QUARANTIÈME ANNÉE N° 12028 — JEUDI 29 SEPTEMBRE 1983

Un entretien avec le capitaine Sankara

« La France a été perçue comme l'auteur principal du coup d'État du 17 mai »

nous déclare le président de la Haute-Volta

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Réalisme sino-américain

Un nouveau réalisme marque les relations entre la Chine et les Etats-Unis après les conversations que le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, vient d'avoir à Pékin. L'échange de visites projeté pour les premiers mois de 1984 entre le président Reagan et le premier ministre chinois illustre, mieux que toute autre considération, le regain de confiance entre les deux pays alors que les intentions et le comportement de l'équipe Reagan avaient initialement paru des plus suspects à Pékin.

Il n'y a pas si longtemps, le chef de la Maison Blanche se voyait reprocher d'entretenir de coupables relations avec le régime de Taiwan et de mener ainsi la politique dite des « deux Chines » visant à perpétuer la séparation de l'île. Aujourd'hui, la République populaire met ce différend entre parenthèses pour se féliciter de l'accord donné par Washington au transfert de technologies dites à double usage, c'est-à-dire aussi bien militaire que civil.

Pékin n'en a pas moins pris soin de bien marquer les limites de ce rapprochement. L'Afghanistan et le Cambodge sont les seuls sujets sur lesquels M. Weinberger a rencontré l'accord total de ses interlocuteurs. Ceux-ci se sont en revanche bornés à l'écouter — sans pour autant l'approuver — sur des chapitres tels que l'influence soviéto-cubaine en Amérique latine, l'expansionnisme libyen en Afrique, les conditions d'un règlement pacifique au Proche-Orient, voire la sécurité dans l'océan Indien. Pour ne rien dire du renforcement du potentiel militaire japonais ou de la Corée, domaines sur lesquels les dirigeants chinois se démarquent expressément des positions américaines. Aussi bien se sont-ils gardés de faire le moindre écho aux propos du secrétaire à la défense sur la « coopération stratégique » souhaitable entre les deux pays. Le temps n'est plus, décidément, où M. Deng Xiaoping appelait de ses vœux la formation d'un « front uni », au sein duquel la Chine et les États-Unis se seraient trouvés associés, contre l'« hégémonisme soviétique ».

Que la Chine s'estime toujours menacée par l'U.R.S.S., la preuve en est qu'elle s'efforce d'accélérer la modernisation de son armée et qu'elle n'hésite pas, pour ce faire, à s'adresser aux Américains. Mais, loin de se lier à l'un des deux Grands contre l'autre, elle s'applique à rééquilibrer ses relations avec le monde extérieur, à renouer les contacts avec Moscou, en même temps qu'elle améliore ses rapports avec Washington. Il est significatif à ce propos qu'un vice-ministre soviétique des affaires étrangères ait précédé à Pékin M. Weinberger, et qu'un autre y soit attendu au début du mois d'octobre. Comme si la diplomatie chinoise, dont le chef est aux États-Unis, trouvait dans son dialogue avec Washington des atouts supplémentaires pour la partie en cours avec Moscou.

(Lire page 4.)

Les négociations au Liban

Le cessez-le-feu semble consolidé mais le « dialogue national » s'annonce difficile

Comme au Tchad...

par ANDRÉ FONTAINE

L'accord de cessez-le-feu au Liban — que Moscou juge « positif » — a été, à quelques exceptions près, respecté. La réunion, ce mercredi matin 28 septembre à Khaldé, à l'entrée sud de Beyrouth, de la commission militaire suscite l'espoir que l'accord serait consolidé. Cependant, notre envoyé spécial, Jean Gueyras, rapporte que les milieux gouvernementaux sont de plus en plus réticents pour appliquer le volet politique de l'accord concernant l'ouverture d'un dialogue national.

Il faudrait avoir le cœur bien sec pour ne pas se réjouir de l'arrêt du carnage libanais. Mais il faudrait avoir la vue bien courte pour ne pas comprendre que le cessez-le-feu est fragile et qu'il entérine un sérieux recul du gouvernement de Beyrouth et de ses protecteurs occidentaux.

L'an dernier, après le départ de la capitale des Palestiniens chassés par Israël, Amine Gemayel avait clairement défini ses ambitions : réunifier le pays autour de son armée reconstituée, obtenir le départ des troupes israéliennes et syriennes qui occupaient encore 80 % du territoire national. Les États-Unis, la France, l'Italie et, dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne, lui envoyaient une force multinationale destinée à dissuader qui que ce soit de s'opposer par les armes à la mise en œuvre de cette politique.

Au début, le président a marqué d'incontestables succès : après huit ans de partage de fait, la capitale était réunifiée, même si le contrôle de sa partie est demeurait aux mains des milices chrétiennes, autrement dit du parti phalangiste. L'armée dont l'encadrement était en majorité chrétien et la troupe en majorité musulmane voyait ses rangs s'étoffer rapidement. Sa tenue au combat, ces dernières semaines, a montré sa cohésion morale et l'efficacité de ses instructeurs américains et français.

Malgré les erreurs des phalangistes, trop enclins à se comporter comme en pays conquis, Amine Gemayel aurait peut-être pu gagner la partie s'il avait négocié l'évacuation du pays en même temps avec Israël et avec la Syrie. Mais les Américains étaient convaincus — à tort — que, le moment venu, l'Arabie Saoudite, qui subventionne largement Damas, saurait lui forcer la main. Et c'est ainsi que le président libanais s'est laissé persuader de signer au mois de mai un accord d'évacuation avec le seul Israël dont certaines clauses ouvraient à celui-ci un droit de regard que la Syrie n'avait aucune chance d'accepter.

Or elle pouvait compter sur l'appui de l'U.R.S.S., qui avait tout intérêt à montrer l'impossibilité au Proche-Orient d'une *pax americana* ou d'une *pax hebraïca* durable. Walid Joumblatt et ses druzes, tenus à l'écart du gouvernement libanais, ne demandaient qu'à le torpiller. Tout au long de l'hiver et du printemps, des combats sporadiques se déroulèrent dans la montagne du Chouf, à deux pas de Beyrouth, avec la bienveillante tolérance des Israéliens, alors maîtres du pays. Dès leur départ, au début de l'été, ce fut la guerre ouverte.

(Lire la suite page 2.)

Les mécomptes du plan acier

Usinor et Sacilor perdront encore 7 milliards de francs en 1983

Le plan-acier est dans l'impasse. Il devait conduire à une modernisation des usines et à un retour à l'équilibre financier en 1986. Mois après mois, sont apparus des problèmes nouveaux, posés par l'effondrement d'entreprises privées — Valexy, C.F.E.M., Creusot-Loire, — que le secteur public doit absorber en partie et financer. Le marché, de son côté, reste désespérant. Le plan gouvernemental décidé en août 1982 prévoit pour 1986 des capacités de production de 24 millions de tonnes d'acier brut. En 1982, la production est tombée à 18,6 millions de tonnes. Cette année, 17 millions de tonnes à peine sortiront des laminoirs. L'année prochaine, on le sait maintenant, ne sera pas meilleure : le marché européen, dont dépendent les quotas attribués aux sidérurgistes français, ne semble pas devoir se redresser, et les portes de la grande exportation se ferment, aux États-Unis par exemple, par des mesures protectionnistes.

Les déficits financiers s'additionnent. Le groupe Schneider a besoin de trouver 7 milliards de francs sur quatre ans pour redresser sa filiale Creusot-Loire, malade de son acier. Usinor et Sacilor ont reçu 6,45 milliards de francs en dotation de capital pour 1983, et néanmoins leur déficit atteindra 7 milliards de francs. Si Sacilor s'en tire mieux, Usinor devra recevoir une rallonge supérieure à 2 milliards de francs, rien que pour finir l'année. Comment la financer? Pour 1984, les deux groupes ont déjà demandé, et apparemment obtenu, près de la moitié de l'enveloppe des dotations budgétaires réservées aux entreprises nationalisées : 6 milliards de francs. La marge brute d'autofinancement de chacun des deux groupes est négative de 3 milliards de francs. Comme ni les quantités produites ni les prix décidés de façon communautaire ne laissent de marge de manœuvre, il apparaît désormais établi que le retour à l'équilibre financier ne sera pas au rendez-vous en 1986 comme prévu et imposé par ailleurs par la Commission économique européenne qui veut voir cesser toute subvention publique à cette date.

Cette impasse financière se double aujourd'hui d'une impasse industrielle. Mardi 27 septembre, M. Raymond Levy, P.-D.G. d'Usinor, en célébrant le vingtième anniversaire de la « *mise à feu* » des hauts fourneaux d'Usinor-Dunkerque, s'est alarmé contre la forme que prend la concurrence entre son groupe et Sacilor : « *Je ne vois pas la nécessité de la concurrence entre l'État et l'État.* » Le pire, a-t-il expliqué, est la course à l'investissement « *destructeur* ». « *Quand l'un des deux fait quelque chose, est-ce la peine que l'autre s'y précipite ? La concurrence, est-ce construire ici pour que l'autre détruise là ?* ».

ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 40)

Le scénario de M. Barre

Une logique de crise de régime

M. Louis Mermaz a traité une fois M. Jacques Chirac de « factieux ». Le président de l'Assemblée nationale aurait sans doute récidivé si les propos tenus, mardi soir 27 septembre, par M. Raymond Barre l'avaient été par le président du R.P.R. De quoi s'agit-il ? Une fois de plus, d'une éventuelle « cohabitation » entre un président de gauche et une majorité de droite au lendemain des élections législatives de 1986. MM. Giscard d'Estaing et Chirac l'envisagent. M. Barre la refuse. On ne traitera pas M. Barre de « factieux ». Cela ferait rire. Le style de M. Chirac, l'« éloquence du menton » (1), permettent de ne répondre que sur la forme ; la manière de M. Barre oblige à répondre sur le fond.

Car M. Barre a l'art de présenter d'une façon apaisante une réalité qui ne le serait pas. Si l'on suit bien l'ancien premier ministre, la victoire de l'opposition en 1986 conduirait le chef de l'État, soit à se « *soumettre totalement* », soit à tirer les conséquences de l'impossibilité d'un « *compromis historique* ». Il lui resterait donc à partir, « *se soumettre ou se démettre* », comme disait M. Marchais en 1978 à propos de M. Giscard d'Estaing. C'est une logique de crise de régime.

C'est aussi une logique nettement présidentialiste, puisque une nouvelle majorité entraînerait l'élection d'un nouveau président, au lieu que, dans le système mixte instauré par le général de Gaulle, c'est le fait présidentiel qui crée le fait majoritaire. Sans doute objectera-t-on que, en matière de cohabitation, ni la lettre ni la pratique des institutions ne donnent la solution. Mais il est clair que ce débat est de pure opportunité politique.

En premier lieu, il s'agit pour l'opposition, en évoquant dès maintenant la probabilité d'une victoire en 1986, de faire patienter ses troupes, et de répondre à l'exaspération — réelle — d'une partie de l'opinion. En second lieu, débattre de la « cohabitation » permet aux « présidentiables » de l'opposition de contrer la « problématique » de M. Mitterrand, qui est celle de l'élargissement de la majorité, du « recentrage », dont M. Barre craint qu'il n'apporte à l'actuel président « *les concours les plus empressés et sans doute les plus inattendus* ».

Enfin, cette discussion renseigne sur les stratégies des chefs de l'opposition.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

(1) La formule est de M. Barre.

Le sursaut des paysans du Salvador

Des milliers de manifestants ont défilé dans la capitale pour défendre la réforme agraire menacée

De notre envoyé spécial
CHARLES VANHECKE

San-Salvador. — Des milliers de paysans ont manifesté le 27 septembre dans les rues de San-Salvador. Ce n'est pas un événement habituel dans un pays où ceux qui travaillent la terre forment depuis toujours une majorité clouée par la peur — surtout quand se poursuit une guerre civile commencée trois ans auparavant.

Depuis la semaine dernière, des affrontements entre l'armée et la guérilla ont été signalés en plusieurs endroits du pays : à l'est, dans les départements de San-Miguel et d'Usulutan ; dans le centre, dans ceux de San-Vicente et de Cuscatlan.

Des milliers de paysans avec leurs chapeaux de paille, leurs cabas, leur démarche raide et leurs corps anguleux. Ils ont déployé leurs banderoles : « *Pas d'homme sans terre, pas de terre sans homme !* » Ou bien : « *Seul le peuple sauvera le peuple !* » Ils ont défilé devant la cathédrale où, en 1980, Mgr Oscar Romero, leur archevêque, a été assassiné. Ils sont passés devant un mur où l'un de ceux qui défendait le prélat a écrit : « *On ne pleure pas Mgr Romero, on l'imite !* »

Ils l'ont imité. De toutes les terres à café, à coton, à maïs que possède ce pays fertile mais surpeuplé, ils sont venus manifester en faveur de la réforme agraire lancée en mars 1980, mais aujourd'hui paralysée et même menacée. Signe encourageant : le gouvernement de coalition (droite et démocratie chrétienne) de M. Alvaro Magana, a autorisé la manifestation. Et celle-ci s'est déroulée sans incident, ce qui n'aurait sans doute pas été le cas il y a deux ans.

Au début, ils étaient sans voix, ces hommes au visage creusé et fatigué. Leurs dirigeants syndicaux les invitaient à crier le slogan choisi pour ce défilé soigneusement préparé : il s'agissait de montrer qu'on était pour la justice et les réformes « *par la voie démocratique* » — donc contre la violence et la guérilla. Ils étaient sans voix parce que peu habitués à protester. Et puis, sur la place de la Liberté, quand ils ont été invités à agiter leurs chapeaux « *devant la presse du monde entier* », ils ont obéi.

(Lire la suite page 6)

40 % DES HABITANTS DE LA PLANÈTE MENACÉS PAR LE PALUDISME

La recrudescence alarmante de la maladie accélère la mise au point d'un vaccin

Jamais la mise au point d'un vaccin contre le paludisme n'a paru si proche; jamais la compétition scientifique et industrielle sur ce sujet n'a été aussi âpre. Le congrès qui vient de se réunir, à Annecy, sur l'initiative conjointe de la Fondation Mérieux, de l'institut de parasitologie de Grenoble et de l'université de l'Illinois aux Etats-Unis aura révélé la nécessité d'un effort accru : première maladie mondiale, le paludisme menace... 40 % de la population de la planète.

Près de deux milliards d'êtres humains vivent aujourd'hui dans des zones touchées par le paludisme. Cet effectif augmente sans cesse. Les malades sont, estime-t-on, deux fois et demi plus nombreux qu'en 1968, date à laquelle l'Organisation mondiale de la santé reconnut que l'« *éradication* » entreprise treize ans plus tôt avait échoué et qu'il fallait imaginer d'autres stratégies. Certes, les évaluations statistiques du paludisme sont approximatives et temporaires. L'Inde, par exemple, déclarait soixante mille cas en 1962, quatre millions en 1982. Combien aujourd'hui?

Plusieurs certitudes pourtant : le paludisme représente aujourd'hui la première cause de mortalité infantile dans le monde et, probablement, l'une des toutes premières causes de mortalité des adultes; il constitue un frein majeur au développement économique : enfin, la situation s'aggrave d'année en année.

Pourquoi ? En premier lieu, parce que les campagnes massives d'« *éradication* » lancées au cours des années 1950 dans l'euphorie qui avait suivi la découverte du D.D.T. (dichloro-diphényl-trichloréthane) ont, après quelque succès, marqué le pas, puis manifestement échoué.

CLAIRE BRISSET.

(Lire la suite page 10.)

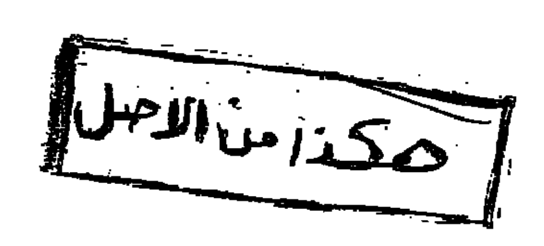
AU JOUR LE JOUR

Amnésie

Les pouvoirs publics s'inquiètent de l'existence, sur le marché français, d'un somnifère aux effets secondaires redoutables puisqu'il peut entraîner des pertes de mémoire et des réveils difficiles. On traque les individus malveillants qui n'ont pas hésité à l'utiliser pour abrutir leurs ennemis.

Un moyen simple d'oublier ses tracas, les promesses et les crises ? L'amnésie pour tous ? Mais c'est un bienfait pour l'humanité !

BRUNO FRAPPAT.



Le Monde

idées

Le cessez-le-feu au Liban

André Fontaine, après avoir constaté que l'accord de cessez-le-feu consacre un sérieux recul du gouvernement de Beyrouth et de ses protecteurs occidentaux, se demande s'il existe encore une chance de sauver le Liban. Roland Tomb met en évidence, avec de précieux rappels historiques, la complexité du tissu libanais. Enfin, Georges Heuze présente un plan de renaissance qui prend en compte les réalités démographiques du Liban d'aujourd'hui.

Un plan de renaissance nationale

par GEORGES HEUZE (*)

LE premier Séminaire interuniversitaire de libanologie, organisé par la Fondation mondiale pour la qualité de la vie et l'Université européenne d'été pour les sciences en formation, n'ayant pu avoir lieu à Luxembourg en juillet dernier et le second Séminaire, prévu à Beyrouth en novembre prochain, s'avérant problématique en raison des événements, il importe que l'Etat libanais soit informé sans plus tarder des grandes orientations de la sociothérapeutique libanaise qui auraient été abordées par ces séminaires.

1. Le recensement libanais de 1943 indiquait 55 % de chrétiens et 45 % de chiites, de sunnites et de druzes. Selon les dernières estimations faites en 1981, la population libanaise compterait aujourd'hui environ 63 % de chiites, de sunnites et de druzes, et 37 % de chrétiens : cette inversion du rapport chrétiens/musulmans en guère plus d'une génération constitue une première donnée fondamentale. Si la fertilité et l'émigration différentielles se maintenaient à leur taux actuel, le nombre des chrétiens serait, dans un siècle, inférieur à 20 % et, dans deux siècles, à 10 %. La mobilité démographique différentielle révélant toujours certaines tensions et certaines inadaptations sociales, il importe de considérer comme prioritaire la recherche d'une formule nouvelle qui permettrait à toutes les communautés de prospérer dans l'égalité et la fraternité, au sein d'une même nation et d'une même patrie.

2. Les phénomènes démographiques libanais supposent, pour un Etat démocratique, la prise de dispositions telles que :

a) la création d'un conseil pour l'unité nationale, où toutes les parties seraient représentées chacune par deux ou trois membres élus par leurs communautés respectives. Ce conseil serait consulté par le chef de l'Etat et le gouvernement, et dissous après les élections générales, précédées par un recensement de la population sous le contrôle des Nations unies ;

b) la dissolution du Parlement, qui n'a plus, en fait, aucune représentativité : depuis la loi du 26 avril 1960, la répartition des sièges est de 54 pour les chrétiens, 39 pour les musulmans chiites et sunnites, 6 pour les druzes, alors qu'aujourd'hui des élections à la proportionnelle attribueraient environ 38 sièges aux chrétiens (– 16), 53 sièges aux musulmans chiites et sunnites (+ 14) et 8 sièges aux druzes (+ 2) ;

c) des élections générales, sous le contrôle des Nations unies. Le Liban se trouvera à nouveau placé devant le dilemme qu'il doit enfin résoudre pour mettre un terme à des dissensions périodiques : nations ou agglomérat de communautés confessionnelles divisées. Dans le premier cas, le choix des représentants devra se faire sur la base d'élections nationales non confessionnelles ; dans le second, il serait préférable que, dans une première étape, les élections aient lieu dans le cadre des communautés, qui éliraient chacune leurs propres députés ;

d) la création d'un Conseil constitutionnel ayant pour but la révision de la Constitution dans l'intérêt supérieur de l'Etat.

3. L'inversion du rapport chrétiens/musulmans remet tout naturellement en question le pacte national de 1943, pacte non écrit, qui donnait la présidence de la République à un maronite, la présidence du conseil à un sunnite et la présidence de la Chambre à un chiite, alors que la Constitution ne contient, depuis 1947, aucune allusion à la représentation confessionnelle dans les fonctions électives. Le document constitutionnel de Damas, entériné en 1976 par les présidents Frangié et Karamé, sous les auspices du président syrien Hafez El-Assad, confirme cette répartition pour la première fois par écrit, mais il n'a pas été intégré à la Constitution libanaise.

La solution la plus rationnelle consisterait à créer une vice-présidence de la République et à réduire à trois ans le mandat du président, le vice-président prenant la présidence à la fin du mandat du président et ce dernier devenant vice-président pour la durée des trois années suivantes : si le président était chiite, sunnite ou druze, le vice-président serait chrétien (maronite, grec catholique, grec orthodoxe ou autre) et *vice versa*. Il y aurait donc alternance présidentielle effective et présence simultanée et ininterrompue des chrétiens et des musulmans dans la direction supérieure de l'Etat. Le président du conseil serait nommé par le président, et le vice-président de la République, parmi les candidats d'une troisième communauté, tandis que le président de la Chambre serait élu parmi les candidats d'une quatrième communauté.

Le Sénat, dont la suppression fut une erreur, serait rétabli, et un certain nombre de sièges seraient attribués aux dirigeants de l'Union libanaise culturelle mondiale, qui représente quatre millions et demi d'émigrés. Si l'Union libanaise avait été appelée, comme elle le souhaitait, à participer à la gestion de l'Etat, sa puissance économique et politique eût constitué un grand apport pour le Liban et la conduite de ses affaires, et eût préservé ce dernier d'un fatal isolement. Il conviendrait, en outre, que les émigrés puissent jouir d'un statut juridique les habilitant à participer à distance aux choix politiques de leur pays, comme c'est le cas pour de nombreux Etats.

4. L'annonce d'un tel « plan de renaissance nationale » devrait donner satisfaction à la quasi-totalité des Etats membres des Nations unies et à la grande majorité des Libanais, qui n'apprécient ni les dominations internes ni les dominations externes, la Syrie et Israël pouvant y trouver une motivation pour mettre fin à leur occupation.

De tous les devoirs, ceux des chefs d'Etat sont les plus difficiles. Que le président de la République libanaise soit persuadé que les Libanais et les amis du Liban seront à ses côtés s'il choisit la voie de la renaissance, pour que vive le Liban.

(*) Président de la Fondation mondiale pour la qualité de la vie.

LU

« LES ARABES DES MARAIS » de Wilfrid Thesiger

Un voyage hors du temps

FIÉVREUSE, insolite, mystérieuse, la région des marais du sud de l'Irak est *l'une des plus belles du monde* avec ses 12 000 km² étalés en de mouvantes échancrures du nord de Bassorah, où se rejoignent le Tigre et l'Euphrate, au nord d'Amara, le long d'une frontière embrasée depuis trois ans.

Les étrangers n'y pénètrent guère que pour chasser le canard alors que la vraie chasse, celle où l'on prend des risques, est la chasse au sanglier. Les fonctionnaires nommés par Bagdad considèrent comme une punition d'y être nommés : boudeurs et méprisants, ils demeurent confinés dans les locaux de l'administration. Le régime baasiste avait bien envisagé d'organiser dans les roselières une zone de tourisme pour Européens fortunés et amateurs de parcs naturels, mais, les difficultés de l'entreprise et la guerre du Golfe aidant, il y a renoncé. Ainsi se trouve encore protégée cette inconfortable mais fascinante contrée.

Enfant de diplomate, né en Abyssinie, Wilfrid Thesiger appartient à une lignée d'explorateurs et de voyageurs en voie d'extinction. Mais, contrairement à ses contemporains qui ne dédaignaient pas de jouer les espions, il adopte une démarche humaniste qu'il ne considère aucunement démodée : découvrir, pendant qu'il en est encore temps, des sociétés vouées à la transformation ou à la disparition par la richesse ou la modernité.

Ainsi avait-il vécu plusieurs années avec les bédouins d'Arabie Saoudite, marchant à pied et se nourrissant comme eux, avant de tirer de son expérience un livre superbe, *le Désert des déserts* (*le Monde* du 11 août 1978). Changeant totalement de décor, il renonce une nouvelle fois au confort anglais pour partager l'existence des Maadan, un peuple de pêcheurs et de chasseurs qui méprise l'argent. C'est cette curiosité soutenue par une grande qualité d'écriture qui fait de son récit un document hors du commun.

« *L'histoire des hommes en Irak*, raconte Thesiger, *a commencé au bord des marais. Au plus profond de la nuit des temps, un peuple déjà socialement et culturellement avancé descendit du plateau irakien et se fixa dans le delta de l'Euphrate. Au cours du cinquième millénaire avant Jésus-Christ, ces nouveaux venus construisirent des habitations de roseaux et des bateaux, et se mirent à pêcher avec harpons et filets. Ils vivaient là à peu près comme y vivent les hommes d'aujourd'hui.* » Pourtant, ils ont vu défiler les civilisations : Sumer, Babylone, Ninive, les Perses. Avec l'avènement de l'Islam, les Maadan se convertissent et s'arabisent.

L'histoire, brièvement sollicitée, n'est là que pour mieux transformer ce voyage dans l'espace en un voyage hors du temps ! Nous vivons rites et coutumes dont certains viennent du fond des âges ; vendetta, circoncision, mariage, cérémonies mortuaires ; nous rencontrons les *mustarjils*, vraies amazones nées femmes mais se voulant hommes, et acceptées comme tels, les danseurs homosexuels... Thesiger prédisait alors que cette société singulière avançait à grands pas vers sa ruine. Elle a résisté. Mais pour combien de temps ?

PAUL BALTA.

★ *Les Arabes des marais. Tigre et Euphrate*. Plon, coll. « Terre humaine », 292 pages, 100 F.

Réplique à... André Fontaine

Les druzes, les maronites et les autres

Quatre passages de l'article d'André Fontaine « La tentation du partage » (*le Monde* du 22 septembre) qu'il juge « lucide » et « courageux » ont amené le docteur Roland Tomb, médecin libanais, à nous adresser les précisions suivantes :

1) « *Maitres nominaux du pays depuis 1516, les Turcs ne contrôlèrent jamais vraiment la montagne, gouvernée depuis le douzième siècle par des émirs druzes.* »

En fait, sous les croisés, les seldjoucides puis les mamelouks, le territoire du Liban actuel relevait de petits principicules ou chefs de clan plus ou moins autonomes. Au douzième siècle, les druzes ne contrôlaient qu'une partie du Chouf et du Wadi-Taym, avec d'autres tribus musulmanes. Les maronites et les chiites, repliés au Nord, jouissaient d'une indépendance relative. Ainsi sous les mamelouks, le Liban d'aujourd'hui relevait des districts de Damas et de Tripoli. Dans le Gharb (région d'Aley où se situe le « front » actuellement), se firent remarquer les Bani Bohter, probablement druzes, qui pratiquaient déjà une double politique vis-à-vis des régents musulmans de Damas et du Caire, et des principautés franques de la côte.

Au treizième siècle, il y a une avance des druzes du Midi vers le Nord contenue par celle en sens inverse des chiites. La partie septentrionale du pays étant essentiellement peuplée de maronites auxquels s'intègrent des chrétiens melkites et jacobites, sans parler des alaouites, musulmans hétérodoxes. Mais l'islam va mater les « rébellions des hérétiques » (chiites, druzes, alaouites). C'est la fameuse expédition du Kesrouane, en 1305, conduite par les mamelouks sunnites. Cette défaite allait favoriser les maronites et les faire essaimer dans tout le Liban.

A partir du seizième siècle, c'est l'ascension des Ma'n, émirs druzes du Chouf, dont le chef, Fakhre, dine Ier, s'était lié aux Ottomans. Ces derniers partagent alors le pays entre les préfectures de Beyrouth, Saïda et Tripoli. Mais c'est à ce moment que la montagne commence à jouer un rôle politique, se transformant peu à peu de sanctuaire des minorités en entité plus ou moins définie.

Cotovicus notait déjà en 1598 (*Itinerarium hierosolym et syriacum*) : « *Les maronites sont remarquablement intelligents et actifs, nés pour le travail. Dans les villes, habituellement modestes, ils se révèlent dans le Liban grâce à l'agriculture et à l'industrie de la soie.* » Ils étaient alors soumis à des chefs tribaux, les « *moqaddam* », issus de leur propre communauté. Sur les druzes, le même Cotovicus remarque : « *Ce sont des montagnards actifs, belliqueux, pleins d'audace... Aux Turcs et aux musulmans, ils préfèrent les chrétiens... Quoique établis au milieu de l'Empire ottoman, ils ont réussi leur indépendance.* »

Mais c'est seulement avec Fakhreddine II –, dont parle justement A. Fontaine –, élevé parmi les maronites du Kesrouane, que le petit émirat ma'nide du Chouf s'étendra aux dimensions de la montagne et au-delà, que les différentes communautés se rassembleront au sein de ce qui sera la première ébauche de l'État libanais. « *Facardin, le premier de tous les princes de l'Empire ottoman,* » encourage les paysans maronites et melkites à s'établir dans le Liban méridional, et compte sur eux pour tenir en échec les féodaux druzes, lesquels eurent aussi recours aux cultivateurs chrétiens. Le prince se lia à l'Europe, séjourna à Florence, et facilita l'installation des missionnaires européens.

2) « *Les plus célèbres (des émirs druzes) furent Fakhreddine II... Et Bachir II, de la famille des Chehab, qui écrasa au dix-neuvième siècle la dissidence d'un ancêtre de Walid Joumblatt et fit mine de se convertir au christianisme pour séduire les maronites.* »

Au dix-huitième siècle, les Chebab succédaient aux Ma'n. Mais, contrairement à ces derniers, ils n'étaient pas druzes mais sunnites ! « *Grâce à leur influence auprès des pachas de Tripoli et de Saïda, les Chehab, par des prodiges de souplesse, parvinrent à maintenir l'accord scellé par Fakreddine entre les deux principales communautés druze et maronite* (1). » Le voyageur Volney, lui, est frappé au Liban « *par le rayon de liberté qui y luit. Là, à la différence du pays turc, chacun jouit dans la sécurité de sa propriété et de sa vie* » (2). Lammens remarque que « *c'est cette même situation que conserva le Liban jusqu'à la chute de l'émir Bachir* (1840) *l'esquisse de ce qu'on appelle le Grand-Liban* (1). »

L'émir Melhem Chehab, musulman très fervent, fait de Beyrouth sa seconde capitale avec Deir-el-Quamar. Plusieurs de ses enfants embrassent la religion catholique (maronite), imité en cela par la majorité des Chehab, et par les émirs druzes de la famille Abillama'. Ainsi les successeurs de Melhem seront dorénavant maronites, à savoir les émirs Qasim, Youssef et le célèbre Bachir II. La conversion des Chehab au christianisme lui est donc antérieure.

3) « *En fin de compte les Turcs reconnurent l'autonomie d'un Mont-Liban réduit à la portion congrue, à la tête duquel ils placèrent un gouvernement polonais et donc catholique...* »

En 1842, la Sublime Porte profitera des troubles pour tenter l'expérience du double « *qaimaqamat* » et assujettir subrepticement le Liban aux pachas de Saïda et de Beyrouth. « *Ce dualisme se maintiendra près de vingt ans pour aboutir à la catastrophe de 1860. Il s'inspira de la supposition chimérique que, au nord de la route Beyrouth-Damas, le Liban était complètement chrétien, exclusivement druze au sud de cette ligne... (1).* »

Comme on le voit, la « partition » du Liban n'est pas une idée neuve...

C'est en 1861-1864, à la suite des terribles massacres, que les Turcs se résolurent sous la pression des puissances occidentales à accepter officiellement un Liban unifié et autonome quoique amputé de Beyrouth, des villes côtières, de la riche plaine de la Bekaa. A la tête du « *moutassarriflat du Mont-Liban* » très majoritairement chrétien était placé un gouverneur ottoman mais catholique, détenant toutes les attributions de l'exécutif et assisté par un conseil pluricommunautaire. La gendarmerie, les tribunaux, l'administration, étaient confiés aux seuls « indigènes ». Le premier moutassarrif ne fut pas polonais mais arménien (Daoud Pacha), suivi de l'Alépin Franco Pacha et de l'Italien Roston Pacha. Il y eut un seul Polonais, et huit gouverneurs en tout, entre 1861 et 1915.

4) « *La France reçut pour sa part la Syrie. Elle en détacha aussitôt le Grand-Liban.* »

Cette formulation peut laisser croire qu'il existait déjà un État syrien, alors que la Syrie – notion géographique – n'a jamais constitué une entité politique distincte et était partagée entre divers districts ottomans. Contrairement au Liban qui, autour de la montagne, a pu, dès le dix-septième siècle, affirmer son existence autonome et susciter une entité multiconfessionnelle que les tueries de 1860 n'entamèrent pas.

La France, prenant pied au Levant du fait des accords Sykes-Picot sur le partage de l'Empire ottoman, reconstitua l'État libanais à la demande expresse de ses habitants, notamment des chrétiens. Trois délégations officielles se rendirent à la Conférence de la paix, conduites par les maronites et groupant orthodoxes, druzes et musulmans. Ce sont bien les Libanais qui, en 1919, demandèrent la restitution au Liban indépendant de « *ses frontières naturelles et historiques* ». Et contrairement à ce que dit Paul Balta dans *le Monde* du 18 septembre, ce sont des provinces en majorité musulmanes qui furent alors rattachés au Mont-Liban, qui était essentiellement chrétien et maronite. C'est le pari de l'État pluraliste et multiconfessionnel que les maronites et les seize autres communautés voulurent alors tenter.

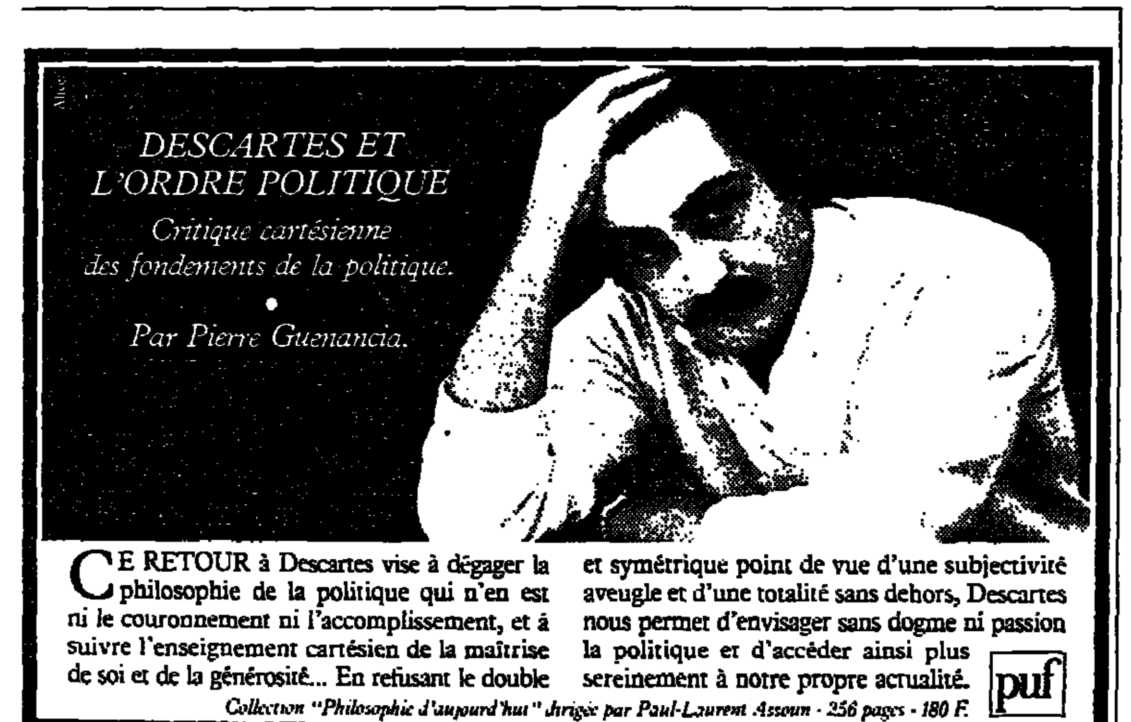
Reste à savoir si le pari tient toujours.

ROLAND TOMB.

(1) H. Lammens, *La Syrie. Précis historique* (1921).

(2) C.-F. de Volney, *Voyage en Syrie et en Égypte* (1787).

ERRATUM. – Une erreur typographique a déformé la pensée de M. Bernard Stasi dans notre page Idées du 23 septembre. Il fallait lire : « mais l'actuel titulaire de la rue de Valois *peut-il être* l'homme de cette métamorphose vers un mode d'action plus modeste ? », et non pas : « *peut être* ».



Comme au Tchad...

(Suite de la première page.)

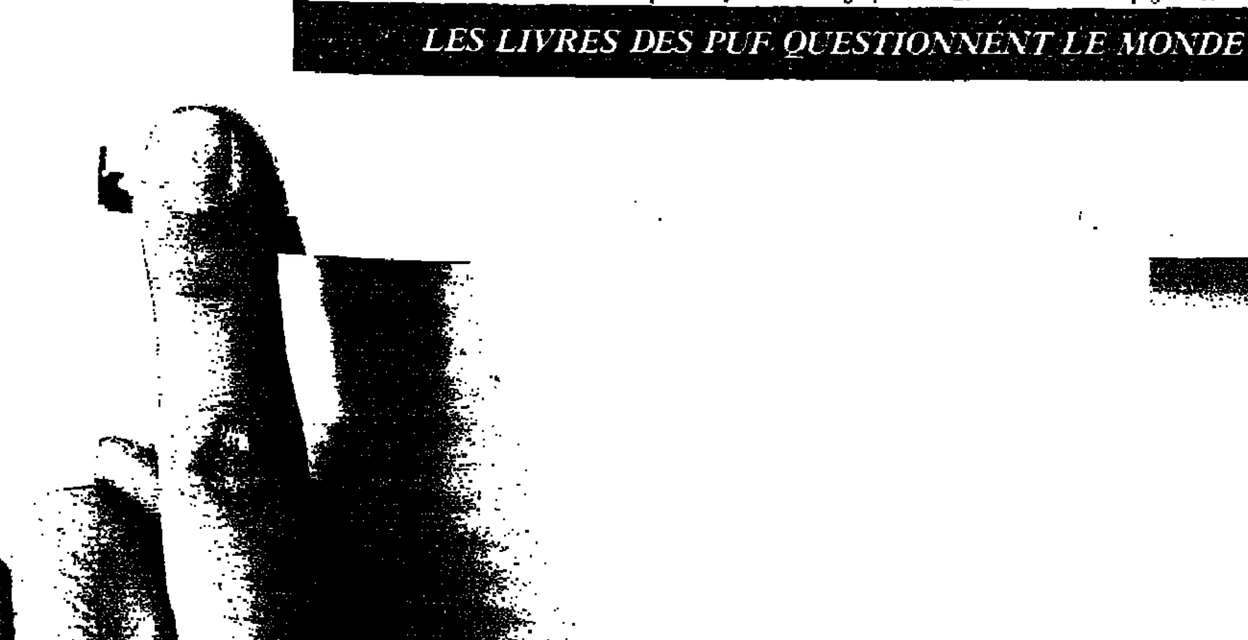
Ni l'armée libanaise ni les milices chrétiennes n'avaient les moyens de venir à bout des druzes, protégés à la fois par le relief et par l'artillerie syrienne. Les Israéliens sont restés l'arme au pied, derrière le fleuve Awali, ne le traversant qu'une ou deux fois aux fins d'empêcher les druzes d'arriver à la mer, ce qui aurait permis ce dont on a le plus peur à Jérusalem : le retour des Palestiniens à Beyrouth. La force multinationale n'était là que pour « dissuader » les adversaires du gouvernement de reprendre les armes. La dissuasion ayant échoué, elles ne savaient que faire, sinon se faire tuer. Les Français n'ont tiré qu'une fois, pour stopper le tir contre leurs positions. Les Américains ne se sont décidés qu'*in extremis* à arroser les batteries syriennes, leurs propres lignes ayant déjà été abondamment pilonnées.

Ce faisant, ils ont bloqué l'avance adverse, mais ils n'ont aucunement aidé le pouvoir légal à reprendre le terrain perdu. Tout en proclamant leur attachement à l'intégrité territoriale, ils ont consolidé dans les faits le partage du pays. C'est exactement ce qu'a fait la France au Tchad. C'est aussi ce qu'elle a aidé à faire au Liban en soutenant les *efforts de médiation de l'Arabie Saoudite*. Car, si le cessez-le-feu devait déboucher sur une négociation, on ne voit pas par quel miracle elle pourrait conduire à l'évacuation du pays par la Syrie, dont la participation à la future négociation consacre en fait le droit de regard sur le Liban : elle a déjà obtenu la démission du président du conseil, Chafik Wazzan, coupable d'apporter à Amine Gemayel une caution musulmane sunnite. On ne voit pas non plus comment les druzes pourraient laisser l'armée, symbole de l'unité nationale, s'installer chez eux. Le fait que l'on parle de confier à des observateurs de l'ONU la surveillance du cessez-le-feu signifie en bon français que l'U.R.S.S. pourra, avec son droit de veto au Conseil de sécurité, couvrir autant de violations dudit accord qu'il lui chantera.

De même, enfin, ne voit-on pas par quel miracle une équipe gouvernementale, dont le « congrès de la réconciliation nationale » préfigure sans doute la composition, pourrait réaliser en *son sein le minimum* de consensus sans lequel tout espoir de gouverner vraiment le Liban est vain. On ne peut pas ne pas noter *que d'ores et déjà les adversaires* d'Amine Gemayel y sont en majorité. Il n'y a pas si longtemps, pourtant, que le président se targuait d'être appuyé par... 90 % des Libanais. Est-il encore possible de rééditer l'exploit du général Chehab, qui, au lendemain d'une première guerre civile, en 1958, avait réussi de manière extraordinaire à recoudre le tissu national ? De persuader de *mettre fin* à leurs ingérences tous ceux qui, Syriens, Israéliens, Palestiniens, Américains, Soviétiques, ont pris l'habitude de considérer le Liban comme un terrain de chasse ? D'amener les Libanais eux-mêmes à cesser de faire appel à l'étranger *pour arbitrer* leurs querelles ?

Deux jeunes Libanais sont venus me voir lundi après-midi. Ils avaient une question à poser : « *Croyez-vous que les chrétiens ont encore un avenir en Orient ?* » Sous-entendu : « *Que comptez-vous faire, vous les Occidentaux, pour nous aider à l'assurer ?* » Il est un peu tôt, après ce qui vient de se passer, pour leur répondre avec certitude.

ANDRÉ FONTAINE.



Le Monde

étranger

LA SITUATION AU LIBAN APRÈS LE CESSEZ-LE-FEU

Le gouvernement semble peu pressé de s'engager dans la voie du dialogue national

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Le cessez-le-feu est-il menacé ? Telle est la question que l'on se posait ce mercredi matin, 28 septembre, à Beyrouth. En effet, les violations de la trêve se multiplient dans la banlieue sud et dans la région d'Iqlim et Kharroub ; on ne sait même pas où se réunira la commission militaire de sécurité chargée de surperviser la trêve. Il faudrait ajouter à celà que des voix chrétiennes, de plus en plus nombreuses, s'élèvent pour contester, voire remettre en question le volet politique de l'accord de dimanche, c'est-à-dire le principe même d'un dialogue national.

Pourtant, les premières mesures concernant la formation de la commission de sécurité n'avaient pas posé de problèmes particulier, et toutes les parties concernées étaient tombées d'accord sur sa composition. L'armée libanaise sera représentée par le colonel Nassif, le Front libanais par M. Jean Ghanem, le Front de salut national (opposition) par M. Charif Fayad, et le mouvement chiite Amal par M. Ayoub Hamid. Cependant, les représentants du Front de salut national et en particulier les miliciens druzes ont aussitôt fait savoir qu'ils n'étaient pas d'accord sur le lieu de la rencontre proposée par l'armée, c'est-à-dire le ministère de la défense à Yarzé. Les autorités demeurent cependant optimistes et affirment que la commission se réunira, ce mercredi, en un lieu qui n'a toujours pas été officiellement annoncé.

La réunion de la commission militaire est d'autant plus urgente, qu'elle aura pour tâche prioritaire de préparer l'installation des observateurs neutres chargés de superviser l'applicaton de cessez-le-feu. On pense, ici, que si cela n'est pas fait rapidement, les violations qui, pour l'instant, n'ont pas un caractère de gravité exceptionnelle, pourraient conduire à une reprise des combats sur les différents fronts militaires du pays. Selon le SAFIR, la surveillance de la trêve serait confiée aux « casques bleus » de la FINUL stationnés au Liban Sud, après autorisation du Conseil de sécurité.

Quant au dialogue national prévu par l'accord de dimanche, une campagne se développe pour le geler et lui subsituer, ainsi que le note *L'Orient-le-Jour*, une « *procédure moins visible de contacts officieux, diplomatiques et internes* ». C'est ainsi que le quotidien d'expression française de beyrouth pense qu'un cabinet de coalition nationale remplacerait avantageusement le comité de dialogue national.

Les grandes manœuvres en vue de retarder le dialogue avaient commencé mardi avec l'ouverture d'une session extraordinaire de l'Assemblée nationale en vue de « *discuter les derniers développements de la situation* ». Les cinquante-deux députés présents (sur 99) ont été unanimes pour condamner les exclusives prononcées contre les autorités législatives et exécutives, et plusieurs parlementaires ont exprimé leur crainte que le dialogue national prévu par l'accord ne débouche sur aucun résultat et consacré le *statu quo* sur le terrain. Les députés se réuniront à nouveau le jeudi 29 septembre pour poursuivre leur débat.

Dans les milieux de l'opposition, on estime que la convocation extraordinaire du Parlement, obtenue par son président, M. Kamal El Assaad — écarté du dialogue national à la suite d'un véto syrien — n'est qu'une nouvelle tentative de « banaliser » le rôle du congrès national de réconciliation envisagé.

Campagne anti-américaine

On a ici de plus en plus l'impression que le président Gemayel n'a accepté l'accord du 25 septembre que sous la pression directe des États-Unis, et que l'État libanais n'est nullement pressé de s'engager dans la voie du compromis négocié.

L'Orient le jour, qui semble avoir pris la tête de la campagne contre cet accord « *dont la paternité véritable revient très vraisemblablement aux États-Unis* », écrit-il, se livre à une attaque en règle contre « *ces grands naïfs ou ces fiéfés hypocrites d'Américains* ».

« *Pour les Américains*, écrit encore l'éditorialiste, *il paraît désormais acquis que le dialogue interlibanais devra déboucher sur un rééquilibrage interne impliquant fatalement une plus large participation musulmane à l'exercice effectif du pouvoir. Ainsi aurait évolué spectaculairement le concept fort à la mode l'an dernier de « gouvernement central fort » : d'un Liban à nette domination chrétienne (l'État Béchir), qui semblait devoir émerger de l'invasion israélienne, on en viendrait à un pouvoir qui ne tirerait plus sa force que de la très large adhésion mahométane qu'il susciterait.*

» *L'idée se défend, mais — et c'est là que le bât blesse — cette opération de « rééquilibrage » paraît s'appuyer sur une double et dangereuse fiction à laquelle se raccroche pourtant Washington : ainsi la Syrie aurait véritablement à cœur les intérêts des musulmans libanais, assertion pour le moins hasardeuse lorsqu'on sait avec quelle violence désespérée les groupements sunnites de Syrie combattent un régime qu'ils jugent minoritaire, et avec quelle violence froide ce régime sévit contre ses détracteurs* », conclut l'éditorialiste.

D'autre part, répondant aux déclarations au *Monde* du ministre syrien des affaires étrangères (*le Monde* du 28 septembre) le ministre de l'information, M. Chikhani, affirme que les propos de M. Abdel Halim Khaddam « *confirment l'intervention syrienne directe ou indirecte dans les affaires intérieurs libanaises... Nous sommes des partisans du dialogue et j'estime que le dialogue doit s'engager en premier entre les ministres syrien et libanais des affaires étrangères dans une indépendance totale, une liberté complète et sans compter sur les courants marginaux qui sont venus se greffer sur le dialogue principal* ».

Sur le terrain, la violation la plus caractérisée du cessez-le-feu a été signalée dans la région de Iqlim où les miliciens des « *forces libanaises* » stationnées dans le village de Baassir se sont opposés mardi pendant trois heures aux troupes du parti socialiste de M. Joublat et de leurs alliés du village de Barja dans un violent duel d'artillerie. Plusieurs affrontements entre l'armée et les milicie,s chiites d'Amal ont d'autre part eu lieu dans la journée de mardi.

M. Nabih Berri, chef du mouvement Amal, a d'autre part invité les chrétiens de Mreijé qui ont fui le quartier lors des combats de vendredi dernier, à regagner leurs foyers. M. Berri affirme que le mouvement Amal « *se porte garant de leur sécurité, de leur liberté et de leutrs biens* », soulignant que la coexistence islamo-chrétienne de la banlieue sud au cours des années de guerre écoulées est la meilleure preuve de la crédibilité du mouvement Amal.

Dans un communiqué publié par la presse, l'union des ligues chrétiennes libanaises dénonce « *l'exode forcé auquel sont contraints les habitants chrétiens de Mreijé* » ; le communiqué affirme que « *depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, les chrétiens de Mreijé continuent à être forcé à l'exode après que les maisons de nombre d'entre eux aurent été pillées et incendiées. Les auteurs de ces actes*, poursuit le communiqué, *sont des Libanais et non des étrangers, ce qui rend le problème d'autant plus grave et nous porte à nous interroger sur la portée du plan mis au popint pour déplacer les populations chrétiennes de certaines régions.*

J. G.

AVEC LES MILITAIRES DRUZES D'ALEY

« Des deux côtés, on creuse et on établit des barrages de sable pour les futures batailles »

De notre envoyé spécial

Aley. — En temps normal, un automobiliste mettait environ une demi-heure pour parcourir les 20 kilomètres séparant Beyrouth d'Aley. Il met aujourd'hui deux heures et demie. Les vicissitudes de la guerre civile et la division du pays en plusieurs zones occupées par des factions ennemies obligent le voyageur à emprunter la route de montagne passant par Beit-Mery, Broumana, Dhour-el-Choueyr, Hamana, Sofar, Bhandoun, avant d'arriver sur Aley.

Jusqu'à Dhour-el-Choueyr, les contrôles sont effectués par l'armée libanaise et parfois par les Forces libanaises qui se déplacent d'habitude dans leur mouvance. Entre Douar et Dhour-el-Choueyr, il faut traverser un *no man's land* de près de 200 mètres bordé de maisons et d'hôtels en ruine et, d'un coup, on se trouve en territoire contrôlé par les Syriens. Les guérites sont décorées par l'inévitable portrait du président Assad et les contrôleurs sont revêtus de l'uniforme des « panthères roses », les unités spéciales syriennes.

D'habitude, ce changement ne comporte pas de difficultés majeures. Il faut tout simplement présenter aux factionnaires syriens le permis délivré à Beyrouth par le parti socialiste progressiste (P.S.P.) de M. Walid Joumblatt. Il est cependant vivement recommandé de ne pas se tromper de permis et de ne pas leur montrer celui délivré, toujours à Beyrouth, par le ministère de l'information pour les déplacements à l'intérieur des zones contrôlées par le gouvernement.

Les choses se sont apparemment compliquées depuis quelques jours, puisque les factionnaires syriens exigent maintenant une autorisation — valable pour un seul voyage — délivrée à Chtaura par un bureau spécialisé de l'armée. Ce qui allonge le trajet de près de deux heures si l'on prend en considération la lenteur de la bureaucratie syrienne. Il semble, cependant, qu'il s'agisse d'une mesure vexatoire appliquée aux seuls journalistes français.

Même après Sofar, où commence le « territoire druze », il ne fait plus bon de se recommander de la France. « *Pourquoi nous fais-tu la guerre ?* », telle est la première question que l'on vous lance à la figure dès que vous déclinez votre qualité de Français. On insiste pour vous montrer les destructions causées à Aley par les « *bombardements de la marine américaine, de l'armée libanaise et*, ajoute-t-on inévitablement malgré vos protestations, *des unités françaises de la force multinationale* ».

En tout les cas, les dégâts sont impressionnants. Tout le centre-ville autour du vieux quartier du Souk a été ravagé. Certains bâtiments de la place, noircis par les incendies, tendent à confirmer les affirmations de nos guides qui nous assurent que les Américains ont utilisé des bombes au phosphore. De même, l'hôpital national a été touché de plein fouet et quatre de ses ambulances calcinées. Les malades d'Aley sont désormais soignés dans des cliniques privées ou transférés dans les hôpitaux de Chtaura si la gravité de leur état l'exige.

Un peu en retrait de la place du Souk, l'unique synagogue israélite d'Aley a été soufflée par l'explosion de plusieurs bombes qui ont dévasté les maisons qui l'entourent. Le toit de la vieille synagogue a été emporté et l'édifice est entièrement recouvert de gravats. Seule est demeurée intacte la plaque apposée à l'entrée qui nous apprend que « *le temple d'Ohel Jacob a été érigé en l'an 5 657 (1 897) par M. Anzurut pour perpétuer la mémoire de feu son père, Jacob Anzurut, décédé à Manchester le 7 kislev 5 652* ».

Les villages vont revivre

Il ne fait pas de doute que le cessez-le-feu est apparemment respecté. Nous n'avons pas entendu un seul coup de feu, alors que lors de nos précédents voyages on entendait le bruit incessant de bombes qui partaient ou atterrissaient le long du trajet. La circulation a repris sur les grands axes de la montagne, et les villages que l'on croyait complètement désertés vont à nouveau revivre.

Le responsable militaire du P.S.P. d'Aley n'est cependant pas très optimiste. « *Je veux vous parler très franchement*, nous dit-il. *Des deux côtés, on creuse et on établit des barrages de sable pour les futures batailles. Il est vrai qu'il n'y a pas de véritable violation du cessez-le-feu, mais nous demeurons vigilants et avons jusqu'à repousser plusieurs tentatives de l'armée de s'infiltrer dans nos positions. Nous souhaitons que le cessez-le-feu dure, mais nous n'avons aucune confiance dans les militaires libanais et le gouvernement de Beyrouth. C'est pourquoi nous nous apprêtons à accroître nos forces, pas nécessairement pour reprendre les hostilités, mais pour nous défendre le cas échéant.* »

Ras-Djebel, situé à quelques kilomètres au sud-ouest d'Aley, est une succession de collines. Les forces du P.S.P. occupent dans ce paysage féérique plusieurs places fortes qui font face, cent mètres plus loin, aux positions de l'armée et des forces libanaises. Un immeuble de six étages, qui porte le nom d'Al Khinkerly, était, il y a un mois, le P.C. des forces israéliennes dans la région. Il a été, par la suite, occupé par les forces libanaises avant de passer sous le contrôle du P.S.P. Il en est de même d'un autre immeuble nommé Al Matar, détruit à moitié « *par la marine américaine* », nous précise-t-on, et qui se trouve à cinquante mètres plus au nord.

De loin, on aperçoit les « positions ennemies » qui portent les noms évocateurs d'Al Khazzanate (les réservoirs), Tell el Emir (la colline du prince), Qasr El Salam (le palais de la paix) ; plus à gauche, une colline chauve dissimule à nos yeux Souk-El-Gharb, situé à mille cinq cents mètres de là à vol d'oiseau ; par la route, il faut compter au moins six kilomètres. Dans cet amoncellement de montagnes les uns plus belles que les autres, on se demande comment font les belligérants pour se reconnaître tant sont imbriquées les positions.

Al Khinkerly et Al Matar sont tenus par de jeunes miliciens libanais appartenant aux organisations du Front du salut national (opposition). Ce sont tous des jeunes gens, âgés de dix-sept à vingt-cinq ans, qui affirment avoir suivi une longue période d'entraînement avant de s'enrôler pour, disent-ils « *défendre nos droits civils et politiques* ». Un garçon de dix-sept ans, pas plus haut que le fusil qu'il porte en bandoulière, dit : « *Nous voulons respecter le cessez-le-feu. Mais si rien n'est entrepris rapidement pour donner satisfaction à nos revendications politiques, nous ferons tout sauter de nouveau. Il faut que l'on comprenne que nous avons autant de droits au Liban que les Phalangistes.* »

JEAN GUEYRAS.

Jérusalem craint que le président Gemayel ne puisse résister aux pressions syriennes

De notre correspondant

Jérusalem. — Les éventuelles répercussions du cessez-le-feu au Liban et le nouveau rapport de forces qui en découle provoquent une certaine inquiétude dans les milieux politiques israéliens. On redoute avant tout à Jérusalem que le président Amine Gemayel soit de moins en moins en mesure de résister aux pressions syriennes visant à obtenir du gouvernement libanais une dénonciation explicite de l'accord conclu le 17 mai avec Israël et qui n'est toujours pas ratifié officiellement.

Certes M. Gemayel avait jusqu'à présent tenu bon face à la Syrie, qui tient l'accord israélo-libanais pour un « *contrat de soumission* ». Combien de temps pourra-t-il faire la sourde oreille aux exigences de Damas, alors que la Syrie et ses protégés ont renforcé leur main au Liban. La présence au sein du comité de réconciliation nationale de plusieurs personnalités ouvertement hostiles à l'accord israélo-libanais et auquel elles ont toujours déclaré vouloir faire obstacle — notamment MM. Walid Joumblatt, Rachid Karamé et Soleiman Frangié, — ainsi que le statut d'observateur obtenu par la Syrie, alimentent, bien entendu, les craintes israéliennes.

Autre sujet d'inquiétude : l'éventuel renforcement de la coopération militaire entre les druzes et l'O.L.P. M. Moshe Arens, ministre de la défense, a adressé mardi une mise en garde aux druzes en leur demandant d'« *expulser les terroristes du Chouf ; sinon nous devrons agir* ». « *Aussi longtemps*, a-t-il ajouté, *que vous combattiez pour vos villages et la sécurité de votre population, nous pouvions vous comprendre. Ce n'est plus possible lorsque nous vous voyons avec les terroristes aux portes de Beyrouth.* »

M. Arens a indiqué qu'Israël avait adressé ces derniers jours un message d'avertissement en ce sens aux responsables druzes. Il a précisé que les patrouilles israéliennes au nord de la rivière Awali se poursuivraient « *tant qu'il y aura du désordre dans cette région et qu'il existera un danger de voir les terroristes s'approcher de cette ligne* ».

A plus long terme, la presse s'interroge sur les formes que revêtirait la présence israélienne au Sud-Liban si celle-ci devait se prolonger. Va-t-on vers le renforcement d'un « *canton israélien* » en deçà de la rivière Awali ?

Les structures mises en place par l'administration militaire de cette région, remarque le journal *Haaretz*, ressemblent à celles établies en Cisjordanie occupée : les municipalités soumettent leur budget à l'approbation des autorités militaires et les tribunaux locaux leurs verdicts. « *Ces activités*, observe *Haaretz*, *n'ont aucun fondement légal. Bientôt, nous ne serons plus des hôtes de passage au Sud-Liban, nous deviendrons des propriétaires.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Les dirigeants Palestiniens craignent les « manœuvres » de la Syrie pour neutraliser l'O.L.P.

De violents combats continuent à opposer, à Tripoli, dans le Nord-Liban, des fedayin appartenant à la même organisation, le Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (F.P.L.G.-C.G.) de M. Ahmed Jibril. Adversaires et partisans de celui-ci se sont battus pour le contrôle de la base militaire de l'organisation située au camp de réfugiés de Baddaoui.

Les principaux cadres de cette base s'étaient, en effet, ralliés à M. Yasser Arafat, ce qui avait conduit les fidèles de M. Ahmed Jibril (pro-syrien) à tenter de prendre d'assaut cette position militaire. Les combats se sont soldés par au moins une dizaine de morts et de nombreux blessés. La dissidence au sein du F.P.L.G.-C.G., rappelle-t-on, avait éclaté le 17 août dernier.

De Tunis, notre correspondant, Michel Deuré, rapporte que la direction de l'O.L.P. est vivement inquiète de la tournure que prennent les événements au Liban. Elle redoute que la conclusion de l'accord de cessez-le-feu ait été en partie réalisée à son détriment. Elle se méfie en particulier des « manœuvres » auxquelles se livreraient les autorités syriennes pour neutraliser l'O.L.P.

Outre les troubles suscités à Tripoli, les forces syriennes ont ces derniers jours assiégé, désarmé et déplacé des combattants loyalistes du Fath dans la partie centrale de la Bekaa. « *La mise sous tutelle politique ayant échoué*, déclare-t-on dans les milieux palestiniens de Tunis, *Damas s'emploie désormais à resserrer l'étau sur le terrain.* »

Le président de l'O.L.P., qui aurait décidé de prolonger son séjour à Tripoli, dans le nord du Liban, multiplie les appels aux divers gouvernements arabes, mais en vain, ces derniers préférant observer une prudente « neutralité » dans le conflit qui oppose M. Arafat au président Assad. Les diverses « missions de conciliation » entreprises par les États « frères » sont au point mort. Les dirigeants palestiniens envisagent de convoquer une réunion extraordinaire du conseil central de l'O.L.P. pour faire le point de la situation.

La livre libanaise se valorise...

Beyrouth (*A.F.P.*). — En l'espace de quelques heures, la livre libanaise — qui connaissait en fin de semaine dernière ses journées les plus sombres depuis l'invasion israélienne de l'été 1982 — a effectué une remontée spectaculaire dès l'ouverture des marchés le lundi 26 septembre. La simple annonce de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu a suffi pour que s'opère un renversement total de la tendance quatre heures plus tard.

Le plus troublant de l'histoire, c'est qu'il n'existe aucune raison véritable de réjouissance immédiate ou dans un proche avenir, fait-on valoir dans les milieux économiques. L'économie libanaise est dans un piteux état, quel que soit le secteur concerné.

Les pertes n'ont pu être jusqu'à présent évaluées, mais une étude non exhaustive effectuée il y a deux semaines par l'hebdomadaire libanais *Al Nahar Arab Report and Memo*, estimait à 700 millions de dollars environ les pertes directes et indirectes de la nouvelle guerre au Liban, pour l'ensemble des secteurs. Ce chiffre a au moins doublé au cours des deux dernières semaines, à cause notamment du déchaînement sans précédent des armes destructrices.

هكذا من الاصل

DIPLOMATIE

AU COURS DU SOMMET ORGANISÉ PAR Mme GANDHI A NEW-YORK

M. Mitterrand a regretté le durcissement de certains pays industrialisés à l'égard du tiers-monde

De notre correspondante

New-York. – Arrivé dans l'après-midi à New-York, M. Mitterrand a participé à la première réunion du sommet informel réuni par le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, au titre de présidente du groupe des pays non alignés. Organisé sur le modèle des conférences du Commonwealth, ce sommet n'a pas attiré tous les chefs d'Etat ou de gouvernement que le premier ministre indien souhaitait. Les pays industrialisés y sont particulièrement mal représentés, puisque le président Reagan, Mme Thatcher et le chancelier Kohl ne font pas à Mme Gandhi l'honneur de leur présence.

La première réunion, dans laquelle M. Mitterrand a fait figure de vedette, a duré deux heures, et a été essentiellement consacrée aux problèmes économiques nés de la récession et à leurs effets sur les pays en voie de développement. Outre la Communauté européenne et la France, treize pays y étaient représentés : l'Autriche, la Bulgarie, le Cap-Vert, Chypre, la Hongrie, l'Inde, Maurice, le Nicaragua, la Pologne, le Surinam, la Tanzanie, le Vanuatu et la Yougoslavie. Une seconde réunion aura lieu jeudi, à laquelle participeront les grands absents de mardi : MM. Trudeau (Canada), Palme (Suède), Moubarak (Egypte), Doe (Libéria), ainsi que le roi Hassan II du Maroc.

Ouvrant les débats, Mme Gandhi a fait un vaste tour d'horizon, soulignant la *« stagnation du dialogue Nord-Sud »*. Le président français lui a succédé pour évoquer les déceptions qui ont suivi le sommet de Cancun et regretter le durcissement de l'attitude de certains pays industrialisés à l'égard des problèmes du développement, des pays dont certains ont des conceptions dignes du dix-neuvième siècle, a-t-il estimé, alors que le dialogue Nord-Sud est également indispensable aux deux parties.

M. Mitterrand a insisté sur la nécessité de développer les négociations économiques et financières en cours entre les pays du Nord et du Sud par le truchement des institutions déjà existantes, comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, qui doivent conserver leur autonomie. Le président a assuré que la France n'accepterait jamais la régression de l'aide des pays industrialisés au tiers-monde, et a souligné que les pays riches devaient répondre aux deux défis majeurs des pays en développement : l'endettement et le sous-développement. Il a aussi exprimé la volonté de la France de faire avancer le projet de conférence monétaire internationale lancé lors du sommet de Williamsburg.

Le chancelier d'Autriche, M. Sinowatz, a, pour sa part, estimé que la priorité, pour les pays du Sud comme pour ceux du Nord, était le désarmement ou, au moins, la réduction des stocks d'armes, *« de façon à réduire les risques d'attaques-surprises ou d'erreurs »*.

Dans la matinée, le ministre des relations extérieures français, M. Claude Cheysson, a rencontré ses homologues des pays membres de la force multinationale au Liban, MM. Shultz, Andreotti et Sir Geoffrey Howe. Les quatre ministres se sont mis d'accord sur trois points : soutien au président Gemayel, présence souhaitable d'observateurs sur le terrain, nécessité de conserver des liens avec les Nations unies. Aucune précision supplémentaire n'a été donnée sur l'origine possible de ces « observateurs », mais on rapproche ces informations des suggestions faites à plusieurs reprises, notamment par les responsables libanais, de l'envoi d'observateurs de l'ONU sur le terrain.

L'offensive diplomatique du Nicaragua

Si les problèmes du développement avaient été pratiquement ignorés par M. Reagan dans son discours de lundi devant l'Assemblée générale de l'ONU, ils ont été doublement à l'honneur mardi : avec le mini-sommet de Mme Gandhi, mais aussi l'offensive diplomatique lancée par M. Daniel Ortega, coordonnateur de la junte nicaraguayenne. Comme s'il n'avait décidément plus rien à perdre avec les Américains, ce dernier a prononcé un discours extrêmement violent, accusant de *« génocide »* ceux qui *« invoquent le nom de Dieu et les droits de l'homme pour justifier leurs budgets d'armes nucléaires et leurs agressions contre les peuples »*.

Apportant son appui à tous ceux que Washington considère actuellement comme ses ennemis – la SWAPO en Namibie, l'African National Congress en Afrique du Sud, le Polisario, les indépendantistes portoricains, les Palestiniens, les Libyens, le Chili de M. Allende, etc., M. Ortega a lancé l'anathème contre l'ordre économique imposé par *« les pays partisans de l'économie de marché »*. *« Un ordre économique*, dit-il, *qui a assuré la prospérité de ces pays, mais a accumulé 664 milliards de dollars de dettes pour les pays du tiers-monde non producteurs de pétrole (...), a incité les banques internationales à réduire à 95 milliards de dollars leurs prêts, contre 160 en 1980. »*

Accusant les Etats-Unis de *« faire la guerre en Amérique centrale pour assurer leur politique expansionniste »*, M. Ortega a donné les chiffres les plus récents des pertes civiles et militaires nicaraguayennes : 717 tués entre 1981 et 1983, 514 blessés, 529 personnes enlevées. Dans le même temps, 1636 « contre-révolutionnaires » ont été tués et 280 blessés ; 108 millions de dollars de dégâts ont été infligés par la guerre au Nicaragua, soit le quart des investissements annuels du pays, a précisé M. Ortega.

Remerciant une nouvelle fois la France et le Mexique *« pour leur contribution au dialogue »*, et le groupe de Contadora (Panama, Venezuela, Colombie, Mexique), le chef de la junte n'en estime pas moins que leurs actions restent insuffisantes, surtout étant donnée *« la progression rapide de l'engagement américain »* dans la région. Et il a demandé que *« la question d'Amérique centrale, ses menaces pour la paix, la souveraineté et le droit à l'autodétermination de son peuple »* soit ajoutée d'urgence au calendrier de la trente-huitième session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Au cours d'une conférence de presse, M. Ortega a, d'autre part, indiqué qu'il y avait eu, pendant le week-end, un combat contre des *« contras »* venus du Honduras *« avec la participation directe de l'armée hondurienne »*. Vingt d'entre eux auraient été tués, ainsi que six soldats nicaraguayens.

NICOLE BERNHEIM.

R.F.A.

La gauche malade des euromissiles

Plus l'échéance de l'implantation des euromissiles se rapproche et plus la gauche ouest-allemande est gagnée par le trouble. Elle n'est certes pas la seule. Le parti libéral qui, en tant que membre de la coalition gouvernementale, soutient le principe du déploiement, est également anxieux de l'éviter. Son président, M. Genscher, qui est aussi vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, dans son souci de voir aboutir les négociations de Genève, avait même cru déceler récemment une souplesse nouvelle dans l'attitude soviétique. Il fut vertement remis à sa place par Moscou qui lui reprocha tout simplement de prendre « ses désirs pour des réalités ».

L'attitude de M. Genscher est significative du cas de conscience posé aux Allemands de l'Ouest par l'arrivée prochaine des Pershing et des missiles de croisière. Les syndicats à tendance social-démocrate ont bravé leur volonté traditionnelle de ne pas se mêler ouvertement de politique en appelant à un arrêt de travail symbolique de cinq minutes le 5 octobre. En reprenant à leur compte les revendications pacifistes, ils veulent surtout éviter que leurs adhérents soient récupérés par les Verts ou se détournent des actions purement revendicatives.

Les déchirements du S.P.D.

Si l'opposition des Verts à l'installation des euromissiles ne souffre pas de nuances, ils n'en sont pas moins divisés sur la stratégie. L'« automne chaud » qu'ils ont promis au gouvernement de M. Kohl s'annonce plutôt tiède. Les uns sont partisans d'actions non violentes qui seules leur permettront de gagner ou de conserver la sympathie de l'opinion publique et le soutien de personnalités religieuses ou culturelles. Mais ils sont bien conscients de l'efficacité très limitée des « grandes messes » pacifistes. C'est pourquoi la violence a ses défenseurs. Comme aux plus beaux jours du mouvement étudiant de la fin des années 60, la tendance dure des Verts fait la distinction entre la « violence contre les personnes », qu'elle réprouve, et la « violence contre les biens », qu'elle soutient ; les plus déterminés prônent une « stratégie de l'escalade » qui pourrait commencer par des grèves pour s'achever par un blocus des bases américaines où seront installés les missiles, voire par des sabotages. Les autorités de Bonn craignent que cette tendance ne gagne du terrain après que les Pershing auront été effectivement déployés.

Le plus embarrassé est toutefois le parti social-démocrate, qui a du mal à masquer ses déchirements. Toutes les opinions y coexistent. A droite, un petit noyau, regroupé autour de l'ancien chancelier Schmidt et de M. Hans Apel, ancien ministre de la défense, soutient la « double décision » de l'OTAN : négociation et déploiement en cas d'échec.

Mais il est très isolé. A gauche, des fédérations régionales de plus en plus nombreuses se prononcent contre le déploiement des euromissiles sans même attendre le résultat des pourparlers de Genève. Une partie va même plus loin, en mettant en cause la participation de la R.F.A. à l'OTAN.

Entre ces deux extrêmes, la direction du S.P.D., avec MM. Brandt, président, et Vogel, chef du groupe parlementaire, espère encore que Soviétiques et Américains parviendront à un compromis qui évitera le déploiement des missiles de l'OTAN et leur épargnera une prise de position claire. Pour ménager cette hypothèse pourtant peu probable les dirigeants sociaux-démocrates ont décidé de repousser le congrès extraordinaire consacré aux questions de défense qui était prévu pour le début du mois de novembre. Paradoxalement, ils ont demandé à M. Schmidt de prononcer le discours inaugural, bien que l'ancien chef du gouvernement de Bonn ait affirmé sans ambiguïté qu'il défendrait la politique de l'OTAN, dont il a été un des principaux inspirateurs à la fin des années 70. Cette politique a d'ailleurs été approuvée par deux congrès du S.P.D. mais ses adversaires font maintenant valoir qu'entre-temps la situation a changé, que la détente Est-Ouest est déjà plus que compromise et que le Congrès américain a notamment refusé de ratifier l'accord SALT-2.

Pour éviter que les divisions de leur parti ne s'étalent au grand jour, MM. Brandt et Vogel sont prêts à se raccrocher à toutes les branches et à faire entrer dans le marchandage l'arsenal nucléaire de leurs partenaires. Ne souhaitent-ils pas que les forces de dissuasion française et britannique soient prises en compte dans le potentiel occidental comme le demandent les Soviétiques ? Pourtant les sociaux-démocrates, comme d'ailleurs l'ensemble du mouvement pacifiste, ne sont pas beaucoup aidés par l'U.R.S.S. M. Andropov vient seulement de répondre à une lettre que lui avaient adressé, il y a plusieurs mois, des parlementaires du S.P.D., mais il se contente de répéter les positions anciennes de son gouvernement sans manifester le moindre esprit d'ouverture. Les pacifistes occidentaux auraient bien besoin d'un petit coup de pouce de Moscou pour donner quelque crédit à leur argumentation.

La fermeté du Kremlin ne change rien au fait que la majorité du S.P.D. est maintenant opposée au déploiement des euromissiles. Le parti peut même s'appuyer sur ses deux succès électoraux de Brême et de Hesse pour affirmer que son « gauchissement » ne nuit pas à son audience ; si le prochain congrès confirmait cette orientation, le S.P.D. briserait le consensus très large qui existait en R.F.A. sur la politique étrangère depuis plus de vingt ans.

DANIEL VERNET.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- EMBUSCADES AU SUD DE KABOUL. – Les sources diplomatiques occidentales à La Nouvelle-Delhi et à Islamabad font état de revers subis ces derniers jours par les forces soviéto-afghanes au sud de Kaboul. Un convoi est tombé dans une embuscade tendue par les résistants, le 16 septembre, dans la vallée de Musayi, à l'entrée de la province du Logar, proche de la capitale. Vingt-quatre soldats soviétiques et afghans auraient été tués. Le 19 septembre au autre convoi a été contraint de faire demi-tour après être également tombé dans une embuscade. – *(A.F.P., U.P.I.)*.

Pérou

- GRÈVE GÉNÉRALE. – Des incidents ont provoqué la mort de deux personnes et cent cinquante arrestations à Lima, à l'occasion de la grève générale de 24 heures organisée le mardi 27 septembre par la Confédération générale des travailleurs péruviens (C.G.T.P.-communiste). Le mouvement avait pour but de protester contre la politique économique libérale du gouvernement. Selon la C.G.T.P., à laquelle s'étaient jointes les quatre autres centrales syndicales du pays, le mouvement a été très suivi. – *(A.F.P., Reuter.)*

APRÈS LE SÉJOUR DU SECRÉTAIRE AMÉRICAIN A LA DÉFENSE A PÉKIN

Un échange de visites aura lieu début 1984 entre MM. Reagan et Zhao Ziyang

De notre correspondant

Pékin. – Chinois et Américains paraissent avoir utilisé au mieux l'occasion que leur fournissait la visite à Pékin de M. Weinberger, secrétaire à la défense, pour poser les bases d'une coopération dans le domaine des armements. M. Zhao Ziyang, le premier ministre chinois, a lui-même évoqué, mardi 27 septembre, devant les journalistes américains, la possibilité d'achat *« d'équipements militaires ou d'armes »* aux Etats-Unis.

Le bon déroulement des conversations a, d'autre part, été confirmé mercredi matin lorsque M. Weinberger, à l'issue de son entrevue avec M. Deng Xiaoping, a annoncé que le chef du gouvernement chinois se rendrait en visite officielle à Washington en janvier prochain avant d'accueillir à Pékin, au mois d'avril, le président Reagan. Avant de s'envoler pour Xian, où il devait visiter une usine de moteurs d'avions, M. Weinberger a déclaré que son voyage avait été jusque-là *« très utile et positif »* et ses conversations *« très amicales, franches et empreintes d'un climat de confiance »* en dépit de l'existence de *« certaines divergences en certains domaines »*.

Bien qu'un flou règne sur les types de licence ou de matériel que les Etats-Unis seraient prêts à céder à la Chine – on parle de systèmes de défense antiaérienne, de radars, d'hélicoptères, – il apparaît que l'administration Reagan a travaillé à partir d'une liste de demandes remise par les Chinois en 1981, vraisemblablement pendant la visite de M. Haig, alors secrétaire d'Etat.

La vente de onze types de matériel figurant sur cette liste avait déjà été autorisée avant le mois de mai dernier. A la suite du voyage en Chine de M. Baldridge, secrétaire au commerce, trente-deux autres produits furent retenus pour faire l'objet d'une approbation. Le feu vert devant être donné, selon les Américains, par le département du commerce, on peut en induire qu'il ne s'agit pas d'armements, mais d'équipements (ordinateurs, micro-circuits, etc.) se prêtant à une utilisation civile aussi bien que militaire. Resteraient en suspens onze demandes chinoises, dont certaines, selon un porte-parole américain, tombent sous la réglementation sur le contrôle des exportations d'armements. C'est essentiellement de cette dernière catégorie de matériels qu'experts chinois et américains auraient discuté ces deux derniers jours, les responsables du Pentagone souhaitant obtenir de leurs interlocuteurs des assurances quant à leur utilisation future.

M. Zhao Ziyang n'a pas caché que la Chine accordait à la question des transferts de technologie – qui est distincte de celle des ventes d'armements – une grande importance. Aux yeux des dirigeants de Pékin, ces échanges doivent en effet être compris comme *« une marque de la confiance »* susceptible de se développer entre les deux pays. En ce sens, une étape importante a été franchie et le premier ministre chinois s'est ouvertement félicité, en recevant M. Weinberger, de l'assouplissement de l'attitude américaine à ce sujet même si, a-t-il dit, *« bien des obstacles restent encore à surmonter »*.

M. L.

- *Démenti du Pentagone.* – Le Pentagone a démenti les informations diffusées mardi 27 septembre, à Tokyo, selon lesquelles la « boîte noire » du Boeing sud-coréen abattu par les Soviétiques près de l'île Sakhaline avait été repérée (nos dernières éditions datées du 28 septembre). Les recherches se poursuivent en mer du Japon pour retrouver l'épave de l'appareil.

APRÈS LES PROPOSITIONS DE M. REAGAN

« La France est favorable à un équilibre des forces au niveau le plus bas »

déclare le Quai d'Orsay

« La France est favorable à un équilibre effectif des forces au niveau le plus bas », a déclaré le mardi 27 septembre le porte-parole du Quai d'Orsay à propos des propositions formulées au sujet des euromissiles par M. Reagan dans son discours à l'ONU (*le Monde* du 28 septembre).

Le porte-parole a indiqué que, la France n'étant pas partie aux négociations, il ne lui appartenait pas d'émettre des avis sur chaque proposition soumise, et a rappelé les trois conditions qui permettraient au gouvernement français de s'associer, le moment venu, à une négociation sur le désarmement nucléaire : réduction des arsenaux des deux grandes puissances à des niveaux tels que *« l'écart entre les potentiels ait changé de nature »* ; limitation qualitative et quantitative des systèmes stratégiques défensifs ; enfin, progrès significatifs dans la réduction des déséquilibres conventionnels et disparition de la menace des armes chimiques.

Cette prise de position a trouvé un écho à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, où le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, a indiqué les conditions de la participation de son pays à une conférence des pays détenteurs d'armes nucléaires, afin de négocier une réduction générale de ces armements : l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, a-t-il dit, devront avoir *« abouti à un accord sur une réduction de 50 % de leurs arsenaux nucléaires »* et avoir *« entrepris des actions concrètes »* pour mettre un terme aux expérimentations et à la fabrication de ces armes.

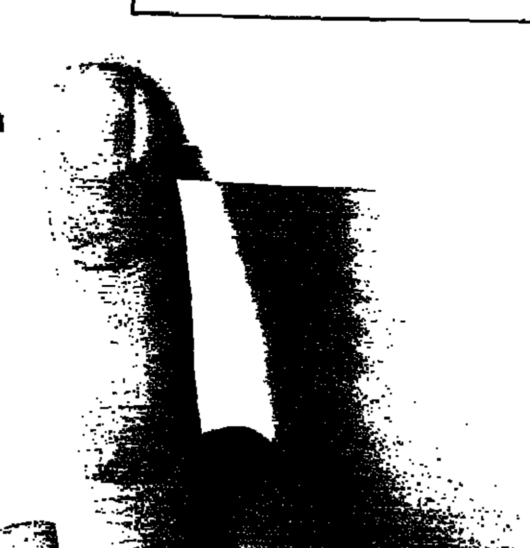
Le ministre chinois a accusé les deux superpuissances de n'avoir *« aucun désir sincère de désarmement »* et de chercher à *« tromper l'opinion internationale »* par des propositions qui *« ne visent qu'à couvrir leurs efforts tendant à un accroissement continu de leurs arsenaux nucléaires »*.

A Moscou, tandis que l'agence Tass continue de voir dans le discours de M. Reagan à l'ONU *« le même jeu de propagande et rien d'autre »*, M. Gromyko, sans commenter directement les dernières déclarations américaines, a accusé Washington d'*« avancer des propositions déséquilibrées, inacceptables par l'autre partie »*.

Parlant devant son collègue tchécoslovaque, M. Chnoupek, en visite au Kremlin, le ministre soviétique des affaires étrangères a encore accusé les Etats-Unis d'*« agir en occupants »* au Liban, tout en relevant la *« signification positive »* de l'accord de cessez-le-feu récemment conclu.

Le communiqué soviéto-tchécoslovaque, publié à l'occasion de cette visite affirme que les projets d'installation des missiles de l'OTAN *« constituent une menace extrêmement grave »* et que leur réalisation *« conduirait inévitablement à des conséquences d'ordre politique et militaire qui aggraveraient considérablement la situation en Europe et au-delà »*.

« L'U.R.S.S., la Tchécoslovaquie et les autres pays membres du pacte de Varsovie seront confrontés à la nécessité de prendre des contre-mesures pour assurer leur sécurité, pour maintenir la parité militaire à l'échelon européen et global », conclut le communiqué. – *(A.F.P., Tass.)*



POINT DE VUE

Pacifisme, atlantisme, sécurité européenne

II. — *La crise de la dissuasion*

par JEAN-PIERRE COT (*)

Dans un premier article, Jean-Pierre Cot évoque le phénomène pacifiste et estime qu'il convient, après le déploiement des SS-20 soviétiques, de restaurer l'équilibre en Europe (*le Monde* du 28 septembre).

Restaurer la stabilité stratégique fondée sur la dissuasion est notre second objectif. La crise de la dissuasion ne date pas d'hier. Le cours s'en est accéléré avec la thèse de la riposte graduée, mise en œuvre par l'OTAN dès la fin des années 60. Dès lors qu'on raisonne par palier, on accepte une forme de bataille, que l'on cherche à contenir et à limiter dans ses effets.

La thèse correspond aux intérêts des Etats-Unis qui cherchent à maintenir l'affrontement dans le cadre européen et à éviter d'être entraînés dans un conflit avec leurs villes, leurs maires, leur population. Elle s'oppose aux intérêts de l'Europe, pour qui un conflit limité au continent européen serait tout aussi désastreux qu'un holocauste général et dont la garantie ultime doit être la menace de généralisation de la guerre.

Aussi, on comprend que diplomates et généraux américains n'aient eu de cesse d'affaiblir la notion de dissuasion — intercontinentale par définition — au profit de la notion de bataille, géographiquement plus limitée. Dans un premier temps, il s'est agi, par tous les moyens d'élever le seuil nucléaire, c'est-à-dire de retarder le moment où l'armement nucléaire entrerait en jeu et donc de prolonger au maximum la guerre conventionnelle. Une telle stratégie rejoignait la politique de gribouille en raison de l'éclatante supériorité de la puissance conventionnelle soviétique en Europe. Dans un second temps, il s'est agi d'égaler le pacte de Varsovie sur le plan conventionnel grâce à la supériorité technologique de l'Occident. C'est l'ambition du plan Rogers proposé par le commandant en chef américain de l'OTAN qui appelle à une modernisation de l'armement conventionnel des forces atlantiques pour faire pièce à un éventuel déferlement des forces du pacte de Varsovie. Mais, dans l'affaire, que deviendrait la pauvre Europe ? L'exiguïté de notre territoire, la densité de notre population nous fait craindre une guerre menée par les moyens conventionnels modernes tout autant qu'un conflit nucléaire limité.

Une action sans relâche

L'évolution est favorisée aux Etats-Unis par le renouveau de l'isolationnisme ou, plus exactement, de l'indifférence américaine au regard de l'Europe. Je suis frappé de voir combien, dans le présent débat stratégique aux Etats-Unis, les intérêts spécifiques des alliés sont négligés. Les nombreux démocrates qui, autour du sénateur Kennedy, animent le mouvement du « freeze », le gel des armements nucléaires, ne s'attardent pas au déséquilibre européen et regardent le seul équilibre bipolaire entre les deux superpuissances. Quant au président Reagan, en relançant la course aux armements par son discours « Guerre des étoiles », il porte un coup sévère à la crédibilité pour l'avenir des forces de dissuasion française et britannique. Le développement de protections antimissiles par des systèmes A.B.M. installés le cas échéant dans l'espace, s'il n'est pas pour demain, indique la volonté de sanctuariser le territoire américain et donc de renoncer à l'équilibre de la terreur, fondement de la dissuasion depuis trente ans. Or la sanctuarisation physique de l'Europe occidentale est un leurre qui rend d'autant plus amère l'offre, ajoutée à la hâte, dans le même discours, de partager avec les alliés la technologie A.B.M.

Sur le chapitre de la stabilité stratégique, la France doit mener une action sans relâche. D'abord en s'opposant, dans la mesure du possible et avec les moyens qui sont les siens, à la dérive qui mène de la dissuasion à la bataille et demain du concept de bataille au rêve insensé de victoire qui commence de s'installer chez certains des plus excités à Washington. Ensuite en prenant l'initiative sur ce terrain et dans le domaine de la maîtrise des armements. Si le désarmement général et contrôlé n'est pas pour demain, la négociation peut restaurer et renforcer la stabilité stratégique en étayant la dissuasion. Kissinger l'avait naguère compris en concluant l'accord sur l'interdiction des systèmes A.B.M. de protection antimissile défensif en apparence, déstabilisateur en réalité. Plus récemment, il a proposé, à juste titre, d'éliminer progressivement les fusées à têtes multiples et de revenir à la notion de vecteur à tête unique, qui facilite le contrôle du respect des accords et éloigne la tentation d'une attaque préventive.

Nous avons intérêt à toute mesure qui réduit l'avantage de l'attaquant ou renforce la capacité de riposte. Nous devons condamner la relance de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, faire pression en faveur d'une limitation des armes anti-sous-marines qui menacent l'invulnérabilité de notre dissuasion. Plus généralement, nous avons avantage à la maîtrise des armements. Puisqu'il s'agit de la dissuasion du faible au fort, c'est le faible qui a intérêt aux règles du jeu. L'hostilité du général de Gaulle au processus de désarmement ou de maîtrise des armements m'a toujours semblé en contradiction avec sa volonté d'assurer l'indépendance et l'efficacité de notre force de frappe. Car le pouvoir égalisateur de l'atome est appelé à s'effriter avec les progrès de la technologie militaire. Nous avons un intérêt évident à figer les choses en l'état, c'est-à-dire à soutenir la maîtrise des armements, à l'animer.

Certes, les problèmes de procédure ne sont pas aisés. Comment négocier alors que nous n'avons rien à négocier, notre propre force de dissuasion étant calculée au plus juste ? Et où négocier ? Je pense que des réponses peuvent être apportées à ces questions, à condition qu'on le veuille. Pour le moment, il faut bien constater la timidité des positions française en matière de désarmement, c'est-à-dire l'insuffisance de l'impulsion politique. Porter un regard neuf sur la sécurité européenne, examiner autrement le processus SALT, saisir l'occasion de la Conférence sur le désarmement en Europe pour avancer des propositions différentes, reprendre les thèses naguère développées par François Mitterrand sur la création d'autres structures de négociation, la matière ne manque pas si on en a la volonté.

Le tabou du « découplage » américain

Pallier le découplage américain, ce troisième objectif est le plus délicat. Il est toujours difficile de dire que le roi est nu. Nous touchons au tabou abordé à mots couverts dans les couloirs de l'alliance. J'ai la faiblesse de croire que la méthode Coué n'est pas une réponse en ce domaine. De Gaulle, encore lui, avait vu juste : la logique du feu nucléaire conduit au découplage, car aucune nation n'acceptera de s'immoler pour un allié, si proche fût-il. Sa réponse était la force de frappe indépendante. Elle ne suffit plus aujourd'hui.

L'incertitude sur l'engagement américain alimente l'inquiétude des opinions publiques et justifie la poussée pacifiste. Si les jeunes Allemands ou Néerlandais répondent en masse à l'appel des organisations ou aux diverses marches pour la paix, c'est parce que la quiétude à l'ombre du parapluie n'est plus. La guerre redevient une possibilité : il faut donc l'éviter par tous les moyens, y compris la soumission.

L'inquiétude est partagée par les responsables dans les pays de l'OTAN et singulièrement en République fédérale d'Allemagne. En public, il n'est pas question de laisser transparaître le doute : mais, en privé, l'attitude change au S.P.D. et à la C.D.U. Les réflexions portent en priorité sur les moyens de recoupler les défenses américaines et européennes, de mieux arrimer le sort des uns et des autres. Mais si cela ne suffit pas, il faut bien songer à autre chose. Et c'est ainsi qu'une défense européenne autonome redevient d'actualité.

Cette démarche rejoint celle qui doit être aujourd'hui la nôtre. La crédibilité de notre force de dissuasion a toujours été liée à l'existence de la garantie américaine que nous entendions provoquer de ce fait, mais à laquelle nous ne pouvions nous substituer. La sanctuarisation du petit Hexagone, l'indifférence au fracas de la bataille outre-Rhin, n'ont jamais été des hypothèses sérieuses. Aussi le désengagement américain nous concerne-t-il autant que nos alliés. La seule différence est que vous avons les moyens de faire avancer une solution alternative.

Certes, il n'est pas question pour le moment d'étendre la garantie nucléaire française au territoire de la République fédérale d'Allemagne. Ce serait une erreur tout aussi considérable pour l'avenir de l'exclure. L'incertitude touchant l'étendue de nos intérêts vitaux est nécessaire pour étayer la crédibilité de notre dissuasion, mais aussi les évolutions indispensables à la définition d'une notion commune de sécurité européenne.

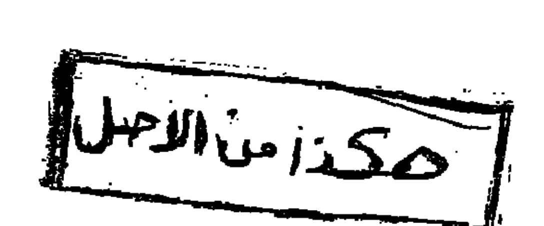
Quels peuvent être les contours de cette notion ? Une zone dénucléarisée en Europe centrale ? Certainement pas, tant que le niveau d'armement conventionnel et le déséquilibre des forces en présence ne sont fondamentalement pas modifiés. La sécurité commune ne peut se construire que progressivement, par des consultations fréquentes sur les questions de défense, qui ne doivent plus être interdites dans les enceintes de la Communauté. L'industrie européenne d'armement doit devenir une réalité. Une position commune de l'Europe sur les questions de maîtrise des armements doit être développée avec une autre audace qu'à présent, où elle se ramène à un médiocre dénominateur commun.

Dans un second temps, il faudra bien aborder les questions nucléaires. On connaît les contraintes actuelles ; cela n'empêche pas d'évoquer l'avenir. La double clef européenne, l'arrangement nucléaire tactique, la bombe à neutrons, sont autant de sujets obligatoires si l'on veut s'engager dans la voie préconisée.

Nous devons, au cours des années à venir, gérer ce paradoxe qui nous impose une extrême prudence dans la démarche et une grande audace quant à l'objectif. Si nous ne sommes pas déterminés à en accepter les périls, ne parlons plus de sécurité européenne et résignons-nous à l'une des deux branches de l'alternative que sont l'atlantisme ou le pacifisme. Mais le plus dangereux est de ne pas choisir !

FIN

(*) Ancien ministre.



هكذا من الأصل

AFRIQUE

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE LA HAUTE-VOLTA

« La France a été perçue comme l'auteur principal du coup d'Etat du 17 mai dirigé contre moi »

nous déclare le capitaine Sankara

Avant le sommet franco-africain des 3 et 4 octobre à Vittel, auquel il doit, en principe, participer, le capitaine Thomas Sankara, chef d'Etat de la Haute-Volta, président du Conseil national de la révolution (C.N.R.), qui a pris le pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat le 4 août dernier, s'explique, dans un entretien qu'il nous a accordé, sur les objectifs de la « révolution » voltaïque, ainsi que sur les relations de la Haute-Volta avec la France et la Libye. A Ouagadougou, où le couvre-feu est maintenu de 23 heures à 5 heures du matin et où les activités des partis politiques ont été suspendues, la mise en place des comités de défense de la révolution (C.D.R.) s'accélère par un quadrillage de la ville destiné notamment à empêcher toute tentative « contre-révolutionnaire ». Le chef de l'Etat voltaïque, qui est âgé de trente-cinq ans, se définit avant tout comme un nationaliste.

« Quelle est la finalité de la révolution voltaïque ?

– C'est d'abord la réponse appropriée à une série de questions que le peuple voltaïque s'est posées tout au long de son histoire. Nous cherchons donc à faire le bonheur d'un peuple. Plusieurs expériences se sont succédé. La lutte contre le colonisateur s'est effectuée à travers un certain nombre de partis, qui, à l'époque, avaient le mérite de mobiliser les esprits contre un ennemi commun, facilement identifiable : le colonisateur. Un sentiment d'esprit national s'est développé à la faveur de cette lutte, mais, très vite, celle-ci a été récupérée. Bien que l'on ait proclamé l'indépendance, le peuple voltaïque n'a pas eu le sentiment qu'une solution correcte avait été apportée à ses problèmes, alors que l'indépendance était précisément apparue comme pouvant être une solution.

» L'indépendance dans les Etats africains n'a pas été cette réponse que nous attendions, d'où les premiers soubresauts, les premiers heurts, juste après les années 60. Chez nous, cela s'est traduit par la naissance ou le développement d'organisations politiques, clandestines à l'époque. Elles aussi avaient rassemblé un espoir du peuple. Puis, le 3 janvier 1966, la contestation brutale du régime a entraîné la chute du président de l'époque, Maurice Yaméogo.

» C'était un point de départ : les Voltaïques comprenaient que ni les luttes de la période coloniale ni celles de la période post-coloniale ne pouvaient véritablement résoudre la question de la capacité du peuple à défendre ses intérêts. Les familles politiques se sont alors affirmées et, à cette époque, on a commencé à parler de démocratie voltaïque. Mais ces partis ont démontré clairement qu'ils étaient incapables, eux aussi, de poser et de résoudre les problèmes du pays. En fait, ils ne le voulaient pas. Ces problèmes sont d'ordre matériel, intellectuel et moral : se loger, se nourrir, se vêtir, avoir droit aux soins médicaux et sauvegarder sa culture.

– En tirez-vous la conclusion que le principe même du multipartisme n'est pas bon pour la Haute-Volta ?

– Non, le multipartisme n'est pas mauvais en soi, dans la mesure où des forces contradictoires peuvent être source de créativité, de dépassement, d'émulation. Mais nous disons que la vision politique et la nature même de ces partis leur interdisaient de s'occuper d'autre chose que des intérêts d'une minorité. Cette vieille garde politique a la responsabilité d'avoir trahi l'élan nationaliste et patriotique qui s'était dégagé dans la lutte contre le colonisateur. Etant récupérés, ces dirigeants se sont comportés en véritables ennemis du peuple, parfois de manière consciente.

« L'Afrique aux Africains »

– L'une des accusations que vous avez portées contre les dirigeants des partis aujourd'hui interdits est d'être soumis à l'impérialisme. Qui est cet impérialisme ?

– L'impérialisme, ce ne sont pas des pays pris dans leur sens géographique. Lorsque les Américains luttaient pour leur indépendance et criaient « l'Amérique aux Américains », ils lançaient un slogan que nous-mêmes, aujourd'hui, nous sommes fiers de reprendre à notre compte en disant « l'Afrique aux Africains », parce que c'est une vérité universelle.

– Mais cet impérialisme, n'était-ce pas aussi la France ?

– Justement, lorsque l'on envoie des troupes massacrer, imposer un ordre dans un autre pays, nous appelons cela de l'impérialisme. Et tous les pays, tous les régimes qui le font, pratiquent une politique impérialiste. De même, lorsque l'on organise une domination économique très subtile, mais finalement perceptible, pour faire de tel ou tel pays une zone de pillage. L'impérialisme, c'est ce capitalisme débordant, envahissant, qui ne peut plus se développer dans ses limites initiales et qui est obligé d'en imposer à d'autres, plus faibles.

» S'agissant de la France, nous avons des rapports avec des Français qui semblent nous dire que eux-mêmes dénoncent l'impérialisme. Mais force est de constater que la Haute-Volta en 1983 est et demeure, avec le Conseil national de la révolution et un gouvernement de gauche en France, une terre à la merci d'un système qui l'exploite et que nous appelons l'impérialisme.

– Dans la mesure où la France apporte une aide financière importante à la Haute-Volta, est-ce qu'il n'y a pas obligatoirement une relation de dépendance, voire d'impérialisme ?

– L'aide que la France peut apporter à la Haute-Volta n'est pas forcément empreinte d'une volonté d'exploitation et d'un paternalisme s'apparentant à du néo-colonialisme. Mais il s'agit de savoir si les intérêts réels des peuples sont pris en considération. De France, nous sont venues beaucoup d'aides, les statistiques le prouvent. Mais ces aides ont généralement été apportées au profit de tel ou tel régime, que l'on savait être un régime rejeté par les masses populaires voltaïques. C'était alors un vaste complot international contre le peuple voltaïque. En revanche, si cette aide est apportée au peuple, alors s'établiront entre les peuples français et voltaïque des relations de respect mutuel. Il y a du reste quelques exemples heureux de ce type de coopération.

« La France a livré des armes »

– Vous estimez que la France est intervenue dans les affaires intérieures voltaïques, le 4 août ?

– Nous savons qu'il y a eu des livraisons d'armes, en quantités énormes, avant le 4 août, au président Jean-Baptiste Ouedraogo, par la France. Les échanges téléphoniques se sont multipliés, des plans ont existé. Nous savons surtout que le 17 mai (1) la France a été perçue en Haute-Volta comme étant l'auteur principal de ce coup d'Etat.

– A tort ou à raison ?

– Il est difficile de le dire, dans la mesure où les accusations étaient catégoriques, dans la mesure aussi où des coïncidences déroutantes se sont produites...

– Vous parlez notamment de la visite de M. Guy Penne...

– Par exemple. Mais aussi de certains propos tenus, une joie mal dissimulée, parfois proclamée, le 17 mai, lors de banquets auxquels assistaient des Voltaïques ; de certains contacts pris juste avant le 17 mai avec des autorités françaises qui disaient que l'ordre allait être rétabli en Haute-Volta... Bref, un ensemble de faits qui permettent d'accuser. La France n'a rien fait pour démentir ces accusations qui demeurent dans les esprits des Voltaïques et de Français.

– Ces soupçons peuvent-ils, dans l'avenir, assombrir les relations franco-voltaïques ?

– Non. Mais nous voulons que la France accepte une critique, peut-être dure, mais objective. Nous aurons été de ceux qui, en Afrique, auront osé dire à la France comment elle est perçue chez nous. Non pas dans le but de jeter l'anathème sur la France et les Français, mais dans celui de lui montrer ce que nous pouvons supporter et ce que nous ne supportons pas.

– Vous avez fixé aux comités de défense de la révolution la mission de « conscientiser » le peuple voltaïque. Dans quelle mesure peut-on inculquer à tout un peuple une conscience politique qu'il n'avait pas jusqu'alors ?

– Pour vous répondre franchement, je dirais que c'est impossible. En revanche, il est possible de développer chez un peuple une conscience politique qui avait pris naissance. Notre tâche est donc possible. Lorsque l'on évoque le concept d'impérialisme en Haute-Volta, les Voltaïques savent ce que cela veut dire, même si ce n'est pas avec toute la profondeur voulue. Lorsque l'on parle d' « ennemis du peuple », ils peuvent citer des noms, identifier des gens qui ont amassé des richesses en empiétant sur les droits des autres.

– Quelle est la différence entre la délation et le fait de conseiller à la population de « débusquer les ennemis du peuple »...

– La délation revêt un caractère de médisance, une intention de nuire, c'est souvent de la calomnie. Nous ne l'encourageons pas. Mais la vertu pour un responsable, c'est d'accepter de devenir transparent, d'accepter que le peuple soit sa mauvaise conscience. Il nous est impossible, à nous, aujourd'hui, quand bien même nous le voudrions, de détourner l'argent du peuple, parce que de par nos engagements nous avons permis au peuple de s'ériger en censeur. Sept millions de Voltaïques sont prêts à dénoncer le moindre détournement.

– On a beaucoup dit dans la presse internationale, notamment française, que le 4 août, c'est un « pro-Lybien » qui accédait au pouvoir. Quelle est la nature des relations que vous comptez avoir avec la Libye ?

– La Libye est un pays africain. Le colonel Kadhafi est un chef d'Etat africain. Nous entendons entretenir d'excellentes relations avec tous les pays africains, avec la Libye également. Nous entretenons des relations avec ce pays, en respectant sa souveraineté, son indépendance et ses choix. A l'inverse, nous exigeons de lui la garantie d'un respect total des choix des Voltaïques. Nous pensons que cette garantie existe. C'est pourquoi nous ne nous inquiétons pas. Le colonel Kadhafi a une politique internationale que je n'ai pas à apprécier. Mais cette même presse qui le présente comme un épouvantail, oublie que cet homme a transformé son pays, lui faisant réaliser un bond qualitatif. Ce qu'il a fait sur la base de ses convictions politiques et idéologiques, du point de vue des résultats concrets, est fort appréciable. Les Libyens ont maintenant des routes, des écoles, des hôpitaux, des universités...

– Est-ce un exemple possible pour la Haute-Volta ?

– C'est une aspiration pour tous les pays. Evidemment les Libyens ont eu cette base économique, cet outil puissant qu'est la pétrole. Mais le pétrole n'a pas été découvert par le colonel Kadhafi. D'autres pays sont riches. Vous croyez que l'Afrique du Sud n'est pas riche ? Mais est-ce que ses richesses sont mises à la disposition du peuple d'Afrique du Sud ? Dans ces conditions, nous ne pouvons pas ne pas être d'accord avec cette recherche à outrance de la justice sociale. Il y a des pays qui ont peur de l'exemple du colonel Kadhafi, dans la mesure où celui-ci montre, de manière brutale à leurs peuples, que les richesses peuvent être exploitées autrement au bénéfice du peuple. »

Propos recueillis par
LAURENT ZECCHINI.

(1) Le 17 mai 1983, le capitaine Thomas Sankara, alors premier ministre, est arrêté sur ordre du Conseil de salut du peuple (C.S.P.) présidé par le médecin-commandant Jean-Baptiste Ouedraogo, chef de l'Etat. Le même jour, M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines, était présent à Ouagadougou.

LE CONFLIT SAHARIEN

Hassan II s'engage devant l'ONU à se considérer comme tenu par les résultats d'un référendum

Le règlement du conflit saharien est plus que jamais dans l'impasse après l'échec de la réunion du comité de mise en œuvre des résolutions de l'O.U.A. à Addis-Abeba, provoqué par le refus de la délégation marocaine de s'asseoir à la même table que le Front Polisario (*le Monde* du 24 septembre).

Se présentant comme l'élément « *de bonne volonté* », les Sahraouis entendent isoler le Maroc et pousser leur avantage. En route pour l'Assemblée générale de l'ONU, où le roi Hassan II a pris la parole mardi 27 septembre, M. Brahim Hakim, « *ministre sahraoui des affaires étrangères* », avait annoncé la veille, à Paris, que M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, avait écrit aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité (dont trois, la France, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont des accords de coopération militaire avec Rabat) pour les prendre à témoin du « *refus marocain* » et les mettre en garde contre les livraisons d'armes, qui « *encouragent l'intransigeance* » du Maroc.

« *Un débat à l'ONU est inévitable. Le vote d'une résolution également. Le comité de décolonisation de l'ONU est saisi de façon permanente du dossier du Sahara occidental* », a déclaré M. Hakim. Il a également affirmé qu'il n'y aura pas de Maghreb sans la « *République arabe sahraouie démocratique* ». « *Le Maghreb comprend six pays* », a-t-il dit (Mauritanie, Sahara occidental, Maroc, Algérie, Tunisie et Libye), en soulignant que les combats se poursuivraient tant qu'il n'y aurait pas de négociations directes.

Les autorités marocaines s'efforcent, elles, de dédramatiser l'affaire, en expliquant que le point principal des résolutions est l'organisation d'un référendum avant le 31 décembre, alors que la question des négociations directes est un « *élément accessoire* ». De toute façon, affirment-elles, « *la porte reste ouverte pour trouver d'autres formules* », afin de sortir de l'impasse. Revenant sur ce qu'il avait dit précédemment (*le Monde* du 22 septembre), Hassan II a affirmé à l'ONU qu'il s'engage à se « *considérer obligé et tenu* » par les résultats du référendum.

Quelques amis du Maroc se sont également étonnés que le lieutenant-colonel Mengistu, président en exercice de l'O.U.A., ait cherché à mettre face à face les deux parties alors que dans le passé les sept « sages » les entendaient séparément. Mais M. Hakim a affirmé à ce propos que le chef de l'Etat éthiopien avait, en lançant les invitations, informé les intéressés de la procédure qu'il entendait suivre sans soulever d'objections de leur part. De plus, précise-t-il, « *la formule de travail adoptée a été décidée à l'unanimité par les membres du comité de mise en œuvre* ». Pour byzantines qu'elles puissent paraître, ces discussions sont un élément non négligeable des batailles de procédure dans lesquelles excellent les intéressés.

L'Algérie reproche sévèrement au Maroc de « *prendre la responsabilité de faire éclater l'O.U.A.* », tandis que les dirigeants mauritanien et sénégalais se montrent soucieux et inquiets : les présidents Haidalla et Abdou Diouf avaient, en effet, rédigé le texte de la résolution adoptée à Addis-Abeba. Confrontés à de graves difficultés économiques comme leurs voisins, ils souhaitaient qu'un règlement ramène la paix dans la région et ils voient leurs espoirs déçus.

Pour lever les imprécisions et les ambiguïtés des résolutions de Nairobi I, II et III, ils avaient nommément désigné les deux belligérants et prôné une procédure classique dans ce genre de conflit : négociation, cessez-le-feu, référendum. Le principe du référendum rallie tous les chefs d'Etat du tiers-monde, mais tous savent également qu'il n'est applicable que s'il est précédé d'un accord entre les intéressés. Or l'échec d'Addis-Abeba remet en cause la procédure adoptée en juin par le dix-neuvième sommet. Ne risque-t-il pas dès lors de compromettre le vingtième, que doit accueillir à Conakry le président guinéen Sekou Touré ? C'est ce qu'on redoute apparemment à Nouakchott et à Dakar.

PAUL BALTA.

AMÉRIQUES

Cuba

Un opposant qui s'était précédemment réfugié à l'ambassade de France a été arrêté

Deux affaires de violation des droits de l'homme dans les Caraïbes, l'une à Cuba, l'autre à Haïti, préoccupent le gouvernement français.

Le Quai d'Orsay, qui estime que de telles affaires ne peuvent être traitées efficacement que dans la discrétion, confirme seulement que le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Gutmann, a reçu le mardi 27 septembre l'ambassadeur de Cuba, M. Boza. M. Gutmann lui a demandé « *des éclaircissements compte tenu des rumeurs qui courent sur la situation de M. Ricardo Bofill* ». L'ambassadeur a répondu qu'il allait s'informer auprès de ses autorités.

M. Ricardo Bofill (sans liens de parenté avec son homonyme l'architecte catalan), quarante-neuf ans, est un ancien vice-doyen de la faculté des sciences humaines de La Havane, et ancien professeur de marxisme, de sociologie et de journalisme. Accusé de faire partie d'un groupe d'opposition au sein du parti communiste cubain, il a déjà fait plusieurs années de prison.

Selon le correspondant de l'A.F.P. à La Havane, M. Bofill a été arrêté le samedi 24 septembre. L'écrivain espagnol Fernando Arrabal a également été alerté de la « *disparition* » par la femme de M. Bofill, réfugiée aux Etats-Unis, et par l'écrivain anticastriste M. Armando Valladares, actuellement à Madrid.

Le gouvernement français est impliqué dans cette affaire car, le 29 avril, M. Bofill s'était réfugié à l'ambassade de France, qui avait été aussitôt entourée de soldats cubains. L'ambassadeur, M. Decamps, ayant obtenu du vice-président du gouvernement, M. Carlos Rafaël Rodriguez, l'assurance qu'il ne serait pas inquiété et qu'il pourrait quitter le pays, M. Bofill était rentré chez lui. L'hebdomadaire *l'Express* ayant révélé cette affaire sans donner de nom et en la situant juste avant la visite de M. Cheysson à La Havane (au début août), le Quai d'Orsay avait « *rejeté catégoriquement les allégations selon lesquelles l'ambassadeur de France à La Havane aurait remis un opposant anticastriste aux autorités cubaines* ».

Haïti : une famille réfugiée à l'ambassade

A Haïti, c'est une enseignante, Mme Lafontant Médard, qui s'est réfugiée à l'ambassade de France depuis trois semaines, avec ses deux enfants, âgés de onze et douze ans.

Le Quai d'Orsay refuse toute confirmation et tout commentaire, mais les faits ne font aucun doute. Mme Lafontant Médard s'estime menacée et veut obtenir la libération de son mari, M. Yves Médard, dit Rassoul Labuchin, cinéaste, poète et opposant au régime du président Jean-Claude Duvalier. Après un temps d'exil au Mexique, il était rentré à Haïti en juin et a été arrêté le 29 août. Il aurait provoqué la colère du président en refusant de travailler pour le Panthéon national, monument à la gloire du régime.

El Salvador

Le sursaut des paysans

(Suite de la première page.)

Ils ont agité aussi les pavois bleu, blanc et vert, qui servent d'emblème à leurs coopératives.

A la tribune est monté M. Jorge Camacho, un homme menacé de mort comme tant d'autres ici. Dirigeant de l'association qui regroupe toutes les coopératives agricoles du pays, il est devenu une cible pour les Escadrons de la mort qui défendent les intérêts de l'oligarchie. Une bombe a fait exploser sa voiture le 6 septembre dernier. Il a été « invité » sous peine de mort à quitter le pays. Il est resté. Comme était resté M. Santiago Hernandez, secrétaire général de la Fédération unitaire syndicale salvadorienne (syndicat de gauche) arrêté dans un jardin public, le 25 septembre, alors qu'il se rendait à un congrès de sa fédération. Disparition qui a suivi de quelques jours celle d'un haut responsable du ministère des affaires étrangères, M. Amilcar Martinez Agueta, enlevé devant chez lui et « *condamné à mort* » par ses ravisseurs sous prétexte qu'il avait appartenu autrefois au parti communiste.

C'est donc la gorge un peu serrée sans doute que les manifestants ont commencé à sillonner les rues mardi. Comment savoir si quelque part il n'y avait pas des tueurs venus les provoquer ? « *Pas d'homme sans terre* », ont-ils dit. C'est l'un des problèmes les plus difficiles à résoudre au Salvador où plus de cinq millions d'habitants se disputent vingt mille kilomètres carrés. Il y avait, en 1980, trois cent mille familles sans terre, soit près de deux millions de Salvadoriens. Soixante-seize mille d'entre eux ont profité de la réforme décrétée par la junte militaro-civile qu'a présidée jusqu'au printemps 1982 le chef du parti démocrate-chrétien, M. José Napoléon Duarte – soit en devenant membres de coopératives sur les exploitations de plus de 500 hectares qui ont été expropriées, soit en devenant propriétaires des lopins de terre qu'auparavant elles devaient louer.

Mais les élections du 28 mars 1982 ont amené au Parlement une importante représentation de la droite. Celle-ci est entrée en force dans le gouvernement de coalition formé avec le parti démocrate-chrétien, le premier du pays. Comble d'ironie : l'Arena (Alliance républicaine nationaliste), le parti des grands propriétaires terriens, a mis la main sur le ministère de l'agriculture et sur tous les organismes chargés de mettre en œuvre la réforme agraire : autrement dit, ceux qui étaient contre cette réforme sont depuis un an et demi tenu de la faire appliquer.

A en croire les syndicats agricoles, ils s'en sont bien gardés. Ils ont bloqué les crédits destinés aux coopératives. Un ancien technicien de l'ISTA (Institut salvadorien de transformation agraire) affirme que 20 % des dirigeants de coopératives ont été remplacés par des sympathisants de l'Arena « *et d'autres*, ajoute-il, *sont marginalisés* ».

L'Assemblée législative élue en mars 1982 est en train d'élaborer une nouvelle Constitution. Elle doit bientôt discuter les articles de lois portant sur le régime économique du pays. Un équilibre instable s'est établi entre les soixante députés à propos de la réforme agraire : la moitié sont pour, et la moitié contre ; il suffirait de peu pour que celle-ci soit mutilée. C'est pourquoi les syndicats qui se présentent comme démocratiques (Unité populaire démocratique et Confédération générale des travailleurs) ont appelé leurs adhérents paysans à manifester. Ils souhaitent que leurs voix seront entendues dans le bâtiment moderne et froid qui sert de Parlement et où va se discuter le sort de ceux qui espèrent encore et qui sont, pour la plupart, dans les campagnes entre les raids de la guérilla et les offensives de l'armée.

CHARLES VANHECKE.

Etats-Unis

La nouvelle « gaffe » du secrétaire à l'intérieur

Washington (A.F.P.). – M. James Watt, secrétaire à l'intérieur, vient de commettre une nouvelle « gaffe » qui pourrait, selon certains, amener M. Reagan à se passer de ses services. M. Watt a décrit il y a quelques jours la commission chargée de le conseiller sur les problèmes charbonniers comme « *une mixture : un Noir, une femme, deux juifs et un infirme* ». Le secrétaire à l'intérieur, qui parlait devant des hommes d'affaires, a reconnu ultérieurement que sa formule « *n'était pas très heureuse* » et a expressément demandé au président Reagan d'excuser ses propos.

La fonction de secrétaire à l'intérieur est l'une des plus diversifiées et des plus difficiles qui soient. Celui-ci administre près d'un tiers du territoire américain encore propriété fédérale, gère les parcs nationaux et les réserves naturelles, décide de la politique de l'eau, contrôle l'exploitation minière, aussi bien en mer (pétrole *offshore*) que sur le continent.

Gaffeur complet, M. Watt avait indiqué l'an dernier à l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis que Washington supprimerait l'aide à son pays si les juifs libéraux américains ne soutenaient pas son programme énergétique.

La perle incontestée du secrétaire à l'intérieur était jusqu'ici l'interdiction signifiée au groupe de rock The Beach Boys de participer à la célébration de la fête nationale du 4 juillet parce qu'ils attiraient « *des éléments indésirables* ». L'avalanche de protestations qui avait suivi cette déclaration avait contraint le président Reagan à désavouer publiquement son ministre en invitant personnellement les Beach Boys à la Maison Blanche.

Dans une interview au New York Post, M. Reagan a indiqué, lundi 26 septembre, qu'il laissait M. Watt libre de décider s'il devait on non donner sa démission. Le Sénat doit également se prononcer dans les prochains jours sur une motion demandant le départ du secrétaire à l'intérieur...



Le Monde

politique

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DE L'OPPOSITION

M. Barre cherche à mobiliser l'opposition

Les députés et sénateurs de l'U.D.F., réunis à Divonne-les-Bains (Ain) mardi 27 septembre, ont consacré la première de leurs journées parlementaires à l'Europe et à la politique économique et budgétaire de la France. Après le débat qui, le matin, avait opposé, en présence de Mme Simone Veil, partisans et adversaires de l'alliance entre l'U.D.F. et le Front national au deuxième tour des élections municipales de Dreux, la journée a surtout été marquée par le discours de M. Raymond Barre.

L'ancien premier ministre a expliqué avec beaucoup de fermeté les raisons de son hostilité à toute idée de cohabitation entre un président de la République et une majorité de sensibilité politique différente.

« *Il a prononcé son discours de Bayeux!* », (1) remarque un sénateur. Un député note qu'en fixant comme butoir l'élection de 1986, en établissant un échéancier précis, M. Barre pourrait remobiliser une partie de l'électorat de l'opposition; celui-là même qui a voulu croire à l'éventualité d'élections législatives anticipées. « *M. Barre vient de mettre la main sur une partie du R.P.R. qui semble désorientée par les récentes prises de position de M. Jacques Chirac sur la cohabitation.* » Députés et sénateurs attendaient mardi soir avec impatience les réactions du président du R.P.R. et de M. Valéry Giscard d'Estaing sur ce thème de la cohabitation.

Divonne-les-Bains. — Mardi matin, 27 septembre, Mme Simone Veil consacre son propos à l'Europe. L'ancienne présidente de l'Assemblée des communautés européennes souhaite que le R.P.R. et l'U.D.F. « *ne mènent pas des campagnes trop différentes*, sinon, dit-elle, *la surenchère sera nationaliste et non pas européenne* ».

Mme Veil évoque les « *graves dangers* » qui menacent la C.E.E., *du fait de la montée du pacifisme et de l'évolution des partis socialistes* ». Elle estime que les « *réactions très vives à l'implantation des Pershing, en R.F.A., davantage encore aux Pays-Bas, ne sont que le révélateur d'une évolution beaucoup plus profonde vers un neutralisme diffus qui se répand dans toutes les couches de la population, sentiment que savent cristalliser les partis sociaux-démocrates jusqu'ici sincèrement attachés à l'alliance atlantique. Or la distance prise par rapport à l'alliance atlantique est aussi une distance par rapport à la Communauté* ».

Mme Veil dénonce « *les contradictions et les ambiguïtés de notre politique étrangère qui suscitent la méfiance de nos partenaires* » *[européens]*. « *Nous refusons*, dit-elle, *que (...) que la présence de ministres communistes au gouvernement nous isole au sein de la Communauté et fasse que, seule avec la Grèce, la France ait refusé de prendre des sanctions contre l'Union soviétique à la suite de la destruction du Boeing coréen.* »

Le débat qui, après l'intervention de Mme Veil, devait s'engager sur la politique européenne, porte très vite sur la récente élection municipale de Dreux.

Hypothèses

Mardi soir, M. Raymond Barre a dit que ce serait une « *erreur* » de croire que les élections législatives de 1986 sont considérées par les socialistes et les communistes comme un « *moment décisif* » : « *Ils savent que ce qui compte sous la Ve République, c'est l'élection présidentielle.* » Pour gagner cette élection, la gauche déploie, selon M. Barre, une « *stratégie de la survie* » qui repose, d'une part, sur « *un changement d'orientation de la politique économique conjoncturelle et l'adoption d'un nouveau langage destiné à donner l'impression de la rigueur, de l'efficacité* » *(...)* ; d'autre part, sur « *la réforme du mode de scrutin pour les élections législatives* ».

De notre envoyée spéciale

Cette réforme, selon lui, « *pourrait permettre l'élection d'une Assemblée nationale assez morcelée, où le président de la République, fort de son expérience de la IVe République, pourrait se forger une majorité à sa convenance (...).* « *Il suffirait d'ailleurs*, poursuit l'ancien premier ministre, *que les communistes quittent le gouvernement pour que le président de la République obtienne au nom de l'anticommunisme, du bon fonctionnement des institutions et du « recentrage » qui sommeille au fond du cœur d'une bonne part de la classe politique, les concours les plus empressés et sans doute les plus inattendus.* »

M. Barre envisage ensuite l'hypothèse de l'élection en 1986 d'une majorité issue de l'opposition actuelle, et le problème qui se posera alors d'une « cohabitation » entre un président de la République et une majorité d'« *inspiration politique différente* ». « *J'ai lu la Constitution de 1958*, dit-il, *et je la respecte. Je sais qu'elle ne comporte aucune disposition qui interdise juridiquement la cohabitation d'un président de la République et d'une Assemblée nationale élue successivement par des majorités opposées. Je pense cependant que cette situation, si elle n'est pas interdite à la lettre par la Constitution, est en contradiction flagrante avec son esprit, surtout si l'on veut bien tenir compte de la réforme de 1962 introduisant l'élection du président au suffrage universel (...). Je suis en effet convaincu*, insiste M. Barre, *que la cohabitation serait intenable — pour ne pas dire invivable — pour le président de la République (...) et pour le premier ministre (...)* ».

Il continue : « *Je n'ai jamais pensé, ni dit, ni laissé entendre que l'opposition devenue majorité à l'Assemblée nationale devrait en quelque sorte déposer le président de la République. Elle n'en a ni le droit ni les moyens. Et je ne suis pas amateur de coups d'Etat ! Il appartient au président de la République et à lui seul de prendre ses responsabilités (...) Tout dépendrait en réalité de l'ampleur de la victoire de la nouvelle majorité. Si cette victoire est franche et massive, je vois mal une autre solution que le départ. Si cette victoire est incertaine, le président de la République peut nommer un premier ministre et un gouvernement de son choix qui chercheraient à voir s'ils peuvent travailler convenablement avec l'Assemblée ; ou bien il peut démissionner et se présenter à nouveau (...) ou il peut dissoudre à un moment opportun la nouvelle Assemblée. Mais ce qui importe dans la Constitution de 1958-1962, c'est le contrat personnel de confiance entre le président et le peuple : il convient pour le président de s'en assurer et de ne point chercher à survivre sans cette confiance.* » M. Barre ajoute cependant : « *Une seule hypothèse permettrait à la rigueur une cohabitation provisoire : celle où le président de la République accepterait de se soumettre totalement. Je ne peux envisager cependant une telle éventualité car elle me paraît à la fois injurieuse pour le président de la République et dangereuse pour l'avenir de nos institutions, dont le président cesserait d'être la clé de voûte.* »

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) Le 16 juin 1946, à Bayeux (Calvados), le général de Gaulle, qui avait quitté le pouvoir six mois auparavant, avait pris date pour l'avenir, en exposant ses conceptions politiques et constitutionnelles.

Le « tournant » de Dreux

En affirmant que, si elle devait voter au deuxième tour des élections municipales de Dreux, elle choisirait l'abstention plutôt que le vote en faveur d'une liste d'opposition faisant place à l'extrême droite, Mme Simone Veil a suscité de profondes divisions au sein de l'U.D.F. Ces divisions sont apparues nettement mardi matin lors des journées parlementaires de cette formation. Les partisans et adversaires de l'alliance avec le Front national à Dreux se sont violemment opposés.

Curieusement, alors que le C.D.S. avait dénoncé l'alliance avec l'extrême droite, c'est un sénateur centriste, M. Jean Colin (Essonne), qui parle du « *caractère malheureux* » de la déclaration de Mme Veil et qui souligne que M. Le Pen est « *quand même un bon Français* ». C'est non moins curieusement un député U.D.F.-P.R., M. Emmanuel Hamel (Rhône), qui remercie Mme Veil pour sa « *force morale* ». « *Notre combat dans les années à venir*, dit-il, *sera spirituel et moral. Bien entendu, le communisme est le mal. Mais ce n'est pas une raison pour faire alliance avec des hommes qui n'ont pas dans leur philosophie le respect de la personne humaine.* »

M. Christian Bonnet (P.R.), nouveau sénateur du Morbihan, se dit « *accablé par ces discussions de queues de cerises* ». Mme Simone Veil s'étonne que sa prise de position en faveur de l'abstention ait pu surprendre le monde politique. Elle estime qu'en s'associant au Front national l'U.D.F. a amorcé « *un changement de stratégie fondamental qui méritait un débat approfondi* ». Elle regrette que la confédération n'ait pas su assumer ce débat. Il aurait fallu se demander « *si cela ne valait pas la peine de perdre Dreux avant de prendre un tel tournant politique* », souligne Mme Veil, qui estime qu'elle a rendu service à l'U.D.F. en exprimant la « *voix de la morale* ». Elle souligne enfin qu'elle n'aurait « *aucune crédibilité au Parlement européen* » si elle n'avait pas adopté une telle attitude.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, intervient fort maladroitement en ironisant sur l'attitude qu'auraient pu adopter, face à l'extrême droite, « *un Jacques Chidrac ou un Olivier Stirn mis en difficulté par la gauche dans leur propre ville* ». Il rappelle que M. Hieaux, tête de la liste d'union d'opposition à Dreux, avait clairement annoncé, dès le premier tour, quelle serait son attitude au deuxième tour. Dans la mesure où l'U.D.F. n'a pas, à ce moment-là, manifesté son désaccord, pouvait-elle ensuite abandonner M. Hieaux au milieu du gué, demande M. Gaudin ? Il conclut : « *Nous nous sommes engagés dans un combat politique, c'eût été grave si nous avions perdu à Dreux !* »

« *Nous avons perdu moralement* », s'exclame M. Stasi, député C.D.S. de la Marne, qui, avant Mme Veil, s'était prononcé pour l'abstention.

Enfin, M. Michel Poniatowski, président d'honneur du P.R., intervient pour défendre Mme Veil, dont « *l'attitude doit nous donner à réfléchir* ». Il souligne que, sur le terrain, les électeurs qui ont voté pour l'extrême droite ne sont pas « *des gens de l'extrême droite, mais des gens de l'extrême ras-le-bol* ». « *C'est pourquoi*, dit-il, *il est urgent que nous nous interrogions sur les réponses que nous pouvons apporter à leur problème.* »

C. F.-M.

M. Chirac s'installe dans la durée

Les journées d'études parlementaires du R.P.R. s'ouvrent jeudi 29 septembre en Avignon, dont le maire R.P.R., M. Jean-Pierre Roux, a été élu contre une municipalité à direction socialiste en mars dernier.

Les débats des élus chiraquiens porteront successivement sur la politique étrangère, l'économie, le budget et la fiscalité, ainsi que sur la sécurité. Les travaux seront présidés par M. Claude Labbé, qui prononcera un discours vendredi 30 à Orange, ville reprise par le R.P.R. à l'opposition. Le même jour, les parlementaires seront reçus à Carpentras, dont le maire est M. Charretier, ancien ministre, ancien député U.D.F., et dans deux autres villes où l'opposition l'a emporté : Nîmes, aujourd'hui administrée par M. Bousquet, et Arles, que dirige M. Camoin (tous deux ont battu des municipalités communistes). Samedi après-midi, M. Chirac prononcera un discours au cours d'une réunion publique au Palais des expositions d'Avignon.

Conscient de l'« *exaspération* » grandissante d'une partie de l'opinion publique, M. Chirac prêche aujourd'hui l'« *apaisement* », la « *modération* » et le « *sang-froid* ». L'ancien premier ministre, qui — à la différence de certains de ses amis — n'a jamais demandé la démission du président de la République, le renvoi du premier ministre ou la dissolution de l'Assemblée nationale, s'est installé dans la patience.

Ne parlant plus des deux années auxquelles devait se limiter, selon lui, l'expérience socialiste, le président du R.P.R. préfère envisager dès maintenant « *l'après 1986* ».

L'acceptation de la durée ne s'accompagne pas pour autant de résignation. Ainsi, dans le domaine institutionnel, M. Chirac s'oppose toujours à l'éventuelle introduction d'une dose de représentation proportionnelle dans l'actuel scrutin majoritaire pour les élections législatives de 1986, ainsi que le gouvernement l'envisage.

La notion de durée lui a aussi permis de normaliser ses relations avec les autres leaders de l'opposition. Depuis mai 1981, M. Chirac s'est toujours soigneusement gardé de prendre à partie, ne serait-ce que par de simples allusions, MM. Giscard d'Estaing et Barre. Cet armistice, même s'il est formel, est observé scrupuleusement, aujourd'hui, par les anciens frères ennemis, comme l'attestent les amabilités échangées récemment entre les deux anciens premiers ministres (*le Monde* du 20 et du 21 septembre).

C'est dans cet esprit que M. Chirac a proposé — sans grand succès — une liste unique de l'opposition pour les élections européennes. De même, il s'est gardé d'exploiter au profit du R.P.R. les difficultés que connaît actuellement l'U.D.F. Il est vrai que ce comportement permet à M. Chirac d'affirmer, par contraste, que le R.P.R. se porte bien, de souligner qu'il n'est traversé d'aucun courant, qu'aucune fronde ne s'y fait jour.

En outre, la conquête de nombreuses communes en mars dernier, après celle des départements commencée lors des cantonales de 1982, constitue pour le chef d'un parti qui a longtemps, au cours de son histoire, négligé les collectivités locales une précieuse base pour ses ambitions nationales. Le maire de Paris va d'ailleurs multiplier les déplacements en province, comme celui qu'il a fait à Rambouillet le 12 septembre et comme ceux qu'il fera dans la région d'Avignon pendant les journées parlementaires pour rencontrer des maires de l'opposition tout entière, et pas seulement ceux du R.P.R.

Dérive droitière

M. Chirac assure que la position qu'il a prise après l'élection de Dreux et telle qu'il l'a expliquée lors du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » du 18 septembre a été fort bien comprise à la base par les partisans de l'opposition. Selon lui, les risques réels de dérive droitière d'une fraction de l'opinion ne sont qu'une réaction contre la politique du gouvernement et contre le « sectarisme » de la gauche, mais ils peuvent fort bien être contenus, canalisés, voire exorcisés, par les dirigeants des grandes formations de l'opposition, et tout d'abord par le R.P.R. Quant à une radicalisation de l'extrême droite, il ne croit pas qu'elle puisse avoir une ampleur plus menaçante.

Plusieurs concepts inspirent aujourd'hui son action : la fidélité aux institutions et au dogme de l'indépendance nationale ; la « *réhabilitation* » de l'initiative privée, le retour à un certain libéralisme économique et la réduction du rôle de l'Etat.

Face à la majorité, M. Chirac continue de privilégier un angle d'attaque : la « *disqualification* » que constitue, selon lui, l'alliance des socialistes avec les communistes. Celle-ci, affirme-t-il, pèse, plus qu'il n'y paraît, à la fois sur la conduite des affaires intérieures et sur la politique étrangère du chef de l'Etat.

Seule l'attitude de M. Mitterrand en faveur de l'installation des euromissiles américains en Europe a trouvé grâce aux yeux du député de la Corrèze. Dans les autres domaines — Boeing, Tchad et même Liban, — la critique de M. Chirac s'est faite récemment plus sévère. Une occasion lui sera donnée au cours d'un voyage en Allemagne fédérale vers le 15 octobre de parler de la politique étrangère tout en développant sa propre dimension internationale.

Un comportement négatif

Lorsque l'on reproche à M. Chirac d'avoir à l'égard de la majorité un comportement essentiellement négatif, il répond par plusieurs arguments :

L'opposition, étant par nature l'adversaire de la majorité, ne peut approuver la politique conduite par celle-ci. M. Chirac rapelle cependant que son hostilité n'est pas *a priori* et qu'il a approuvé certaines initiatives du pouvoir ne serait-ce que l'abolition de la peine de mort, le discours de M. Mitterrand au Bundestag, le maintien de la politique de dissuasion nucléaire, celles des lois Auroux qui concernent l'expression des travailleurs, la cinquième semaine de congé et la retraite à soixante ans.

— L'opposition n'a pas à fournir au gouvernement ses propres recettes — que celui-ci d'ailleurs ne réclame pas — puisque, selon M. Chirac « *il est uniquement guidé par l'idéologie et applique son dogme* ».

— La situation évolue trop vite pour que deux ans avant l'éventuelle alternance, l'opposition prévoie et annonce ce qu'elle devra mettre en œuvre.

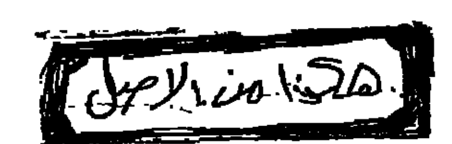
M. Chirac compte préciser, en Avignon, les grands principes qui inspireront ses solutions et aussi quelques-unes des mesures qu'une nouvelle majorité arrivant au pouvoir devrait immédiatement mettre en œuvre, pour, dit-il, « *réparer les dégâts de la gestion socialo-communiste* ». Il s'inspirera des propositions précises élaborées par le « Club 89 » qui prépare les contre-projets techniques visant, par exemple, les dénationalisations, l'emploi et la défense et qui réunira une « convention » le 8 octobre à Paris.

En même temps que son action se développe auprès des élus locaux, des jeunes, des cadres, M. Chirac va également tenter de convaincre les salariés de la fonction publique et du secteur privé. Il voudrait rassembler une majorité qui ne soit pas uniquement négative, c'est-à-dire faite de l'addition des mécontentements catégoriels et d'hostilité au pouvoir en place comme c'est le cas aujourd'hui.

Enfin, le président du R.P.R. compte associer davantage les quatre-vingt-dix députés et les cinquante-quatre sénateurs de son mouvement à la véritable campagne permanente qu'il va pratiquement mener jusqu'en 1986. Les parlementaires qui se sentent parfois un peu négligés par le chef de leur parti souhaitaient, en effet, jouer un rôle plus important auprès de lui.

M. Chirac s'efforce donc toujours de tracer une troisième voie entre « *le libéralisme mou, le capitalisme sauvage* » et « *le socialisme marxiste et le totalitarisme bureaucratique* ». N'ayant pas été assez entendu lorsqu'il développait ce thème pendant la campagne présidentielle de 1981, il estime que, aujourd'hui, après « *l'expérience* » socialiste conduite depuis deux ans, l'opinion doit y être plus réceptive.

ANDRÉ PASSERON.



POLITIQUE

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

La dernière session « utile »

Les traditionnelles journées d'études parlementaires marquent, cette fois, le mi-parcours de la législature commencée en juin 1981 (1). Les députés ont déjà usé vingt-huit des soixante mois de mandat que la Constitution leur accorde, sauf dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République.

Au ministère chargé des relations avec le Parlement, comme à l'hôtel Matignon, on a donc pris conscience que la session d'automne, qui s'ouvrira le 2 octobre, sera la dernière session « utile » avant les élections législatives de 1986. Si les « sortants » de la majorité veulent, alors, faire campagne sur des réformes déjà entrées en vigueur, il importe que celles-ci soient mises en œuvre dès le début de 1985. Cela implique que les décrets d'application soient pris dans les derniers mois de 1984, autrement dit que le Parlement ait définitivement voté les lois réformatrices avant l'été 1984. Comme un travail législatif sérieux impose, pour les textes importants, que l'Assemblée nationale et le Sénat disposent de plus d'une session ordinaire — limitée par la Constitution à quatre-vingt-dix jours, — il faut que le travail parlementaire sur les réformes, dont la gauche veut pouvoir se prévaloir en 1986, commence avant le printemps de 1984. MM. Pierre Mauroy et André Labarrère expliqueront ces contingences techniques aux deux groupes de la majorité.

Des choix politiques devront être faits. La majorité va être contrainte de déterminer les réformes qu'elle juge indispensable de faire voter, après celles qu'elle a déjà adoptées. Or chaque ministre dispose d'un stock de textes que, légitimement, il juge prioritaires ; tous ne pourront pas être débattus dans les prochains mois. Parmi toutes celles qui ont déjà été annoncées, pourraient être retenues des propositions ayant une influence directe sur la vie quotidienne des Français : politique de la montagne ; aménagement du littoral ; réforme du code pénal et, particulièrement, des conditions de l'application des peines ; modification de la gestion des entreprises en difficulté, avec la réforme des syndics de liquidation et des tribunaux de commerce. Des textes dont la complexité empêche le recours à l'« urgence », c'est-à-dire la limitation des « navettes » entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

La convocation d'une session extraordinaire en janvier paraît, dans ces conditions, difficile à éviter, malgré le souhait du président de la République de limiter un tel recours, dont la gauche a largement usé entre juillet 1981 et octobre 1982. La session d'automne est largement consacrée au débat budgétaire. Or, en plus du budget, son ordre du jour est déjà fort chargé : le gouvernement souhaite qu'il permette d'adopter définitivement la réforme de l'enseignement supérieur, les textes sur la fonction publique de l'État et la fonction publique des collectivités territoriales, le projet sur la formation professionnelle, la réforme hospitalière et celle des caisses de mutualité sociale agricole, enfin un projet de loi bancaire.

En juin dernier, M. Labarrère reconnaissait lui-même qu'il s'agit là d'un programme quelque peu optimiste. En effet, il reste encore un certain nombre de textes en navette entre les deux Assemblées (pêche en eau douce, loi sur les sports, prévention des difficultés des entreprises, vente à leurs occupants des logements H.L.M.). Après le renouvellement du tiers de ses effectifs, le Sénat va devoir consacrer une semaine à la constitution de ses deux groupes — donc à la répartition des postes, qui sont liés aux effectifs des uns et des autres — et de ses commissions. En outre, deux débats sont d'ores et déjà prévus à l'Assemblée nationale : l'un sur la politique étrangère, le 6 octobre, l'autre sur la politique industrielle, le 11 octobre (avec une exposition des productions de pointe de l'industrie française dans les salons de l'hôtel de Lassay).

Car, bien entendu, la politique « pure » aura, aussi, droit de cité dans les enceintes parlementaires au cours de cette session. D'abord parce que le vote du budget est l'acte politique majeur d'une majorité et que l'extrême rigueur que traduit le projet du gouvernement n'est guère acceptée de gaieté de cœur par l'ensemble des élus, socialistes et communistes. Ensuite, parce que le résultat des nouvelles élections partielles ne manqueront pas d'influer sur l'ambiance du Palais-Bourbon. Enfin, parce que, si c'est la mi-course pour les députés de la majorité, ceux de l'opposition sont aussi à mi-parcours. Comme les différents chefs de file nationaux de la droite vont, naturellement, accentuer leur « positionnement » personnel dans l'opinion, leur stratégie se reflètera dans l'attitude de leurs partisans au Palais-Bourbon.

THIERRY BRÉHIER.

(1) Les parlementaires de l'U.D.F. sont réunis à Divonne-les-Bains depuis le mardi 27 septembre. Ceux du R.P.R. se rassembleront pour trois jours le jeudi 29 en Avignon. Ceux du P.C. doivent tenir à Vitry (Val-de-Marne), le mercredi 28, une réunion de travail au cours de laquelle le premier ministre devait répondre, l'après-midi, à leurs questions. M. Mauroy doit participer également, jeudi après-midi 29 à la réunion des parlementaires socialistes, commencée mardi dans une annexe du Palais-Bourbon.

Le scénario de M. Barre

(Suite de la première page.)

M. Chirac cherche à changer son image de marque et à montrer que, président, le maire de Paris chercherait à unir les Français. M. Giscard d'Estaing, dont le problème est de rester dans la course, est fidèle à ses prises de positions antérieures et à son souhait de choisir des orientations susceptibles de rassembler les deux tiers des Français.

L'un et l'autre ont intérêt à se valoriser mutuellement aux dépens de M. Barre. Ce souci prendra, mardi 4 octobre, un tour spectaculaire, lorsque MM. Giscard d'Estaing et Chirac célébreront ensemble, à l'Hôtel de Ville de Paris, le vingt-cinquième anniversaire de la Constitution.

M. Barre pense que, l'ancien président étant hors course et le maire de Paris prenant le risque de se dévaluer en paraissant accessible à un compromis avec le chef de l'État, il pourra en tirer lui-même bénéfice. Son attitude est celle d'un homme sans parti et sans députés, qui entend incarner, comme M. Mitterrand en son temps, une opposition sans concession. M. Barre se marque clairement à droite, comme l'homme d'un seul camp qui ne pense pas, comme M. Giscard d'Estaing, que la France aspire à être gouvernée au centre.

Il ne faut pas oublier, toutefois, qu'en cas de victoire de l'opposition le chef de l'État n'est pas démuni, tant s'en faut. Il dispose d'une arme — la modification de la loi électorale — qui est certes préventive (la perspective de la représentation proportionnelle permet d'encourager les forces centrifuges dans le camp adverse), mais aussi défensive : l'opposition la présente, déjà, comme une manœuvre de « survie ». Mais il y a aussi les armes constitutionnelles, qui, toutes, sont populaires (voir le sondage de la Sofres) : le référendum, la dissolution de l'Assemblée ou la démission d'un président se représentant immédiatement.

Dans tous les cas, cependant, nous aurions à vivre des jours dramatiques. Et c'est là, sans doute, que, dans l'argumentation de M. Barre, le bât blesse. Car, en matière d'alternance, la France revient de loin.

C'est la gauche elle-même qui, longtemps avant les échéances, posait ce problème, lorsqu'elle était dans l'opposition, parce que la droite agitait constamment la menace du chaos. L'évolution des esprits s'est faite en trois temps : en 1967, alors qu'il craignait une victoire de la gauche aux élections législatives, M. Peyrefitte avait évoqué la possibilité, pour le chef de l'État, d'utiliser l'article 16 de la Constitution ; en 1973, Georges Pompidou avait accepté de discuter d'une perspective analogue, sans qu'il soit question dudit article 16 ; enfin, en 1978, M. Giscard d'Estaing franchit le cap décisif, en indiquant qu'il resterait et jouerait le jeu en cas de victoire de la gauche. Force est de constater qu'en rendant aux législatives le caractère plébiscitaire qu'elles avaient peu à peu perdu M. Barre voudrait, en 1983, en revenir à la crispation dont M. Giscard d'Estaing voulait nous délivrer.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mardi 27 septembre sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

● DÉMOCRATISATION DU SECTEUR PUBLIC

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres un projet de loi complétant, selon des modalités tenant compte de la décision du Conseil constitutionnel des 19 et 20 juillet 1983, les dispositions de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public.

● DISSOLUTION DE GROUPEMENTS DE FAIT

La plate-forme politique et les activités de propagande des groupements de fait agissant en Corse sous l'appellation de « Consulte des comités nationalistes » et de « comités nationalistes » ont pour objectif de soustraire par tous les moyens, y compris celui de la violence, les départements corses à la souveraineté nationale.

Le conseil des ministres a constaté que ces groupements de fait étaient justiciables des dispositions de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et les milices privées.

En conséquence, il a adopté le décret prononçant leur dissolution à dater de ce jour.

● ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a rendu compte au conseil des ministres des résultats des élections sénatoriales du 25 septembre 1983, qui ont eu lieu dans l'ensemble des départements et territoires rattachés à la série B.

Le conseil a constaté que les résultats de ce scrutin étaient la conséquence logique de ceux des élections locales précédentes et, en particulier, de l'introduction du système proportionnel dans les communes de plus de trois mille cinq cents habitants.

● DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ÉLECTRONIQUE

Le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan et les perspectives de l'action menée en faveur de la filière électronique.

I. — Le premier objectif du gouvernement a été de poser les bases du développement industriel de la filière électronique en renforçant les domaines dans lesquels la France est bien placée, comme les télécommunications, la télématique et la monétique, les matériels professionnels civils et militaires et les logiciels, et en comblant les lacunes existant dans les autres secteurs.

Diverses opérations permettant d'aboutir à une plus grande efficacité dans la répartition des activités des entreprises nationales ont eu lieu : rapprochement de Thomson et de la C.G.E. pour les télécommunications, les matériels grand public et les équipements militaires ; consolidation et diversification du groupe Bull pour l'informatique.

L'effort de recherche a été accru. Six projets nationaux associant industriels et centres de recherche permettront de faciliter les transferts entre la recherche et l'industrie. Ils seront complétés par des initiatives dans des domaines nouveaux comme celui de l'intelligence artificielle.

Des actions ambitieuses de développement ont été lancées :

— Pour les circuits intégrés, qui mobiliseront plus de 3 milliards de francs de crédits publics sur quatre ans ;

— Pour les vidéo-communications (câbles) ;

— Pour les composants passifs, qui bénéficieront de 800 millions de francs sur quatre ans ;

— Pour l'informatique et l'électronique grand public ;

— Pour l'espace, où l'effort a été accru de 45 % de 1982 à 1983.

Un effort de formation exceptionnel, qui se poursuivra pendant tout le IXe Plan et qui impliquera la mobilisation de l'ensemble du système éducatif, a été mis en œuvre par le ministère de l'éducation nationale et par le ministère de la formation professionnelle.

Une restructuration des responsabilités administratives au sein du ministère de l'industrie et de la recherche et du ministère des P.T.T. a été engagée afin de mieux exploiter les complémentarités existant entre les secteurs de l'informatique et des télécommunications.

De nouvelles initiatives seront prises pour encourager le développement de la coopération internationale, et en particulier de la coopération européenne.

II. — La diffusion des applications de la filière électronique est indispensable à la modernisation et à la compétitivité de notre économie. Elle sera poursuivie et amplifiée, notamment en direction des petites et moyennes entreprises. A cette fin :

— Les financements du Fonds industriel de modernisation seront accordés en priorité à des actions portant sur les machines à haute technologie, la bureautique et la monnaie électronique, ainsi que l'installation de micro-ordinateurs ;

— Pour favoriser l'innovation, un programme d'incitation à l'utilisation de la micro-électronique dans les produits industriels a été décidé ;

— Le conseil des ministres examinera prochainement un plan visant à soutenir l'offre industrielle en informatique, automatisme et robots, et l'installation de ces équipements dans les industries manufacturières.

L'utilisation de l'informatique et de la bureautique sera encouragée dans les administrations et les organismes publics. De nouvelles procédures seront définies sur une base contractuelle, avec tous les partenaires concernés.

Enfin, un plan de sensibilisation et d'initiation à l'informatique à la maison sera réalisé en collaboration avec la télévision *(lire page 40)*.

● INFORMATIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT

Le ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres une communication sur l'informatique dans l'enseignement.

Le gouvernement a engagé depuis deux ans une action de grande envergure visant à donner à l'informatique, à la fois comme objet et comme outil d'enseignement, la place qui doit être la sienne dans l'ensemble de notre système éducatif.

I. — Les actions déjà engagées

1) *La formation des étudiants.*

Le nombre des étudiants en informatique formés chaque année a d'ores et déjà considérablement augmenté à tous les niveaux :

— 5 400 étudiants en 1983, contre 3 300 en 1981, pour les formations de niveau licence, maîtrise, et diplôme d'ingénieur ;

— 3 100 en 1983, contre 2 400 en 1981, pour les formations de niveau technicien supérieur (B.T.S., D.U.T.) ;

— 20 000 jeunes suivent une formation en informatique préparant, dans le cadre de programmes rénovés, au brevet d'études professionnelles.

2) La formation des enseignants.

Un dispositif spécial de formation continue des enseignants a été mis en place (20 centres de formation approfondie, 27 équipes académiques de formateurs). Il a permis, au cours des deux dernières années, de donner à 20 000 enseignants une formation à l'utilisation pédagogique de l'informatique ; 20 000 autres enseignants seront formés au cours de la seule année 1983-1984.

3) L'équipement des établissements.

Un effort considérable a été entrepris en vue de rattraper le retard qu'avait pris notre pays dans ce domaine. En 1984, les crédits d'équipement informatique auront été multipliés par quatre depuis 1981 dans l'enseignement supérieur, et par cinq dans les enseignements du premier et du second degré. Au cours de la même année, 20 000 micro-ordinateurs français supplémentaires enrichiront le parc de l'éducation nationale. Parallèlement, une politique cohérente de conception de logiciels pédagogiques a été mise en place.

4) La participation de l'éducation nationale à la formation continue en informatique.

Cent trente stages de formation continue touchant 180 000 stagiaires (jeunes demandeurs d'emploi, salariés en congé-formation, adultes en reconversion) ont été organisés en 1982-1983.

II. — Les perspectives à moyen terme.

Le programme d'action engagé permettra d'atteindre dans les délais prévus les objectifs que s'est fixés le gouvernement, soit :

— En 1985, pour l'équipement informatique des établissements d'enseignement supérieur ;

— En 1986, pour les formations dans la filière électronique (3 600 diplômés supplémentaires par an) ;

— En 1988, pour l'équipement des établissements scolaires et pour la formation continue.

A cette date, 100 000 micro-ordinateurs dotés de logiciels pédagogiques auront été livrés, et 100 000 enseignants auront été formés à l'utilisation pédagogique de l'informatique. Tous les enseignants qui le souhaitent auront été ou pourront être initiés.

Un colloque national, qui se tiendra les 21 et 22 novembre prochains, permettra de rassembler l'ensemble des partenaires concernés par l'effort ainsi entrepris, et de sensibiliser à celui-ci l'opinion publique.

● FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN INFORMATIQUE

Le ministre de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres une communication sur le développement de l'effort de formation continue lié à la croissance de la filière électronique.

Les premiers résultats du « plan de rattrapage » arrêté en juillet 1982 pour la période 1983-1985 s'avèrent positifs. En 1983-1984 auront été ouvertes :

— 795 places de formation d'ingénieurs (objectif : 1 100 di-plômés d'ici à 1985) ;

— 2 500 places de formation de techniciens supérieurs (objectif : 3 000 diplômés d'ici à 1985) ;

— 200 places de formateurs (objectif : 300 diplômés d'ici à 1985).

En outre, des formations spécifiques pour les représentants ou délégués du personnel des branches concernées sont et seront développées.

Le programme est mis en œuvre en collaboration avec l'ensemble des partenaires concernés et en particulier avec les professions (un important accord a été conclu avec l'Union des industries métallurgiques et minières) et avec les régions (de nombreux contrats État-région incluent des programmes concertés en informatique et en électronique).

Il sera prolongé par des actions nouvelles dans le cadre du IXe Plan, qui prévoit en particulier une modernisation de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) dans les domaines de l'électronique, de l'informatique et des automatismes. Dans le cadre du programme d'action prioritaire nº 3, un montant global de 1 046 millions de francs sera consacré à l'effort de formation professionnelle en informatique.

● FORMATION DE JEUNES CHOMEURS A L'INFORMATIQUE PAR DES VOLONTAIRES DU CONTINGENT

Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres une communication sur le programme de formation de jeunes chômeurs à l'informatique par des volontaires du contingent. Ce programme, établi à la demande du président de la République, doit permettre de donner à des jeunes chômeurs une formation à l'informatique, qui leur sera dispensée par des diplômés des grandes écoles ou des universités accomplissant leur service national.

Ce programme est en cours d'exécution : quatre cents « volontaires pour la formation à l'informatique » (V.F.I.), recrutés dans les contingents incorporés en août et en octobre, recevront, après avoir fait un mois de « classes », un complément de qualification scientifique et pédagogique. Ils assureront ensuite l'animation de stages d'insertion ou de qualification d'une durée de cinq à dix mois, dans lesquels il est prévu d'accueillir dix mille jeunes chômeurs.

Ce projet donnera ainsi à de jeunes demandeurs d'emploi la possibilité d'acquérir une formation adaptée aux besoins d'une société en profonde mutation technologique. Il manifeste dans le même temps la solidarité qui doit s'établir entre jeunes d'une même génération.

● INDUSTRIES CULTURELLES

Le ministre délégué à la culture a présenté au conseil des ministres une communication portant sur le programme de développement des industries culturelles.

L'essor des industries culturelles s'appuie sur les ressources de la création, les capacités de la recherche et l'innovation technologique. Il est pour la France une chance majeure, en même temps qu'un enjeu économique et culturel.

Cette politique, définie en liaison avec les autres départements ministériels intéressés (industrie et recherche, postes et télécommunications, communication), dans le cadre des programmes prioritaires du IXe Plan, poursuit trois objectifs :

— Le développement des industries de programme en liaison avec la mise en place des nouveaux réseaux de communication ;

— Le soutien au tissu industriel régional dans les divers secteurs de la production et de la distribution des biens culturels ;

— La reconquête du marché intérieur et l'aide à l'effort d'exportation des produits culturels.

Deux instruments financiers d'un type nouveau seront mis en place afin de faciliter l'accès au financement de projets industriels prioritaires :

— L'Institut de financement du cinéma et des industries culturelles, créé en liaison avec le secteur bancaire ;

— Le Fonds de soutien aux industries de programme, qui sera alimenté par une taxe sur les recettes des nouveaux réseaux de communication et qui bénéficiera à titre transitoire d'un concours de l'État.

La politique ainsi définie trouve notamment son application dans les cinq plans d'action sectoriels lancés en 1982 pour assurer le développement du potentiel de production des entreprises culturelles. Ces plans, dont le ministre a adressé un premier bilan, concernent :

1) La modernisation des industries du cinéma (utilisation de technologies nouvelles, modernisation des installations, encouragement des exportations...) ;

2) La recherche sur les technologies nouvelles de communication (réseaux câblés, nouvelles images, vidéo, télématique...) ;

3) La relance de la facture instrumentale (synthétiseurs, instruments de moyenne gamme, promotion de la production française...) ;

4) Le soutien aux industries du livre (aide aux éditeurs, formation des libraires, promotion du livre à l'étranger...) ;

5) Le développement des arts plastiques (relance des métiers d'art, plans verre et vitrail, école nationale de la création industrielle...).

Deux nominations

Sur proposition du ministre de la défense, le vice-amiral Jean Brusson est élevé aux rang et appellation de vice-amiral d'escadre et nommé major général de l'état-major des armées.

[Le vice-amiral Brusson est né, le 9 mars 1925, à Villaudric (Haute-Garonne). Ecole navale en novembre 1944, breveté d'état-major en mars 1964, il embarque comme chef du service « Manœuvre » à bord du porte-avions *Clemenceau* et, en janvier 1966, il est affecté comme chef de la section « Opérations à l'état-major du préfet maritime de la 2e région ».

Nommé, en septembre 1974, commandant de la frégate *Tourville*, il est affecté, en mars 1976, à l'état-major du commandant en chef pour l'Atlantique et préfet maritime de la 2e région et, depuis août 1976, il occupe les fonctions de chef du bureau « Études générales » de la division « Plans » à l'état-major de la marine.]

Sur proposition du ministre de l'industrie et de la recherche, M. Olivier Marec est nommé directeur de l'information et de la communication au ministère de l'industrie et de la recherche.

[M. Olivier Marec est né, en 1948, à Bondy (Seine-Saint-Denis). Attaché de direction à l'Union financière (filiale immobilière du Crédit lyonnais), il est nommé chargé de mission au ministère du budget, en mai 1982. Chef du cabinet du ministre délégué, chargé du budget jusqu'en 1983, il occupa ensuite le poste de chef de cabinet du ministère de la recherche et de l'industrie dans le troisième gouvernement Pierre Mauroy.]

UN APPEL DE GAULLISTES DE GAUCHE EN FAVEUR DE M. MITTERRAND

Le Mouvement gaulliste populaire (gaullistes de gauche), proche de la majorité, dont le secrétaire général est M. Jean-Louis Delecourt, lance, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Constitution de la Ve République un « *appel aux hommes de bonne volonté* » pour qu'ils expriment « *leur soutien à l'action du président de la République* ».

Cet appel poursuit : « *Nous estimons que la politique de rigueur actuellement mise en œuvre est la seule possible, avec les sacrifices qu'elle implique, à condition que ceux-ci soient assortis d'une large justice sociale qui épargne les plus défavorisés. Les électeurs auront à en juger les résultats en 1986, comme des réalisations positives accomplies depuis le 10 mai 1981, mais d'ici là les Français ont à se sauver eux-mêmes sans attendre de miracle extérieur. C'est dans cette perspective que nous appelons les Français au travail en commun, au rejet des dissensions inutiles, à l'instauration d'un minimum de solidarité.* »

[La Constitution de la Ve République a été adoptée lors du référendum du 28 septembre 1958 par 31 066 502 « oui » contre 5 419 979 « non » sur proposition du général de Gaulle, président du Conseil depuis le 1er juin, René Coty étant président de la République. La Constitution fut promulguée le 4 octobre 1958.]

POLITIQUE

Selon un sondage de la SOFRES

SOIXANTE POUR CENT DES FRANÇAIS SONT FAVORABLES A UNE RÉDUCTION DU MANDAT PRÉSIDENTIEL

Selon un sondage effectué par la SOFRES et publié par *le Figaro* du 28 septembre (1), 46 % des personnes interrogées « *souhaitent* » que, en cas de victoire de l'opposition aux prochaines élections législatives, M. François Mitterrand démissionne ; 42 % désirent que le président de la République reste jusqu'à la fin de son mandat ; 44 % des personnes interrogées estiment que, dans la même éventualité, le président de la République « *serait obligé de démissionner* » ; 41 % pensent qu'il pourrait rester à la présidence de la République. Parmi les sympathisants de l'opposition, les pourcentages sont respectivement de 57 % et 32 %.

Toujours à propos des prochaines échéances législatives, 44 % des personnes interrogées se déclarent favorables à l'institution d'un scrutin proportionnel, contre 43 % favorables au maintien de l'actuel scrutin majoritaire.

Douze pour cent des personnes interrogées estiment que le Parlement joue, sous la présidence de M. François Mitterrand, un rôle plus important que pendant le septennat précédent, contre 21 % jugeant son rôle moins important : 42 % estiment que le Parlement joue le même rôle qu'à l'époque de M. Giscard d'Estaing. A la même question à propos des partis politiques, les pourcentages sont respectivement de 28 %, 12 % et 41 %.

Enfin, 60 % des personnes interrogées pensent que la durée du mandat présidentiel « *doit être de cinq ans* », contre 35 % favorables à la durée actuelle de sept ans.

(1) Sondage effectué du 16 au 21 septembre auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes.

Pour l'anniversaire de la Constitution de 1958

M. GISCARD D'ESTAING PRONONCERA UN DISCOURS A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS LE 4 OCTOBRE

Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Vᵉ République, dont la Constitution avait été promulguée le 4 octobre 1958, sera célébré, mardi 4 octobre, à l'hôtel de ville de Paris. Au cours de cette cérémonie, après une brève allocution de M. Jacques Chirac, maire de la capitale, M. Michel Debré prononcera un discours consacré à « *la genèse et l'esprit des institutions de la Vᵉ République* », et M. Valéry Giscard d'Estaing prononcera une allocution. A cette célébration, dont le principe avait été adopté par le Conseil de Paris, le 20 décembre 1982, assisteront, notamment, le président du Sénat et tous les anciens premiers ministres de la Vᵉ République. M. Jacques Chirac, au cours d'une conférence de presse, ce mercredi 28 septembre, a rappelé que, dès le mois de décembre 1982, il avait invité le président de la République, mais que celui-ci lui avait fait savoir qu'il ne pourrait venir, non plus que le premier ministre et le président de l'Assemblée nationale. M. Chirac a ajouté : « *Il va sans dire que je déplore leur absence.* »

Le maire de Paris a évoqué « *les principes simples qui assurent désormais à la France force et stabilité* », grâce à la Constitution fondée par le général de Gaulle.

● *Mme Pauline Salmona* a été élue grande maîtresse de la Grande loge féminine de France au cours du convent de cette obédience maçonnique, qui s'est réuni à Paris du 23 au 25 septembre. Agée de soixante-quatre ans, Mme Salmona, qui a fait toute sa carrière professionnelle dans l'administration universitaire, succède à Mme Gilberte Colaneri, qui assumait la charge de grande maîtresse depuis 1980.

LA DÉCLARATION COMMUNE C.F.D.T.-CODENE

« Le gouvernement doit tout mettre en œuvre pour assurer le succès de la négociation de Genève »

La C.F.D.T. et le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (CODENE) ont rendu publique, au cours d'une conférence de presse, mardi 27 septembre, leur déclaration commune « *sur les prochaines initiatives pour la paix* » (*le Monde* du 28 septembre). La C.F.D.T. et le CODENE estiment que « *l'actuelle course aux armements résulte de la politique des deux blocs et non d'un seul* ». « *Aussi*, déclarent-ils, *la lutte pour le désarmement doit-elle se situer dans la perspective du non-alignement et du refus de la politique des blocs. En Europe occidentale, un vaste mouvement d'opinion exige des Etats qu'un coup d'arrêt soit donné à l'épreuve de force en cours. A l'Est, une protestation convergente se dessine, qui se heurte à une brutale répression. Aussi la lutte pour la paix est-elle, en même temps, un combat pour la liberté.* ».

La déclaration ajoute : « *Dans un contexte menaçant pour la paix mondiale, il est essentiel que la négociation de Genève aboutisse à des solutions concrètes, qui amorcent une diminution des armements nucléaires en Europe. Il appartient aux deux puissances nucléaires de trouver les moyens d'un accord. La négociation doit définir une démarche progressive, simultanée et contrôlée, pour aboutir aux objectifs suivants : la destruction des SS-20 ; la non- implantation des Pershing-2 et des missiles de croisière américains. Pour ce qui le concerne, le gouvernement français doit tout mettre en œuvre pour assurer le succès de la négociation en cours.* »

Les deux organisations soulignent « *leur refus commun de l'arme nucléaire* », mais la C.F.D.T. indique qu'elle « *poursuit sa réflexion sur sa conception syndicale de la défense nationale* », tandis que le CODENE demande l'arrêt des essais et du programme de modernisation de la force nucléaire française.

LES ÉLECTIONS DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES ET D'AULNAY-SOUS-BOIS AURONT LIEU LES 6 ET 13 NOVEMBRE

Les électeurs de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) et d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) retourneront aux urnes les 6 et 13 novembre pour élire de nouveaux conseillers municipaux.

Ces deux élections font suite à l'annulation le 14 septembre, par le Conseil d'État, des scrutins du 13 mars dernier, au terme desquels les deux maires communistes sortants avaient été réélus (*le Monde* du 16 septembre).

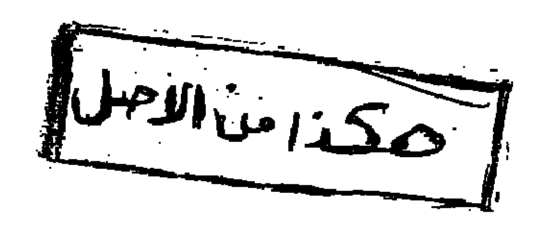
A Villeneuve-Saint-Georges, la liste de la majorité conduite par M. Gaudon (P.C.) avait obtenu 6381 voix (50,34 % des suffrages exprimés) ; celle de l'opposition conduite par M. Fraisse 6 294 (49,65 %).

A Aulnay-sous-Bois, la liste d'union de la gauche conduite par M. Thomas (P.C.) avait recueilli 14088 voix (50,54 %) et celle de l'opposition conduite par M. Abrioux (R.P.R.) 13 786 (49,45 %).

Confirmant les décisions d'annulation prises en première instance par le tribunal administratif de Paris, le Conseil d'État a retenu dans les arrêts qu'il a rendus de nombreuses « *irrégularités à caractère délibéré* ». A Villeneuve-Saint-Georges, notamment, trois procès-verbaux portaient des traces de manipulation.

● A ANTONY (Hauts-de-Seine), trois maires de gauche battus en mars dans trois communes du département, M. Robert Pontillon, sénateur socialiste et ancien maire de Suresnes, M. Parfait Jans, député communiste et ancien maire de Levallois, et M. Jacques Le Dauphin, ancien maire communiste de Châtillon, sont venus, le lundi 26 septembre, assurer M. André Aubry, maire communiste de la commune, invalidé par le Conseil d'Etat, de leur soutien total et mettre en garde les Antoniens face au « péril » que représenterait l'élection de M. Patrick Devedjian, tête de liste du R.P.R.

« *La droite qui a pris nos communes se livre à une démolition systématique de nombreuses années de gestion de gauche* », a déclaré M. Pontillon. « *Elle domine totalement et sans partage nos conseils. Nous n'avons plus aucun moyen d'expression ni au sein du conseil ni avec la population. Nos permanences n'ont pas été accordées. Nous ne recevons les documents administratifs que la veille des réunions, nous avons été éliminés de toute délégation, de toute commission, de toute représentation. Tous nos partisans encore employés par la commune sont déplacés, mutés, huit animateurs socio-culturels licenciés, l'office municipal de la jeunesse, le club Léo-Lagrange et le comité d'action sociale démantelé, des centaines de logements sociaux abandonnés.* » Ce bilan de Suresnes a été repris à peu près dans les mêmes termes par les deux autres élus locaux, qui observent les mêmes « *brimades* ». « *Les Antoniens doivent savoir ce qui les attend* », a conclu M. André Aubry, « *la mainmise du R.P.R. sur nos municipalités* ».



Le Monde

société

APRÈS LA DISSOLUTION DE LA CONSULTE NATIONALISTE CORSE

Les habitants de la Corse ont accueilli avec scepticisme la dissolution de la Consulte des comités nationalistes, *décidée mardi 27 septembre* au conseil des ministres. Principal élu *de l'île*, M. Prosper Alfonsi (M.R.G.), président de l'assemblée de Corse, est même cri*tique à propos de cette dissolution, approuvée* tout de même par le plus grand nombre.

***Les révélations du Monde du 28 septembre* au sujet des missions en Corse de la cellule antiterroriste mise en place à l'Elysée en août 1982 sont pour leur part largement commentées. Les Corses ont appris avec une certaine surprise que la « guerre » entre policiers et gendarmes avait continué après la nomination de M. Robert Broussard, commissaire de la République chargé de la sécurité, et que le pouvoir cherchait toujours à « négocier » avec l'ex-F.L.N.C.**

Scepticisme résigné dans l'île

Correspondance

Bastia. – La mort de Tino Rossi a relégué au second plan, mardi 27 septembre, l'annonce de la dissolution de la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.). La Corse, saisie par la nouvelle, s'abandonnait pour une fois à un événement qui sortait du contexte politique. Aussi est-ce à peine si les insulaires ont exprimé leur scepticisme résigné sur les retombées concrètes de la décision gouvernementale. Les seuls à réagir rapidement ont été les nationalistes, *qui attendaient*, depuis dimanche, la délibération du conseil des ministres.

Celle-ci a d'abord été reçue comme une confirmation de ce que l'on savait déjà. Dans la stratégie d'affrontement souhaitée avec l'Etat, l'estampille de la dissolution, loin d'être un obstacle à la lutte, équivaut au contraire pour les nationalistes à un surcroît de légitimité *politique, et quelques militants* cachaient mal, mardi après-midi, une certaine jubilation à rentrer dans le « club des ex », ce club composé des mouvements nationalistes corses dissous : le Front paysan corse de libération (1974), l'Action pour la renaissance de la Corse (1975), et le F.L.N.C. (janvier 1983).

Les responsables de l'ex-C.C.N. *ont immédiatement* répliqué en considérant que « *la décision du gouvernement n'avait aucun fondement juridique dans la mesure où*, selon M. Léo Battesti, *la preuve n'a pas été faite de l'existence de relations organiques entre la C.C.N. et un quelconque mouvement clandestin* ». Cette argumentation pourrait être à la base d'une requête devant le Conseil d'Etat afin de faire annuler *par cette juridiction* la décision gouvernementale.

Le désaccord de M. Alfonsi

Sur un terrain plus directement politique, l'ex-C.C.N. a lancé des attaques tous azimuts, contre l'Etat, bien sûr, accusé de « *militariser le problème corse* », contre les chefs de clans, assimilés à la Mafia, et contre M. Edmond Simeoni, élu autonomiste, « *coupable* » de ne pas avoir joué le jeu de la solidarité nationaliste. Or, cette dissolution, M. Edmond Simeoni, tout comme M. Prosper Alfonsi (M.R.G.), président de l'Assemblée corse, la condamne. Elle est « *inopportune dans le contexte actuel* », a déclaré *M. Alfonsi qui* estime que l'on a voulu « *sanctionner le délit d'opinion* ». Ce n'est pas l'avis de *M. François Giacobbi (M.R.G.)*, président du conseil général de la Haute-Corse, qui a pleinement approuvé la décision du conseil des ministres, regrettant seulement qu'elle n'ait pas été prise plus tôt.

M. Giacobbi a même révélé que les élus de la Corse s'étaient engagés auprès de *M. Gaston Defferre*, ministre de l'intérieur, toutes tendances politiques confondues, à défendre les choix gouvernementaux en matière de lutte contre le terro*risme*. Cette déclaration met incontestablement en porte-à-faux M. Alfonsi et fait apparaître pour la première fois au grand jour certaines dissensions entre le président de l'Assemblée corse et celui du conseil général de la Haute-Corse, alors qu'ils sont tous deux membres du Mouvement des radicaux de gauche.

La disparition de la C.C.N. peut aussi avoir comme *conséquence* la dispersion et la radicalisation de plusieurs dizaines de militants nationalistes, qui choisiraient délibérément la seule clandestinité. Pour limiter ce risque d'éparpillement et reconstituer une force pratique au service de l'indépendantisme, on prête aux *militants de l'ex-C.C.N. la* volonté de constituer un nouveau mouvement dès la semaine prochaine. Une assemblée générale de tous les nationalistes a été convoquée dimanche 2 octobre à Bastia. Elle devrait permettre de préciser la stratégie de l' « après C.C.N. ».

DOMINIQUE ANTONI.

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. MITTERRAND : la rigueur et la fermeté nécessaires

Avant de prononcer la dissolution de la Consulte des comités nationalistes corses, le conseil des ministres réuni mardi 27 septembre avait entendu un exposé de M. Defferre, ministre de l'intérieur, sur cette ques*tion. M. Defferre a noté que* depuis la dissolution du F.L.N.C., le 5 janvier 1983, des liens nombreux et « *constitutifs* » avaient été constatés entre cette organisation et la C.C.N. Des documents saisis par les forces de police, il ressort, selon lui, que ces comités ont été créés à l'initiative du F.N.L.C. et sous son contrôle.

Le premier ministre, pour sa part, a indiqué qu'il s'agissait d'appliquer avec rigueur la loi de la République. M. Mitterrand a estimé que cette « *fermeté* » et cette « *rigueur* » sont nécessaires dès lors que le gouvernement de la République a mis en place des organismes représentatifs au terme d'élections démocratiques. M. Defferre a enfin souligné que le gouvernement n'entend pas rejeter qui que ce soit, sauf ceux qui se sont mis en contravention avec la loi.

Commentant la décision prise par le conseil en application de l'article 1 de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et les milices privées (notamment de ses paragraphes *premier et 3*), *M. Max Gallo*, porte-parole du gouvernement, a relevé que l'assassinat de M. Massimi est l'un des éléments de l'évolution de la situation pris en compte dans la décision du gouvernement. Selon lui, jusqu'au 5 janvier 1983, la Consulte des comités nationalistes se bornait à une activité culturelle, théorique, « *parfaitement légitime* ».

Depuis cette date, a-t-il affirmé, la C.C.N. a joint « *la pratique à la théorie* » et est apparue comme le « *refuge légal* » du F.N.L.C.

Un message politique et une clarification

Dissoudre une organisation est une réponse à un défi. Un acte de fermeté. En décidant de dissoudre, mardi 27 septembre, la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), le conseil des ministres a voulu adresser un double message politique. En *substance, il indique à l'opinion* publique qu'il ne laissera pas le dossier corse impunément dériver et signifie aux Corses qu'il veille au grain. Dissoudre est d'abord un acte destiné à frapper les imaginations. C'est la quatrième fois, depuis le 10 mai 1981, *que la gauche y recourt* après les dissolutions du Service d'action civique (juillet 1982), du groupe Action directe (août 1982) et du Front de libération nationale de la Corse (janvier 1983).

La décision qui frappe la Consulte des comités nationalistes répond aussi à une autre nécessité. Comme il a été dit au cours du conseil des ministres, elle ne doit pas se limiter à une dissolution « *sur le papier* ». Elle intervient juste à temps pour des *policiers et certains magistrats* irrités de se heurter à des militants nationalistes « *agissant comme des hors-la-loi sous une couverture légale* ». Convaincus que les membres de la C.C.N., à tout le moins leurs dirigeants, et les clandestins du F.L.N.C. ne font qu'un, ils considèrent que cette dissolution est la moindre des choses, une clarification. La C.C.N. ne sera plus « *le haut-parleur respecté* » d'une organi*sation illégale. C'est là une* dimension « psychologique ».

Enfin, derniers dividendes d'une dissolution attendue, policiers et magistrats pourront désormais travailler avec les articles 86 et suivants du code pénal destinés à réprimer les « *attentats, complots et autres infractions contre l'autorité de l'Etat et l'intégrité du territoire national* ». En somme, il sera possible de faire appliquer « *la loi avec rigueur* », comme l'a demandé M. Pierre Mauroy.

L. G.

LE TEXTE DU DÉCRET

Le décret portant dissolution de la C.C.N. a paru au *Journal officiel* du 28 septembre. Ce texte, signé par *le président de la République*, le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, précise ainsi les raisons de cette décision :

« *Le groupement de fait dénommé « Consulte des comités nationalistes » ainsi que les comités nationalistes locaux relevant de ce groupement ont pour objet avoué de porter atteinte à l'intégrité du territoire national en soustrayant les départements de la Corse de la souveraineté française ;*

« *Le 10 juillet 1983, à Vero (Corse-du-Sud), le groupement de fait dénommé « Consulte des comités nationalistes » a organisé une manifestation à laquelle participaient des individus armés et masqués ;*

« *La « Consulte des comités nationalistes » est l'organisme directeur, coordonnateur et fédérateur de comités nationalistes locaux, qu'ils soient régionaux, départementaux ou communaux.* »

Les réactions

● M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste) : « *La dissolution de la C.C.N. est une mesure scandaleuse, arbitraire et absurde. Comme ses prédécesseurs, le gouvernement croit pouvoir régler le problème national corse par un fuite en avant, au moment même où la clarté n'est pas faite sur l'assassinat d'Orsoni. La L.C.R. met en garde l'opinion publique sur le précédent très dangereux qui vient d'être commis contre les libertés démocratiques en interdisant l'expression légale d'un courant politique.* »

● *Les Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.)* « *protestent contre la dissolution de la C.C.N. prononcée par le gouvernement* ». « *Les militants nationalistes corses, qui avaient appelé à voter le 10 mai 1981 pour François Mitterrand, espéraient que ce gouvernement poserait la question nationale corse en termes différents*, disent-ils. *En fait, le statut particulier pour la Corse est d'abord celui de la répression particulière qui cherche à étouffer la lutte d'un peuple.* »

Le rôle du capitaine Barril

Les membres de la cellule anti-terroriste *mise en place* à l'Elysée en août 1982 ont beaucoup travaillé sur la Corse. Beaucoup plus que ce qu'ils ont pu confier, au fil des mois, à leurs collègues du ministère de l'intérieur, au cours des traditionnelles réunions du bureau de liaison *anti-terroriste. La confiance n'a* jamais été la principale caractéristique de ces échanges hebdo*madaires*.

L'île était en effet, à l'automne 1982, on l'apprend aujourd'hui, l'une des zones d'intervention favorites des hommes du commandant Christian Prouteau. Gendarmes et policiers atterrissaient discrètement sur la base aérienne de Solenzara pour des missions de quelques heures ou de quelques jours, pour un *contact furtif ou une surveillance* prolongée. Ces va-et-vient étaient peu remarqués : les ser*vices de police en Corse, à l'époque*, étaient progressivement laissés paralyser depuis la négo*ciation, en 1981, de la « trêve »* avec le F.L.N.C.

Mais à l'automne 1982, quelques mois avant la nomination du commissaire Robert Broussard, l'Elysée charge les membres de sa « cellule » de savoir pourquoi, depuis le mois d'août, le F.L.N.C. a volontairement rompu cette trêve. Quels sont les griefs de l'organisation nationaliste contre M. Mitterrand, alors que celui-ci a l'impression de remplir sa partie du contrat, par la mise en place d'institutions politiques plus autonomes ?

Le capitaine Paul Barril – à *l'époque chef par intérim* du G.I.G.N. – rencontrera beaucoup de Corses, notamment dans les *milieux autonomistes. Il chercher*a aussi à entrer en contact avec la direction du F.L.N.C. : *pour cela, il renoue, à Paris*, des relations aec Alain Orsoni, frère du militant nationaliste qui sera enlevé le 17 juin. C'est par l'intermédiaire de l'aîné des Orsoni que l'organisation *sera* discrètement sondée et que sera tentée une médiation. Après des se*maines d'approches*, le F.L.N.C., autour du 5 janvier, date de sa dissolution par le gouvernement, paraît décidé à faire connaître ses griefs et sa position sur le futur voyage que doit effectuer le chef de l'Etat dans l'île, au mois de juin.

Le 12 *janvier*, Alain Orsoni, selon certaines informations, aurait remis au capitaine Barril une *lettre destinée à l'Elysée. Mais* les deux hommes découvriront ce jour-là, qu'ils sont suivis par *les renseignements* généraux et que leurs conversations téléphoniques ont été écoutées.

La filière est brisée et le soupçon s'installera désormais entre le ministère de l'intérieur et la « cellule élyséenne ». Dès lors, il *sera moins facile* pour le capitaine Barril et *ses hommes de se* montrer en Corse. Chaque « camp » policier prendra l'habi*tude de taire son point de vue sur* la Corse ou le F.L.N.C., de masquer ses enquêtes et surtout, de *surveiller l'autre*.

Toutefois, selon certaines informations, l'Etat et le F.L.N.C. auraient continué, par-delà cette guerre insulaire des polices, à se jauger mutuellement. Une négociation indirecte aurait été maintenue, notamment en avril, pour obtenir des nationalistes une trêve des bombes durant le voyage présidentiel.

PHILIPPE BOGGIO.

La recrudescence alarmante du paludisme

(Suite de la première page.)

Les moustiques devenaient « *résistants* » aux insecticides, y compris aux successeurs du D.D.T. Les épandages massifs avaient, à la fois, dégradé l'environnement et sélectionné des souches de moustiques capables de résister efficacement aux produits toxiques.

Quelques années plus tard apparut un nouveau phénomène, tout aussi alarmant : la résistance du parasite lui-même, cette fois dans l'organisme humain, aux médicaments antipaludéens mis au point pendant la seconde guerre mondiale pour relayer la quinine naturelle. A la fois curatifs et préventifs, ces médicaments, dont le chef de file est la chloroquine, étaient efficaces, pratiquement dénués d'effets secondaires et peu coûteux.

Aujourd'hui, cette double résistance a pris des proportions gigantesques : née en Extrême-Orient, en particulier au Vietnam, au cours de *la guerre, elle a essaimé* dans d'immenses parties de l'Asie, de l'Amérique latine et atteint l'Afrique de l'Est. Elle s'oppose non seulement à une prévention efficace, mais *même au traitement des malades*, qui, dans un nombre croissant de cas, se révèle aujourd'hui franchement inopérant.

Une vingtaine d'équipes au travail

D'où le renouveau récent de la recherche, dans plusieurs directions : il s'agit à la fois de mettre au point de nouveaux médicaments et *d'accélérer la découverte d'un vaccin*.

Trouver de nouveaux médicaments actifs n'est pas chose aisée. Au cours de ces dernières années, la *recherche américaine a testé plus* de... 200 000 molécules nouvelles, en a sélectionné quelques-unes et compte aujourd'hui sur deux produits. Le premier, la méfloquine (1), pourrait être commercialisé dès 1984. Comme la chloroquine, elle est à la fois curative et préventive. Mais des résistances contre ce nouveau produit sont d'ores et déjà apparues. L'industrie cherche donc à protéger à tout prix le second, l'halofan*trine (2), contre l'apparition des* résistances.

Reste une substance très anciennement connue en Chine, le qinghaosu, sur laquelle travaillent les chercheurs. En l'état actuel des connaissances, elle présente plusieurs inconvénients : son élimination est rapide, donc son efficacité de faible durée. Manifestement, la recherche *n'a pas épuisé toutes* les voies possibles dans le domaine médicamenteux.

La gravité croissante du problème, le nombre des cas mortels, la prise de conscience par les pays du tiers-monde des entraves qu'impose le paludisme au développement et par les pays industrialisés du risque d'« importation » de la maladie a *fortement stimulé* la recherche pour la mise au point d'un vaccin, qui, depuis quelques années, s'est accélérée. Il s'agira du premier vaccin antiparasitaire humain. L'année cruciale, sur ce point, a été 1976 lorsque, pour la première fois, deux chercheurs du Rockefeller Institute de New-York, les docteurs W. Trager et J. B. Jensen, parvinrent à cultiver *in vitro* le parasite, condition préalable à tout travail d'ampleur pour la mise au point du vaccin.

Depuis, plusieurs voies se sont ouvertes. Les principales visent à obtenir une protection vaccinale contre les formes sanguines de la maladie, ce qui bloquerait l'évolution du cycle parasitaire et constituerait, à la fois, une prévention et un traitement.

En tout, plus d'une vingtaine d'équipes dans le monde travaillent à la mise au point d'un tel vaccin, en particulier aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie et en France, où les principales recherches sont menées par l'Institut Mérieux et l'Institut Pasteur.

Les travaux qu'a engagé l'Institut *Mérieux sont menés*, dans ce domaine, en liaison avec les équipes du professeur Miodrag Ristic à l'université de l'Illinois et du professeur Pierre Ambroise-Thomas à Grenoble. Ils ont été fortement stimulés par la mise au point, toute récente, par le professeur Ristic, *d'un vaccin contre une maladie* parasitaire animale proche du paludisme, la babésiose, un produit que l'Institut Mérieux commercialisera dès 1984 (3).

Pour la mise au point du vaccin antipaludéen humain, les trois partenaires utilisent la méthode classique de la culture *in vitro* du parasite et purifient les produits « surna*geants* » *de ces cultures qui contiennent* des particules vaccinantes. Des singes ont déjà pu être immunisés à l'aide de cette méthode. Reste à purifier davantage encore le produit et *surtout* à passer de l'animal à l'homme : puis viendra le stade de la production industrielle du vaccin, *qui pourra se faire soit par les voies* classiques, soit en recourant aux méthodes nouvelles des manipulations génétiques.

Les chercheurs de l'Institut Pasteur n'utilisent par les « surnageants » des cultures, mais travaillent *directement sur* le parasite lui-même : ils cherchent à identifier la protéine parasitaire qui déclenche, chez l'hôte, la réponse immunitaire. Cette protéine, déjà « à demi » *purifiée à Paris, est testée sur des* « singes-écureuils » à l'Institut Pasteur de Cayenne. Ces recherches utilisent dès à présent les techniques du clonage (division cellulaire) pour obtenir le parasite, l'idée étant de faire produire ce dernier, à l'avenir, par des bactéries, c'est-à-dire par la méthode des *manipulations* génétiques.

D'une manière générale, le colloque d'Annecy a permis de dégager des directives claires dans le *domaine* de la lutte antipaludique : il convient désormais, non seulement de continuer et d'accélérer les recherches portant sur le vaccin et de nouveaux médicaments, mais de renforcer la lutte contre le moustique-vecteur, fortement négligée depuis plus d'une décennie. Il *faut aussi, pour éviter l'apparition* de nouvelles résistances, renoncer à la chimiothérapie de masse et traiter systématiquement tous les accès fébriles, reprendre la formation, elle aussi quelque peu abandonnée, de jeunes paludologues, et améliorer encore la connaissance épidémiologique de la maladie.

C'est pour répondre à l'objectif d'un renouveau de la recherche sur tous ces aspects du paludisme que *vient d'être créée à Annecy* la Fondation Laveran. Elle vise à définir les moyens d'un « contrôle » du paludisme. Contrôle et non plus éradication : un objectif moins irréaliste et plus conforme aux multiples visages d'une maladie contre laquelle on a cru trop souvent, depuis trente ans, avoir trouvé l'arme absolue.

CLAIRE BRISSET.

(1) Laboratoires Hoffmann-Laroche.

(2) Laboratoires Smith, Kline et French.

(3) Il s'agira, dans un premier temps, d'un vaccin canin. Les babésioses forment un groupe de maladies animales particulièrement répandues chez les bovins, les chevaux, les moutons, les porcs et les chiens. Elles sont transmises par des tiques.

UNE PIQURE DE MOUSTIQUE

Il existe plusieurs sortes de paludisme, dont l'une, provoquée par le parasite de type *Plasmodium falciparum*, peut être mortelle. La maladie est transmise par la femelle d'un moustique, l'anophèle. Celui-ci injecte à l'homme, en le piquant, des sporozoïtes, qui gagnent le foie, s'y développent, passent dans le sang et y font éclater les globules rouges. Cet éclatement *libère des mérozoïtes, dont* certains deviendront des gamétocytes, ingérées par le moustique lors d'une nouvelle piqûre. Le parasite continue alors son cycle dans les glandes salivaires du moustique, qui, en piquant un nouvel individu, lui transmettra *les sporozoïtes, cellules mères* de l'ensemble du processus infectieux.

MOINS DE FRANÇAIS FAVORABLES A LA PEINE DE MORT

Si l'on en croit un sondage réalisé du 13 au 18 septembre par l'IFOP auprès de mille dix-sept personnes, et que publie l'hebdomadaire *les Nouvelles*, 59 % des Français interrogés sont favorables au rétablissement de la peine de mort, 45 % estimant que le nombre d'assassinats *commis en France a augmenté* depuis la suppression de la peine capitale. On notera que le nombre des partisans de la guillotine marque une légère régression par rapport à décembre 1980, où 63 % des personnes interrogées par la SOFRES s'y disaient favorables, alors que en *1978 et 1979, seulement* 58 % et 55 % des personnes répondaient oui à la question.

La même étude fait apparaître, d'autre part, que 71 % des Français sont opposés à l'emprisonnement des mineurs âgés de moins de *quinze ans, et que* 87 % se montrent très favorables au développement des peines de substitution pour remplacer la prison. Mais 63 % des personnes interrogées sont hostiles aux *permissions de sortir*, et 71 % aux libérations conditionnelles.

AU SIXIÈME SYNODE MONDIAL DES ÉVÊQUES

La confession, sacrement malade

La sixième assemblée générale du synode mondial des évêques se réunira à Rome du 29 septembre au 25 octobre pour discuter de « *la réconciliation et la pénitence dans la mission de l'Eglise* ».

Les deux cent vingt et un membres (évêques élus par leur conférence épiscopale : patriarches, archevêques majeurs et métropolites des Eglises de rite oriental ; dix religieux élus par l'Union des supérieurs religieux ; cardinaux chefs des dicastères romains ; et des membres nommés par le pape, qui ne doivent pas dépasser 15 % du nombre total) examineront la désaffection à l'égard de la confession privée et les moyens d'y remédier (1).

Le phénomène est sensible depuis une vingtaine d'années. En 1952, les catholiques français étaient 23 % à se confesser une fois par mois ; ils ne sont plus que 1 % en 1983, et 69 % disent ne jamais se confesser aujourd'hui, contre 54 % en 1974.

Confrontés à cet effondrement de la pratique de la confession privée avec aveu des péchés, dite « *confession auriculaire* », les prêtres ont cherché des remèdes. D'abord — et c'est peu connu, — le rituel même du sacrement a été réformé, à la demande du concile, pour le rendre plus « humain ». C'est ainsi que le prêtre doit parler le premier au pénitent venu se confesser à lui, en l'accueillant chaleureusement et en lui parlant de l'amour et de la miséricorde de Dieu. Le prêtre doit lire un passage de l'Evangile avant de prononcer l'absolution et conclure l'entretien par une prière de louange et d'action de grâces, etc.

Ensuite, dans certaines églises, comme Saint-Louis d'Antin à Paris, on a remplacé les confessionnaux en bois par des petites « *chambres de la réconciliation* », où prêtre et pénitent peuvent avoir un entretien discret. Enfin, les cérémonies pénitentielles avec absolution collective se multiplient, pour permettre aux chrétiens qui n'ont pas de péchés graves à se reprocher de se réconcilier avec Dieu et leur prochain, au sein de la communauté liturgique.

Un plaidoyer pour le rite traditionnel

Le sacrement « malade » de la pénitence sera au cœur des débats du synode qui se réunit à Rome le 29 septembre, mais les travaux de ce « forum consultatif » réuni par le pape risquent de se heurter à une ambiguïté. Le thème retenu, « La réconciliation et la pénitence dans la mission de l'Eglise », dépasse de loin le seul problème de la confession auriculaire, et de nombreux évêques souhaitent parler de la paix et de la justice dans un monde déchiré par des conflits. Or Jean-Paul II, qui pèsera par sa présence muette sur les délibérations synodales, ne cache pas son désir de voir le synode tout faire « *pour instruire et persuader les fidèles du besoin de recevoir le pardon de façon personnelle, fervente, fréquente* », comme il l'a dit à Lourdes, le 15 août, et répété à plusieurs reprises depuis.

Le document de travail, distribué à toutes les conférences épiscopales, reflète déjà cette ambiguïté. Divisé en trois parties, le document consacre la première à l'humanité, à la recherche de réconciliation. On y dresse un catalogue des tensions et conflits qui divisent les hommes, les nations et les « blocs » Est-Ouest, Sud-Nord, et l'Eglise elle-même : ces divisions ont pour cause le péché. La seconde s'attache à décrire l'histoire du salut chrétien sous l'angle de la réconciliation. ais la troisième partie, qui est la plus longue puisqu'elle compose la moitié du document, est centrée sur la réconciliation avec Dieu par le ministère de l'Eglise, grâce aux sacrements du baptême et de pénitence. Il y est dit clairement que la norme doit être la confession auriculaire, alors que l'absolution collective doit être exceptionnelle : lorsqu'il y a danger de mort ou un manque de prêtres, dans les pays de mission.

Les lacunes du document sont évidentes. La première partie, avec son sombre tableau de notre monde éclaté, passe sous silence les efforts de rapprochement accomplis depuis la dernière guerre, ainsi que les démarches en faveur de la paix : les épiscopats d'Allemagne fédérale, des Etats-Unis, des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Irlande — pour ne prendre que ceux-ci — ont récemment publié des déclarations sur le désarmement. La deuxième partie, sur l'histoire du salut, est centrée sur l'Eglise catholique. Le mouvement œcuménique est ignoré, alors que la réconciliation entre les Eglises chrétiennes est au cœur du sujet. Quant à la troisième partie, elle insiste sur un point précis, à l'exclusion de tout autre : la restauration dans l'Eglise catholique du sacrement de pénitence tel qu'il fut pratiqué entre le concile de Trente et le concile Vatican II. N'est-ce pas une façon d'obliger le synode à travailler dans une seule direction ?

Les réserves françaises

Cette contrainte pose le problème théologique du rôle de l'institution synodale. Rétablie par le concile et voulue par Paul VI pour l'aider « *dans sa tâche de gouverner l'Eglise* », cette institution n'a pas encore trouvé son rôle véritable. Instance consultative — qui pourrait devenir délibérative, si le pape en décidait ainsi — elle a encore trop tendance à s'en remettre à l'autorité suprême, avant l'élaboration du document final. Or, le synode permet aux évêques dispersés de « *s'exprimer par le moyen d'un acte commun et par un* « votum » *collégial sur des questions de première importance pour l'Eglise de notre temps* » a dit, lors du synode de 1969, un jeune évêque polonais, Mgr Karol Wojtyla...

Reçu par les informateurs religieux le 27 septembre, Mgr François Favreau, nouvel évêque de Nanterre et délégué au synode, a déclaré que la délégation française comptait « *se faire l'écho, à Rome, de ce qu'il y a de positif dans les célébrations pénitentielles collectives qui resteront, de toute façon, exceptionnelles* ». « *Je souhaite*, a-t-il ajouté, *que le synode ne se polarise pas sur la confession personnelle. Sans minimiser l'importance de ce sacrement, il faut considérer les autres actes pénitentiels — célébrations, pèlerinages, témoignages — qui sont porteurs de grâce.* »

L'évêque de Nanterre s'est également interrogé pour savoir si le synode « *aura le courage de nommer de nouveaux péchés « publics », comme le racisme, la torture, le terrorisme* ». « *Je suis mandaté*, a-t-il conclu, *par divers groupes pour défendre leurs « intérêts » au synode, notamment des femmes, des traditionalistes et des divorcés-remariés* ».

ALAIN WOODROW.

(1) La délégation française est composée de Mgr Vilnet, évêque de Lille et président de la conférence épiscopale ; du cardinal Etchegaray (Marseille), de Mgr Coffy (Albi) et Mgr Favreau (Nanterre). Les suppléants élus sont Mgr Carrière (Laval) et Mgr Bussini, évêque auxiliaire de Grenoble. Jean-Paul II a nommé quatre autres Français : le cardinal Lustiger (Paris), Mgr Decourtray (Lyon), Mgr Aubry (Saint-Denis de la Réunion) et Mgr Ramousse (missions étrangères de Paris).

DÉFENSE

LE VICE-AMIRAL D'ESCADRE JEAN BRUSSON MAJOR GÉNÉRAL DE L'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Sur proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du 27 septembre a élevé le vice-amiral Jean Brusson aux rang et appellation de vice-amiral d'escadre et l'a nommé major général de l'état-major des armées.

[Né le 9 mars 1925 à Vallaudric (Haute-Garonne), le vice-amiral d'escadre Jean Brusson est un ancien élève de l'Ecole navale. Après avoir servi sur différents bâtiments, il est affecté, en 1958, à la commission d'études pratiques des armes sous-marines à Toulon. Peu après, il devient professeur à l'école des armes sous-marines, puis, en 1960, archiviste à la commission d'études pratiques des armes sous-marines avant d'être admis, en 1962, à l'Ecole supérieure de guerre navale.

Six ans plus tard, il est chef de la section organisation de la division « Plans » à l'état-major de la marine, et, en 1972, il occupe les fonctions de chef de la section organisation à l'état-major des armées.

En 1976, il est affecté à l'état-major du commandant en chef pour l'Atlantique et, quelques mois plus tard, devient chef du bureau études générales de la division « Plans » à l'état-major de la marine. En 1980, il est nommé chef de la division « Plans, programmes et budget » à l'état-major des armées et devient, deux ans plus tard, vice-amiral avant d'occuper, à la fin de 1982, les fonctions de sous-chef d'état-major des armées.]

ÉDUCATION

Réunis en association

LES PROFESSEURS D'ÉCONOMIE VEULENT GARDER LEUR INDÉPENDANCE

Les professeurs d'économie sont mécontents, « *émus* » selon leur expression, du décret relatif aux obligations de service des enseignants du supérieur, publié récemment (*le Monde* du 2 septembre). Quelque deux cents économistes, sur les trois cents qui enseignent dans les universités, viennent de signer un manifeste demandant que soit maintenue la spécificité du corps des professeurs, reconnues clairement les fonctions et les responsabilités qui leur incombent. Selon eux, la gestion des carrières et la définition des cours ne devraient pas être laissées à la discrétion des conseils d'université.

Ces économistes ont créé une association rassemblant des enseignants de « *toutes tendances politiques et syndicales* ». « *Sous couvert de mesures financières, le petit décret remet en cause l'indépendance des enseignants* », (1) explique Mme Jeanne-Marie Parly, professeur d'économie à Paris-IX (Dauphine) et membre du bureau provisoire de l'association. Mme Parly doit rencontrer, mercredi 28 septembre, le ministre de l'éducation nationale pour lui dire la crainte des membres de l'association devant des décrets et des projets « *qui constituent une attaque violente contre l'indépendance du corps des professeurs, elle-même garante des progrès scientifiques de la nation* ».

(1) Adresse provisoire : Mme Parly, 15, rue des Ursulines, 75005 Paris.

● *Rentrée scolaire : déficit de cinquante mille heures d'enseignement, selon la PEEP.* — La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) dénonce les difficultés « *durables et généralisées* » de la rentrée scolaire camouflées, selon elle, dans toutes les académies par une « *rétention massive des informations* ». La PEEP demande la constitution d'une commission parlementaire pour « *évaluer l'étendue de la dégradation du système éducatif* ». Elle évalue à cinquante mille le nombre d'heures d'enseignement non assurées dans les lycées et collèges.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

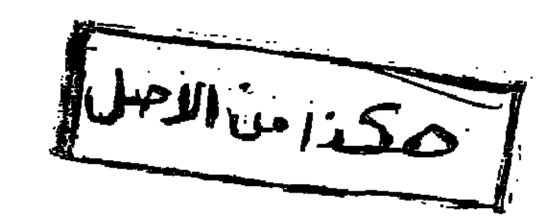
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



SOCIÉTÉ

Nuits de Chine chez Maxim's

De notre correspondant

Pékin. – Il fallait le faire. Cardin l'a fait. Le lundi 26 septembre, le couturier français a inauguré, dans une folle ambiance, le restaurant Maxim's de Pékin. Avant Londres, New-York et Moscou, où, paraît-il, M. Andropov piaffe d'impatience. Excusez du peu.

On se frotte les yeux, on se dit qu'on est victime d'une hallucination, mais non, c'est bien ça : le tapis rouge qui avance sur le trottoir, les grooms en tenue qui accueillent les invités à l'entrée, les lettres de l'enseigne, sautillantes comme si elles sortaient de la main d'un calligraphe un peu ivre, le décor 1900, le plafond fumé pour faire ancien, tout est là comme à Paris, rue Royale. La seule différence est qu'on est à Pékin, en 1983, que Mao, à deux pas d'ici, dort tranquillement dans son mausolée et qu'aucun garde rouge n'est en vue à l'horizon pour mettre le feu à ce symbole des *« mœurs décadentes »* de la bourgeoisie occidentale.

Pour le dîner d'inauguration offert à un nombreux parterre d'amis venus spécialement de Paris, de diplomates et de représentants de la presse, le menu – succint – du Maxim's de Pékin proposait une fricassée de fruits de mer, un filet de bœuf rôti gratin dauphinois, suivi d'un sorbet aux framboises, le tout arrosé d'un pouilly-fuissé 1981 et d'un château-du-taillan 1979. Pas de quoi sauter au plafond de jubilation. Mais le spectacle était plus *dans la salle que dans les assiettes.* Pour terminer, le champagne a coulé à flots, tandis que la princesse de Polignac chantonnait un *Frou-frou* repris en chœur par une salle transportée dans un rêve. Ah, les nuits de Chine chez Maxim's !

Pierre Cardin, lui aussi, était au septième ciel. Pour réussir son exploit, le couturier a fait venir 12 tonnes de matériel de Paris, les glaces biseautées, très rares, qui couvrent les murs, ont été *spécialement taillées en France,* le tapis a été commandé à Glasgow, en Ecosse. Une quinzaine de jeunes chefs français ont accepté de passer deux ans dans la capitale chinoise pour assurer le lancement de l'établissement, le reste du personnel sera chinois. Les bénéfices, lorsqu'il y en aura, seront partagés moitié-moitié entre la municipalité de Pékin et la société Pierre Cardin.

Un dîner au Maxim's de Pékin *n'en coûtera pas moins, paraît-il,* environ 50 dollars, soit 100 yuans. A ce prix-là – c'est à peu près le salaire mensuel d'un cadre moyen de l'administration –, seuls les résidents étrangers et les hommes d'affaires de passage pourront s'offrir le plaisir d'une *« vraie soirée parisienne »* à Pékin. Mais, parce qu'il est, dit-il, *« le plus socialiste des capitalistes »,* Cardin ouvrira d'ici peu, à côté du Maxim's, un *Minim's,* dont les prix pourraient être plus accessibles sinon au Pékinois de base, du moins à une certaine élite fortunée et friande de dépaysement.

MANUEL LUCBERT.

AUTOMOBILISME

L'heure des transferts

Les pilotes de formule 1, qui sont généralement engagés par les écuries pour une durée d'un an, négocient leur transfert au mois de septembre. La période la plus chaude se situe traditionnellement lors du Grand Prix d'Italie, qui a pour cadre le circuit de Monza.

Les choses ont été un peu différentes cette année. Certains sénateurs du « grand cirque » ont, comme d'habitude, cherché à monnayer leurs talents. Alain Prost a été, pour une fois, l'un des premiers en piste. Le pilote français avait pour secret désir de piloter la saison prochaine pour Ferrari. Largement en tête du championnat du monde après le Grand Prix d'Autriche, il était alors dans une position idéale pour séduire le Commandatore. Enzo Ferrari n'a, semble-t-il, pas réagi en apprenant les ambitions du pilote. La présence de ce dernier dans son écurie ne pouvait se concevoir que si René Arnoux, d'une façon ou d'une autre, était écarté de l'équipe italienne.

La situation a rapidement évolué. Les ambitions d'Alain Prost, qui avait mis deux fers au feu en annonçant par ailleurs qu'il était également intéressé par un contrat avec l'écurie McLaren, ont été réduites après son erreur – l'accrochage avec Nelson Piquet – lors du Grand Prix des Pays-Bas. La régie Renault a alors annoncé que son pilote avait signé un nouveau contrat avec elle pour la saison prochaine. Affaire réglée.

Eddie Cheever, en revanche, quittera Renault. Le pilote américain n'était pas, lui non plus, dépourvu d'ambition. Il rêvait d'être considéré, au sein de l'écurie française, comme premier pilote, à égalité de droit avec Prost. Gérard Larrousse a dit non. L'Américain devra chercher un autre employeur.

Chez Ferrari, les incertitudes ont aussi été levées. René Arnoux courra pour les mêmes couleurs ; Patrick Tambay, lui, a été remercié. Le Commandatore a exprimé *« sa reconnaissance au pilote français pour son intelligence et sa compétence ».* Une preuve qu'on peut avoir des qualités que ne possède pas le meilleur de la formule 1 et se retrouver hors d'une écurie.

L'Autrichien Niki Lauda, en son temps, avait connu pareille mésaventure. L'Italien Michele Alboreto, qui courait pour le compte du Britannique Tyrrell, prendra la place de Tambay.

Pour les autres pilotes, rien n'a été décidé. Jacques Lafitte, sous contrat encore pour un an avec Williams, pourrait changer d'horizon, compte tenu du mauvais rôle que lui a fait jouer cette saison l'équipe britannique. Le contrat du Finlandais Keijo Rosberg a en revanche été renouvelé.

GILLES MARTINEAU.

L'accord Hinault-Tapie

LE CHAMPION RESPONSABLE

M. Bernard Tapie s'est expliqué, mardi 27 septembre, sur les raisons qui l'ont conduit à commanditer une équipe cycliste professionnelle constituée autour de Bernard Hinault, en rupture de contrat avec le groupe Renault-Gitane depuis le 6 septembre. Cet homme d'affaires intéressé par les entreprises en difficulté est sensible à la dégradation de l'industrie française de la bicyclette. *« Elle est en train de mourir alors qu'elle se développe ailleurs, principalement aux Etats-Unis et au Japon. »*

« Les coureurs cyclistes professionnels doivent être responsables et faire leur métier dans les meilleures conditions possibles », estime, de son côté, l'ancien champion du monde. *« Il n'est pas normal qu'ils dépendent d'un directeur sportif disposant de tous les pouvoirs, et que la concertation leur soit le plus souvent refusée. C'est pourquoi j'ai formé le projet d'une équipe confiée, non plus à un seul directeur sportif, mais à un entraîneur pour s'occuper des questions sportives et à un manager chargé des problèmes d'intendance. »*

Le nom du nouveau groupe, qui n'a pas été dévoilé, pourrait être La Vie claire. Les coureurs utiliseront probablement des bicyclettes Bernard Hinault, fabriquées par MICMO-Gitane.

J. A.

LE CONSTRUCTEUR JEAN RONDEAU A DÉPOSÉ SON BILAN

Dans le monde de la course automobile, comme dans celui de l'industrie, *l'aventure paie rarement.* Celle de Jean Rondeau, trente-sept ans, petit constructeur manceau qui avait, en 1980, à force d'astuce et de talent, gagné les Vingt-Quatre Heures du Mans, n'aura duré que huit ans. La S.A.R.L. Jean Rondeau, vingt-trois salariés, a déposé, mardi 27 septembre, son bilan devant le tribunal de commerce du Mans.

Depuis 1976, année où il avait engagé ses premières voitures, Jean Rondeau, à la fois constructeur et pilote, avait vécu sur le fil du rasoir, faute de financements suffisants. Soutenu par la société d'ascenseurs Otis, il avait innové en vendant chacune de ses voitures à des annonceurs, I.T.T., *le Point, V.S.D.,* etc., selon la pratique courante dans les sports de voile. Cela n'a pas suffi, le marasme économique et la fin de son contrat avec Otis ont eu raison de la petite société.

Tout n'est peut-être pas perdu. Le tribunal de commerce a prononcé la mise en règlement judiciaire de la société, mais il a autorisé la poursuite de l'activité. Une diversification dans l'ingénierie et la signature possible d'un contrat avec Ford permettent d'espérer un redressement. Mais l'aventure en « solitaire » de Jean Rondeau n'en est pas moins terminée.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Me Garnier

Après la publication de notre article intitulé « Un syndic inculpé dans l'affaire Boussac » dans le Monde *du 22 septembre, Me Jacques-Marie Garnier, syndic près les tribunaux de grande instance et de commerce de Paris, nous écrit notamment :*

Je n'ai assumé dans le cadre de la liquidation du Groupe Boussac aucune responsabilité qui ne m'ait été confiée par la loi. Je n'ai obéi à aucune directive qui ne m'ait été inspirée par l'intérêt constant des créanciers et de l'entreprise que j'avais pour mission de tenter de sauver. Je n'ai cessé de me soumettre au contrôle des magistrats du tribunal qui m'avaient désigné. Je n'ai recueilli aucune suggestion si ce n'est celle... des pouvoirs publics.

Il n'existe pas de comptabilité que j'aurais été chargé de tenir et qui *« ne porterait pas trace de plusieurs dizaines de millions »* – ce qui peut laisser croire à un détournement de ces sommes que personne ne songe à me reprocher. Il ne faut pas confondre la comptabilité de l'étude d'un syndic et la comptabilité de l'entreprise qui lui est confiée. A supporser que des lacunes existent dans cette comptabilité quant à la détermination de l'origine de tel ou tel dépôt de fonds, l'essentiel est que, bien entendu, toutes les sommes dues à l'entreprise aient été dûment déposées à son compte.

La qualification légale de *« malversation de syndic »* prévue par l'article 146 de la loi du 13 juillet 1967 peut désigner les agissements les plus divers. En l'espèce, mon inculpation a principalement pour objet de me permettre de fournir des éclaircissements sur les conditions dans lesquelles a été rémunérée une société d'expertise comptable à laquelle le tribunal avait recouru avant même de me nommer syndic.

Après m'avoir entendu sur le fond, ce qui n'a pas encore été le cas, le magistrat instructeur dira s'il peut être retenu à la charge des auxiliaires de justice qui ont utilisé cette société d'expertise une erreur d'appréciation quant à l'importance des honoraires qui lui ont été payés. En tout état de cause, il s'agit là d'un problème limité. Faut-il rappeler une fois encore que l'inculpation, pour blessante qu'elle soit pour l'homme qui la subit, est une simple mesure d'instruction, et non une condamnation ?

● *Mme Nicole Questiaux,* ancien ministre, conseiller d'Etat, a été chargée d'exercer les fonctions de président de sous-section de la section du contentieux du Conseil d'Etat par arrêté du premier ministre paru au *Journal officiel* du 28 septembre.

CARNET

Naissances

– Mme Bruno JOHANET,
M. et Mme Pierre BOLOTTE,
Catherine, Gilles Johanet et Henri ont la joie d'annoncer la naissance de

Pauline,

leur petite-fille, fille et sœur,
le jeudi 22 septembre 1983, à Paris.
9, r. du Dr-Jacquemaire-Clemenceau,
75015 Paris.
Courtellement, 45340 Chemault.

Mariages

– M. Pierre CHAUSSIER et Mme CHAUSSIER, née Monique LAPARRA, sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Anne
avec **Jean-Louis DEVRED.**

Paris, 1er octobre 1983.
Inspection académique,
BP 510, 29107 Quimper.

Décès

TINO ROSSI

– Mme Tino Rossi
Mme Pierrette Rossi
et ses enfants,
Laurent Rossi,
Antoine Rossi,
Mme veuve André Barandon, née Rossi,
M. Joseph Andreani
et Mme, née Rossi,
M. Gabriel Leniaud
et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Tino ROSSI,
commandeur de la Légion d'honneur,

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin,

survenu en son domicile, à Neuilly, le 27 septembre 1983.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 29 septembre 1983, à 11 heures, en l'église de la Madeleine, à Paris-8e, et le vendredi 30 septembre 1983, à 14 h 30, en la cathédrale d'Ajaccio.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, boulevard Maillot,
92200 Neuilly.

– Thibaut et Marie-Claude Lacan,
Sybille Lacan,
ses enfants,
Cyril et Fabrice Roger,
Iris et Ariane Lacan,
ses petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
Sa famille et ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Marie-Louise BLONDIN,

survenu le 23 septembre 1983 à Paris.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 26 septembre 1983, en l'église Saint-François-de-Sales.
6, rue Brémontier,
75017 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Georges Busquet,
son épouse,
M. et Mme Angel Villarroya
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Clément
et leur fille,
M. et Mme Henri Busquet
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Galland
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-Marie Mattei
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BUSQUET,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés,

survenu à Paris le 23 septembre 1983.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Charbonnières-les-Bains (Rhône), le 26 septembre 1983, dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6 *bis,* rue de Valence,
75005 Paris.

– M. Léon Chazelas,
M. et Mme Jean Chazelas
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Chazelas
et leurs enfants,
M. et Mme François Chazelas
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Chazelas
et leur fils,
Mme Marie-Pierre Chazelas
et sa fille,
M. et Mme Edouard Chazelas
et leur fille,
Mme Bruno Chazelas
et ses enfants,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon CHAZELAS,
H.E.C.,

survenu, le 25 septembre 1983, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Les obsèques ont été célébrées à Grasse dans l'intimité familiale.

10, boulevard Crouët,
06130 Grasse.
124, boulevard Blanqui,
75013 Paris.

– M. et Mme Dominique Destrem,
M. Alain Destrem
et sa fille,
Mme Laurence Destrem
et son fils,
M. et Mme Eric de Bazelaire
et leurs enfants,
M. Hugues Destrem,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Raymond DESTREM,
née Simone Burat,

ancienne vice-présidente
du comité de la Croix-Rouge
de Clichy,
insigne de bronze
de la société française
de Recours aux blessés militaires
1915-1918,
médaille vermeil
de la Croix-Rouge française,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu, le 25 septembre 1983, en son domicile, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 septembre 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e.
Ni fleurs ni couronnes.

5, quai Voltaire,
75007 Paris.
8, rue Montalivet,
75008 Paris.

– Mme Jean Fabre,
son épouse,
M. et Mme Paul de Guilhermier
et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Fleury,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Fabre
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FABRE,

entré dans la paix du Seigneur, le 27 septembre, dans sa quatre-vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 29 septembre dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
30, rue Buffon,
84000 Avignon.

– M. et Mme Jean-Robert HUTZLER

font part du décès de leur mère, dans sa cent quatrième année, et rappellent à ceux qui l'ont connue le souvenir de

Paule.

7, rue Albert-Bayet,
75013 Paris.

– Les assistantes du service social des P.T.T. ont le très grand regret de faire part du décès de

Jeanne ROZALE,
assistante sociale chef,
ancienne conseillère technique
au ministère des P.T.T.,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 26 septembre 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 septembre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Nazareth, 351, rue Lecourbe, 75015 Paris, suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux, à 10 h 30.

Anniversaires

– Le 28 septembre 1980

Shirley GOLDFARB,
artiste-peintre,
est morte.

Que son âme vive dans son art.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le jeudi 6 octobre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88-90, rue de l'Assomption, Paris-16e, à la mémoire de

Camille ERNST,
préfet honoraire,

décédé le 1er septembre 1983.

Messes anniversaires

– Pour le dixième anniversaire du décès de

Jean-Georges CAILLOT-VASLOT
et de ses deux fils
Matthieu et David,

une messe sera célébrée à leur intention, le samedi 1er octobre 1983, à 11 heures, en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, 75013 Paris.

Communications diverses

– Le Cercle républicain recevra, lors de sa prochaine rencontre, le 29 septembre à 19 heures, M. René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, qui traitera du projet de loi concernant la réforme de l'Université et des nouvelles dispositions relatives à la réforme de l'enseignement supérieur. Cette rencontre aura lieu sous la forme d'un apéritif-débat (participation : 70 F).
★ Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-60-95.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

– Université Paris-XII (Val-de-Marne), jeudi 29 septembre, à 14 h 30, salle G 100 (faculté de droit de Saint-Maur), M. Mohammed Marzak : « Le régime fiscal des bénéfices des sociétés françaises dans les Etats du Maghreb (Essai sur les conventions fiscales conclues entre la France et les Etats en voie de développement) ».



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Fellini fêté par Rimini, sa ville natale

Entre innocence et mémoire

IL n'aura manqué que le claquement rituel déclenchant le ronron des caméras pour lancer ce « Fellini par lui-même » que furent les manifestations organisées, dimanche 26 septembre, par Rimini pour fêter son enfant prodigue récalcitrant.

Tout a commencé par une conférence de presse monstre télévisée sur la terrasse cernée de pins maritimes de ce Grand Hôtel de Rimini avec sa façade blanc rose, ses stucs et ce côté fin de siècle à la fois suranné et anachronique de tous les palaces des plages à la mode autrefois. Le décor était planté, et, pour une fois, Fellini ne l'avait pas reconstitué en studio.

Fellini était de retour, officiellement, dans sa ville natale qu'il avait quittée en 1937, à vingt ans. On les disait en froid. Et pourtant, l'avait-il jamais abandonnée, cette ville qui si souvent avait fait partie de l'ordre subjectif de ses films : de la révolte des *Vitelloni* (1953) à la nostalgie d'*Amarcord* (1973). Comme il en avait un jour émis le vœu (« *Si je reviens à Rimini, ce sera dans une petite maison sur le port* ».) la municipalité et ses amis lui offraient l'ancrage désiré. Lui, il offrait à Rimini, en avant-première italienne, son dernier film : *E la nave va* (1).

Prétexte ou coïncidence ? Qu'importe. Rimini voulait revoir Fellini et Fellini, qui pourtant redoute les célébrations, dans lesquelles il voit « *une momification* », avait décidé de se laisser fêter. Et il le fit avec bonheur, avec cette tendresse voilée d'ironie, ce compromis du cœur qu'on nomme pudeur. *Fellini della memoria,* Fellini de la mémoire. L'ambiguïté du thème (Fellini qui se souvient ou Fellini dont on se souvient) lui laissait tout le champ pour trouver cette citée entre « *innocence et mémoire* », pour la confondre, elle qui avait changé « *comme moi j'ai changé* », avec la Rimini « *province de l'âme* » qu'il porte en lui.

Etait-ce la terrasse du Grand Hôtel de Rimini, ville aujourd'hui sans grand cachet, proie des touristes allemands, ou celle de l'hôtel d' *Amarcord,* c'est-à-dire d'une Rimini désuète et fantasmatique se donnant à un fasciné d'opérette, sur laquelle nous nous trouvions ? Passé retrouvé ou « passé composé » ? Fellini se mettait en scène lui-même, avec la complicité de tous, et surtout cette même ambiguïté qu'il y a vingt ans quand il tournait *Huit et demi* : naviguant entre la réalité et son reflet.

« Federico » pour les uns, « Maestro » pour les autres, il était partout et on le cherchait partout. Retrouvant, bras ouverts, Simone avec qui il faisait de la bicyclette, serrant des mains, reconnaissant chacun ou le feignant, au milieu de ses acteurs de *E la nave va,* des amis du clan devenus aussi légendaires que lui, signant des autographes, tapant des mains devant des photos d'enfance, – une exposition avait été organisée par David Menghini intitulée « Tatarcord », – dispensant ses sourires, se reposant sur un canapé avec la Tebaldi, marchant bras dessus bras dessous entre Giulietta et Anouk Aimée, noire, diaphane et belle, vers le Teatro Novelli pour y être ovationné à la fin de la projection de *E la nave va.*

« *Je ne sais pourquoi on a inventé cette légende de ma froideur pour Rimini. On ne peut rompre avec son pays natal sans être en contradiction avec soi-même. Où je me sens le mieux ? Là où j'ai vécu le plus, où j'ai le plus d'ancrages. C'est pourquoi je ne me sens pas bien à l'étranger. C'est l'étrangeté que je supporte mal. L'étranger, c'est finalement une région de moi-même que je ne connais pas et qui m'alarme. Je n'y ai pas mes moyens intérieurs, ce laboratoire fragile et poussiéreux. A l'étranger, il me semble que je ne comprends rien : j'en reviens « avec des détails insignifiants et inutiles. Je ne suis pas un impressionniste. A l'étranger, je suis aveugle. Alors je préfère ne pas partir.* » Les questions fusent, les réponses s'égrènent, se perdent dans le brouhaha des rencontres. « *Ce que je crois ? Je crois à ce qui m'émerveille...* » « *Qui je suis ? Fellinien...* » « *A partir de maintenant, je ferai mon premier film, car jusqu'à présent j'ai plaisanté...* » « *J'aimerais faire un film d'espérance, je voudrais avoir la force de la nature qui avec un peu de pluie fait éclore des fleurs sur le chaos.* »

Sur la terrasse et dans les salons, la fête commence avec l'illumination du sommet du Grand Hôtel transformé, comme par enchantement, en ce transatlantique de *E la nave va.* Les invités se pressent. Ils sont quelque deux cent cinquante. Visages familiers de personnalités connues – on a cherché en vain Mastroianni : il s'était trompé de jour, – grandes toilettes un peu province du Tout-Rimini, décolletés et paillettes, corps constitués, – mais manquait l'Eglise, – ministre socialiste, côtoyaient le négligé savant des habitués romains de ce genre de manifestation. Le fond sonore – les musiques des films de Fellini – donnait à la fête un air singulier, un peu comme si la ronde de *la Dolce Vita* allait commencer. Fellini en aparté : « *Vous aimeriez avoir une caméra ?* » Rire : « *Tout est là, un peu de politique, un peu de corruption, de la gentillesse, de la tendresse, une volonté de s'amuser et l'incapacité à le faire, une conclusion et l'impossibilité de conclure.* »

PHILIPPE PONS.

(1) *Le Monde* des 8 et 13 septembre.

LA BALLADE DE NARAYAMA

Une complicité plus forte que la plus incestueuse tendresse

« La Ballade de Narayama », de Shohei Imamura, d'après deux nouvelles de Shiohiro Fukazawa, Palme d'or au Festival de Cannes, sort ce mercredi sur les écrans. (Voir le Monde *des 17 mai et 27 septembre.)*

A l'aube, la neige bleuit sur les montagnes de Narayama. Le froid est dur pour les oiseaux rapaces agrippés aux maigres branches comme pour les hommes nichés dans leurs maisons. Pour les uns et les autres, la nourriture est rare. Ils se disputent le même gibier. L'homme possède un fusil, l'aigle a des serres, et c'est lui qui enlève le lièvre que le chasseur a tué. Au printemps, les crapauds, les insectes s'accouplent, les reptiles s'enlacent. La rivière dépose sur les cailloux le cadavre d'un nouveau-né. L'homme s'est donné des lois pour s'adapter et survivre, et des dieux pour donner force de rite aux lois.

Le film d'Imamura témoigne des rites, de leur impitoyable efficacité, de leur intime coïncidence avec les éléments, de leur empreinte sur la vie de ces gens isolés, cramponnés là, parasites d'une nature qui n'est pas faite pour eux. Alors, ils rusent, s'organisent selon une hiérarchie rigoureuse.

Si les bébés mâles sont tués à la naissance, les filles ont une chance d'être épargnées dans l'espoir d'être vendues – que peuvent signifier ici, les mots chance, espoir ?

Le jour venu

Les fils cadets n'ont pas le droit de prendre femme, de créer une lignée. A soixante-dix ans, il est mal venu de conserver sa vigueur. On se doit d'aller dans la montagne , conduit par le fils aîné, et d'y attendre la mort. Mourir dans son lit est une honte, le signe de la colère des dieux, pour un crime commis peut-être par un ancêtre. Les enfants ont à effacer la faute des parents. Obéissant au dernier vœu de son père, une fille s'offre nuit après nuit à tous les fils cadets. Sauf à celui d'Orin, nabot trop repoussant, trop puant et qui rebute jusqu'à la chienne des voisins. Seuls l'acceptent Tatsuhei, son frère aîné, et sa mère qui persuade une vieille veuve sans odorat de consacrer une nuit à ce fils maudit.

Entre Orin et Tatsuhei, existe une complicité secrète, plus forte que la plus incestueuse tendresse. Il est l'image du père disparu depuis longtemps, et qu'il avoue avoir abattu avec son propre fusil, ce fusil dont il s'est emparé et qu'il ne quitte plus. Tatsuhei a tué son père qui n'avait pas le courage de conduire son propre père dans la montagne. Le jour venu, Tatsuhei y conduira Orin. Auparavant, elle aura ordonné le futur, aura trouvé au fils aîné une seconde épouse, à qui elle aura appris comment et où pêcher les truites à la main.

Elle aura, par ruse, débarrassé son petit-fils d'une femme sans mérite, et de plus sacrilège : cette femme vole de la nourriture et la porte à sa famille. Orin aménage les choses pour que les villageois s'en aperçoivent. Ils brûlent la maison des coupables et les enterrent vivants.

La décision d'Orin paraît irrémédiable le jour où, d'un seul coup de sa tête contre la mar gelle d'un puits, elle casse ses dents de devant, trop belles, signes d'une inconvenante vigueur. Elle cache de sa main sa bouche ensanglantée, le nabot trouve les petits os blancs et les garde, comme des amulettes. Le jour venu, à l'aube, Orin et Tatsuhei s'en vont après avoir pris connaissance des rites à observer – partir sans être vus, ne pas se parler – et du chemin à suivre. Ils franchissent des ruisseaux, des crevasses, contournent des lacs. Il se blesse le pied, ils ne se parlent pas. Elle se contente, quand il faiblit, de lui frapper l'épaule, de lui faire signe de continuer, en avant. Seule vit la petite main sans rides, et les yeux qui semblent voir un autre horizon. La marche est longue jusqu'à l'ossuaire où volent les corbeaux repus, paysage onirique, décor atroce et apaisant d'une dernière étreinte, insupportablement définitive.

Il s'en va, la neige tombe. « *Tu as froid ?* » D'un signe de la tête, d'un presque sourire, elle dit non. D'un mouvement de la main, elle le renvoie. Elle reste, reine menue couronnée d'oiseaux noirs.

Au retour, il est seul, définitivement. Il entend les cris d'un père qui ne veut pas mourir et que son fils traîne, emmailloté dans un filet, et qui se débat à tel point qu'il tombe, rebondit, roule comme une pierre le long d'une pente déchiquetée. Le jour est fixé, dans la vie des fils, où ils tuent leur père.

Dans la maison, le nabot couché dans la paille chante la vieille ballade où il est dit que la neige est signe de chance pour le vieux qui s'en va dans la montagne...

Misère et noblesse. Imamura n'évite rien. Son regard caresse de même façon les torsions gracieuses des arbres, des torrents, des serpents, les yeux opaques des batraciens, le vert mouillé de l'herbe pauvre, la mosaïque de squelettes blancs, les corps translucides des papillons qui font l'amour, les cuisses dorées des filles renversées dans la boue, la lumière chaude du feu dans les maisons sombres, et les rats, affamés autant que les hommes.

Tranquille cruauté

A intervalles réguliers, dans l'histoire de ces individus soumis et intraitables, en butte à des doutes qu'ils ne savent pas définir, tombe en rupture la tranquille cruauté des vies animales et végétales, soulignée en contrepoint par la musique bollywoodienne habituelle à Imamura, elle-même tranchée par les tonalités rauques des vieilles ballades...

Toujours, Imamura s'attache à des gens « à côté », mal inscrits dans leur environnement naturel, comme ici, – ou social comme dans les précédents films qui se passent dans l'étouffement des villes. Et c'est sans doute plus rude que chez nous dans un pays comme le Japon, d'une organisation aussi rigide. « *Orin est heureuse* », dit Fukazawa, auteur du roman, et Imamura ne le dément pas (*le Monde* du 27 septembre). Mais Tatsuhei est un homme lézardé, un héros tragique, torturé par le meurtre de son père. Ce n'est pas du remords, c'est la conscience d'être pris dans un engrenage fatal au bout duquel il conduira sa mère – cette femme, cette partie de lui-même – à la mort. Ce moment où ils se regardent encore, où ils s'étreignent encore, c'est comme dans les rêves où on se retrouve avec des êtres aimés dont on sait qu'ils sont morts, et on ne sait plus, plus rien n'est vrai... Fantasme d'Orphée retrouvant et perdant Euridyce.

Protégés par les dieux, les enfants de Narayama accomplissent leurs fantasmes. Toujours, dans les films d'Imamura, la tragédie emporte dans sa folie l'apparent naturalisme, et c'est encore, c'est toujours, l'universel duel avec la mort. Mais ici il n'est plus – comme dans le *Pornographe,* ou la *Vengeance est à moi* – une bataille triviale, affreusement dérisoire. Ici, c'est un chant grave, immense, intemporel.

COLETTE GODARD.

★ Voir films nouveaux.

Gustave Doré à Paris

Un grand enfant

C'EST revenir sur ce qui a déjà, et bien, été dit de l'homme et de son œuvre, mais on ne va pas brimer Paris sous prétexte de décentralisation, ni laisser à Strasbourg seule le mérite d'avoir vu naître Gustave Doré (1).

A Paris, l'exposition venue d'Alsace est partagée entre le musée Carnavalet et les grâces douteuses du Pavillon des arts, à l'emplacement de ce trou des Halles dont les profondeurs sépulcrales auraient séduit l'imagination de l'artiste. Dans l'hôtel de la rue des Francs-Bourgeois, est présenté le travail de l'illustrateur. Sous le « parapluie » de la rue Rambuteau qui prolonge celle des Francs-Bourgeois, sont exposé sa peinture, ses aquarelles, ses sculptures, aspects les moins connus et généralement méprisés de l'œuvre.

Cette coupure, d'évidence imposée par des contraintes matérielles, a cependant son importance. Le peintre qu'il voulait être, et pour qui la critique française n'a pas eu de mots assez durs, se trouve en effet dissocié de l'illustrateur, dont le succès n'a jamais terni. Ce deuxième ensemble tient naturellement ses promesses. Quant au premier, il est une surprise : aquarelles ou lavis, ou dessins gouachés, sont d'une qualité telle qu'on pardonne volontiers le reste, les sujets... disons un peu chargés, émotifs, des toiles, et même la dispersion de leur style, de leur genre.

Gustave Doré était le meilleur gymnaste qui soit. Il était, à la manière d'Ingres, violoniste. Il aimait sa mère, énormément sa mère. C'est un point sur lequel insiste généreusement le catalogue, qui rend la malheureuse responsable de tous les tracas nerveux, sexuels, imaginatifs ou picturaux de ce grand enfant de Gustave. Il s'en tira par le travail, par un appétit balzacien, « dumasesque », et, sa mère n'en étant qu'à moitié responsable, par des dons prodigieux, repérables dès l'enfance.

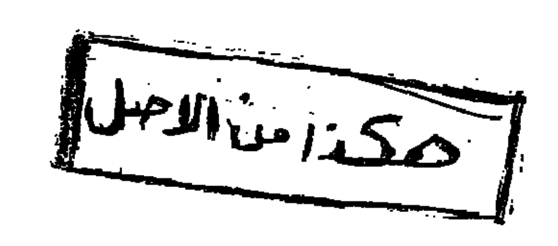
Né en 1832, et ainsi pourvu des qualités les plus variées (il passait en outre pour assez arrogant), Doré, jusqu'à sa mort, cardiaque, à cinquante et un ans, se trouva finalement en perpétuel porte-à-faux avec les artistes et les goûts de son époque, Napoléon III, Eugénie, Courbet et quelques autres exceptés. Ses attardements romantiques étaient passés de mode, son imagination exaspérait les réalistes, son considérable succès populaire avait de quoi rendre méfiants les tenants du grand art, tandis que sa formation d'autodidacte pouvait agacer les académiciens et les autres.

Son succès populaire est sans doute attribuable, comme le suggère toujours le catalogue, à ces magies, à ces féeries, à ces horreurs infernales qu'on dissèque aujourd'hui sous le drap et le terme commun d'inconscient. Peut-être n'est-on plus aussi sensible aujourd'hui aux mêmes frayeurs, aux mêmes émerveillements. Une part émotive de Doré a passé le relais à d'autres images, à d'autres techniques. Pourtant son œuvre reste au moins aussi forte. L'illustrateur populaire est devenu artiste et reconnu sans réticences, sinon pour sa peinture, et il y a là un paradoxe car le caractère suranné des sujets, dans les toiles, qui est la première cause de notre méfiance, est parfaitement accepté dès qu'il s'agit d'illustration. Comme si, pour ce domaine, les outrances de ses visions étaient transformées, détournées, par la proximité des dessins d'humour ou des caricatures. Doré s'était ainsi immunisé contre lui-même.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Musée Carnavalet et Pavillon des arts, jusqu'au 6 novembre. Catalogue : 100 F.

(1) Voir *le Monde* du 21 juillet.



YOURI LIOUBIMOV A LONDRES

Crime et châtiment

Accueilli à Londres pour y mettre en scène Crime et châtiment, *Youri Lioubimov vient de se placer sous la protection du gouvernement britannique et d'obtenir une extension de son visa.*

LA venue de Youri Lioubimov à Londres il y a un peu plus de huit semaines, en réponse à une invitation du Lyric Theater, dans l'arrondissement de Hammersmith, représente l'aboutissement de cinq années de négociations. Avec son adaptation de *Crime et châtiment*, interprétée par des comédiens anglais, le metteur en scène soviétique vient de créer sa première mise en scène de théâtre en Europe occidentale. Youri Lioubimov a acquis depuis déjà longtemps une solide réputation internationale avec sa compagnie – on a pu voir en France, pour le Festival d'automne : *Les dix jours qui ébranlèrent le monde ; la Mère ; Maïakovski*, et des spectacles à la Scala, à Munich, à Naples.

Aujourd'hui, le spectacle poursuit une série de représentations triomphales – on parle d'une prolongation dans un théâtre commercial du West End. Un succès remarquable – la presse parle d'un nouvel Orson Welles et prétend, le compliment n'est pas mince, ne rien avoir vu d'aussi original depuis la fameuse mise en scène du *Songe d'une nuit d'été* par Peter Brook, en 1970.

Plutôt que de faire une transposition linéaire de *Crime et châtiment*, Youri Lioubimov a agencé les scènes de son spectacle comme autant d'éclats, de lames effilées pointées vers le cœur du roman de Dostoïevski. Le crime a déjà eu lieu, et, en s'installant, les spectateurs trouvent à leurs pieds les corps sans vie de l'usurière et de la jeune Lisaveta. La scène, désormais, est tout entière à Rodion Raskolnikov. « *A un vrai Napoléon, tout est permis* », lui fait dire d'entrée Lioubimov : la scène appartient à une question morale et politique, posée par Dostoïevski, qui est celle de l'accommodement avec l'absolu, avec la mort, avec le bien et le mal.

Le scénographe David Borovski a imaginé un système de portes et de charnières mobiles, symboles de la vie déchirée, du dilemme de Raskolnikov. Le reste du plateau est nu, livré aux apparitions des comédiens, à la pluie, à des jeux de lumières fulgurants. Youri Lioubimov ponctue cette armature de quelques effets-leitmotiv, un jeu d'ombre, un liquide renversé, une flamme soufflée.

Maître de son art, Youri Lioubimov, à soixante-cinq ans, est aujourd'hui gravement frustré dans son propre pays de toute possibilité d'en aménager ou d'en prévoir les conditions d'exercice.

C'est sans doute ce qui l'a poussé le 5 septembre dernier, par un long entretien avec le *Times*, à rompre le silence qui entoure ses relations avec les autorités soviétiques. Anciennes et compliquées, faites de conflits et de compromis incessants, ces relations semblent désormais avoir atteint un point critique qui est tout simplement celui de l'existence du Théâtre de la Taganka, fondé par Lioubimov, et dont il assure aujourd'hui la direction. « *Je ne me laisserai pas piétiner* », a-t-il déclaré, précisant, d'autre part, que les fonctionnaires en charge du théâtre dans son pays n'avaient « *aucune compétence artistique* ».

Va-et-vient

Depuis cette première intervention, Youri Lioubimov a demandé – et obtenu – du gouvernement britannique l'autorisation de prolonger son séjour en Grande-Bretagne, et il s'est placé sous la protection du Foreign Office. Il a rencontré à nouveau la presse, tout en poursuivant, entre son appartement gardé secret et le Lyric Theater des contacts rocambolesques avec les fonctionnaires de l'ambassade soviétique. Sur les ondes de la BBC, Youri Lioubimov enfin a enregistré en russe un entretien d'une vingtaine de minutes, diffusé à trois reprises vers l'Union soviétique.

« *Au Théâtre de la Taganka*, dit Youri Lioubimov, *les autorités ont interdit mes trois dernières créations. J'ai travaillé à peu près six mois sur chacune d'entre elles pendant la dernière période de trois ans. Si les autorités ne me donnent pas la possibilité de monter ces spectacles, alors le théâtre devra continuer sans moi. Depuis un an, ils ont tout interdit. Ils veulent tout simplement que je m'arrête.*

» *Dans l'immédiat, j'ai besoin de me reposer. Je n'ai pas eu un moment d'interruption depuis trois ans (1), aussi je viens de demander un arrêt pendant trois semaines. Si les autorités veulent que je reste ici, je resterai. Si elles veulent que je travaille, elles devront me permettre d'exercer mon métier. Je ne peux pas les forcer à m'aimer.* »

Youri Lioubimov évoque avec humour l'époque où ses relations lui permettaient de faire lever les interdictions fréquentes prononcées à l'encontre du Taganka.

Quand on lui demande s'il aimerait travailler davantage à l'Ouest, Youri Lioubimov, que les directeurs de théâtre et de festival s'arracheraient, répond.

« *Vous ne pouvez pas imaginer le nombre de demandes que j'ai déposées au ministère de la culture. Certaines sont acceptées, la plupart sont refusées. J'ai été l'année dernière en Finlande, auparavant en Italie, en Allemagne. Mais* le Maître et Marguerite, *de Boulgakov, et* Crime et châtiment *ont été refusés pour la Pologne et pour la France. Et puis il y a toujours* la Dame de pique. *Le spectacle a été tué dans l'œuf, il y a six ans, quand je devais le présenter à l'Opéra de Paris. Tout est prêt, les costumes, la musique, la maquette. Cette année, Giorgio Strehler m'a invité à Paris dans son Théâtre de l'Europe. Il a envoyé un télégramme à Andropov, qui n'a pas répondu.*

» *J'aimerais aussi beaucoup revenir à Londres. Mon rêve est de monter* Hamlet, *ici, dans le pays de Shakespeare.*

» *Mais je veux travailler dans mon pays. J'ai créé le Théâtre de la Taganka, je lui ai donné vingt ans de ma vie.* »

Habile, Youri Lioubimov l'est certainement. Il admet aujourd'hui tenter, par ses déclarations à la presse, de « *créer une pression* » sur les autorités soviétiques « *pour négocier une forme de compromis au sujet du Taganka* ».

Mais entre la vie et la mort de son théâtre, la marge de manœuvre est étroite.

Youri Lioubimov a une invitation pour l'Italie, à l'Opéra de Bologne. A Moscou, le Taganka l'attend. Son avenir ? Il dessine dans le vide un grand point d'interrogation et répond : « *Des nuages.* »

MARC DONDEY.

(1) Youri Lioubimov a présenté ses spectacles en tournée et répété ceux qui ont été frappés d'interdiction.

Le poids des paroles

HOMME de grand talent *mais aussi d'une grande* habileté, Youri Lioubimov n'a pas tout dit dans sa conférence de presse et dans l'interview accordée à *The Times*. Et c'est bien compréhensible. Car l'affaire Lioubimov dépasse considérablement le directeur du Théâtre de la Taganka. Elle semble en effet s'inscrire dans la lutte pour le pouvoir qui continue de se développer à Moscou depuis la mort de Leonid Brejnev entre MM. Andropov et Tchernenko.

Paradoxalement, c'est avec l'arrivée au pouvoir suprême de son protecteur que se sont envenimés les ennuis chroniques que Lioubimov a toujours connus à la direction de son théâtre. Jusqu'à l'an dernier, l'enfant terrible du théâtre soviétique n'avait pas eu à faire d'esclandre public pour parvenir à tel ou tel compromis avec les autorités culturelles, pour faire lever telle ou telle interdiction (1). On savait qu'il bénéficiait de la compréhension d'un certain Youri Andropov, beau-père de Michael Filippov, l'un des membres de la troupe de la Taganka, et que le chef du K.G.B. – *bien décidé à déraciner* la dissidence, mais partisan d'un certain dialogue avec les intellectuels « critiques » – n'hésitait pas à intervenir en sa faveur. C'est d'ailleurs cette protection accordée à Lioubimov qui fit attribuer à M. Andropov une réputation de « libéral » qu'il ne mérite nullement. Intelligence et libéralisme ne sont pas la même chose...

Toujours est-il qu'au début de l'été dernier, lorsqu'il se retrouva en butte aux prétentions de la censure, Youri Lioubimov fit ce qu'il avait toujours fait : il demanda rendez-vous à M. Andropov pour lui expliquer l'affaire. Peine perdue : le numéro un soviétique lui fit savoir qu'il ne pouvait pas le recevoir et qu'il n'était pas – ou plus ? – habilité à traiter les questions idéologiques. Pour tout homme averti des luttes de sérail à Moscou, le message était clair : dans le partage des tâches, M. Andropov avait dû abandonner à son rival, M. Constantin Tchernenko, les affaires idéologiques auxquelles ressortit la culture.

Un tel abandon n'a pas été, bien sûr, volontaire. Il tend à confirmer ce dont on se doutait : le pouvoir de M. Andropov est loin d'être absolu, et la règle selon laquelle il faut quatre ou cinq ans pour que se fasse réellement une succession à Moscou est toujours valable.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la « sortie » de Youri Lioubimov. Le metteur en scène doit bien savoir en effet qu'il n'a rien à attendre des services de M. Tchernenko. Ce dernier ne s'est-il pas illustré lors du dernier congrès du parti par un discours particulièrement borné consacré aux questions idéologiques et culturelles ?

JACQUES AMALRIC.

(1) Déjà en 1975, un article du *Monde* a été consacré aux ennuis qu'avait alors eus Lioubimov pour monter la pièce *la Vie de Fedor Kovzkine*, de Mojaev.

MAURICIO KAGEL

La pédagogie

Mauricio Kagel est au Festival d'automne ; avec des films, du 5 au 10 octobre, au grand foyer du Centre Pompidou. Avec, le 11 octobre, au grand auditorium de Radio-France : Die Erschöpfung der Welt, *et, du 27 octobre au 13 novembre, salle Gémier,* la Trahison orale, *théâtre musical. Le 6 novembre, France-Culture organise une « journée Kagel ».*

MUSICIEN venu d'ailleurs, il est né à Buenos-Aires en 1931, Mauricio Kagel, à qui le Festival d'automne réserve, une fois encore, une large place dans ses programmes, a remis consciencieusement en question, depuis vingt-cinq ans, non seulement les institutions musicales occidentales – et souvent de l'intérieur, comme dans *Staatstheater* (1970), un anti-opéra commandé et créé par l'Opéra de Hambourg, – mais beaucoup de croyances attachées à l'exécution musicale, phénomène quasi religieux, avec ses rites, ses tabous, sa morale sans cesse transgressée par la pratique... D'une certaine façon, Kagel serait un moraliste doublé d'un pédagogue et même, pourquoi pas, un puriste ?

Ses détracteurs – car il en a encore beaucoup, que les progrès de son audience rendent plus virulents – lui refusent tout cela, ne voulant voir en lui qu'un amuseur qui ne les fait pas rire ou, au mieux, un compositeur sans inspiration musicale, et n'acceptent pas ces définitions trop commodes sans une certaine méfiance. Lui non plus.

Le purisme ? Faisant allusion à nombre de ses œuvres qui comportent une dimension théâtrale ou simplement visuelle, il déclare d'entrée de jeu :

« *Je ne crois pas aux choses à l'état pur. En revanche, je crois que l'« impureté » est le seul moyen de réfléchir sur la pureté. Il faut se méfier des mots-étiquettes comme « musique pure », car on finit par croire ce que disent les mots... Une part importante de ma recherche se situe dans ce terrain entre le « pur » et l'« impur », un terrain pour lequel il n'existe pas de dénomination parce qu'on n'a pas de répertoire.*

» *Le côté spectacle de la pratique musicale a toujours été un côté* malgré lui. *Faire du chef d'orchestre un acteur et pas seulement un médium, comme le voudrait une certaine morale artistique, serait aller contre l'*humanité *qu'on veut extraire de la musique comme le jus d'un fruit. Au concert, on doit faire abstraction du spectacle, on n'en parle pas. Pourtant, les vedettes de l'estrade, qu'il s'agisse de chefs, de pianistes, de violonistes, possèdent un fluide extra-musical, et c'est à cela, en grande partie, que le public est sensible. pourquoi vouloir le nier ? Que cette aura n'ait rien à voir avec la musique n'empêche pas que la communication en dépende. En tant que compositeur dont le métier est de trouver des moyens de communication, pourquoi devrais-je me passer de ce qui fonctionne si bien ?*

Puritanisme, pureté

» *Cela dit, je ne suis pas complètement contre cette morale : si on éclaire les chœurs et l'orchestre dans une cantate de Bach avec des spots verts et bleus, je ne dirai pas que c'est dégoûtant, mais que ce n'est pas utile. Cependant, il faut tout de même éclairer d'une façon habile, car si les éclairages sont mauvais, cela aura l'air triste : qu'on le veuille ou non, un chœur et un orchestre, c'est* aussi *un spectacle. Le souci de moralité va très loin : par exemple, si on met un uniforme aux choristes et aux musiciens, c'est pour éviter l'érotisme visuel, pour qu'on ne remarque pas les différences et qu'on puisse se concentrer sur la* spiritualité *de la musique. Le refus du spectacle dans la musique dite* pure *est fondé fortement sur un puritanisme latent.* »

Cette méfiance à l'égard du purisme, cette dénonciation par l'humour de la fausse pureté qu'on a prise pour une apologie de l'impureté, ce doigt pointé sur ce que la pudeur empêche de nommer mais pas de regarder, ont valu à bon nombre d'œuvres de Kagel d'être accusées d'obscénité, ou d'être exclusivement négatives dans leur férocité critique. Ce faisant, on ne parlait pas de la musique elle-même mais, presque exclusivement du spectacle qui l'entoure, tant il est vrai que les mélomanes sont les premiers à s'attacher à l'aspect visuel dont ils prétendent pouvoir faire abstraction, et qu'ils ont, en fait, beaucoup de mal à se concentrer sur la musique si on ne les y aide pas un peu... Kagel poursuit :

AU FESTIVAL D'AUTOMNE

par voies détournées

« Si je suis sensible au problème du puritanisme, c'est que j'ai aussi un côté puritain… Il y a certaines de mes pièces dans lesquelles ce que je donne à voir constitue un véritable sabotage de la partie musicale : c'est tout à fait conscient de ma part, car si un auditeur veut vraiment écouter la musique, il le peut : simplement je lui rends la vie difficile pour le mettre à l'épreuve. Ça, c'est le vrai côté religieux *de ma démarche, le côté initiatique. Cela fonctionne si les gens ont la possibilité de venir entendre deux fois ; alors ils découvrent tout ce qu'ils n'avaient pas entendu parce qu'ils avaient trop regardé. C'est l'histoire des putains qui deviennent des saintes, c'est le chemin de Liszt qui a fait l'amour comme une machine toute sa vie et l'a finie abbé. L'inverse n'est pas possible ou, du moins, n'aurait pas le même sens. Parvenir à dépasser les pièges visuels que je tends, c'est une façon de redécouvrir la pureté de la musique. »*

Cet aspect initiatique de l'œuvre de Kagel, ce désir secret de faire accéder l'auditeur à un degré supérieur d'intelligence musicale et de conscience lucide, trouve son origine dans la filiation directe qu'on peut établir avec l'Ecole de Vienne (Schoenberg tout particulièrement) ou avec Beethoven et Brahms. Loin d'être, comme on l'a dit, en rupture avec le passé, la technique de composition de Kagel reprend à son compte l'héritage du dodécaphonisme et de l'aventure sérielle des années 50, mais ça ne s'entend pas…

Les régions secrètes

« J'ai nié, dit-il, *la sérialité qui sonne comme la musique sérielle, parce que je ne voyais pas pourquoi la technique devrait devenir l'esthétique mais, au fond, mon métier est d'une sérialité folle : tous les éléments sont sans cesse variés les uns par rapport aux autres, il n'y a jamais de répétitions, je fais l'inventaire de toutes les possibilités avant d'écrire. Cette sévérité est pour moi nécessaire à cause de la place très importante que je laisse à la subjectivité quand je compose ; ça ne veut pas dire pour autant que l'auditeur doit s'apercevoir de la rigueur de l'écriture, au contraire. Ce que je n'aime pas chez les compositeurs romantiques, c'est que, quand ils écrivent une fugue, on entend que c'est une fugue. Chez Bach, c'est tout à fait différent, il avait besoin de cette forme pour s'exprimer, il ne l'a pas prise pour la rendre audible. Chez les romantiques, j'entends la forme, pas le contenu. »*

Pédagogue, vraiment ? Ou alors ce ne sont pas les secrets de son écriture que Kagel veut faire pénétrer à l'auditeur, plutôt les régions secrètes de la musique. En tout cas, s'il reconnaît *a posteriori* le côté pédagogique de ses œuvres, il se défend d'y penser *a priori*.

« Je nie la pédagogie et je suis pédagogue ; mon activité de professeur à Cologne, qui me tient beaucoup à cœur, y est bien sûr pour quelque chose… La pédagogie musicale, c'est essayer de rationaliser des problèmes qui sont souvent irrationnels. Moi-même, quand j'écris, je suis tellement irrationnel que c'est seulement plus tard, à l'audition ou à la relecture, que je peux rationaliser. Cela s'explique facilement : la recherche de la communication est une démarche essentiellement irrationnelle à côté de l'aspect rationnel *de l'écriture et de la composition musicale. C'est pour cela qu'on ne peut pas décider* a priori *d'écrire une musique* pédagogique *pour l'auditeur. La pédagogie fonctionne après coup. Beethoven n'était pas pédagogique (en ce sens qu'il n'était pas académique) et on en a fait un pédagogue parce qu'il a apporté quelque chose qu'on ne pouvait pas apprendre ailleurs.*

» Au sujet de l'académisme qu'on lui reprochait, Brahms a dit un mot qui me plaît beaucoup : « Oui, mais chez moi ça sonne… » Je n'aime pas faire de la pédagogie dans mes œuvres mais, après la création, elles deviennent des objets capables d'être « pédagogisés ».

Pédagogie tout de même, donc. La pédagogie kagélienne emprunte, de toute façon, des voies détournées. D'abord, comme on l'a vu, il y a le sabotage par le spectacle ou plutôt l'épreuve du visuel (encore qu'il ne faille pas s'y tromper : Kagel apportant un soin tout particulier à la mise en scène, il n'est nullement interdit d'y trouver aussi du plaisir) ; ensuite, il y a l'épreuve du rire, qui oblige le public à prendre position.

« L'humour, conclut Kagel, *n'est pas seulement un moyen de communication privilégié, c'est une façon de faire réfléchir rétroactivement, de faire prendre conscience. Les choses sont toujours trop complexes pour qu'on les communique simplement en les nommant. C'est comme pour le « sabotage » visuel, je pense que les choses vraies ne sont jamais apparentes. »*

GÉRARD CONDÉ.

« PLATÉE », A VERSAILLES

Bécassine chez le Roi-Soleil

Le tricentenaire de Rameau offre l'occasion de découvrir les formes quelque peu oubliées d'un siècle pourtant glorieux et de revoir des œuvres mieux connues, comme Platée.

L'ENGLISH BACH FESTIVAL, fondé et animé par Mme Lina Lalandi, a beaucoup contribué à remettre Rameau à l'honneur ces dernières années, en montant, notamment, à Versailles, avec des bonheurs divers, *la Princesse de Navarre, Hippolyte et Aricie, Pygmalion, Naïs*, et aux Champs-Élysées un très beau *Castor et Pollux*.

Précédant *les Fêtes de Polymnie* (ce mercredi 28 septembre à la Galerie des glaces), c'était mardi, à l'Opéra royal du château, le retour de *Platée*, beaucoup plus familier grâce aux représentations du Festival d'Aix-en-Provence, en 1956, de Versailles, en 1964, et de l'Opéra-Comique, en 1977. Curieusement, cette parodie de la tragédie lyrique a été presque seule à illustrer l'opéra ramiste pendant plus de vingt ans, principalement grâce à un artiste exceptionnel, Michel Sénéchal.

Celui-ci incarnait de façon inoubliable la laide nymphe des marais qui se croit irrésistible et à qui Jupiter fait semblant de déclarer sa flamme pour guérir la jalousie de Junon, laquelle éclatera de rire en soulevant la voilette de la ridicule mariée.

Sénéchal s'identifiait si bien au personnage, se coulait avec tant de bonheur dans cette musique, transcendant tous les traquenards proposés par Rameau à la malheureuse nymphe, de sa voix de fausset inimitable, molle et sucrée comme une poire un peu blette, qu'il mettait les rieurs de son côté et confisquait le spectacle.

Son successeur, Jean-Claude Orliac, joue le rôle de manière plus littéralement comique et fruste ; dans son amusante robe à panier vert d'eau et rose, avec ses gestes de paysanne rustaude, son éventail et son pépin, c'est Bécassine chez le Roi-Soleil. La voix franche et joliment timbrée, sans grandes nuances, est d'une drôlerie primitive souvent savoureuse.

Mais la principale qualité et la véritable découverte du spectacle résident dans l'interprétation de l'English Bach Festival Baroque Orchestra, sous la direction de Jean-Claude Malgoire. Il cisèle cette musique avec une finesse, une saveur et une verve débordantes qui en font apparaître toute la beauté classique, autant que la malice et l'ironie avec lesquelles Rameau se pastiche lui-même, supérieurement. Car en semblant se moquer de la pauvre Platée et des traits principaux de l'opéra baroque, le musicien accomplit le prodige d'exalter son propre génie dont il présente ici à la fois l'envers et l'endroit (1).

La mise en scène de Tom Hawkes est moins heureuse et enchaîne des tableaux un peu banals pimentés de gags. Le spectacle tire parfois en longueur, malgré les coq-à-l'âne chorégraphiques de Belinda Quirey, qui allie des divertissements modernes assez piquants à de beaux ensembles de « danse noble » en costumes d'époque. Le ballet des grenouilles, les métamorphoses de Jupiter en âne puis en hibou, la fête de la Folie sont des morceaux de bravoure fort réussis, qui mettent en valeur la merveilleuse invention des effets musicaux.

De la distribution, presque exclusivement britannique, on louera d'abord l'excellente prononciation française qui rend le texte presque tout entier compréhensible. Le Mercure de Peter Jeffes, le Cithéron d'Alan Opie, la brillante Folie de Marilyn Hill Smith, malgré une voix un peu raide, la mélodieuse Clarine de Penelope Davis et le superbe Jupiter-Soleil de Henry Herford, au timbre quelque peu tremblotant d'opéra-bouffe, émergent d'un ensemble aux voix moins sûres que de coutume. Les décors sont simples et de bon goût, et l'on retrouve avec plaisir les ravissants costumes de Terence Emery imités de Boquet.

Mais aussi bien *Pygmalion* que *Platée* nous montrent que les opéras de Rameau ne peuvent se passer de grands metteurs en scène tels que Pizzi ou Martinoty, capables d'intégrer pleinement tous les éléments d'un spectacle baroque en une véritable unité scénique, chorégraphique et musicale.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Cf.* l'article « Platée » dans *Rameau de A à Z* (Ed. Fayard-IMDA, pp. 271-273).

★ ***Platée*** **sera repris à Londres, dans la même production, les 5 et 7 octobre.**



« Rameau l'Enchanteur »

L'esprit baroque

Le ballet « Rameau l'Enchanteur », créé par l'ensemble Ris et danceries au Mai de Bordeaux, a participé aux Fêtes de Versailles, qui célèbrent le tricentenaire du compositeur.

Jusqu'à présent, les reconstitutions de ballets du répertoire classique s'arrêtaient à *la Fille mal gardée*. (1789). Au-delà, il existe des descriptions de danses, des notations de pas (de Feuillet), des partitions musicales, une iconographie, mais rien *sur* l'exécution, le rôle du corps, la façon de mener l'intrigue. Et les danses du dix-septième siècle et du dix-huitième siècle sont encore considérées comme sujet de recherches livresques.

Il a fallu l'engouement récent des Anglais et surtout des Américains pour que les Français commencent à s'intéresser à cette forme très riche de leur patrimoine qu'est la danse baroque. C'est ce qui a permis à la chorégraphe Francine Lancelot de constituer, en 1980, en liaison avec l'Institut de musique et de danse anciennes, un petit ensemble, Ris et danceries, spécialisé dans ce style. Le spectacle *Bal et ballets à la cour de Louis XIV*, qui ressuscitait le rituel de Versailles, a été très bien accueilli :

« Nous espérions beaucoup du tricentenaire de Rameau, dit Francine Lancelot, *car c'est grâce à sa musique que la danse baroque a connu son plein épanouissement. A cette époque, elle est devenue l'affaire de professionnels. C'est le début de la virtuosité, mais tempérée chez certains artistes comme Mlle Sallé par une recherche du naturel qui annonce Noverre. Nous avions beaucoup travaillé sur ces musiques en prévision de la production des* Indes galantes ; *mais, au dernier moment, le metteur en scène M. Pizzi a refusé notre participation, et j'ai dû débaucher mes danseurs pendant plusieurs mois. Alors nous avons décidé de faire nos preuves nous-mêmes. Mais comment présenter les danses baroques en dehors du contexte de l'opéra-ballet ? Reconstituer une suite de pas aurait paru artificiel et scolaire. J'ai imaginé de les mettre en situation, de les lier par une trame dramatique dans le goût de l'époque :* Rameau l'Enchanteur *est le voyage de deux danseurs contemporains dans l'univers baroque. Il est présenté comme une suite d'épreuves initiatiques imposées par une divinité de la danse avec la protection d'un magicien. Le metteur en scène Robert Fortune a donné une articulation théâtrale à ce conte qui requiert des effets de lumières et des changements à vue. Les musiques ont été enregistrées par Antoine Geoffroy-Dechaume et par Pierre Séché ».*

Créé au Mai musical de Bordeaux, *Rameau l'Enchanteur* a été repris les 24 et 25 septembre au Théâtre Montansier de Versailles. C'est un spectacle charmant qui exploite habilement les ressources de la danse baroque. Le prologue est un peu laborieux, mais, au fil des épreuves chorégraphiques auxquelles sont soumis les deux jeunes gens, on passe avec ravissement des jeux de berger à l'entrée de Diane chasseresse et aux pas de caractère des Furies. Le bal chez la princesse – qui retient le jeune homme sous son charme – est réglé à la façon d'une fête galante. Wilfride Piollet, étoile de l'Opéra, passionnée de danse ancienne, joue la princesse et s'abandonne au doux balancement de la chaconne comme un personnage de Lancret.

Pour interpréter la divinité de la danse, Monique Lancelot a fait appel à Malavika, qui juxtapose intelligemment au code classique le système tout aussi rigoureux de la danse hindoue. Sa colère sur « l'Air de la vengeance » de *Zoroastre* est un grand moment.

L'exécution de ces menuets, tambourins, rondeaux, loures et musettes, réclame une entente parfaite des danseurs ainsi qu'une technique maîtrisée : une formation classique ou moderne, complétée par la pratique du style baroque proprement dit. La danse s'accompagne d'une « gestique », de Claudine Pelle, qui s'harmonise aux pas et définit une unité de convention théâtrale.

Talons à bobines, jupes à tonneaux, la technique est encore restreinte pour les femmes qui « battent » à peine et brillent surtout par le babillage de petits pas vifs, mais c'est le début de l'envol masculin qui mènera de Pécour à Ballon et Vestris. Dégagés hardis, entrechats, cabrioles et petits brisés… *Rameau l'Enchanteur* se conclut sur une magnifique gavotte, véritable triomphe de la danse baroque.

MARCELLE MICHEL.

FORMES

Michel Humair

La peinture de Michel Humair se donne enfin libre cours. De son travail de deux ans, il a choisi le meilleur (1). Il a certes besoin du tremplin visible, mais c'est sa vision intériorisée qu'il impose, en peintre, rien qu'en peintre. *L'Intérieur rose* reste sans doute un intérieur, comme les autres coins de sa maison, l'âtre surtout, si magistralement transfigurés. Sans jamais l'imiter, Michel Humair aime trop Bonnard pour oublier sa leçon. Une composition rigoureuse endigue les débordements de la couleur, elle-même soumise à la marche du temps : ainsi *Entre-saisons*, cette heure qui est entre l'été et l'automne. Et la ligne de fuite s'ouvre *Vers le large*, voué au bleu, s'évase avec la *Lumière sur la plaine*, car la lumière est le grand liant de ce monde polychrome à dominantes vertes (*le Gué*), rouges, orangées, sableuses. Un monde purement émotionnel qui s'est substitué à la figuration initiale. Ebloui par tant de splendeur, l'artiste a peint son propre éblouissement.

Irena Dedicova

La vision d'Irena Dedicova, en l'occurrence une série d'huiles sur papier, et aussi sur toile et sur bois (2), est contemporaine du premier matin du monde. Du premier « petit matin », dont la lumière froide nimbe des paysages lisses, inhumains, sans vie organique, où pleuvent les météores, où s'étale un lac stérile. On assiste à la *Naissance de la pierre*, accouchement minéral, à celle de la *White Giant Star*. On est plus vieux de quatre à cinq milliards d'années quand une nova bleue ou une nova rose s'élève lentement au-dessus d'un décor pétrifié. Vertigineux retour aux origines évoqué d'une main qui sait tirer les rideaux du rêve.

Tal Coat

C'est avec l'âge que les artistes incontestables donnent toute leur mesure. Je pense par exemple à Tal Coat, que j'ai naguère trop brièvement traité sans avoir pu attendre sa grande rétrospective du musée d'Evreux. Il est omniprésent ces jours-ci à Paris non seulement (et encore) à Clivages mais chez Patrice Trigano (3), prestigieux ensemble où le contact pour ainsi dire corporel du peintre avec la terre-mère se transpose en plages inouïes, la plupart monochromes, cloquées sous la poussée de l'esprit, vertes, jaunes, ocre, violettes (et ces superbes petits formats mauves !). Ces deux galeries continuent leur hommage à la FIAC, la seconde avec quarante autoportraits de Tal Coat, aux côtés des récentes compositions de Gérard Schneider.

Louis Lépine

Je pense également à un peintre de moindre envergure, bien sûr, Louis Lépine, qu'on a réussi à faire *sortir de son silence* (4). Cet autodidacte sincère n'est pas un naïf, en dépit de la gaucherie de ses portraits. Il a le don de la couleur et du rythme. Ses souvenirs de voyage ont permis à ce figuratif antiréaliste de recréer des cités aux parures éclatantes.

Scoraille

Cosme de Scoraille a trop vécu au contact de l'art et des artistes pour ne pas céder à son tour à l'impérieux désire de peindre (5). S'il « *procède essentiellement par taches et par tâtonnement* », selon A. Berne-Joffroy, ses taches savent aboutir à de délicates compositions, à des triangulations, par exemple, en tons sourds, bruns ou roses d'un charme prenant.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Bellint, 28 *bis*, boulevard de Sébastopol.

(2) Artcurial, 9, avenue Matignon.

(3) Patrice Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts.

(4) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts.

(5) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.

GALERIES

Des jeunes, nouvelles tendances

A la Foire internationale de l'art contemporain, la FIAC, édition 1983, il est moins rare que les années passées de rencontrer de très jeunes artistes, notamment des Français. Les marchands qui prennent le risque de les promouvoir ont souvent choisi de présenter l'un d'eux plus amplement dans leur galerie.

IL fallait bien s'attendre, en ces temps de foire et de rencontres internationales à trouver dans les galeries qui font la petite ceinture de Beaubourg ce qu'on y trouve : une bonne dose de peinture à la sauce diable, gonflée d'images ouvertes à tous les vents, sommaire, inachevée, embrouillée, barbouillée, forte en pâte et en couleur, traversée d'accents dramatiques, ironiques et pourquoi pas, toniques. Où le subjectif, le pulsionnel, les souvenirs personnels et formels, les motivations autobiographiques et, d'une manière générale, tout ce qui avait été évacué dans les rangs de l'avant-garde au nom du formalisme ressurgissent avec une folle énergie. L'énergie du désespoir ?

Provoqué, né par insémination artificielle, ou pas, on ne sait déjà plus trop, pour les besoins du marché, l'enfant est là, sorte de monstre tentaculaire, enraciné partout en Europe. Plus lent à émerger, beaucoup moins structuré qu'en Allemagne, aux États-Unis ou en Italie, le phénomène a pris en France une telle ampleur, notamment chez les moins de trente ans, qu'on ne peut l'évacuer d'une pichenette. La FIAC pour la première fois en rend réellement compte dans le secteur des galeries regroupées sous la bannière « nouvelles tendances », où l'on voit les jeunes Français Blais, Combas, Di Rosa, Boisrond, Blanchard, Garouste, Favier, Laget, Rousse et quelques autres bien en place à côté des ténors étrangers, pères, oncles et cousins que l'on s'arrache sur le marché international (pas toujours très bien représentés d'ailleurs, les marchands qui ont les cartes en main boudant quelque peu la foire).

Hors FIAC, ces galeries ont souvent choisi de présenter chez elles, parallèlement, des expositions individuelles : Hervé Di Rosa (galerie Gillespie-Laage-Salomon), Miquel Barcelo (galerie Yvon Lambert), Philippe Favier (galerie Farideh Cadot), auquel nous ajouterons Sandro Chia, galerie Daniel Templon, qui, au Grand-Palais, possède un stand en dehors du secteur des nouvelles tendances. Comme quoi l'appellation n'a plus beaucoup de sens.

Miquel Barcelo (1), Catalan, vingt-six ans, semble s'imposer comme *le* représentant de la nouvelle peinture en Espagne, peut-être parce qu'il a eu la chance d'être sélectionné à la dernière Dokumenta de Kassel. Il peint lourd et sombre, travaille en épaisseur avec des couleurs de tourbe et de fange dans lesquelles il cerne des figures sommaires. Situées entre terre et eau, elles servent un jeu de miroirs où le peintre représente le peintre arc-bouté, toile au sol – comme Pollock – et renvoie de lui une image monstrueuse, exprime ses angoisses de créateur face à la matière informe et mystérieuse. L'impression, agaçante, de déjà vu est cependant un peu tempérée par un accent dramatique qui sonne maladroit plutôt que faux.

∴

Hervé Di Rosa (2) *fait partie des jeunes* vedettes de la nouvelle vague *made in France* dont la singularité, par rapport à l'allemande ou à l'italienne, serait de ne pas perpétrer l'héritage culturel expressionniste, ni d'user de références à l'histoire de l'art, mais de puiser dans la B.D., les images de pub et de télé. Né en 1959, punk aux cheveux bleus à quatorze ans, monté de Sète à Paris un peu plus tard, Di Rosa fait de la B.D. depuis qu'il est tout petit, et depuis qu'il est un peu plus grand force sur le format déversant sur le territoire « chic » de la peinture ses images cradingues descendues tout droit de la revue *Bazooka* (3) : héros, super-héros et morpions robotisés, nanas gonflables et loustics bien vulgaires... Graphisme sommaire, gras. Il aime aussi mêler sa propre image mimant l'effroi, l'acte sexuel ou la mort à ses monstres boulimiques, et semble croire qu'il va scandaliser, en se déclarant plus impressionné par Tintin que par Schnabel (ce en quoi on peut le suivre). Un peu comme si la B.D. en peinture, le mauvais goût en peinture, le pet en peinture, la vulgarité en peinture, étaient de vraies nouveautés. Passons.

∴

Philippe Favier (4), c'est autre chose. Il est stéphanois, et jeune aussi. Son moyen de surprendre, il l'a trouvé en prenant le contre-pied de la tendance générale à faire grand. Il donne carrément dans le microscopique avec des figures de quelques millimètres, peintes, découpées, épinglées ou collées au mur en compositions très étudiées, et se sert de l'infiniment petit pour introduire dans l'infiniment grand : le ciel et au-delà. Il avait commencé, il y a trois ou quatre ans, par peindre des champs de choux-fleurs lilliputiens et des foules estivales. Maintenant il donne dans les trompettes du jugement dernier, la chute des anges, le péché originel, et dans beaucoup de grands sujets pour plafonds d'églises baroques. Assise selon plusieurs types d'arrangements, en spirales ou à la manière classique avec arcades, temples, colonnades et même dallages en damier pour les jardins de paradis et les harems, sa folie d'images nourries de références et de réminiscences, est fort joliment maîtrisée. On aurait bien tort, par les temps qui courent, de se refuser le plaisir d'aller y voir de plus près.

∴

Avec dix ans de plus que tous ces jeunes, Sandro Chia, vedette de la « transavanguardia » italienne, n'est certainement pas le pire du genre. Daniel Templon (5) expose de lui des toiles toutes fraîches – de ces trois derniers mois. *Palette opulente* et *coup de pinceau habile* : Chia est peintre, ou en train de le devenir, sans *a priori* stylistique, en nomade de la citation et de la forme, des thèmes et des manières de faire, avec toutefois une prédilection pour l'entre-deux-guerres, Chirico, Carra. Chagall aussi. Les thèmes de ses toiles récentes : femme et héros, figures mélancoliques, le vague à l'âme, la larme à l'œil, l'errant, le pensif, le veuf, le solitaire, l'abandonné, l'inconsolé, de grands corps nus couchés, en symbiose avec l'espace. Pour une peinture état d'âme, oscillant entre le bucolique, la joie de vivre et la tristesse romantique, aux couleurs *ad hoc* généreusement dispensées, tour à tour nerveuses, solaires, électriques, furieusement futuristes, sombres, lascives. Et la recherche d'une relation directe de l'homme à la nature.

Bien entendu, il n'y a pas que ça à voir dans les galeries, ni même à la FIAC. Des marchands qui demeurent fidèles à des amours anciennes, il en reste. Nous y reviendrons.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) 5, rue du Grenier-Saint-Lazare.

(2) 24, rue Beaubourg.

(3) Editée aux éditions du Dernier Terrain vague. Celles-ci proposent d'ailleurs, parallèlement à l'exposition Di Rosa, une monographie « à mi-chemin entre la B.D. et le livre d'art » consacrée à l'artiste. Avec la bénédiction du C.N.L.

(4) 77, rue des Archives.

(5) 30, rue Beaubourg. La galerie Seroussi, 34, rue de Seine, expose également des œuvres de Sandro Chia.

SÉLECTION

CINÉMA

« La Ballade de Narayama » de Shohei Imamura

Voir notre article page 13.

ET AUSSI : *Un jeu brutal*, de Jean-Claude Brisseau (les étonnants rapports d'un biologiste assassin avec sa fille, petite garce infirme) ; *Chronopolis*, de Piotr Kamler (extraordinaire nouveauté du cinéma d'animation) ; *le Destin de Juliette*, d'Aline Issermann (l'enfer quotidien d'un mariage raté, en milieu prolétaire) ; *Liberty Belle*, de Pascal Kané (un étudiant de 1959 entre la guerre d'Algérie et l'aventure comme au cinéma) ; *Fanny et Alexandre*, d'Ingmar Bergman (saga familiale en version intégrale) ; *Hanna K.*, de Costa-Gavras (une femme, Israël et les autres) ; *Okraina* et *la Fille au carton à chapeau*, de Boris Barnet (du muet au parlant, l'anticonformisme d'un cinéaste soviétique à découvrir) ; *Peter Ibbetson*, de Henry Hathaway (il n'y a pas de prison pour l'amour fou).

THEATRE

« Hamlet » à Chaillot

Reprise du drame le plus mystérieux de Shakespeare dans son intégralité. Un spectacle de toutes les questions qui découlent de la question essentielle : être ?

« Le Gardien du tombeau » à la Bastille

La voix de Kafka et celle de Jean-Marie Patte, de leur murmure hypnotique, traversent la conscience.

ET AUSSI : *les Paravents*, de Genet, à Nanterre (la grande épopée de Patrice Chereau). *L'Extravagant M. Wilde* à l'Œuvre (il disait que l'humour est la politesse du désespoir).

MUSIQUE

Musica 83 à Strasbourg

Le grand festival de musique contemporaine Musica 83, qui se déroule actuellement (et jusqu'au 9 octobre) en même temps à Rome et à Strasbourg, pour la première fois, a pour but de consolider le répertoire du vingtième siècle, faire entendre des créations et reprendre des œuvres à peine entendues des jeunes compositeurs. Têtes d'affiche les jours prochains à Strasbourg : Janacek avec *le Carnet d'un disparu*, mis à la scène par l'Atelier lyrique du Rhin (les 28 et 29), Varèse, figure de proue du festival, par l'Ensemble Intercontemporain, dirigé par Boulez (le 30), Pousseur (le 30), Steve Lacy (les 1er et 2), Ligeti, Devillers, Manoury, Berio (le 2), Zemlinsky, Xenakis, Nunes (le 4), avec un après-midi continu d'œuvres contemporaines pour accordéon, flûte et piano, interprétées par Andrzej Krzanowski, Aurèle Nicolet, M.-F. Bucquet et Cl. Helffer (le 1er). Strasbourg a l'ambition de réussir la rencontre de la musique contemporaine avec son public.

ET AUSSI : Festival d'automne : *Maison*, de G. Tamestit (Pompidou, du 28 septembre au 7 octobre) ; Inauguration du nouvel orgue Mühleisen du Temple des Billettes (le 2 et le 9, à 17 h ; les 4 et 6, à 20 h 45) ; Kiri Te Kanawa (Athénée, le 3) ; Schubert, par le Quatuor Via Nova et M. Gendron (St-Séverin, le 4) ; Bach et Mozart, par l'English Chamber Orchestra et M. Perrahia (Pleyel, le 4) ; Webern et Schoenberg, par le Groupe vocal de France et l'Orchestre de Paris, dir. S. Cambreling (Pleyel, le 5) ; d'Indy et Strauss, par l'Orchestre National, dir. S. Baudo, avec P. Reach (Champs-Elysées, le 5) ; Idil Biret (Th. des Variétés, le 5, à 15 h) ; l'Ensemble 2e2m (IRCAM, le 5, à 18 h 30 et 20 h 30) ; Musiciens et danseurs aborigènes d'Australie (Bouffes du Nord, du 5 au 15 octobre).

VARIÉTÉS-ROCK

Ray Barreto

Tournée en France du percussionniste portoricain, l'une des figures les plus talentueuses de la salsa, qu'il a su rénover et enrichir en utilisant l'apport du jazz. Avec le cœur battant de Spanish Harlem, Ray Barreto est à Paris (la Mutualité) le lundi 3 octobre, à Bordeaux le 4, à Angoulême le 5.

Farid Chopel

Farid Chopel revient au Palais des Glaces pour 30 représentations de *Chopelia*. Un étonnant one-man-show (à partir du 4 octobre).

Gilbert Bécaud

Arlequin possessif, angoissé, rassurant et heureux, Bécaud aime la scène d'amour, ose animer une chanson, met en vie ce que suggèrent les mots, à coups de gestes larges et précis, à coups d'éclats de rire et d'accords plaqués sur le piano. Gilbert Bécaud fête ses trente ans de scène à l'Olympia (à compter du 1er octobre).

ET AUSSI : *Pierre Akendengue* à Bobino ; *Black Sabbath* à l'Espace Balard le vendredi 30 septembre ; *Stranglers* à l'Espace Balard le jeudi 29 ; *Stray Cats* à Clermont-Ferrand (Maison des Sports) le 29, à Montpellier (Grand Odéon) le 30 ; *The Police* à Lyon le 3 octobre ; *Peter Tosh* à l'Espace Balard le mardi 4, à Strasbourg (Tivoli) le 5.

DANSE

XXIe Festival international de danse de Paris

Derniers feux du New-York City Ballet au Châtelet qui, à partir du 4 octobre cède le pas au Nederlands Dance Theatre. Autre style, autres mœurs, mais Jiri Kylian a bien du talent.

Les Journées des jeunes créateurs organisées par la revue « Autrement »

La jeune danse présentée dans le contexte plus large de la création contemporaine. On y retrouve la compagnie de Karine Saporta entre un groupe rock et le chanteur Rachid Bahri au Cirque d'hiver (1er octobre, 21 h), Marie-Christine Gheorgiu à l'Espace Kiron (1er-2-3 octobre), Kilina Cremona, Jean-Claude Ramseyer, Kaléidance à l'Atelier 15/20 (1er-2 octobre).

Ouverture de la saison 83-84 du Ballet du Rhin à Mulhouse.

Création de *Trois Préludes* de Ben Stevenson, *Spring festival* de Jean Sarelli (sur la partition de « la Source » de Delibes), *le Prisonnier du Caucase* de Skibine et la première en Europe de *Dvorak variations* de Yampolski, chorégraphe du Ballet d'Israël.

EXPOSITIONS

La FIAC au Grand Palais

Il reste encore quelques jours pour s'y rendre (jusqu'au 2 octobre), visiter ses cent soixante et quelque stands, et faire son choix parmi les 5 000 peintures, dessins, sculptures, photographies réunis sous la verrière du Grand Palais.

L'Australie

Au programme Australie du Festival d'automne, on trouve aussi des expositions : *Papunya* réunit, à l'Ambassade (4, rue Jean Rey), les peintures de dix-sept artistes d'une communauté aborigène du désert central. Tandis qu'au musée des Arts africains et océaniens sont présentés 24 artistes utilisant le support photographique.

ET AUSSI : *Murillo dans les musées français*, au Louvre. *L'Expo des expos*, au musée des Arts décoratifs. *Les chefs-d'œuvre du musée de Liège*, au centre culturel Wallonie-Bruxelles.



ET DES SPECTACLES

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'EMOI D'AMOUR — Théâtre 13 (588-16-30), 21 h, dim. 15 h. (28).

TOUTES A TUER — Espace-Gaîté (327-13-54), 21 h 30 ; dim. 17 h, (28).

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN — Cité internationale, Reserre (589-38-69), 20 h 30, (28).

ZOD ZOD ZODIAQUE — Carrefour de l'Esprit (633-48-65), mer., jeu., ven. 20 h 30 (28).

CREDO jeu., mar. 18 h 30 ; ven., sam. 20 h 30 ; **LE PELICAN** mar. 19 h ; jeu., ven. 21 h ; sam. 16 h : Athénée (742-67-27) (29).

MA VEDETTE AMERICAINE — Saint-Georges (874-74-37) 20 h 45 ; dim. 15 h (29).

L'ANEITUDE — Dejazet (271-44-20), 18 h, dim. 15 h (30).

COCTEAU-MARAIS — Atelier (609-49-24), 21 h ; dim. 15 h (30).

LA MANIE DE LA VILLEGIATURE — Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 (30).

ROMANCE OF MEXICO — Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30, dim. 17 h 30.

LA COLONIE PENITENTIAIRE — Lierre (586-55-83), sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CYRANO DE BERGERAC — Mogador (285-45-30), sam. 16 h 30, 21 h ; dim. 16 h 30 ; mar. 20 h 30.

HUMOUR ET FANTAISIE — Tourtour (887-82-48), 18 h 30 (1).

HISTOIRE DE JOUER — Dix-Heures (606-07-48), lun., mar. 18 h 30 (3).

L'AUVENT DU PAVILLON IV — Café de la Gare (278-52-51), 22 h 15 (3).

VATER LAND — Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 (4).

LES TROYENNES — Cité Internationale, Galerie (589-38-69), 20 h 30 (4).

LOUISE/EMMA — Escalier d'or (523-15-10), 21 h (4).

LE MISANTHROPE (22 spectacles en alternance) Hébertot (387-23-23), 21 h (4).

TRANSEXPRESS HOTEL — Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 (4).

HORS PARIS

LYON — Reprise, par le Théâtre de la Couverture (7) (839-59-92), aux Clochards Celestes du 28 septembre au 16 octobre.

STRASBOURG — Lupe Velez, par le Théâtre en Hiver (88) (30-33-67), au Grand Garage les 3 et 4 octobre, du 11 au 18.

MONTPELLIER — Haute Autriche par le Centre culturel du Languedoc (67) (71-21-95), du 4 au 9 octobre.

VILLENEUVE-D'ASQ — Monsieur de Pourceaugnac, par la Planchette (20) (91-39-52), du 4 au 27 octobre, Choisy-le-Roi du 3 au 10 novembre, Villeparisis 15 et 16 novembre.

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50). Les 28, 1er oct. à 19 h 30 ; le 4 oct. à 20 h : Moïse.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). Le 28 à 14 h 30 ; le 29 à 20 h 30 ; le 2 oct. à 20 h 30 : l'Avare ; les 28, 30 et le 3 oct. à 20 h 30 : les Estivants ; les 1er, 4 oct. à 20 h 30 et le 2 à 14 h 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir.

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer : Le 28 à 14 h 30 ; Le 1er oct. à 15 h : Marionnettes : les voyages de Gulliver ; Grand Théâtre (mer., lun., mar.) : les 29, 30, 1er oct. à 18 h 30 ; le 2 oct. à 16 h : Hamlet.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats-Rencontres-Musée : Le 28 à 19 h : De voix vive (imaginaire vocal et poétique de N. Sauvagnac) ; à 21 h : Un rocker de trop ; Le 29 à 18 h 30 : Matisse et Picasso dans la seconde moitié du XXe siècle : à 21 h : le livre franc (J. Chancel et H. Nyssen) : Concerts : Les 28, 30 à 20 h 30 Musiques de Pologne ; Les 28, 29, 30, 1, 2, 3 oct. à 20 h 30 : Spectacle musical de G. Tamesti « Maison ! » ; Cinéma Vidéo : Les 28, 29, 30, 1, 2, 3 oct. à partir de 12 h : Brian Eno — Vidéo musique (Mistaken Memories of Mediaeval Manhattan) ; Les 28, 29, 30, 1, 2, 3 oct. à 13 h : Terceiro Milênio ; à 16 h : Essai reportage : à 19 h : Juan Félix Sanchez ; Présences polonaises : Les 28, 29, 30, 1, 2, 3 oct. à 15 h : Acquisitions récentes : Denkmal-De Kooning and the Unexpected ; le 28 à 18 h : Szlaban Krag ; Les 29, 30 à 18 h : Zdzislaw Sosnowski ; Les 1, 2 oct. à 18 h · Teresa Tyszkiewicz ; Théâtre : Le 3 à 21 h : Abdellatif Laâbi : « Va ma terre quelle belle idée ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). (lun.) Danse : XXIe Festival international de la danse de Paris : New-York City Ballet : les 28, 1er oct. à 20 h 30 ; Le 2 à 14 h 30 (Programme D) ; Le 29 à 20 h 30, le 1er oct. à 14 h 30 (Programme C) ; Le 30 à 20 h 30 (Programme B) ; Le 2 à 20 h 30 (Programme A) ; Le 4 à 20 h 30 : Nederlands Dans Theater.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : Relâche.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), (lun. mar.), les 28, 29, 30, 1er oct. à 20 h 30 ; le 2 à 16 h (Der.) : L'archipel sans nom.

Les autres salles

A DEJAZET (271-44-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : l'Amour en visites.

AMERICAN CENTER (321-42-20) (D.), 21 h : les Déménageurs.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h 30 ; dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53) mer., mar., 20 h 30 : les Bonnes ; jeu., ven., sam., 20 h 30, dim., 16 h : le Malentendu.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D.), 21 h : les Trois Jeanne.

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Maison de Bernarda Alba.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre (D., L., mar.), 20 h 30 : la Parodie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Fête.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

CONSTANCE (258-97-62) Mer., jeu., mar., 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la table ronde ; ven., sam., 20 h 45, dim., 17 h : l'Histoire merveilleuse d'un gagnant du loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h ; dim., 15 h 30 : la Chienlit.

ÉPICERIE (272-23-41) (D.), 20 h 30 · le Monte-plats (dern. le 30).

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.

ESPACE-GAITE (327-13-54) (D. soir, L.), 20 h 15 ; dim., 15 h 30 : la Bonn'Femme aux camélias.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) 20 h 30, jeu. et ven., 15 h : le Mariage de Figaro (dern. le 1er).

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 19 h : Pas moi ; 21 h : Agatha.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 15, sam. 18 h, dim. 17 h : Vive les femmes.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 15, dim 16 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons; 22 h, dim. 17 h : la Fausse Libertine.

GALERIE-55 (326-63-51) (D., L.), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 . la Leçon ; 21 h 30 : C'est Woody qui l'a dit.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. 18 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire : 19 h 45 : Mozartement vôtre.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Vendredi, jour de liberté.

MARIGNY (256-04-41) (D.), 21 h, sam. 19 h et 22 h : les Sales Mômes.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 . On dînera au lit.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Marguerite et les autres ; Petite salle (D. soir, L.), 21 h 15, dim. 16 h : l'Astronome.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer. soir, D. soir, L.), 20 h 30, mer., sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h 15 : la Dernière Bande.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h : K2.

POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

RENAISSANCE (208-18-50) (J., D. soir), 21 h, dim. 15 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h 30 et 22 h, dim. 15 h 30 : Cami.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Tartuffe ; lun., mar. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Fando et lys ; mer., lun., mar. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 15 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84) (D.) 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.

THEATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67) (Dim.) : Zacharie ; ven., sam. 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30, dim. 17 h : le Dîner bourgeois (dern. le 30).

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra de Quat'Sous.

THÉATRE 14 (545-49-77) (D., L.), 20 h 30 : Good bye Paradis Cancan.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Savannah Bay ; (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : Mois Beckett.

TH. 18 (226-47-47) (D., L.), 22 h : Bruits de peau.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Le Soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h, sam., dim. 15 h : Balle de match - Erreur judiciaire.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h . le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; (D.), 22 h 30 : Fouillis.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : la Spécialité.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (Mar.), 19 h 45 : Macbeth (dern. le 2).

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (L.), I : 20 h 15+sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

L'ÉCUME (542-71-16), le 28 à 20 h : P. Moulinat ; (D., L.), 22 h : R. et H.Cl. Portal ; ven., sam., 0 h : Khan and White (dern. le 1er).

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 20 h : Roman-photo pour bonniches en délire.

LE PETIT CASINO (278-36-50), (D., L.), 21 h : J'viens pour l'annonce.

RESTOSHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Du dac au dac ; 22 h : G. Dahan.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 22 h : Les Burlingueurs (à partir du 1er).

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15+sam. 24 h : Phèdre : 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D), 20 h 30 : les Voyages d'Yvonne Tetbœuf.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), (mer.), 21 h., dim. 15 h 30 : L'impôt et les os.

En région parisienne

CHAUMES-EN-BRIE, Eglise le 30 à 20 h 45 : Orchestre J.-F. Paillard (Lully, Couperin, Leclair...)

CHELLES, Théâtre (426-10-96), le 4 à 20 h 45 : le Prix Martin.

CHOISY, Théâtre P. Eluard (890-89-79), au restaurant de l'Hôtel de Ville, le 4 à 20 h 30 : le Rouge aux lèvres.

CONFLANS SAINTE-HONORINE, quai de la République, Péniche-Opéra, le 1er à 21 h : Rêves d'écluses.

CLAMART, C.C. J. Arp (645-11-87), le 3 à 20 h 30 : Chéri

LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont (838-92-60), le 2 à 16 h 30 : Illapu.

LA DÉFENSE, Esplanade (979-00-15), les 30, 1er à 22 h : Musical memories.

EPINAY-SUR-SEINE, M.J.C. de Presles (826-45-00), les 28, 29, 30 à 20 h 30 : les caprices de Marianne.

FONTENAY-SOUS-BOIS, Festival de commedia dell'arte, salle J. Brel (877-75-00), le 4 à 20 h 30 : M. Gonzalez.

FONTENAY-TRESIGNY, Eglise, le 1er à 20 h 45 : quatuor Razumowski (Haydn, Mozart, Beethoven)

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) voir Festival d'Automne.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 1er à 20 h 30 : Bill Deraime.

MARLY-LE-ROY, Maison J. Vilar (958-74-87) le 1er à 21 h : Monsieur Alexandre.

MILLY, Château, les 30, 1er à 20 h 45 : la Belle et la Bête

MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08) les 30, 1er à 20 h 30 : S. Kessler/B. Biebel.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.) 20 h, Jeu 19 h 30, Dim. 17 h : les Paravents.

ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16), le 1er à 20 h 30 : S. Walker, D Baldwin (Berlioz, Brahms, Enesco...)

RUEIL-MALMAISON, Th. A. Malraux (749-77-22), le 2 à 18 h : R Gotainer ; le 4 à 21 h : Chéri.

SAINT-CLOUD, Huitième Festival d'Automne (602-70-40) le 28 à 20 h 45 · Cl. Bolling ; le 29 à 20 h 45 : R. Devos ; le 30 à 20 h 45 : Musikschule der stadt Bonn ; le 1er à 20 h 45 : Volpone ; le 2 à 20 h 45 : L. Ferré.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE (058-45-75) le 1er à 21 h : Cirque de Barbarie.

SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (243-00-59), voir Festival d'Automne.

SCEAUX, Quinzième Festival de l'Orangerie (660-07-79), le 30 à 21 h : R. Claire, C. Banchini, M Muller, F. Lengellé (Rameau) le 1er à 17 h 30 : H. Barda (Brahms, Mozart, Mendelssohn) , le 2 à 17 30 . P. Fontanarosa A. Queffelec (Brahms, Debussy, Beethoven).

SENLIS, Fondation Cziffra (4) (453-39-99) le 1er à 16 h J.-F. Reille, A.-L. Savin (Bach, Sor, Rameau...) ; le 2 à 16 h : G. Van Riet, V. Moureaux (Bach, Mozart, Schubert...)

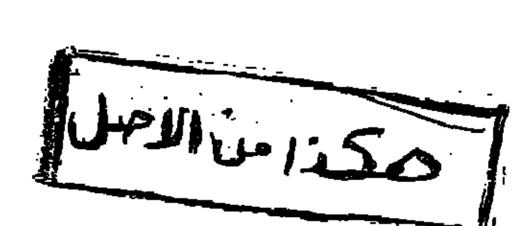
SURESNES, Th. J. Vilar (772-38-80) le 1er à 21 h : A. Souchon.

VERSAILLES, Galerie des glaces (950-71-18), le 28 à 21 h : English bal Festival dancers ; **Th. Montansier** (950-71-18) les 30, 1er à 21 h : En sourdine les sardines.

VILLEJUIF, Th. R. Rolland (726-15-02), Festival de la commedia dell'arte, le 1er à 20 h 30 ; le 2 à 15 h 30 : Cie N Pepe ; le 1er à 22 h, le 4 à 20 h 30 : il Ruzante.

VILLE D'AVRAY, Château (750-44-28), le 2 à 20 h 30 : E. Steen (Grieg, Chopin, Ballif...)





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : Fric-frac en dentelles, de G. Radot ; Frank Capra : *19 h*, Blonde Platine : 21 h, Amour défendu.

JEUDI 29 SEPTEMBRE

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : Mon phoque et elles, de P. Billon ; Frank Capra : 19 h, la Ruée ; 21 h, la Grande Muraille.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : Figure de proue, de Ch. Stengel ; Frank Capra : 19 h, Lady for a day ; 21 h, la Course de Broadway-Bill.

SAMEDI 1er OCTOBRE

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : les Amants de Vérone, de A. Cayatte : 21 h 15 : J'accuse, d'A. Gange ; Frank Capra : 17 h, That certain thing ; 19 h, l'Enjeu.

DIMANCHE 2 OCTOBRE

Frank Capra : 15 h, Pourquoi nous combattons (Diviser pour régner) ; 17 h, Pourquoi nous combattons (la Bataille de Russie) ; 19 h, les Damnés, de J. Losey ; 21 h, Vivre libre, de J. Renoir.

LUNDI 3 OCTOBRE

Relâche.

MARDI 4 OCTOBRE

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : les Deux Aventuriers, de R. Walsh ; 19 h, J.-M. Straub et D. Huillet : Machorka-Muff ; la Fiancée, la Comédienne et le Maquereau : introduction à la « Musique d'accompagnement pour une scène de film », d'A. Schoenberg : Toute révolution est un coup de dés ; 21 h, Christian Dior et le cinéma : Lettres d'amour, de Cl. Autan-Lara.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : l'Aigle noir, de W. Dieterle ; 17 h, Santagio Alvarez : La importance universal del Huevo ; A galope sobre la historia ; 19 h, Rétrospective ZDF (Kleines Fernsehspiel) : le Blé de septembre, de P. Krieg.

JEUDI 29 SEPTEMBRE

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : le Bourreau de Venise, de G.-P. Callegari ; 17 h, Santiago Alvarez : Los quatro Puentes ; La guerra olvidada ; 19 h, Rétrospective ZDF (Kleines Fernsehspiel) : Tscherwonez, de G. Altorjay et J. Marton.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

Santiago Alvarez : 15 h, El pajaro del faro ; *Luanda ya no es de San Pablo* ; Ciclon ; 79 primaveras ; 17 h : La estampida ; Hanot, Martes 13 ; L.B.J. ; Now ; 19 h, Rétrospective ZDF (Kleines Fernsehspiel) : Comme la mer et ses vagues, de E. Politi.

SAMEDI 1er OCTOBRE

Classiques du cinéma-films d'auteurs : 15 h, le Masque de fer, d'A. Dwan ; 17 h, Détail, de G. Drouhet ; Arrêt sur marche, de R. Cahen ; Feu l'oiseau, d'A. Marchi ; Vingt films brefs, de H. Here ; les Rayons jaunes, de R. Carasco ; Au cœur de la tendresse, d'A. Iklef ; Attractions, de J. Missolz ; 19 h, Rétrospective ZDF (Kleines Fernsehspiel) : La victoria, de P. Lilienthal ; 21 h, Santagio Alvarez : La guerra necesaria.

DIMANCHE 2 OCTOBRE

Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : 15 h, l'Exilé, de M. Ophuls ; 17 h : Chung Kuo-la Chine, de M. Antonioni ; Rétrospective (Kleines Fernsehspiel) : 19 h 15, Graffiti, de C. Ahearn ; 21 h, Ludwig, requiem pour un roi vierge, de H.J. Syberberg.

LUNDI 3 OCTOBRE

Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : 15 h, le Bossu, de J. Delannoy ; 17 h, Train d'enfer, de C.-R. Endfield ; 19 h, Rétrospective ZDF (Kleines Fernsehspiel) : Il fait froid dans le Brandenbourg, de W. Hermann, N. Meienberg et H. Sturm.

MARDI 4 OCTOBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 6e (261-50-32) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 8e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-18-09) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

CHRONOPOLIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA CRIME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) *(H. sp.)*.

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-79) ; Olympic, 14e (545-35-38).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George V (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) (*) :) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EQUATEUR (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) Version intégrale : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY HILL (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE FAUCON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Cliché Pathé, 19e (522-46-01).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (723-76-23) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL – VITEZ – LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FURYO (Jap., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GALJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12)) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

HANNA K. *(Fr.-A., v. angl.)* : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94).

LA JAVA DES OMBRES (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 15e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (545-35-38).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint André des Arts, 6e (326-48-18).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-35-38).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.)) ; Rialto, 19e (607-87-61) (H. sp.)

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OKRAINA (Sov. v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES NEGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

SUPERMAN III (A., v.o.) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.)) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 3e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YOR, LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-50).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMI DE VINCENT film français de Pierre Granier-Deferre : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74 ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-72) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA BALLADE DE NARAYAMA, Film japonais de Shohei Imamura, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LES BRANCHES A ST-TROPEZ, film français de Max Pecas : Forum-Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA SCARLATINE, film français de Gabriel Aghion : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN JEU BRUTAL (*) film français de Jean-Claude Brisseau : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e 742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Saint-Germain, 5e (633-10-82).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (255-18-45).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CESAR (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.f.) : Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

CREEPSHOW (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : (H.sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

CROSSFINGER (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount City triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CINEMA

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Paramount Marivaux 2e (296-80-40).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).
EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (755-63-42).
LA FABULEUSE HISTOIRE DU BARON DE MUNCHAUSEN (All., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.f.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
FLESH (A. v.o.) (**) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (H.sp.) (321-41-01).
HAIR (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).
JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (1re partie) (2e partie) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES JOCONDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-40-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NEW YORK, NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).
PETER IBBETSON (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 16e (545-35-38) ; Acacias, 17e (764-97-83).
PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
PLACE AU RYTHME (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
PLAYTIME (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Templiers, 3e (272-94-56).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
LES 400 COUPS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
RAMBO (A., v.f.) (**) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
THE ROSE (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (233-63-65).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
UN SI DOUX VISAGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86). Mer. : Sherlock Junior ; jeu. : les Lois de l'hospitalité ; ven. : Fiancées en folie ; sam. : le Dernier Round ; dim. : la Croisière du navigator ; lun. : Ma vache et moi ; mar. : Steamboat Bill junior.
BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), tous les jours : 14 h et 22 h 40 : les Fraises sauvages ; 15 h 30 : Une leçon d'amour.
PREMIERS FILMS (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), Tls, 17 h : Rachel, Rachel ; 20 h 40 : la Chair de l'Orchidée.
ANTOINE VITEZ ET LE THÉATRE FILMÉS PAR MARIA KOLEVA : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) tlj 12 h (sf V.).
HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer., jeu. : la Loi du silence ; ven., sam. : le Faux Coupable ; dim. lun., mar. : la Maison du Dr Edwardes.
AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer. : Tom Horn ; jeu. : Funny Girl ; ven. : Dracula vit toujours ; sam. : Klute ; dim. : Tant qu'il aura des hommes ; lun. : Vas-y fonce ; mar. : Alice n'est plus ici.
FRANÇOIS TRUFFAUT : Escurial, 13e (707-28-04), tlj. 14 h 30 : l'Enfant sauvage ; tlj. 16 h 30 : la Chambre verte ; tlj. 18 h 30 : la Mariée était en noir ; tls. 20 h 30 : l'Histoire d'Adèle H. ; tls. 22 h 30 : Farenheit 451 ; sam. dim., 12 h 30 : la Nuit américaine.
POLAR STORY (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38), mer. : les Ruelles du malheur ; jeu. : la Toile d'araignée ; ven. : Police connection ; sam. : les Sept Voleurs ; dim. : En marge de l'enquête ; lun. : Gumshoe ; mar. : les Forbans de la nuit.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Cujo ; jeu. : la Nuit de l'iguane ; ven. : Joy (**) ; sam. : la Mémoire ; dim. mar. : Vivement dimanche.
WOODY ALLEN (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer. Woody et les robots ; jeu. : Guerre et Amour ; ven., lun : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (**) ; sam., mar. Bananas ; dim. : Tombe les filles et tais-toi.
MARK ROBSON (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) : mer., sam., mar. : la Septième Victime ; jeu., dim. : l'Ile des morts ; ven., lun. : Beldam.
JEAN-LUC GODARD : Républic Cinémas, 11e (805-51-33), mer., jeu., 18 h, 20 h, 22 h : le Mépris ; ven., 18 h, 20 h, 22 h : Week-end ; sam., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Masculin Féminin ; dim., 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Sauve qui peut la vie ; lun., 18 h, 20 h, 22 h : One + One ; mar., 20 h 30, 22 h 15, One + One.
FESTIVAL R. BRESSON : Studio 43, 9e (770-63-40), mer. 18 h, ven. 20 h, sam. 22 h, dim. 16 h, lun. 22 h : les Dames du Bois de Boulogne ; mar. 20 h, ven. 18 h, sam. 14 h, dim. 22 h : le Diable probablement ; mer. 22 h, sam. 20 h, dim. 18 h : Un condamné à mort s'est échappé ; jeu. 18 h, ven. 22 h, sam. 18 h, dim. 14 h, lun. 20 h : Mouchette ; jeu. 20 h : Une femme douce ; jeu. 22 h, sam. 16 h, dim. 20 h, lun. 18 h : Au hasard Baltazard.
FESTIVAL MISOGUCHI (v.o.) : 14-juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., 14 h 15, 16 h 40, 19 h, 21 h 20 : l'Intendant Sansho ; jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Rue de la honte ; ven. 14 h, 16 h 45, 19 h 45, 22 h : les Contes des chrysanthèmes tardifs ; sam. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 05, 20 h 10, 22 h 15 : le Repos sacrilège ; dim. 14 h 05, 16 h 45 : la Vie d'O. Haru, femme galante ; lun. 14 h, 16 h 20, 18 h 40, 21 h : l'Impératrice Wang Kwei Fei ; mar. 14 h, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30 : les Femmes de la nuit.
FESTIVAL S. J. RAY (v.o.) : mer., sam., lun., 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 45 : la Grande Ville ; jeu., mar., 13 h 50, 16 h 10, 18 h 30, 20 h 50 : Charulata ; ven., dim., 14 h 05, 16 h, 18 h, 20 h 05, 22 h 10 : le Salon de musique.
CYCLE MAXIME GORKI (v.o.) (v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), mar. 14 h, mer. 18 h, jeu. 16 h, sam. 16 h, dim. 14 h : l'Enfance de Gorki (v.o.) ; mar. 16 h, mer. 22 h, ven. 16 h, sam. 18 h, lun. 18 h : En gagnant mon pain (v.o.) ; jeu. 14 h, ven. 22 h, sam. 20 h, lun. 22 h, mar. 18 h : Mes universités (v.o.) : mer. 14 h, jeu. 20 h, ven. 18 h, sam. 22 h, lun. 14 h, mar. 20 h, dim. 20 h : les Bas-Fonds (v.o.) : mer. 16 h 30, ven. 20 h 30, dim. 22 h 30, lun. 16 h 30 : la Mère (Poudovkine) (v.o.) ; jeu. 22 h 30, sam. 14 h, dim. 18 h, mar. 22 h 30 : la Mère (Donskoï) (v.f.) ; mer. 20 h, jeu. 18 h, ven. 14 h, dim. 16 h, lun. 20 h : les Tziganes montent au ciel (v.o.).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 15, 18 h 15, ven., sam., 0 h 15.
ALIEN (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h.
BELLISSIMA (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun, 11 h 40.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h, + jeu., ven., lun., mar., 14 h ; v.f. : Opera Night, 2e (296-62-56), jeu., ven., lun., mar., 19 h 20, 21 h 30, sam., dim., lun., 16 h 10.
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., ven., dim., 20 h, sam., lun., 20 h 45.
CARMEN JONES (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., 21 h, ven., 19 h, mar., 17 h.
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 05.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer., lun., 19 h, dim., 21 h.
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h + Rialto, 19e (607-87-61).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 11 h 50.
LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., jeu., ven., 21 h 30, sam., lun., 22 h 15.
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 20 h 10, mer., 15 h 45.
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), lun., 14 h, ven., 20 h.
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15 + Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 1re partie dim., 9 h 45 ; 2e p., dim., 12 h.
L'HOMME BLESSÉ (**) (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.
LE JAPON DE FR. REICHENBACH (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 18 h 15, lun., 14 h.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h.
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38), 18 h, en sem.
LOLA (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15), 18 h, ven., 24 h.
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), mer., ven., mar., 19 h 45, jeu., 21 h 45, dim., 15 h.
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 30.
MAMAN A 100 ANS (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., mar., 14 h, dim., 18 h, sam., 22 h.
MORT A VENISE (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 17 h 45, t.l.j., 20 h.
NICK'S MOVIES (All., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 12 h.
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : 16 h 15.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h.
PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
PLAYTIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 15 h 45 ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mar., 20 h 15.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.
QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., lun., mar., 18 h.
LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 45.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25, sam., 0 h 10.
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., sam., 13 h 30.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 15.
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., lun., 22 h, mer., sam., 18 h, mar., 16 h.
YOL (Tur., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 17 h 30.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01), dim., 10 h, jeu., 16 h, mer., sam., 20 h.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 28

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : E. Mouzalas (Contandinidis, Chopin, Debussy...).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : F. Phan-Thanh (Beethoven, Schumann) ; 21 h : L. Petrova-Boinay (Dana, Perelman).

JEUDI 29

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : A. Motard (Mendelssohn, Schumann, Ravel...).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 28.
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboim (Wagner, Beethoven, Liszt).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : A. Navarra (Bach).
JARDIN DU LUXEMBOURG, 16 h : Musique des gardiens de la paix.
EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 21 h : S. Estelles, Ph. Sauvage (Gervaise, Couperin, Haendel...).

VENDREDI 30

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 29.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Los Calchakis (musique andine).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : H. Soudant (Schumann, Brahms).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 28.
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : D. Gelenbe.

SAMEDI 1er

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : voir le 30.
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h : N. Lindeblad, B. Andres (Bach, Mozart, Fauré...).

DIMANCHE 2

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h : W. Parrot, J. Parrenin (Corelli, Haendel, Poulenc...).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h : P.Gazin (Bach, Franck, Vierne...).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h : M. Leclerc, J. Amade, G. Harle, Y. Thomas, Chorale Arioso, dir. : H. Calmel.
THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : Solistes de l'Orchestre de Paris, dir. : E. Krivine ; réc. : J.-L. Barrault (Stravinsky).

LUNDI 3

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Haydn, Chopin, Wagner...).
ATHÉNÉE, 21 h : Kiri te Kanawa
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : B. Davidovich, D. Sitkovetski (Mendelssohn, Grieg, Mozart...).
CITÉ INTERNATIONALE, 20 h 30 : F. Killian (Bach, Schumann, Brahms...).

MARDI 4

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : English Chamber Orchestra, dir. : M. Perahia (Mozart, Bach).
EGLISE DES BILLETTES, 20 h 45 : Ensemble 12, J. Taddei, Ph. Bride.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : L. Hagen-William, V. Michelin (Verdi, Mozart, Haendel...).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h 30 : Orchestre Pasdeloup, Music-Verein de Unna, dir. : R. Weiss (Brahms).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h : Quatuor Via Nova (Schubert).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 2 à 16 h 30 : D. Malherbe.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (D., L.), 21 h : Higelin.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin, B. Vasseur (sauf le 3) : Four Bones (le 3).
CENT VINGT NUITS, le 30 à 22 h : Jah Wobble.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : P. Wognin (dern. le 1er).
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 22 h 30 : A. Altai.
DÉCHARGEURS (263-00-02), les 3, 4 à 22 h : Faton Cahen.
DÉPOT VENTE (624-33-33), 21 h, le 29 : Cl. Bolling ; le 30 : Teen Kats ; le 1er : Les Lords.
ESPACE BALARD, le 29 à 20 h : The Stranglers ; le 30 à 20 h : Black Sabbath ; le 4 à 20 h : P. Tosh.
FORUM (297-53-47), 21 h : Sugar Blue (dern. le 1er) ; le 3 à 21 h : De Kreuners.
LUCERNAIRE (544-57-34), les 29, 30, 1er à 21 h : J. Wilson, J. La Douce.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), les 28, 29 à 23 h 30 : Lavelle ; les 30, 1er à 22 h : Y. Chelala ; le 30 à 21 h : The Rail ; le 1er à 24 h, le 4 à 23 h : M.-E. Stevens ; le 2 à 23 h : W. Gregg Hunter ; le 3 à 23 h : Gay Marshall.
MUTUALITÉ (329-12-99), le 3 à 20 h : Ray Baretto, Alafia.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 29, 30 : J.-P. Mas, A. Cecciarelli, H. Texier, E. Barret ; les 1er, 2 : Ch. Mariano, Karnataka College.
PALACE (246-10-87), le 30 à 19 h 30 : Killing Joke.
PANAME (297-52-67), 21 h 30 : Edja Kungali Roots in Music (dern. le 2).
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 29, 30, 1er : Azuquita y su Melao.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h, mer. : Barbecues ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Swing Combo, Ch. Rameil ; sam. : Trio MK3 ; lun., mar. : Caratini, Fosset, Azzola.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : D. Goyone, J.-J. Ruhlmann, M. Bertaux, T. Rabeson (dern. le 2) ; à partir du 3 : T. Pagano, P. Authier, J.-Ph. Viret, J.-Cl. Jouy.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73) (D., L.), 22 h : D. Humair (dern. le 1er) ; à partir du 4 : J. Vant'Hoff, B. Malach, J.-F. Jenny Clark.
SAVOY (277-86-88), les 28, 29, 30, 1er à 21 h : B. Rangell, A. Berquez, V. Charbonnier, A. Chaudron.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : G. Badini Swing Machine (dern. le 1er).
SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : J.-P. Debarbat, T. Bonfils, A. Hervé, Ch. Lete (dern. le 1er) ; à partir du 4 : Boto Novos Tempos.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : K. Clark, M. Wander, P. Michelot (dern. le 2).
THÉATRE NOIR (346-91-93), le 4 à 20 h 30 : R. Scott.

Le music-hall

ALLIANCE (544-72-30), le 4 à 20 h 30 : Chants et rythmes des confréries.
BOBINO (322-74-84), (D. soir) 20 h 45, dim. 16 h : Akendengue, (dern. le 2) ; le 4 à 20 h 45 : Angel Maimone entreprise.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Welcome Pingouin, Areski-Fontaine, (dern. le 1er).
CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 : Frénésie des mers du Sud, (dern. le 30).
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Gréco (à partir du 3).
GYMNASE (246-79-79), (D. soir, lun.) 21 h., dim. 16 h 30 : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41), (D. soir, lun.) 21 h., dim. 15 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), (D. soir, lun.) 20 h 30, dim. 17 h : G. Bécaud, (à partir du 30).
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), (D. soir, lun.) 20 h 30, sam. et dim. 15 h 30 : Sylvie Vartan.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h. : Chopelia, (à partir du 4).
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), (lun.) 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacinta.

Les opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), le 1er à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 2 à 14 h. et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti, (à partir du 1er).

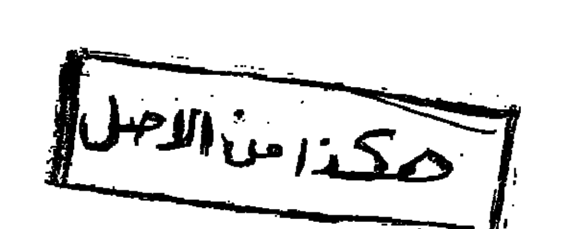
La danse

ATELIER DES QUINZE-VINGT (586-83-23), le 30 à 21 h. : X. Timmel, Ch. Gérard, D. Dobbely ; le 1er, à 21 h. : K. Cremona, R. Meguin, A. Coridon, J. Voguet, J.-Cl. Ramseyer, Kaléidanse ; le 2, à 15 h. : M.-L. Faure, Ch. de Launay, Tromeur.
ESCALIER D'OR (523-15-10), D. Boivin, 22 h. : Compagnie C. Atlani, (dern. le 1er).
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 15 : Derrière la maison, les ombres, (dern. le 1er).
THÉATRE 18 (226-47-47), (D. soir) 20 h., dim. 16 h. ; le Huitième Jour (dern. le 2) ; à partir du 4 : Désir, désir.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 1er, 3, 4 à 20 h ; le 2 à 14 h 30 : Coppelia.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : José Limon Dance Company (dern. le 1er).

FESTIVALS

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

THÉATRE DE LA BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : le Gardien de tombeau.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 17 h : la Robe de chambre de G. Bataille.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : Cervantes intermèdes.
TH. DE PARIS (280-09-30), le 4, à 20 h 30 : Sortilèges.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BONJOUR MONSIEUR MANET. Jusqu'au 3 octobre.

HANDICAPS ET CULTURE. — Carrefour des Régions. Jusqu'au 17 octobre.

LUCAS SAMARAS. Salle contemporaine et animation. Jusqu'au 21 novembre.

POUR ABDELLATIF LAABI. — Petit Foyer. Jusqu'au 10 octobre.

JAN SAUDEK. — Salon photos. Jusqu'au 23 octobre.

C.C.I.

MACAO OU JOUER LA DIFFÉRENCE. Jusqu'au 17 octobre.

CREER UN PRODUIT. — Jusqu'au 28 novembre.

Musées

10e FOIRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN (FIAC 83). Grand Palais, avenue W.-Churchill (296-38-90). De 12 h à 20 h ; Sam. et dim. de 10 h à 20 h. Nocturne le 29 septembre jusqu'à 23 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 2 octobre.

REGARD SUR BRESSUIRE ET SON CANTON. Grand Palais, espace 404. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre, jusqu'au 30 octobre.

DONATION J.H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. Jusqu'au 15 janvier 1984 ; **GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI.** Jusqu'au 9 octobre. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F.

MURILLO DANS LES MUSÉES FRANÇAIS. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche et le mercredi). Jusqu'au 24 octobre.

GUSTAVE DORÉ. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Pavillon des Arts, Les Halles, terrasse Rambuteau, 101, rue Rambuteau. Jusqu'au 6 novembre.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 décembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. — La peinture française au XVIIe siècle — La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso — Le fonds Eiffel au musée d'Orsay. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'en octobre.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

A LA BELLE ENSEIGNE. Jusqu'au 19 octobre ; **LUCIEN-ACHILLE MAUZAN (1883-1925).** Jusqu'au 23 octobre. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

PHOTOGRAPHIES ANCIENNES DE LA COLLECTION GEORGES SIROT 1898-1977. — Galerie Mansart, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 10 novembre ; **CHRISTIANE BARRIER.** Galerie de photographie, Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

UTRILLO. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 octobre.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 11 F. Jusqu'au 16 octobre.

L'ŒUF ET LA PLUME. *Musée en herbe.* Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

PHOTOGÉNIE. Photographies du génie civil au XIXe siècle. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 23 octobre.

LE PAYSAGE DES OUVRAGES D'ART. — Orangerie de l'Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 18 h. Entrée libre. Du 1er au 30 octobre.

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 8 janvier 1984.

TROIS NOUVEAUX RÉALISTES : A. Hofman ; J. Van Kempen ; M. Röling, peintures. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Jusqu'au 16 octobre.

RAYMUNDO SESMA. Gravures. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue *Bosquet (555-79-15). Du lundi au vendredi*, de 10 h à 18 h. Le samedi, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 octobre.

BARTOLOME SANCHEZ. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. dim., de 10 h à 14 h. Jusqu'au 30 septembre.

***PAPUNYA,* peintures aborigènes du désert de l'Australie centrale.** — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean Rey (575-62-00). Du 29 septembre au 21 octobre.

HOMMAGE A LA MAIN : créateurs-orfèvres contemporains en Suède. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20), de 12 h à 18 h ; Samedi, dimanche, de 14 h à 18 h. Du 30 septembre au 6 novembre.

H2O = JEUNE SCULPTURE : L'EAU. — Port d'Austerlitz (accès par les berges, face à la cour départ de la gare d'Austerlitz). De 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 octobre.

ARTISTES PLASTICIENS DE LA CASA DE VELASQUEZ. — Salle Comtesse de Caen. Institut de France, 27, quai de Conti (329-55-10). De 12 h à 19 h. Du 29 septembre au 15 octobre.

A PIERRE ET MARIE. Une exposition en travaux. — 36, rue d'Ulm. De 11 h à 19 h, jusqu'au 2 octobre ; à partir du 7, les vendredi, samedi, dimanche, de 11 h à 19 h.

Galeries

YANN DUGAIN, CATHERINE VIOLLET. — Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-25-42). Jusqu'au 10 novembre.

MICHEL PINCAUT, BASI. — Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). *Jusqu'au 22 octobre.*

GILBERT AND GEORGE. — Galerie C.-Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 20 octobre.

CHRISTIANE DURAND, CAROL FIELD, BARRIE HASTINGS, OLGA LUNA. — Galerie Breteau, 7, rue Bonaparte *(326-40-96). Jusqu'au 18 octobre.*

AUJOURD'HUI LES ÉTUDIANTS 61-75 DES ATELIERS ART SACRÉ, ART MONUMENTAL. — Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 22 octobre.

LES AFFICHES D'OPÉRA (de 1870 à nos jours). — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 15 octobre.

PEINTRES CONTEMPORAINS ÉCOSSAIS. — Galerie Peinture Fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 7 octobre.

PEINTURES ET ÉCRITS 1912-1983. — Galerie J. Spiess, 4, rue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 15 novembre.

RENCONTRE XIIIe. « œuvres sur papier ». — La Galerie Framond, 3, rue des Saint-Pères (260-74-77). Jusqu'au 12 octobre.

BERNARD AUBERTIN : GEOFFREY HENDRICKS, Nuit et jour. Terre et ciel, Environnement. — Galerie d'Art contemporain J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 22 octobre.

NIGEL HALL, Sculptures ; ALAN GREEN, peintures ; PIERRE ALECHINSKY ; JIRI KOLAR. — Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 18 novembre.

ARMAN. Wall, pièces 1981-1983. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 29 octobre.

MIGUEL BARCELO. — *Galerie* Y. Lambert, 5 rue du Genier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 20 octobre.

ANTHONY CARO. — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 29 octobre.

SANDRO CHIA. — Galerie Daniel *Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10).* Jusqu'au 27 octobre. — Galerie Natalie Seroussi, 34, rue de Seine (634-05-84). Jusqu'au 10 novembre.

JAMES COIGNARD, Espaces. — Galerie Pasnic, 6, rue Martel (770-39-59). Jusqu'au 22 octobre.

DAVID CONNEARN, Travaux sur papier, livres. — Galerie Maximilien Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 10 novembre.

GÉRARD DARAN. — Trianon de Bagatelles, Bois de Boulogne (636-43-65). Jusqu'au 2 octobre.

MICHEL DESJARDINS — Voyage en Italie. Librairie de photographie et d'art graphique, 14, rue Saint-Sulpice (634-04-31). Jusqu'au 5 novembre.

HERVÉ DI-ROSA. Galerie Gillespie-Lange-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 19 octobre.

JEAN DUBUFFET.* — *Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 5 novembre.

PHILIPPE FAVIER. — Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 15 octobre.

FRED, la magique lanterne magique. — Librairie La Hune, 170, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 30 septembre.

FRED DEUX, l'expérience extérieure, onze dessins grand format 1982-83. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 29 octobre.

ÉDOUARD GOERG. Huiles, gouaches, dessins, gravures (1923 à 1965). — Galerie « Ile-des-Arts », 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 29 octobre.

DEVIS GREBU, œuvres graphiques. — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Jusqu'au 6 octobre.

RAINER GROSS. — *Galerie Krief-*Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 15 octobre.

LIJA GYONG. — Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 22 octobre.

LINDA HEILIGER. Light, Space and Colour. — Galerie des Femmes, 74 rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 5 novembre.

MICHEL HUMAIR. Peintures récentes. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 29 octobre.

STEFAN DE JAEGER. — Galerie Y.-Brachot, 35 rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 22 octobre.

ALLEN JONES. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-81). Jusqu'au 14 octobre.

JOHN KACERE. — Galerie Jean-Pierre Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 12 novembre.

KOUNELLIS. — Liliane et Michel Durant-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 22 octobre.

CHARLES-LOUIS LA SALLE, Gravures. — Galerie James Mayor, 34, rue Mazarine (326-60-34). Du 29 septembre au 29 octobre.

CLAUDE LEPOITEVIN. — Galerie F.-Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 14 octobre.

TONY LONG, sculptures récentes. — Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 22 octobre.

PIERRE MABILLE, love song. — Galerie Georges Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). A partir du 29 septembre.

DANIEL NADAUD. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 29 octobre.

JEAN NOEL. — Galerie au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 22 octobre.

CHRISTIAN PARISOT. « Mise en scène de la peinture ». — Galerie NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 26 novembre.

PASCHKE. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques Gallot (354-78-41). Jusqu'au 29 octobre.

JOSETTE RISPAL. — 4, rue Malar (550-27-34). Jusqu'au 28 octobre.

JOSÉ-LUIS SANCHEZ, sculptures récentes. — *Artcurial, 9, avenue Matignon* (256-32-90). Jusqu'au 10 novembre.

STEEN, pyramides, etc. — Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 11 octobre.

TAL-COAT, peintures. — Galerie P.-Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (634-*15-01). Jusqu'au 29 octobre.*

WOLF VOSTELL. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 29 octobre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Image/Objet, rencontre de sept photographes et de sept créateurs d'objets. — Centre culturel, 22, rue de Bellefeuille, du lundi au samedi, de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 9 octobre.

LA DÉFENSE. « La perspective de la Défense dans l'art et l'histoire ». — Galerie de l'esplanade de la Défense.

GUIRY-EN-VEXIN. Ouverture du Musée archéologique. — Place du Château (467-45-07).

MONTREUIL. Claude Abeille : Sculptures. — Bibliothèque municipale Robert-Desnos (Salle Fernand-Léger), jardins de l'Hôtel de ville (858-91-49). Sauf dimanche, de 9 h à 19 h. Jusqu'au 17 octobre.

PONTOISE. Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 6 novembre.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. Saint-Maur au Soleil-Levant : Imai, Kobashigawa, Sakabe, Shimada, Wu Ken Men. — Ateliers d'art, 5 *ter*, avenue du Bac (886-11-20). Jusqu'au 15 octobre.

LE VÉSINET. Scénographes et décorateurs de théâtre. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h à 12 h ; de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 octobre.

VILLEPARISIS. 10 poètes, 10 peintres. — Centre culturel Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam., dim., de 14 h à 19 h.

En province

AIX-EN-PROVENCE. — **Karen Hansen : traces d'ombre.** — Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 novembre.

AURILLAC. Albert Monier, photographe. — Musée, place de la Paix (48-42-56). Jusqu'au 15 octobre.

AUTUN. Mobilier et objets d'art. — Musée Rolin, 3, rue des Bancs (52-00-76). Jusqu'au 30 novembre.

AUXERRE. *Legs Zervos.* — Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 31 octobre

***BARBENTANE.* Sculptures de Arman et César.** — Mas de l'enfant, route des Carrières (90) (95-60-21). Jusqu'au 9 octobre.

BESANÇON. Abstraction-figuration. Dépôt du FNAC, nouvelles salles d'exposition. — **Jocelyne Trouttet invite ses amis.** Jusqu'au 24 octobre. — **Photographies de Michel Girardot (1948-1977).** Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 31 octobre.

BORDEAUX. Peinture murale romaine en Gironde. — Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 30 décembre.

CALAIS. *Annette Messager* : « Chimères 1982-1983 ». — Musée des Beaux-Arts (97-99-00). Jusqu'au 9 octobre.

DIJON. Conservation et restauration : peintures des musées de Dijon. — Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants (67-11-10). Jusqu'au 19 décembre.

FONTEVRAULT-L'ABBAYE. La Loire, lien économique, social et culturel. — Abbaye de Fontevrault (51-73-52). Jusqu'au 30 octobre.

GORDES. Alain Clément : peintures nouvelles. — Abbaye de Sénanque (90) (72-02-05). Jusqu'au 17 octobre

GRENOBLE. Trois dessinateurs au musée : Belle, Deck, Gandu. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 30 octobre. — **Le roman des Grenoblois, 1840-1980.** Musée Dauphinois, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin 1983.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Henri Matisse : aquarelles, dessins, planches gravées. — Musée-bibliothèque René-Char, hôtel de Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 16 octobre.

LYON. Michel Simon dans le cinéma français. Institut Lumière, rue du Premier-Film. Jusqu'au 6 novembre. **Jean Voss, 1961-1983.** — Artothèque, 23, place des Terreaux (839-29-67). Jusqu'au 5 novembre. **« L'Art nous presse ».** — ELAC, Centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (842-27-39). Jusqu'au 28 novembre.

MARSEILLE. L'art celtique en Gaule. Chapelle de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité. Jusqu'au 15 octobre. — **Hommage à Stendhal. — Octopus. Huit jeunes artistes.** ARCA, 61, cours Julien (43-23-23). Jusqu'au 15 octobre.

MONTAUBAN. Zao Wou-Ki ou se libérer du connu. Rétrospective. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 16 octobre.

MONTPELLIER. Patrick Raynaud, sculptures. — Musée Fabre, 13, rue Montpellieret. Jusqu'au 8 octobre.

MOROGUES. Le centenaire d'Henry V. Château de Maupas (48) (64-41-71). Jusqu'au 9 octobre.

MORTAGNE-AU-PERCHE. L'imagerie populaire dans l'Ouest. Musée Percheron. Sam., dim. et lundi, de 15 à 18 heures. Jusqu'au 16 octobre.

NANTES. Aeschbacher. Œuvres récentes oblitérées. — Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès (73-49-71). Jusqu'au 20 octobre.

NARBONNE. Henri de Monfreid, reporter-aquarelliste (1879-1974). — Musée d'art et d'histoire, palais des Archevêques *(32-31-60). Jusqu'au 16 octobre.*

NEVERS. Simon Saint-Martin. — Maison de la cuture, boulevard Coubertin (36-13-94).

PÉRIGUEUX. Deux siècles de céramique périgourdine, 1730-1930. — Musée du Périgord, cours Tourny (53-16-42). Jusqu'au 15 novembre.

ROUEN. Les vues de l'amateur : œuvres de la donation Baderou. — Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 30 octobre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Max Ernst. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 15 octobre.

STRASBOURG. Le poisson dans l'art et les traditions populaires d'Alsace. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 8 janvier 1984.

TOURS. Olivier Seguin ; sculptures et dessins. — *Musée des beaux-arts, 18, place* François-Sicard (61-81-24). Jusqu'au 16 octobre.

TROYES. De l'école royale de dessin à l'école des beaux-arts de Troyes. 210 ans d'une institution. — Musée des beaux-arts, 21, rue Chrestien-de-Troyes (43-49-49). Jusqu'à fin octobre.

VASCŒUIL. Mathieu. — Château (23-62-35). Jusqu'au 1er novembre.

COMMUNICATION

Mercredi 28 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les mercredis de l'information : Alcool, zone limite.
Magazine de la rédaction de TF 1, proposé par A. Denvers.
La semaine qui n'en finit pas, les sorties du samedi soir, la première cuite, les bandes motorisées... deux jeunes cinéastes bretons, Yann Gicquel et Frédéric Nery, nous offrent des images saisissantes et brutales et l'omniprésence d'un phénomène qu'on peut qualifier de pathologique mais, qui, de toute évidence, à une fonction de ciment social. Tourné en Bretagne, ce document, d'une surprenante richesse, montre une jeunesse sans point de repère qui boit autant pour se détruire que pour continuer à vivre.

21 h 40 Concert.
Réalisation M. Sarraut.
Deux motets de Rameau, par l'ensemble orchestral de la Chapelle royale, sous la direction de Ph. Herrewegue.

22 h 25 Histoires naturelles.
Championnat de pêche à Quiberon, une émission de E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Tu seras une étoile.
D'après C. Finch ; réal. J. Cooper.
L'histoire de la fabuleuse Judy Garland, de ses débuts comme petite actrice de music-hall jusqu'à son premier rôle dans le Magicien d'Oz.

22 h 10 Série documentaire : Mœurs en direct : Portrait de l'homme idéal.
Réal. A. Tresgot.
Premier volet d'une série de deux émissions, sur la condition de femmes seules ou d'hommes abandonnés. « Portrait de l'homme idéal » dresse un portrait de la condition féminine actuelle, mais s'en tient au simple recueil de propos.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cadence 3 : Hommage à Tino Rossi.
Emission de Guy Lux, L. Milcic. Avec, en duède du studio 102, Mireille Mathieu, Enrico Macias, Sacha Distel, Dalida, Gérard Lenorman, Hervé Villard, Michèle Torr... et des extraits d'émission, pour évoquer le souvenir du grand chanteur disparu hier matin.

21 h 50 Journal.

22 h 10 Documentaire : Piaf éternelle.
Emission de M. Blistène.
Conçu comme un vibrant hommage à la « môme Piaf », ce documentaire accumule les clichés. Quelques moments d'émotion, bien sûr, mais trop rares.

23 h 05 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Cinéma 16 : le Dernier Mélodrame, de G. Franju.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

20 h, La nouvelle poésie chilienne.
20 h 30, Hommage à Pablo Neruda, montage poétique et musical, avec R. Bartève, E. Griliquez, Y. Marie-Maupin, J.-P. Schintu, A. Parra, R. Lopez.
22 h 30, Nuits magnétiques : Une scène inquiète.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Magazine romain.
21 h, Concert (en direct de Rome) : Intégrales, Octandre, *Ecuatorial*, de Varèse, par l'Ensemble intercontemporain, les Percussions de Strasbourg et le Chœur de Radio-France ; dir. P. Boulez.
23 h, Fréquence de nuit : rencontre avec A. Moravia ; vers 23 h 45, Goethe ou le voyage Rome-Strasbourg ; 0 h, souvenirs de Varèse ; 0 h 30, Goethe à Strasbourg.

Jeudi 29 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
18 h Ton amour et ma jeunesse.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 35 Émissions d'expression directe.
C.G.T., C.F.D.T.
20 h Journal (et à 22 h 5).
20 h 35 Téléfilm : Julien Fontanes, magistrat.
De J.-P. Boutron.
Julien Fontanes, pris en otage, connaît enfin la situation de prisonnier.

22 h 5 Allée des brouillards : regards sur Maurice Utrillo.
Emission de M. Crémène.
Une jeune femme veut réaliser un film sur Utrillo et part à la recherche du peintre à travers archives, photos, témoins... Un regard affectif sur l'homme, ses rapports de dépendance à sa mère, à son beau-père, à sa femme, à l'alcool.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Film : Coup de bambou.
Film français de J. Boyer (1962), avec M. Presle, F. Périer, J. Richard, J. Dufilho, N. Roquevert, C. Laurence, J. Dynam. (N. rediffusion.)
Une femme qui a oublié une grosse somme d'argent dans un taxi simule l'amnésie, fait perdre la raison à son mari, puis est atteinte de démence à son tour.

16 h 20 Un temps pour tout.
17 h 25 Dessin animé.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe.
C.G.C. et C.F.T.C.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Masada.
D'après E.K. Gann, réal. B. Sagal, avec P. O'Toole, P. Strauss, B. Carrera...
Une épopée « made in U.S.A. » qui se situe en Judée dans les années 70 après J.-C. Neuf cents réfugiés zélotes tentent de résister à l'occupant en se réfugiant dans la forteresse de Masada. Une grande étape de l'histoire juive. Une super-production, au rythme bousculé, au continuel rebondissement.

22 h 5 Magazine : Enquête publique.
Emission de L. Broomhead.
La nouvelle émission mensuelle de Laurent Broomhead. En direct, le point sur l'actualité scientifique et la maladie du SIDA.

23 h 5 Journal.
23 h 25 Football : Coupes d'Europe.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Ciné-Passion, de M.-C. Barrault.
20 h 40 Film : Passe ton bac d'abord.
Film français de M. Pialat (1978), avec S. Haudepin, P. Marlaud, A. Alane, M. Caron, V. Chassigneux, J.-F. Adam.
A Lens, des garçons et filles, issus de milieux ouvriers et modestes, s'apprêtent à passer le bac, en sachant qu'ils n'ont aucune perspective. Par désenchantement, ils se complaisent aux jeux de l'adolescence « libérée ». Chronique sociale où la réalité contemporaine d'une ville de province et d'une génération placée dans une impasse éclatent à chaque image, à chaque bribe de dialogue.

22 h Journal.
22 h 20 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.
Avec Alphonse Boudard, Walter Prévost. Portrait de Daniel Depland, romancier. Reportage sur Didier Martin, Prix Fénelon 1977, et sur Yves Martin (poète).

23 h 20 Journal.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Contes de fées pour piano et alto, de Schumann, par G. Pludermacher, piano, et B. Pasquier, alto.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 A propos de Tchekhov.
17 h 35 Bushido : Arts martiaux du Japon.
18 h 17 Rendez-vous imprévus avec votre esprit.
18 h 25 Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

10 h 45, Entretiens, avec S. Lilar pour *la Confession anonyme.*
11 h 2, Musique : Les années musiciennes d'I. Tourgueniev (et à 13 h 30 et 17 h 30).
12 h 5, Agora : J. Chelini.
12 h 45, Panorama, avec F. Delay pour *Riche et légère ;* la littérature antillaise.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *Oncle Octave*, de Christian Combaz.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires retrouvés ; 15 h 20, Dossier : les manuels scolaires ; 16 h, Reportage ; 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : l'Hôtel Saint-Pol.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, *Les progrès de la biologie et de la médecine.*
20 h, Nouveau répertoire dramatique : *la Chasse impériale*, de L. Zorine, adapt. C. Imbert, réal. J.-P. Colas, avec C. Sellers, E. Scob, J. Topart...
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 5, Concert : œuvres de Saint-Saëns, Roussel.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvre de Franck.
9 h 5, Le matin des musiciens : l'Allemagne au XX[e] siècle ; œuvres de Egk, Hindemith, Messiaen, R. Strauss.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : le blues urbain.
13 h, Concours international de guitare.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, Musiciens à l'œuvre (en direct de Rome) : œuvres de Mozart, Cimarosa, Paisiello, Modeste, Clementi.
17 h 5, Repères contemporains : G. Turchi.
18 h, Concert italien : *Noche oscura*, Cantate de Petrassi, *Concerto pour violon et orchestre*, de Mendelssohn, par l'orchestre de la R.A.I. ; dir. G. Petrassi, J. Semkov.
19 h, L'impréva (en direct de Strasbourg).
20 h, Jazz.
20 h 30, *Magazine romain.*
21 h, Concert (donné le 20 septembre 1983 à Rome) : *La terre est un homme*, de Ferneybough, *Duo pour Bruno*, de Donatoni, *Arcana*, de Varèse, par le Nouvel Orchestre philarmonique de Radio-France ; dir. G. Gelmetti.
23 h, Fréquence de nuit : Rome, ville en trompe-l'œil ; vers 23 h 45, Goethe ou le voyage Rome-Strasbourg.

LA DÉCENTRALISATION DE RADIO-FRANCE

Le costume étroit de Radio-Puy-de-Dôme

La direction de Radio-France organise, ce mardi 27 septembre à Vaison-la-Romaine (Vaucluse), une réunion de concertation sur le thème de la décentralisation. L'exemple de Clermont-Ferrand illustre les difficultés des radios décentralisées entre le « local » et la région.

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Se prépare-t-on à réparer une erreur ? Jusqu'au 19 avril dernier, le paysage radiophonique auvergnat était essentiellement occupé par la station de FR 3. Les émissions couvraient, à raison de trois heures par jour environ, les quatre départements (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme). Depuis cette date, la radio de service public a singulièrement rétréci ses bases. Il existe uniquement Radio-Puy-de-Dôme, dont la zone de service s'étend au département. Elle émet de 6 heures à 23 heures tous les jours, à partir de studios largement ouverts sur une des principales artères de Clermont-Ferrand.

Cette installation a coûté 3 millions de francs au conseil général qui a été le seul à chausser immédiatement les propositions de Radio-France lors de la grande réorganisation des radios régionales. Les personnels de l'ancienne structure ont mal vécu cette évolution, mais la nouvelle radio s'est mise assez paisiblement en place, éveillant des nostalgies auprès d'une partie de l'auditoire et des réactions, il est vrai limitées, comme celle de M. Jacques Fontaine, chef des services de FR 3-Auvergne, parti cette année à la retraite : « *Ce que je constate, c'est que sur quatre départements, le service public en abandonne trois, ce qui me semble complètement absurde.* »

Pourtant, les informations (assurées par sept journalistes et Hervé Vernay, rédacteur en chef) se sont progressivement ouvertes à celles des autres départements par une simple couverture téléphonique d'abord, puis par une présence concrète sur le terrain. Timide certes, en raison de la faiblesse des effectifs, mais tout de même assez sensible pour avoir été remarquée, Radio-Puy-de-Dôme se sent à l'étroit dans son costume.

Le premier acte de cette régionalisation rampante remonte au 14 juillet avec une opération d'animation à Gannat, dans l'Allier. Quelques semaines plus tard, la rédaction se déplace à Vichy pour donner, de 12 h 30 à 13 heures, son « Journal de table » en direct de la terrasse du Grand Casino. Enfin, le 4 septembre, la station met en place la retransmission du concert de clôture du Festival de la Chaise-Dieu, village de la Haute-Loire, à 90 kilomètres de Clermont-Ferrand.

Le retentissement national de cette dernière manifestation justifie le dépassement des frontières, d'autant que de nombreux habitants de la capitale régionale composent le public. Mais que signifient les incursions dans l'Allier ?

« *Trente pour cent des appels téléphoniques qui nous parviennent émanent d'auditeurs de l'Allier* », remarque le directeur de la station, M. Fred-Roman Duchateau. Et, plus particulièrement, de la région de Vichy. Le responsable de Radio-Puy-de-Dôme fait observer qu'il s'agit d'opérations ponctuelles menées près des limites de sa zone et que, jamais, elles ne s'effectuent au détriment du département.

Il lui faut se montrer prudent. Du côté du conseil général, on n'a enregistré aucune réaction après ces trois sorties, si ce n'est celle d'un élu d'un canton limitrophe de l'Allier qui a trouvé cocasse que Miss Radio-Puy-de-Dôme ait été désignée lors des émissions enregistrées à Gannat... Mais l'honneur est sauf : la demoiselle sacrée reine des ondes se trouve domiciliée dans le bon département !

Cela ne veut pas dire pour autant que le conseil général se désintéresse de Radio-Puy-de-Dôme. Par une lettre en date du 19 août, il demande à Radio-France la création d'un comité consultatif — sorte de Haute Autorité départementale — composé de ses membres et de l'association des maires. Radio-France a fait monter le courrier jusqu'à la Haute Autorité. M[me] Michèle Cotta et ses collègues ont reçu une demande du même ordre de Radio-Franche-Comté et de Radio-Périgord.

Concurrencer Radio-Chamalières

Cependant, l'évolution vers la région paraît inéluctable. Les restrictions budgétaires interdisent d'envisager le création d'autres radios départementales. La réalité auvergnate et les besoins de l'ensemble de la population imposeront sans doute d'autres dépassements de frontières, tout comme d'ailleurs l'inévitable souhait des journalistes et des animateurs de ne pas « tourner en rond » à court terme.

Cet expansionnisme en douceur n'empêche pas la station de préparer pour octobre une opération d'envergure centrée sur Clermont-Ferrand. Ce retour à la case départ s'explique par la volonté de réduire l'influence de Radio-Chamalières, la plus puissante des stations privées du département : son écoute sur l'agglomération clermontoise équivaut à celle de Radio-Puy-de-Dôme ! Elle est subventionnée par la municipalité fidèle à M. Valéry Giscard d'Estaing et par des industriels et se déclare de « tendance libérale ». Mais si Radio-Puy-de-Dôme défriche maintenant le terrain qui lui est le plus proche, c'est aussi parce qu'elle a su « fidéliser » un auditoire dans les campagnes, au terme de nombreuses sorties sur le terrain.

LLIBERT TARRAGO.

UN CYCLE DE FORMATION POUR DES « MANAGERS MULTI-MÉDIAS »

Le Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA) organise du 16 décembre 1983 au 28 juin 1984 un « séminaire multi-médias : « Médias 2 000. Il s'agit d'un cycle de formation de haut niveau, destiné à une première promotion d'une vingtaine de personnes, appelées à devenir des managers « *généralistes de la communication* ». Il s'adresse à des dirigeants des administrations (un quart seulement des participants) et surtout à des entreprises privées de communication : presse, audiovisuel, publicité, édition...

Le séminaire aura lieu chaque fin de semaine (vendredi-samedi) et sous forme d'investigations « sur le terrain » et de voyages d'étude, notamment dix jours aux Etats-Unis en mai 1984. Les participants auront des rencontres avec les leaders du secteur, français et étrangers. Cinq thèmes sont proposés, autour desquels seront formés des groupes de travail : nouvelles technologies ; droit de l'information et de la communication ; impacts socio-économiques des nouvelles technologies ; consommations culturelles et nouveaux marchés ; politiques industrielles et stratégies d'investissement. L'encadrement du cycle sera assuré par des « permanents » du CESTA et des experts extérieurs.

Ce programme de formation est soutenu financièrement par les pouvoirs publics, et notamment par le ministère de la culture, qui s'intéresse de plus en plus aux nouvelles technologies et aux industries culturelles qui les utilisent. Le CESTA demande toutefois une « participation aux frais matériels » (voyages, documentation...) de plus de 30 000 F. La clôture des inscriptions est fixée au 30 octobre.

★ CESTA, 5, rue Descartes, 75005 Paris, tél. : 634-33-33.

GRÈVE DE JOURNALISTES AU « PROGRÈS » DE LYON

Les journalistes du *Progrès* de Lyon, à l'appel des syndicats S.N.J., C.F.D.T. et C.G.T., ont observé, mardi 27 septembre — à 90 % selon les organisateurs — une grève de vingt-quatre heures pour protester notamment contre la mutation de sept journalistes hors de leurs postes lyonnais, alors que des volontaires, non retenus par la direction, avaient fait acte de candidature pour des bureaux éloignés. Au cours d'une conférence de presse, les représentants des grévistes ont réclamé « *l'application du contrat d'entreprise en matière de mutation* » et le respect d'un contrat de solidarité signé par la direction du *Progrès*, le 31 décembre dernier.

Cette grève d'avertissement — qui n'a pas empêché la parution du quotidien mercredi 28 septembre — recouvrirait, en fait, un malaise grandissant dans la rédaction, consécutif à l'évolution de la politique de M. Jean-Charles Lignel depuis sa prise de pouvoir au printemps 1979.

ACCORD INA-VISNEWS : LE MARIAGE DES ARCHIVES

M. Jacques Pomonti, président de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), et M. Julian Dinsell, directeur général de la société britannique Visnews Productions, ont annoncé la signature d'un accord de collaboration à long terme. Parmi les premières coproductions envisagées, les deux organismes préparent déjà une série en dix épisodes sur le sport, une histoire de l'Union soviétique et une série sur la mythologie de la vie urbaine.

Ce premier accord à long terme entre des sociétés de télévision britannique et française va permettre d'exploiter tout un fonds d'archives audiovisuelles, source importante de production originale pour les futurs réseaux (télévision payante, câble, satellites). L'INA — qui est le détenteur de tout le patrimoine de la télévision française — confirme ainsi sa volonté d'être un producteur à part entière et d'accéder au marché international. Visnews, qui possède une importante cinémathèque d'actualités, a déjà une solide expérience commerciale dans le montage d'archives et ne cache pas son intention de s'attaquer au marché européen de l'information audiovisuelle.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

— TF 1 retransmet, en direct de New-York, le discours du président *François Mitterrand* devant l'Assemblée générale des Nations unies à 16 h 40.

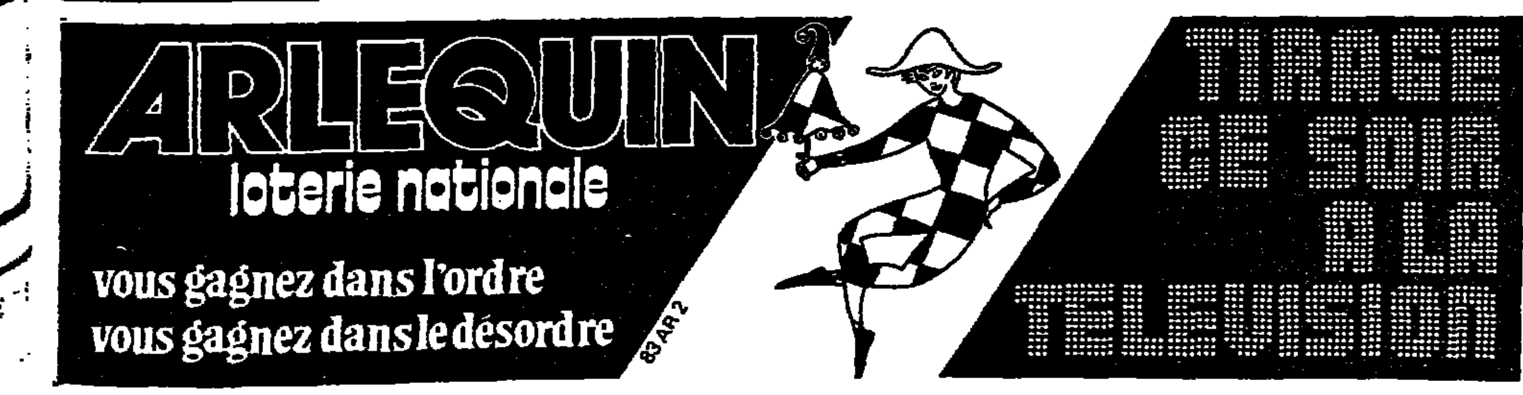
— *M. Jacques Kosciusko-Morizet*, ancien ambassadeur de France aux Nations unies, est l'invité de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h 30. Thème de l'émission : « A quoi sert l'O.N.U. ».

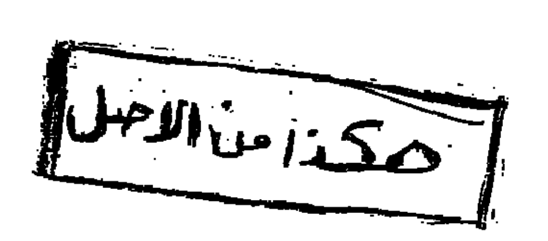
JEUDI 29 SEPTEMBRE

— *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, est reçu au journal de France-Inter, à 7 h 40.

— *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., participe à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.-C., à 8 h 15.

— *M. Valéry Giscard d'Estaing*, ancien président de la République, est l'invité de l'émission « Spécial ligne Rouge » sur Radio Puy-de-Dôme, radio décentralisée de Radio-France, à 18 h 40. (102,5 Mhz, Clermont-Ferrand).





INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

La vie en trench

Parmi les thèmes classiques remis à la mode cet hiver, le *trench tient la vedette. Souvent surtaillé, il est traité avec fantaisie*, voire une pointe d'humour.

Le plus attrayant à cet égard est signé **Jean-Paul Gaultier**. Il s'agit d'un trompe-l'œil en popeline de coton beige à ceinture nouée, porté en débraillé sur un faux chemisier noir, la couleur absolue de la saison (2 090 F. Kashiyama, 147, boulevard Saint-Germain). **Claude Montana** donne une silhouette de rugbyman à un modèle en chevron à empiècements et parements de cuir (5 800 F, 31, rue de Grenelle). **Chanel** orne son ciré à bavolet de boutons dorés et siglés (4 990 F, 31, rue Cambon) et **Dorothée Bis** exagère les proportions généreuses d'un vêtement sous le mollet (1 800 F, 17, rue de Sèvres).

Dans les prix accessibles, **C. & A.** (122-124, rue de Rivoli,et centres commerciaux régionaux) propose une série d'imperméables doublés de velours de coton ou de pilou (450 F et 800 F), dont un 7/8e en polyester et coton à emmanchures basses.

Petits prix chez **Marks et Spencer** avec des vêtements de pluie à 450 F; les raglans lavables en machine, parfois doublés de fourrure, se vendent 750 F.

Claude Havrey (15, rue du Vieux-Colombier) joue avec les couleurs, violine, lavande, bleu pétrole et vert forêt, à côté des inévitables noir et beige, et, les matières contrastantes : ciré et laine, velours côtelé et toile à bâche (de 910 F à 1 400 F).

Les trenchs masculins se distinguent par le raffinement des détails et leur prix confortable. Ainsi **Aquascutum**, qui vient d'installer son stand au Galfa-Club des Galeries Lafayette, affiche-t-il 3 100 F l'imper rendu célèbre par Humphrey Bogart dans une version en fil à reflets de beiges changeants.

Burberrys a augmenté ses prix de 20 % en un an (Madélios, Brummell, Raymond Lescur, Maine-Montparnasse). En fait, le même imperméable – 1 710 F en coton et polyester – grimpe à 2 185 F en pur coton, les prix de diffusion étant nettement plus raisonnables que ceux pratiqués dans les boutiques de la marque.

Les trenchs, c'est aussi l'affaire du **Surplus Saint-Germain** (6, rue Guisarde). Ceux de l'U.S. Army, à doublures chaudes amovibles, oscillent entre 250 F et 500 F.



(Dessin de C. DUBREUIL.)

MARKS & SPENCER : trench-coat raglan à grandes manches, en polyester lavable en machine, et à doublure écossaise. Existe en marine, beige ou marron, du 36 au 44, en deux longueurs, 750 F (35-37, boulevard Haussmann, Rosny-2, Reims, Lyon-la Part-Dieu, Strasbourg et Lille).

Le Florentin de la rue Royale

Derrière la façade classée en pierres de taille du 21, rue Royale, à l'angle du faubourg Saint-Honoré, *Gucci*, l'illustre sellier, malletier, chausseur et maroquinier florentin déploie ses collections déjà vendues dans cent quatre-vingts magasins du vaste monde. Se côtoient le prêt-à-porter féminin et masculin, les tenues de ski et de tennis, l'orfèvrerie, la joaillerie, les cadeaux, le linge de maison.

Le décor, d'une grande sobriété, fait contraster le marbre des sols avec le mat des murs poudrés de marbre à la façon des palais palladiens.

Les vêtements doivent leur élégance aux tissus rustiques de tons neutres éclaboussés d'une note vive, aux coupes simples et désinvoltes. Remarquables, les tricots à dessins géométriques, torsadés ou en patchwork, dont les artisans italiens ont le secret.

N. M.-S.

RÉGIONS

La Datar épargnée par la rigueur budgétaire

Ouverture de nouveaux bureaux à l'étranger, programme technologique Urba 2000, accroissement très substantiel des crédits... Autant de perspectives encourageantes pour la DATAR, commentées le 26 septembre par M. Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire.

Après l'inauguration au printemps dernier d'un bureau à Tokyo, la DATAR s'apprête à installer deux nouvelles antennes : l'une à Houston en octobre, l'autre à Osaka en novembre. A cet égard, M. Attali a rappelé que les investissements étrangers en France ont permis la création de 12 000 emplois pendant l'année 1982 et de 6 000 au premier semestre 1983.

Au cours de la même période, la DATAR a contribué, par le biais de la prime d'aménagement du territoire, à la création et au maintien de 22 000 emplois. Quelques décentralisations marquantes figurent parmi les projets « primés » : notamment celles du centre de recherche d'E.D.F. à Lyon (450 postes) et de la division « Espace » de Thomson à Toulouse (800 postes), par exemple.

Autre dossier prioritaire : le programme Urba 2000, présenté par le président de la République lors de son intervention télévisée du 15 septembre. Coordonnées par la DATAR, (*le Monde* du 23 septembre) les études menées depuis un an suggèrent de regrouper localement – dans le Nord-Pas-de-Calais et en Aquitaine – la « fine fleur » des technologies nouvelles (électronique, télécommunications, informatique, énergies, biotechnologies).

Côté budget, la délégation fait figure de privilégiée. Après une progression significative en 1982 et 1983, les crédits alloués à l'aménagement du territoire augmenteront l'an prochain de 43 %, alors que le taux de croissance des dépenses civiles du budget de l'Etat plafonnera à 6,5 %. Principaux bénéficiaires de ce coup de pouce : le Fonds d'intervention (FIAT), dont une partie des ressources financera les contrats Etat-régions (+ 22 %) et les crédits d'investissement (+ 41 %).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 28 septembre :

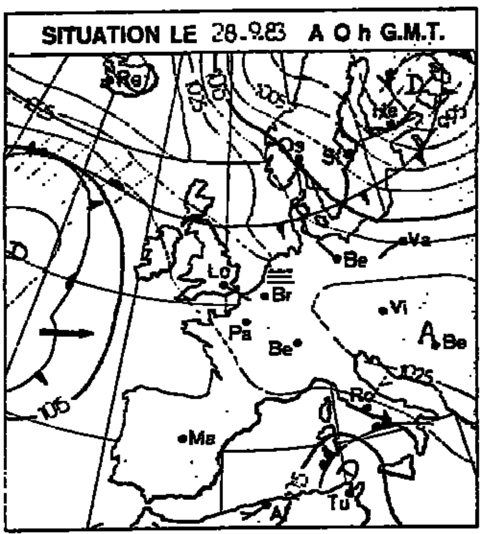
DES DÉCRETS

- Portant publication de trois accords de sécurité sociale entre les gouvernements de la République française et de la République fédérale d'Allemagne, signés à Paris le 26 mai 1981 ;
- Fixant la composition de la délégation française à la trente-huitième session de l'Assemblée générale des Nations unies :
- Modifiant le décret du 10 mai 1982 instituant une aide à la mécanisation agricole ;
- Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve.

∴

Par ailleurs, *le Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 28 septembre publie des décrets portant promotions et nominations dans l'ordre des Palmes académiques ; des arrêtés décernant la médaille et le diplôme d'honneur des conseils de prud'hommes, portant attribution de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales ; une citation à l'ordre de l'armée.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 29.9.83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 28 septembre à 0 heure et le jeudi 29 septembre à minuit.

Le champ de pression continuera a s'affaiblir sur la France, permettant ainsi au flux perturbé atlantique d'approcher les côtes ouest et à des masses d'air instable de remonter de la Méditerranée.

Jeudi, en matinée, les nuages seront abondants sur la Corse et la Côte d'Azur où ils donneront des averses. Le temps sera également maussade en Aquitaine où de nombreux bancs de brouillard se seront formés en fin de nuit. Sur les autres régions, il fera très beau. Dans la journée, les averses s'étendront au massif alpin et à la basse vallée du Rhône. Sur le Sud-Ouest, les brouillards se dissiperont et feront place à du beau temps ensoleillé. Le ciel de la Bretagne et de la Vendée se couvrira progressivement et des pluies sont à craindre en soirée. Ailleurs, le soleil se maintiendra.

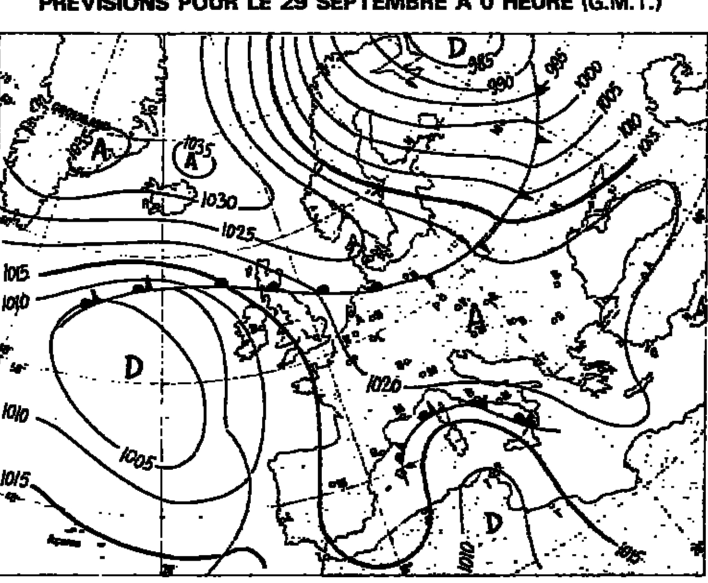
Les températures, voisines de 10 degrés au lever du jour (sauf en Méditerranée où elles seront de l'ordre de 18 degrés) s'élèveront jusqu'à un maximum allant de 20 à 25 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 28 septembre 1983 à 8 heures, de 1 020,3 millibars, soit 765,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 septembre ; le second le minimum de la nuit du 27 septembre au 28 septembre) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 26 et 16 ; Bordeaux, 24 et 11 ; Bourges, 23 et 10 ; Brest, 22 et 12 ; Caen, 24 et 9 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 25 et 9 ; Dijon, 22 et 9 ; Grenoble, 25 et 12 ; Lille, 25 et 13 ; Lyon, 25 et 10 ; Marseille-Marignane, 25 et 14 ; Nancy, 23 et 5 ; Nantes, 24 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 17 ; Paris-Le Bourget, 25 et 9 ; Pau, 26 et 12 ; Perpignan, 26 et 11 ; Rennes, 27 et 8 ; Strasbourg, 22 et 6 ; Tours, 24 et 9 ; Toulouse, 27 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 16 degrés ; Amsterdam, 18 et 14 ; Athènes, 26 et 16 ; Berlin, 23 et 12 ; Bonn, 25 et 8 ; Bruxelles, 23 et 15 ; Le Caire, 32 et 19 ; îles Canaries, 34 et 28 ; Copenhague, 21 et 11 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 24 et 17 ; Genève, 22 et 8 ; Jérusalem, 27 et 17 ; Lisbonne, 34 et 19 ; Londres, 19 et 15 ; Luxembourg, 24 et 12 ; Madrid, 30 et 15 ; Moscou, 12 et 7 ; Nairobi, 28 et 12 ; New-York, 23 et 16 ; Palma-de-Majorque, 27 et 11 ; Rome, 28 et 20 ; Stockholm, 19 et 5 ; Tozeur, 26 et 16 ; Tunis, 20 et 16.

PRÉVISIONS POUR LE 29 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

BIENFAISANCE

VENTE ANNUELLE DES CHIFFONNIERS D'EMMAUS. – La communauté de vie Emmaüs, fondée il y a trente ans par l'abbé Pierre, organise une vente exceptionnelle dans son centre de Plessis-Trevise (Val-de-Marne), 41, avenue Lefèvre, le samedi 1er octobre, de 9 heures à 18 heures. Les « chiffonniers » d'Emmaüs offriront, à des prix très compétitifs, des meubles de tous styles, de la friperie, de la vaisselle, des bijoux, de l'électro-ménager, des outils, etc.

JOURNÉE NATIONALE DES AVEUGLES. – Le 2 octobre aura lieu la journée de soutien aux associations d'aveugles et malvoyants. La collecte qui aura lieu sur la voie publique n'est pas un appel à l'aumône ou à l'assistance mais une aide volontaire aux *50 000 aveugles et amblyopes* ainsi qu'à la vie associative qui défend leurs droits.

LOISIRS

LA PETITE REINE ET LA FÉE ÉLECTRICITÉ – Moyennant une somme de 200 livres (environ 2 400 F), les cyclistes britanniques las de pousser sur les pédales pourront, dès la fin de cette année, faire l'acquisition d'une bicyclette électrique. Conçu par le Transport and Road Research Laboratory (1), l'engin pourra rouler à une vitesse de 24 kilomètres à l'heure et disposera d'une autonomie avoisinant 18 kilomètres.

Equipé d'une batterie rechargeable sur le secteur, l'« électrocycle » a cependant été doté d'un pédalier classique, précaution indispensable... La machine sera présentée pour la première fois au Salon des techniques des études industrielles qui s'ouvrira à Birmingham le 4 octobre.

(1) Crowthorne. Berkshire RG 11 6 AU.

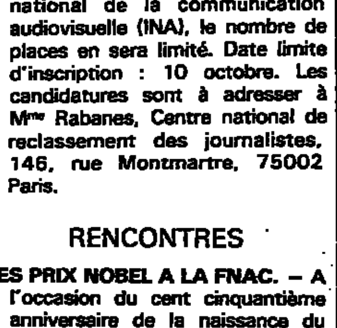
STAGES

JOURNALISME D'ENQUÊTE. – L'écrivain Gilles Perrault (l'auteur du *Pull-over rouge* et de *l'Orchestre rouge*) animera du 17 au 28 octobre un stage de perfectionnement aux techniques de *l'enquête et de l'investigation*. Cette session, réservée aux journalistes professionnels français ou étrangers, comporte de nombreux travaux sur le terrain ainsi que des rencontres avec des enquêteurs.

★ **Centre de perfectionnement des journalistes (C.P.J.), 33, rue du Louvre, 75002 Paris, tél. 508-86-71.**

FORMATION A LA PRATIQUE MUNICIPALE. – L'Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.) organise, de septembre 83 à février 84 des journées de formation à l'intention des élues.

★ **U.F.C.S., 6, rue Béranger, 75003 Paris, tél. : 272-19-18.**



JOURNALISTES DEMANDEURS D'EMPLOI. – Un stage gratuit réservé à des journalistes demandeurs d'emploi (détenteurs de la carte professionnelle) aura lieu du 14 novembre 1983 au 25 février 1984. Organisé par l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), le nombre de places en sera limité. Date limite d'inscription : 10 octobre. Les candidatures sont à adresser à Mme Rabanes, Centre national de reclassement des journalistes, 146, rue Montmartre, 75002 Paris.

RENCONTRES

LES PRIX NOBEL A LA FNAC. – A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance du Suédois Alfred Nobel, la FNAC et l'université de Paris-I - Sorbonne ont invité à Paris, du 25 au 28 octobre, le Prix Nobel du monde entier, qui participeront à une série de rencontres et de débats ouverts au grand public et à la presse, sur le thème : « Science et paix : la réponse des Nobel ».

Rencontres et débats auront lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne et à l'auditorium de la FNAC au Forum des Halles, les 26, 27 et 28 octobre, en présence de nombreuses personnalités françaises.

★ **Claudie de Surmont, FNAC, 136, rue de Rennes, 75006 Paris, tél. : 548-24-46, télex : 204564.**

PARIS EN VISITES

JEUDI 29 SEPTEMBRE

« Musée du Louvre », 10 h 30 et 15 heures.

« Musée national du jeu de paume », 15 heures, en anglais (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Murillo », 14 h 30, musée du Louvre, pavillon de Flore (Approche de l'art).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Arts et curiosités de Paris).

« Les impressionnistes au Musée du jeu de paume », 14 h 30, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De l'hôtel de Sens à la place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Présence du Moyen Age », 15 heures, Saint-Séverin (Histoire et archéologie).

« Chez un doreur-argenteur », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers (P.-Y. Jaslet).

« L'île de la Cité », 15 heures, portail central de Notre-Dame, 15 heures (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Monnaie », 14 h 45, 11 quai Conti (Tourisme culturel).

AUTOMOBILE



COMMERCIALISATION DES AUSTIN MAESTRO

Le nouveau modèle du groupe Austin Rover, la Maestro, distribuée en France par British Leyland, sera commercialisé le 1er octobre 1983. Elle se situe dans la gamme des voitures moyennes et est conçue sous la forme d'une deux-volumes au dessin très séduisant. Compromis entre des solutions résolument modernes (électronique, carrosserie) et des conceptions anciennes (motorisation) (1), la Maestro sera disponible en France dans cinq versions sur les sept que comporte la gamme anglaise.

Trois modèles de 1,3 litre de cylindrée : deux économiques (E et LE suivant les finitions) disposant d'une boîte de vitesses à trois rapports plus un, et une version standard HL (68 ch DIN) équipée d'une boîte de vitesses à quatre rapports (ou cinq en option).

Deux modèles de 1,6 litre de cylindrée dans le haut de gamme : la HLS (81 ch DIN) et la MG (103 ch DIN), toutes deux livrées avec une boîte à cinq rapports, les vitesses maximales possibles étant respectivement de 163 km-h et 179 km-h. Seul le modèle MG est équipé de l'instrumentation électronique complète (affichage numérique et ordinateur de bord à synthèse vocale) ; cette option disponible en Grande-Bretagne sur la plupart des modèles n'est pas envisagée en France.

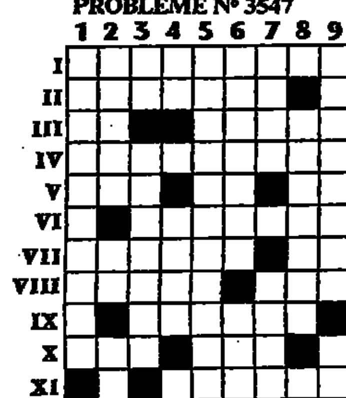
D. H.-G.

(1) *Le Monde* du 5 mars 1983.

★ **Les prix des différentes versions sont les suivants : E, 43 950 F ; LE, 45 950 F ; HL, 49 950 F ; HLS, 56950 F ; MG, 66950 F.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3547



HORIZONTALEMENT

I. Un œil ouvert sur l'infini. – II. Prêter certaine chose avec intérêt. – III. A donné une dimension à la Chine. Jeu d'idées concrétisé par un « jeu » de mots. – IV. Action louable ou déloyale, selon qu'il s'agit de fil ou de ficelles. – V. Squatter chez Pomone. Personnel. Dépôt de bière. – VI. Embaume le souffle au pays du mistral. – VII. Entreprise de déménagement. Se retrouva sur l'herbe. – VIII. Les femmes dont on parle. Pièce qui serait refusée au palais Garnier. – IX. Agent moteur d'un mouvement. – X. Passage dangereux entre des îlots. Tragédie d'Euripide ou ferment de drame apocalyptique. – XI. Se livre à une besogne énergique et bien appliquée.

VERTICALEMENT

1. Boîte à spectacles. – 2. Stoppe un élan vers le ciel. Symbole d'un métal léger. Pratiques. – 3. Saint le plus laitier de Marianne. Système pratique pour apprendre sa leçon du bout des doigts. – 4. Participe passé. Une fameuse langue. – 5. Assurais une situation ferme et durable. – 6. Le supplément indispensable pour faire un garçon bien constitué. Ce que l'on montre à celui que l'on ne peut voir. – 7. Port maghrébin. Monnaie d'échange. – 8. Maître incontesté du barreau, il ne plaide pas pour autant la relaxe de ses clients. – 9. Prise d'air consécutive à une prise d'eau. Interjection.

Solution du problème n° 3546

Horizontalement

I. Boucher. – II. Estampeur. – III. Ré. Ussé. – IV. Gratuit. – V. Lissage. – VI. Rein. En. – VII. Miettes. – VIII. Née. Télé. – IX. Denrée. E.V. – X. Roter. Eve. – XI. Uns. Elues.

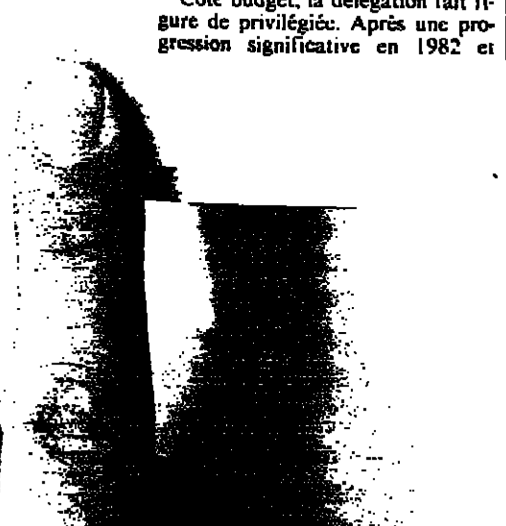
Verticalement

1. Bergère. Dru. – 2. Oser. Néon. – 3. Ut. Aliments. – 4. Cantinière. – 5. HM. Us. Ere. – 6. Epuisette. – 7. Restante. Eu. – 8. Us. Elève. – 9. Trêve. Sèves.

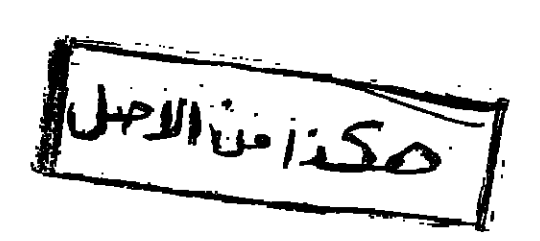
GUY BROUTY.










هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

L'ETOFFE D'UN CONSULTANT

Vous vous sentez le tempérament d'un consultant, et possédez de sérieuses compétences dans le domaine du Management. Vous appréciez les avantages de cette profession : travail autonome, résultats perceptibles influant rapidement sur le développement de votre carrière, enrichissement de la personnalité. Quant à ses astreintes, elles vont dans le sens de vos goûts : prise en charge complète d'un problème, qualité des prestations, traitement de sujets renouvelés se présentant dans des contextes différents.

Votre formation est impérativement celle d'une très grande Ecole d'Ingénieurs, avec de substantiels compléments en expérience industrielle.

Nos clients sont de grandes sociétés industrielles, et nos bases sont situées à Paris, Lyon et Genève.

Pour nous rejoindre écrivez à Axial (sous référence 5185) 27 rue Taitbout, 75009 Paris qui transmettra.

Votre dossier sera traité confidentiellement.

Société fabrication composants électroniques (Banlieue Ouest) recherche

TECHNICIEN POUR ÉTUDES PROTO-CONTROLE

Ecr. s/nº T 042.387 M *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AGENCE DE PUBLICITÉ NEUILLY recherche

COMPTABLE UNIQUE

Minimum 3 ans d'expérience. Comptabilité sur ordinateur en 1984. LIBRE DE SUITE. Tél. : 738-22-77 pour R.-V.

La filiale d'un grand groupe industriel français, leader européen sur son marché, situé en banlieue Ouest, recherche son

Chef de Projet
gestion de production

- *Il est responsable de l'implantation du progiciel IMS-TD sur matériel CII HB DPS 7 (environnement temps réel et base de données).*
- Il analyse les besoins spécifiques des utilisateurs et met en place les logiciels correspondant, avec une petite équipe d'analystes programmeurs.

Le poste convient à un ingénieur ou analyste programmeur expérimenté sur des projets en temps réel et base de données, et désireux d'évoluer vers un poste à responsabilités.

Adresser lettre, CV et prétentions sous réf. M/105 à ACLES - CII HONEYWELL BULL 61/63, rue d'Avron 75980 Paris Cedex 20

acles

LEVI TOURNAY

CILAS Alcatel

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES LASERS

(300 personnes - C.A. de 130 millions de Francs) *spécialisée dans la conception et la réalisation* de matériels d'optronique, recrute pour son **Service Industrialisation - Développement**

ingénieur

Débutant ou quelques années d'expérience.

Diplômé école d'ingénieur avec formation comportant optique, électronique ou mécanique.

Il sera Chef de projet, Responsable de la conception, de la mise au point et de la recette matériel laser (proto et pré-série) en liaison avec services spécialisés: bureau d'études, électronique, optique.

Adresser candidature (CV, photo et prétentions) à Mme SUSINI, *Chef du Personnel CILAS - Route de Nozay 91460 MARCOUSSIS.*

STÉ D'EXPERTISE ET D'ANALYSE FINANCIÈRE recrute

PLUSIEURS ANALYSTES FINANCIERS

De haut niveau (H.E.C., E.S.C., Sciences éco.) pour missions d'assistances économiques auprès de Comités d'Entreprises : diagnostics d'entreprises, études stratégiques, montages financiers.

Expérience souhaitée en Cabinet d'Audit et de Conseil ou en entreprise.

Formation économie industrielle appréciée.

Postes à pourvoir à Paris ou en province.

Envoyer c.v. et salaire actuel à : *RÉGIE-PRESSE* sous nº T 042.384 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE MOND. CAO

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Exp. de 4 ans VAX/VMS. Postes à responsabilités, salaire très motivant.

INGÉNIEURS 3 B

10 ans d'expérience, pour participer et superviser le développement de MONITEURS. Multiprocesseurs, reliés à un réseau de systèmes motorola 68.000 répartis sur tout le territoire.

L'expérience des protocoles est indispensable. HDLC, X25, SNA - TRANSPAC 260.000 F/an.

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Expérience TEMPS RÉEL SOLAR - MITRA - PDP - MICRO

INFORMATIS SELECTION 26, r. Daubenton, 5e - 337-98-22.

Société d'ingénierie en ***thermique industrielle*** *filiale d'un groupe français important - cherche, dans le cadre du développement de ses activités électriques, un*

Jeune Ingénieur

minimum 3 ans d'expérience

SUP ELEC, ESME, ENSEEG...

en vue de le faire participer aux projets (conception, réalisation et mise en route sur les sites).

Pour ce poste, une première expérience d'ingénierie ou d'installateur orientée vers les problèmes électriques, automatisation, régulation, serait très appréciée.

Bonne connaissance de la langue anglaise souhaitée.

Lieu de travail : Paris (déplacements de courte durée à prévoir).

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions, sous réf. 6458 à

INTERCARRIÈRES *5 rue du Helder 75009 Paris*

VOUS ETES ATTIRE PAR L'INFORMATIQUE

FAITES UNE CARRIERE D'INFORMATICIEN AVEC NOUS

Nous sommes une Société Parisienne de Conseils en Informatique et recherchons de JEUNES COLLABORATEURS ayant plusieurs années d'études supérieures, dégagés des obligations militaires et libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec CV détaillé + photo s/réf. 79248 B à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Grande entreprise industrielle banlieue Ouest recherche

Chef de Projet
gestion commerciale

sur Micral R2E. réf. M/106

- Responsable de l'implantation du produit, il assurera l'analyse des besoins utilisateurs et la mise en place du système avec une petite équipe d'analystes programmeurs.
- Ce poste s'adresse à un ingénieur analyste, ayant 2/3 ans d'expérience et motivé par la micro informatique.

Ingénieur Informaticien
débutant

réf. M/107

- Après une période de formation technique et d'intégration à l'entreprise, il participera à la mise en place d'un système de gestion du personnel jusqu'à en devenir le responsable.
- Matériel **CII HB DPS 7,** environnement TP et base de données.

Adresser lettre, CV et prétentions sous réf. du poste souhaité ACLES - CII HONEYWELL BULL 61/63, rue d'Avron 75980 Paris Cedex 20

acles

LEVI TOURNAY

STÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMAT. (680 personnes) filiale d'un groupe industriel de taille internationale recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

- 1 à 4 ans d'expérience.
- Connaissant informatique industrielle.
- Expérience VAX ou PDP 11 indispensable.

Postes à pourvoir en région parisienne ou l'Est de la France.

Env. lettre manuscrite, C.V. photo et prét., sous nº 3.345 PUBLICITÉS RÉUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

AGENCE O.R.P.I. (6e) NÉGOCIATRICE Fixe + commission - 222-70-63.

STE D'ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES recherche pour son USINE DE FABRICATION en SEINE-ET-MARNE

INGÉNIEUR

ARTS ET MÉTIERS ou similaire

- groupes électrogènes aviation
- matériels de Servitudes avion

envoyer C.V. à MASER 2, rue Toulouse-Lautrec 75017 PARIS

Étudiants, étudiantes.

UN JOB DÈS DEMAIN

- horaires souples, compatibles avec vos études
- rémunération élevée



Téléphoner au : **523.48.48**

OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE

LA VILLE DE GENNEVILLIERS, 92 (46.000 habitants) recrute

UN(E) ATTACHÉ (E) COMMUNAL (E)

pour responsabilité du Secteur « action sociale générale » au sein du Centre Communal d'action sociale.

- Expérience souhaitée, intérêt pour le droit social.
- Recrutement par mutation ou sur liste d'aptitude.

UN (E) ANIMATEUR (TRICE) SOCIO-CULTUREL (LE)

pour diriger l'office communal « animation-retraités » (loisirs-vacances-formation-clubs de quartiers).

- DEFA, CAPASE ou équivalent exigé, solide expérience notamment en tourisme social ou formation des adultes.
- Recrutement niveau attaché communal.

Écrire avec curriculum vitae à : *Mairie de Gennevilliers, 92231.*

---

secrétaires

GROUPE DE RECHERCHE *Association 1901* RECRUTE D'URGENCE

SA SECRÉTAIRE

Gestion financière du groupe. Organisation des séminaires. Frappe des publications. Anglais souhaité. Utilisation de moyens informatiques.

Env. C.V. + prétentions à : Françoise FOGELMAN Groupe Sciences Culture c/o CESTA, 5, rue Descartes 75005 PARIS.

LA DIRECTION GÉNÉRALE D'UNE P.M.E.

recherche SA Secrétaire

EXPÉRIMENTÉE

Anglais indispensable allemand souhaité.

Adr. C.V. + prétentions à HENRY et Cie, 36, bd de Vincennes, *94120* Fontenay-sous-Bois.

---

représentation offres

IMPRIM'PLASTIC S.A., sérigraphie offset UV, découpe, photocompo cherche AGENT COMMERCIAL ou V.R.P. MULTICARTE Tél. pour rendez-vous heure de bureau. 305-38-20.

Photogravure en difficulté cherche son

COMMERCIAL

pour redresser situation. Qualité requise : *BATTANT* Tél. pour R.-V., 348-16-32.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX institution internationale située à Bâle (Suisse) recherche Pour son Département Monétaire et Économique

UN STATISTICIEN

âgé de 30 à 40 ans.

Le poste offert comporte d'importantes responsabilités dans le domaine du traitement, de la mise au point et de l'interprétation de statistiques financières internationales, et en particulier bancaires, ainsi que de la vérification factuelle de commentaires économiques. Les candidats devront justifier d'une expérience en matière de statistiques internationales, de préférence financières, et dans l'utilisation des ordinateurs. *Une bonne connaissance* pratique de l'anglais et des notions d'allemand sont exigées.

Bonne rémunération, système de pensions et régime social de premier ordre et autres avantages complémentaires.

Le dossier de candidature, comprenant C.V., copies de certificats et photographie récente, sont à adresser au Bureau du Personnel de la Banque des Règlements Internationaux, 4002 Bâle, Suisse.

CAPE TOWN Union of South Africa For our restaurant to be opened around December 1983 we are looking for an experienced HEAD COOK who is looking for a new challenge and wants to give renewed evidence of his excellent know-how in « nouvelle cuisine ».

Naturally, employment conditions and his salary will be commensurate with up-to-date levels.

If you are interested in this position and have a good command of the English language, please submit your application with the usual documents to *CIPHER 44-62-269* Publicitas, P.O. Box CH-8021 Zurich.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

DEMANDES D'EMPLOIS

Enseignante, 27 ans, notions sciences éco., Espagnol, Allemand ch. poste actif à responsabilité P. Fonty 8 al. MATISSE 93300 AUBERVILLIERS 834-43-12.

Couple français, cinquantaine jeune, dynamique, souhaite quitter pays, trouver, occuper. LUI : technicien bois, spécialiste fabrication comptoir bar, meubles isothermes, gest. commerces. ELLE : exp. commerces. *Étudierait ttes propositions* M. SIRVENT 33, rue du Pouat 34500 Béziers.

Maître ès Sciences

et techniques, microbiologie industrielle et appliquée *26 ans ch. poste* fabrication France ou Étranger. Téléphone : 955-13-09.

DESSINATEUR P1

38 ans SPÉCIALISÉ OUTIL DE DÉCOUPAGE MACHINES SPÉCIALES, 20 ans d'expérience cherche place PARIS ou Banlieue Ouest Écr. M. LEBERT place Paul DEMANGE 78360 MONTESSON.

Infirmière diplômée d'État depuis 1960 cherche place stable Région parisienne, nord de préférence. Maternité ou crèches, ou infirmière dans cabinet médical ou dans l'industrie. Disponible à partir de décembre. Pour tout renseig. Tél. 991-37-21 Mme Coudere 17, rue Brune 95570 Bouffémont.

Jeune fille cherche 1 patron pour apprentissage de coiffeur. Adresse : Cité Gabriel-Péri Bt 2 – 93260 St-Denis Tél : 823-66-33.

« CHASSEUR DE TÊTES »

Polytechnicien ayant 5 ans d'expérience professionnelle privée dans plusieurs pays, je suis maintenant à un tournant de ma carrière : je vous propose de me soumettre un devis pour faire l'évaluation de mon potentiel à travers les entretiens et les tests qu'il vous plaira de définir.

Réponses à adresser à : S. VAYSSIERE 8, rue de THIBOUMERY 75015 PARIS

Monsieur le Chef du Personnel donnez-moi ma chance !

J'ai 22 ans et viens d'obtenir la maîtrise de droit social.

Passionnée par la gestion du personnel, la formation et le recrutement je souhaite intégrer votre service des relations humaines, j'ai de l'énergie à revendre et la mobilité géographique ne me fait pas peur.

Offrez moi, ne serait-ce qu'un contrat à durée déterminée, je saurai mériter votre confiance.

J'ai demandé à l'agence Contesse, 20 avenue de l'Opéra, Paris 1er de me transmettre vos propositions sous réf. 79639

Brigitte Lamotte

Espagnol 28 ans, habitant Paris, niveau d'études licence psychologie de l'université de MADRID, ayant suivi cours de perfectionnement à l'Alliance française recherche poste de surveillant. Donnerait cours d'Espagnol. Traduction, etc. dans Éts scolaires ou familles. Envisage ttes propositions. Téléphone : 012-08-64.

F. 38 ans, infirmière D.E. cherche de préf. hors secteur hospitalier, trav. dynamique et social — Étudie toutes propositions France et Étranger. Ecr. s/nº 8896 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. bil. Anglais form. supérieure, ayant développé en 10 ans d'expérience analyse et synthèse, aisance dans rédaction ; sens développé organisation et contacts ; recherche à partir début octobre poste collaboratrice — étudiera toutes propositions, même contrats temporaires. *Ecr. s/nº 2037 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

travail à domicile demandes

Mise en forme de textes réécriture, dactylo par dipl. d'Études sup. 887-71-68.

J. F. comptable 15 ans expérience ch. travaux à domicile (Dactylographie, comptabilité etc...) Rémunération à débattre Téléphone : 846-88-65.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE, IMM. XVIIIe
Beaux 3 et 4 P. à rénover Formule avantag. 272-40-19

HALLES - CHATELET
2 P., 45 m² à aménager possible duplex 90 m² – Imm. XVIIe Tél. : 272-40-19.

3e arrdt

MARAIS BONDEVILLE
RÉCEPTION + 2 CHAMBRES LUXUEUSEMENT AMÉNAGÉ. Très gde cuis. équipée, parking EMBASSY, 562-16-40.

4e arrdt

MARAIS
DBLE LIVING + CHBRE Bains. REFAIT NF – Poutres 495 000 F – T. : 526-54-61

5e arrdt

LUXEMBOURG
Gd stud. pl. soleil, s.-bains 400 000 F – T. : 329-40-00.

CENSIER studio tt confort calme clair. Px : 230 000 F T. 325-97-16.

Mo GOBELINS
Beau 4 P., tt cft, 1er ét., rue-cour, imm. ancien. 850.000 F.
LERMS 535-14-40.

6e arrdt

SAINT-SULPICE
Agréable Liv., 2 chbres, 4e ét. Prix : 1 050 000 F. DORESSAY – T. 624-93-33.

STANISLAS
5/6 PIÈCES SUR JARDIN 125 m² – DERNIER ÉTAGE TERRASSE PLANTÉE – 25 m² SERGE KAYSER – 329-60-60.

ST-SULPICE-LUXEMBOURG
Jolie chambre 9 m² + terrasse, kitchenette, plein soleil. 120.000 F. Tél. 306-50-65.

PORT-ROYAL
CHARMANT LIVING + 2 CHAMBRES, balcon, soleil, 850.000 F - 562-16-40.

7e arrdt

RUE DE LA CHAISE
Imm. luxe, piscine, gar., dern. étage, 145 m² TERRASSE, calme, soleil, sans vis-à-vis. Prix élevé, BURON, 296-58-88.

8e arrdt

PRÈS AV. HOCHE
S/voie privée ÉLÉGANT 90 m² DUPLEX. 4,70 m sous plafond DORESSAY. 624-93-33.

MÉTRO LIÈGE
dans bel imm. pierre de T., 4 P. occupé par pers. âgées. Px 365.000 F. S/place jeudi 17 à 18 h 30. 16, rue de Moscou.

RUE DE PONTHIEU
Bon stand., dble liv., 2 chbres, cuis. équipée, 4e étage, ascenseur, balcon, 1.500.000 F. PARIMMO, 756-96-76.

9e arrdt

NOTRE-DAME DE LORETTE
Beau studio, cuis., bains, refait neuf – 165.000-526-99-04

(88 m²) 4 P. cuis. sal. d'eau, w.c., 500 000 F – Jeudi 29 : 11 h à 13 h 32, r. FONTAINE.

10e arrdt

BONNE-NOUVELLE
Bel imm. 3 P. cft, 70 m², 3e ét. Clair, calme. 530.000 F. A.C.O.P.A. 251-10-60.

11e arrdt

Mo BASTILLE
3 P., tt cft, sur rue, bonne distribution, bel immeuble briques Prix : 520 000 F.
LERMS – 355-58-88

BASTILLE. Dans imm. gd stand., asc. beau et gd stud., cuis. équip., terrasse 340 000 F. SIMRA 355-08-40.

12e arrdt

Mo DUGOMMIER
Récent studio, 36 m² + balc. ét. élevé – T. : 874-08-45.

REUILLY-DIDEROT
Séj., entr., dress., gde cuis., bains luxe, conf., dble expo, tr. beau. Cave. 330.000 F. Poss. park. 296-28-91, 10-13 h.

NATION-FAIDHERBE
Dans constr. neuve à l'ancienne petite copropriété originale, 2 pavillons + jardin privatif, 3 p., 88 et 63 m² duplex, cheminée, s. de bains marbre. A voir, reprise poss. appts plus petits, jeudi 14 à 18 h, 279, RUE DU FG-SAINT-ANTOINE, 11e. Tél. 278-41-56.

13e arrdt

4 000 F le m²
ATELIER. LOFT à rénover Direct. Pptaire. 325-33-08

PL. ITALIE. Gd 2 pces, tt cft, petit imm., asc., 415.000 F. HABITAT CONSEIL, 661-25-00.

PL. ITALIE. Gd studio, cuisine séparée, tt cft, 5e étage, asc., 356.000 F - 661-25-00.

14e arrdt

Plaisance – équipé petit
3 PCES : 310 000 F
Libre de suite – 786-49-94.

STUDIO TT CFT
130.000 F - 354-95-10.

15e arrdt

Mo CAMBRONNE, 2 P.
+ park., imm. stand., tt cft soleil, calme – 670 000 F – 567-60-78.

PONT MIRABEAU
GRAND 4 PCES BALCON 8e ét. asc., garage. 329-85-06

MONTPARNASSE
Imm. p. de taille, calme stud., cft. 200 000 F – 329-40-00.

10 000 F le m²
DUPLEX, 30e dernier étage 170 m², liv., 3 ch., 500-48-26

16e arrdt

AV. FOCH, 90 m² SOMPTUEUX DUPLEX TERRASSE, VUE S/ÉTOILE 1.950.000 F. 267-39-45.

Mo VICTOR-UGO 5 P., 195 m² 2 bains, cuis. équip., bel imm., 4e asc., 2 boxes, chbre service. Prix intér. Tél. : 508-53-84

RUE DE LOTA
LUXUEUX 300 m² (4 chbres) profes. libérale – Px justifié
SANTANDREA, 268-67-36

AV. DE VERSAILLES
Studio, cft, asc., chauf. cent., 160.000 F. ACOPA 251-10-60.

TRÈS URGENT
Superbe 2 pces ds imm. stand., 68 m², 1er étage, ensoleillé. Bon emplacement, 690.000 F. PARIMMO, 755-96-76.

MUETTE. Petit living + 2 chambres duplex, tt cft, calme, 567-47-47 matin.

EXCEPTIONNEL
BORDURE BOIS
Rez-de-ch., av. 285 m² de jard., belle récept., 3 ch., 3 s. de bains, cuis., office 180 m² + 1 chbre serv. + 2 garages, K. DE ROSEN, 272-40-19.

PRÈS FOCH
Ravissant duplex 80 m² tt cft avec gd liv. dans hôtel particulier. Ex-atelier peintre célèbre. Prix : 1 500 000 F. PARIMMO 755-96-76.

17e arrdt

PLAINE MONCEAU
SOLEIL – BEAU 6 P.
Charme, prof. lib. possible 2 550 00 F – T. : 266-32-09

45 BIS, AV. VILLIERS Mo MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION – Visible : Mercredi-jeudi de 14 à 18 h.

BON 17e
Vaste 2-3 pièces avec très gd living, 1 chbre, poss. 2e chbre. Excellent standing, 4e étage, asc., double expo + chambre de service, 1.100.000 F. PARIMMO, 755-96-76.

Mo ROME. Grand 2 pces tt cft, bel imm. bourgeois 498 000 F. HABITAT CONSEIL – 661-25-00.

18e arrdt

MONTMARTRE
Dans imm. en ravalement pptaire vend très beaux
STUDIOS
Refaits et 2 P. – 500-54-00.

BLD ROCHECHOUARD
Pierre de T. 3 P., cft, 85 m². + BALCON SUD 430.000 F. A.C.O.P.A. 251-10-60.

RUE DU SIMPLON 45 m²
2 P., cft, asc., chauff. cent. 250.000 F. ACOPA 251-10-60.

50 m JARDIN SACRÉ-CŒUR (FEUTRIER) 3 P., cuis., w.-c., bs. CARACTÈRE 65 m², SOLEIL 390.000 F. ACOPA 251-10-60.

20e arrdt

ALEXANDRE DUMAS à saisir 2 P., ref. neuf ensol., bel imm. anc. 210.000. 347-57-07.

GAMBETTA imm. pierre de T., bourgeois, asc., 4/5 P., balc. 735.000. Cogelim. 347-57-07.

92 Hauts-de-Seine

Dans immeuble style
HOTEL PARTICULIER
Beau 4 P., calme, soleil, limite Neuilly-Levallois. Px intéres. Direct. pptaire – 329-58-65.

11e ÉTAGE
(81 m²) 3 P. cuis. sal.-bains, w.-c., soleil – Jeudi 29 (16 h à 18 h) – 23, r. LOUIS-POUEY à PUTEAUX (Mo DÉFENSE).

SAINT-PIERRE
SÉLECTION DE TRÈS BEAUX APPARTS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON (8e)

BOULOGNE
RUE PIERRE-GRENIER 80 m² double séjour, balcon 2 chambres – 8e étage VUE IMPRENABLE GARBI – 567-22-88.

BOULOGNE NORD, récent, dble living + ch., vue dégagée, soleil. Tél. 604-53-94.

GARCHES
Dans résidence 1965. Avec PISCINE et TENNIS. Appart. 115 m², 2 bains. Chbre indiv. 10 m². Garage. Px exceptionnel 900.000 F. NADEL 742-92-12.

Mo LOUISE-MICHEL
(limite Neuilly) bel imm. 3 P., cft, 58 m², 5e ét. SUD. 350.000 F. ACOPA 251-10-60.

94 Val-de-Marne

CHAMPIGNY-S/MARNE. Dans pet. résid. stand., s/jard., vue dégagée, beau 3-4 p., 76 m², 10' R.E.R. Joinville, 390.000 F. SIMRA, 355-08-40.

Province

DIEPPE, FRONT MER
NEUF. EXCEPTIONNEL. Reste : 12 appts de 30 à 70 m² + TERRASSE Tél. : (16-1) 366-11-10.

appartements achats

MALESHERBES 73
522-05-96
Recherche Appartements 7e, 8e-9e-16e-17e – Neuilly
TOUTES SURFACES
Hôtels particuliers et Bureaux.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPTS HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX. ACHAT ou LOCATION. Tél. : 562-16-40.

Jean FEUILLADE – 54, av. Motte-Picquet 15e. 566-00-75 rech. pour clients sérieux 15e et 7e arrdt appts ttes surfaces et imm.-Paiement comptant.

AGENCE DE L'ETOILE
rech. BEAUX APPTS PARIS VILLAS BANLIEUE OUEST pr SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES A VENDRE OU A LOUER 380-26-08.

Recherche 1 à 3 P. PARIS Préférence Rive gauche, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire Tél. 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

11e Mairie, standing, dble living, entrée, cuis., bns, placards. 2.550 F. C. C. 296-28-91, 10 h-13 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres et Personnel Mutés. IMPORTANTE STÉ INFORMATIQUE MULTINATIONALE rech. DIRECT auprès pptaires des appts ttes catégories ou villas, 504-48-21 p. 24.

Région parisienne

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine. 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates VILLAS et HOTELS PARTICULIERS. Paris-Ouest résidentiel. **562-78-99**

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti, 10.000 F., 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

INGÉNIEUR MUTÉ A PARIS recherche STUDIO ou 2 P. Tél. : 256-30-57 M. ROULAT.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus, 285-11-08.

viagers

Maison libre F 5, 1800 m² clos murs, confort, garages. Bouquet rente. 425-77-24.

ST-MANDÉ, près bois, gd appt. jard. privatif, occupé couple 72-78, sans rentes, 550.000 Cruz, 8, r. La Boétie, 266-19-00.

capitaux propositions commerciales

Possède local La Clayette 71. Etudie toutes propositions distribion prospectus catalogue journaux etc. Départ limitrophes. Ecr. ALLAGNAT Lucien, 124, rue Boileau, 69006 Lyon.

Importante Sté de Ventes d'investissements recherche des nouveautés de foire ainsi que des objets d'usage courant brevetés pour le marché libre de la R.F.A. Echantillons ou descriptions demandés à adresser à : ADRO-WERB VERTRIEBS GMBH – POSTFACH 1109 6380 Bad Homburg/Taunus.

propositions diverses

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour information, écrire CIDEM 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pav. neufs – Renseignements sur de nbreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, avenue Kléber 75116 PARIS.

immeubles

CHOISY-LE-ROI
Direct par propriétaire, à vendre ou à louer, immeubles construction récente. R. + 3 bur., 560 m² aménagé. R. + 3 locaux, 800 m² (quai de déchargement, ateliers, archives, stockage, labo) monte-charge, pompe essence. L'ensemble sur 1.500 m², 2 accès dont 1 gros tonnage, prix de vente : 2.500.000 F. Où 180 F le m² en location, division possible. PROPRIÉTAIRE 766-73-78.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de PARIS. Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS – 227-44-44.

maisons individuelles

BOURG-LA-REINE
Proximité centre ville, maison de ville à rénover, 180 m² habitables possible + jardin 100 m². Prix 550 000 F S P D / 350-14-80.

pavillons

77. ÉMERAINVILLE MARNE-LA-VALLÉE. Pav. en résidence avec école, piscine, tennis verdure, 1974 : 4 pces 90 m², garage, terrain 260 m², 430.000 F. Tél. (après 19 h) 005-01-44.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. 227-44-44.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

PROPRIÉTAIRES
VOUS ENVISAGEZ DE VENDRE UN IMMEUBLE DE BUREAUX VIDE OU OCCUPÉ
APPELEZ SARI
776-44-88.

PONT DE NEUILLY
Dans un immeuble récent bureaux à vendre avec large façade commerciale

INVESTISSEMENT
6 millions hors droits
Pour tous renseignements
SARI – 776-44-88

Locations

BD MONTMORENCY
Immeuble indépendant 3.400 m² cloisonnés Disponible immédiatement
SARI - 776-44-88

PARIS 17e
350 m² sur 1 niveau cloisonné
SARI - 776-44-88

SÈVRES
5.000 m² divisibles Immeuble neuf Vente ou location
SARI - 776-44-88

LA DÉFENSE
RER, Nanterre-Préfecture Immeuble neuf 1.500 m² divisibles
SARI - 776-44-88

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10.

BUREAUX
VOUS CHERCHEZ 300 m² ET PLUS A LA VENTE OU LA LOCATION
APPELEZ SARI
776-44-88

URGENT
RECHERCHONS PROCHE ST-AUGUSTIN - ST-LAZARE MADELEINE
600/800 m² DE BUREAUX ET 80/150 m² DE BUREAUX EN LOCATION OU VENTE
776-44-88.

92 PUTEAUX
1.000 m² divisibles Tél. + parkings + cloisons
SARI - 776-44-88

NEUILLY-S-/SEINE
Proche bd Bineau 800 m² grand standing Restaurant. Tél. pkgs
SARI - 776-44-88

BUREAUX MEUBLÉS à Paris-8e 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat tous services
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs délais rapides
ASPAC 293.60.50+

16e RAFFET
1.000 m² indépendants
SARI - 776-44-88

92 CLICHY
Proche périphérique 1.300 m² divisibles Tél.-pkgs-Restaurant
SARI - 776-44-88

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

SUD PARIS
2.500 m² divisibles Tél. - Restaurant - Parkings
SARI - 776-44-88

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS
A.F.C. - 359-20-20

VOTRE SIÈGE SOCIAL
dans le 8e immédiatement Constitutions, formalités, secrétariat, téleph., courrier. A.G.E. 293-67-43 +.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique
355-17-50.

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

locaux commerciaux

Locations

ROMAINVILLE, Sortie A3, loué 4.000 m² divisibles s/2 rues. Tél. 522-05-98.

boutiques

Ventes

9e Place Berlioz, Mo Blanche, bout. libre 38 m² + appts 2 p., cft. Px 585.000 ou 235.000 cpt + 3.000/mois. 266-19-00.

locaux industriels

Ventes

(93) AUBERVILLIERS
Terrain viabilisé 9.000 m²
SARI. 776-44-88.

(92) PONT DE SÈVRES
Activités/bureaux A partir de 600 m² Vente ou location
SARI - 776-44-88

Locations

78 COIGNIÈRES-ZI
400 m² d'entrepôts/Brx neufs
SARI. 776-44-88.

93 LA COURNEUVE
1.100 m² d'entrepôts et de brx
SARI. 776-44-88.

ENTREPOTS
VOUS CHERCHEZ 1.000 m² ET PLUS A LA VENTE OU LA LOCATION
APPELEZ SARI
776-44-88.

92 PUTEAUX
Proche Défense 2.000 m² entrepôt-bureaux
SARI - 776-44-88

(92) PONT DE SÈVRES
Activités/bureaux A partir de 600 m² Vente ou location
SARI - 776-44-88

propriétés

PRÈS FONTAINEBLEAU
Belle propriété, 6 P., 3 bains, poss. 3 p. supplémentaires, garage, parc.
1.250.000 F.
Tél. 755-69-27.

MONTGERON belle maison, 10 P. s/2 niveaux, gd cft, contruction très soignée 1973. 2.900 m² tennis. 265-00-59

l'agenda du Monde

Artisans

Entreprise peinture tous corps d'état, revêtements sols et murs. 889-83-34.

Ateliers enfants

La MARELLE ouvre un centre de CRÉATIVITÉ INFORMATIQUE pour enfants, les mercredis et samedis 9-19 h, les autres jours 17-19 h. Appelez le 294-92-00.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 27, av. Victor-Hugo, VENTE, OCCAS./ÉCHANGES.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or PAUL TERRIER, 225-47-77 35, rue du Colisée, 75008 Métro Saint-Philippe-du-Roule.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS
CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Ttes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes). Par exemple : Un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3.250 F. Un cossu 3 places en cuir véritable à 5.990 F, en veau pleine fleur à 7.900 F.

Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.
CAP 37, rue de Citeaux 75012. T. 307-24-01.

Carrelages

DIRECT USINES
GD CHOIX TOUTES MARQUES BOCAREL, 357-09-46 + +, 113, av. Parmentier. Paris-11e.

Foire et brocante

L'ISLE-ADAM
(quartier de Nogent) DIMANCHE 9 OCTOBRE 1983 1re grande braderie et brocante. 7 rues piétonnes. 200 m d'étalage. 200 exposants. Vers 18 h, champagne dansant sur la place du Tile avec VARIADAN'S. Navettes gratuites vers les parkings. Quelques places restent disponibles. Pour tous renseignements, M. Jean Muzard, tél. 469-34-43, après 18 h.

Collections

IMPORTANT COLLECTIONNEUR AMÉRICAIN
Désire acheter LETTRES et DOCUMENTS de personnages célèbres, tels
VAN GOGH, PICASSO, PASTEUR, CÉZANNE, EINSTEIN,
ET ROIS ET REINES, *LAFAYETTE, NAPOLÉON, etc.*
Adresser S.V.P., photocopies de documents à GARY J. ZIMET 620 Fort Washington Ave. N.Y. 10040, U.S.A.

Cours

Enseignement individualisé et rapide des langues français, esp., allem., anglais pour Français et étrangers. rattrapages scolaires. Section éco. et littéraire. Tél. 277-65-56 de 17 h à 20 h.

COURS EDEN THÉATRE
débutants et professionnels
(transformer le « si » de l'imagination en réalité spectatonelle...).
Réouverture le 3 octobre 83. Théâtre du Ranelagh 5, rue des Vignes, 75016 Paris. Métro Muette.
Pour tous renseignements Tél. le matin au : 241-10-13. ou : 262-11-11.

Cours de yiddich du M.J.P. reprise des cours de Yiddich du M.V.T. juif progressiste, débutants ou avancés. Venez à la réunion d'information lundi 3 octobre 1983 à 19 h, 14, rue de Paradis, Paris-10e. Pour tous renseignements : Tél. 272-06-83 Henry Librach.

Américaine donne cours d'anglais particuliers ou collectifs. Téléphone : 587-10-89.

MATHÉMATIQUE PHYSIQUE Toutes classes secondaires. MATH SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté, 558-11-71.

Décoration

TISSUS MURAUX DÉGRIFFÉS
- Toile lin, toile coton, largeur 2,60 m et 2,90 M : 29,90 F, 39 F, 49 F /ml.
- Papiers japonais 14 F à 18 F/m². Imit. daim largeur 1,40 : 29,60 F/ml.
- Imprimé, chintz, soie, doupion, piqué de coton, moquettes coordonnées.

(PRIX SURPRENANTS... CHUUT !)
BINEAU MURAL'S
Téléphone : 757-16-00.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES Refaits et garantie A partir de 5.000 F DEVIS GRATUITS POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Vends piano droit GAVEAU, acajou, excellent état, récent, 3 pédales L : 144 cm l : 54 cm h : 113 cm. Prix 11 000 F. Tél : 451-76-22 après 19 h.

MUSÉE : ACHÈTE TOUT INSTRUMENT ANCIEN ET CURIEUX. D-Musikin Strumente-Museum 3380 Goslar

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE
écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel · 843-51212 Telex 96454 ou Mme Bouillon, 4 rue de la Persévérance Eaubonne 95 Tél (3) 959-26-33 (Soirée)
Pas de limite d'âge – pas de séjour minimum ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Stage en groupe Initiation, sensibilisation à la psychologie relationnel.
Ex-prof. université analyste.
Début des groupes 1 et 2 oct. Tél. 622-20-40, pl. limitées.

Livres

HENRI LAFFITTE Achat comptant de LIVRES 13, r. de Buci, 6e, 326-68-25 Distribue un catalogue.

Matériel de bureau

Vends SYSTÈME OLIVETTI ETS 1010 av. Clavier, Ecran, Unité Disquettes, Imprim. PR 430, Logiciels : Trait. de texte, Fonct. avancées, tableaux. 128 ko. Poss. extension et formation. Tél. heures bureau au (6) 010-77-47.

Mode

« L'HOMME »
HABILLE LES HOMMES 77, RUE RIQUET Tél. 607-51-05, 75018 Paris-Métro Marx-Dormoy. VÊTEMENTS SUR MESURES ET PRÊT-A-PORTER

Moquettes

MOQUETTES DÉGRIFFÉES
Spécialiste « PURE LAINE » 60.000 m² EN STOCK POSE ASSURÉE. Téléphone : 757-19-19.

Particuliers (offres)

A VENDRE
Salle à manger, style renaissance espagnole, chêne massif.
20.000 F.F.
Comprenant : une table rectangulaire, six chaises velours bicolor, un bahut 4 portes sculptées, une cristallière 2 portes sculptées, une table télévision. Tél. 990-95-01, apr. 19 h. SIMONET Yvonne. Bureau. 266-00-90, p. 464.

A vendre coffre FICHET-BAUCHE, G.C. 200, oct. 82. Px 20.000 F. T. 781-69-96.

Sanitaires

CABINE DE DOUCHES prête à raccorder, toute équipée pour 1 990 F seulement. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire Paris-6e, ouvert le samedi. Téléphone · 222-44-44.

Télévision

SPEC. MOIS SEPTEMBRE
N.B. à partir 100 F
Couleurs à partir 600 F
Tél. 681.48.92
2 magasins dans PARIS

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10 mn de la Porte-d'Italie Paris, Tourisme, repos, retraite, reçoit ttes personnes, tous âges, valides semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Téléphone : (1) 726-89-63 (1) 638-34-14

PARIS BAGNOLET Pension retraite, confort valides semi-valides Tel. 360-99-25.

LES CAMELIAS retraite pension valides semi-valides près Paris 77320 Jouy-sur-Morin Tél. · (6) 404-05-75.

Philosophie

Introduction à l'histoire de la philosophie (adultes) par titulaire doctorat. Tél. 700-13-86.

Psychanalyste

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble Téléphonez au 766-46-90.

Vacances Tourisme Loisirs

WEEK-ENDS DEAUVILLE LE TOUQUET
Studios 2 à 4 personnes Tout équipés, linge inclus Dans les Résidences ORION SEPTEMBRE : 700 F/750 F OCTOBRE : 600 F Prix valables pour 2/3 nuits LOCATIONS ORION 39, r. de Surène, 75008 PARIS Tél. (1) 266-33-26.

SKI 05 P.-ST-VINCENT. 8 personnes sauf 21-24 déc. · 12-17 février ; 1-6 avril, T 2 + mezz. (91) 71-48-77 soir.

MULTIPROPRIÉTÉ A TIGNES VAL-CLARET
Particulier vends à Inter-Résidence les trois premières semaines d'avril (vacances scolaires) d'un studio 4 personnes. Grand confort. Tél. : 451-45-41.

RECH. pour achat ou location maison vacances ou grand appt (au moins 6 lits) dans le Sud de l'Alsace ou en Bourgogne. Ecrire sous le n° 273 129 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

Vins

CHATEAU ROQUEBRUNE 33360 CENAC en direct exploitation familiale BORDEAUX ROUGE A O.C. vrac ou bouteilles.

Yoga

YOGA A DOMICILE
Cours particuliers et petits groupes. 526-77-66

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends Opel Rekord 2000 année 1976, 2 portes, toit vinyl, bonne carrosserie. Tel. ap. 20 heures pour détails au 010-25-03 (Palaiseau) (sauf sam. et dim.)

VEND RENAULT 20 TS année 80, 5 vit., vitr. teintées équip. radio-stéréo K-7, alarme, – 4 pneus hiver neufs. Excel. état 50.000 km, 1re main Prix : 35 000 F TEL. 904-29-43, après 20 h

LE SICOB

XXXIVe Salon international de l'informatique, de la communication et de l'organisation de bureau

Micro-ordinateur : l'outil universel

La diffusion de l'informatique ne cesse de s'accélérer. Pour ne prendre que l'exemple de la France, le nombre d'ordinateurs installés croît de plus de 20 % l'an. La baisse du prix des matériels a, bien sûr, un effet prépondérant, qui permet à ce marché de ne point trop souffrir de la baisse sensible des investissements des entreprises.

Cette évolution, constante depuis des années, permet de trouver aujourd'hui sur le marché, des ordinateurs qui, pour moins de 100 000 francs – et souvent beaucoup moins encore – sont des outils complets, notamment pour la gestion. L'ordinateur devient ainsi « personnel », en ce sens qu'il devient un outil fiable, souple, et de plus en plus universel, au service d'un individu ou d'une toute petite organisation. Sans parler de ce qui se passe dans la famille.

Mais les ordinateurs – fussent-ils « micro » – restent avant tout des objets professionnels. Et ces petites machines continuent leur progression inexorable, dans trois directions principalement.

Tout d'abord, ce sont de *nouvelles professions* qui sont touchées, et notamment les professions *« individuelles »* ; professions libérales, artisans et commerçants, agriculteurs, trouvent aujourd'hui des systèmes à leur portée. Ce développement est parallèle à la spécialisation des produits informatiques eux-mêmes ; on assiste aujourd'hui à une certaine « *corporatisation* » des logiciels : les sociétés de services développent ainsi, en profitant parfois de l'expérience de quelques pionniers, l'une des programmes pour les cabinets médicaux, l'autre pour l'hôtellerie, une troisième pour l'exploitation agricole.

Ensuite, ce sont, là où l'informatique est déjà présente, notamment dans les entreprises d'une certaine taille, de *nouvelles couches de personnel* qui sont touchées ; on voit couramment se multiplier les micro-ordinateurs dans des entreprises où existe déjà un service informatique. Cette dissémination, qu'explique la plus grande souplesse de la micro-informatique, ne va pas, on l'imagine, sans poser quelquefois des problèmes.

Enfin, ce sont, de jour en jour, de *nouvelles applications* qui apparaissent grâce au micro-ordinateur. Certes, on demande encore principalement à l'informatique – à la petite comme à la grande – d'assurer des tâches de gestion. Mais l'imagination des auteurs de logiciels et la montée en puissance des « micro » eux-mêmes permettent la multiplication des systèmes de simulation – technique ou financière – de planification des tâches, de conception assistée par ordinateur, sans parler de l'automatisation du travail de bureau. Le « micro », tel un caméléon, se fait tour à tour automate de processus industriel, système de surveillance ou machine à écrire...

Bon marché, travaillant en autonome ou connecté sur un réseau, le micro-ordinateur va faire définitivement entrer l'informatique dans les bureaux et les ateliers, les arrière-boutiques et les officines : « *... tous étaient frappés.* »

XAVIER WEEGER.

Un vaste enjeu industriel

Le marché de la micro-informatique sera-t-il cet Eldorado promis par la plupart des spécialistes ? Pour surprenante qu'elle puisse paraître, la question mérite d'être posée à la lumière des évolutions du marché et des réactions du public américain ces dernières semaines. Alors que la vague des « micros », de l'ordinateur domestique ou personnel, du matériel à moins de 100 dollars à celui vendu 10 000 dollars gagne l'Europe dix-huit mois après les États-Unis, les experts, les constructeurs révisent à la baisse leurs prévisions de vente sur le marché américain. Et les actions d'Apple ont subi, la semaine dernière, une véritable bourrasque à la Bourse de New-York.

A vrai dire, chacun attendait peu ou prou une telle remise en ordre du marché de la micro-informatique, qui recouvre en fait des produits aux prix, performances et usages fort différents. Sept ans à peine se sont écoulés depuis le lancement des premiers « micro » d'Apple. Aujourd'hui, Apple réalise un chiffre d'affaires voisin du milliard de dollars et on ne compte pas moins de 250 constructeurs, la plupart Américains. Aux jeunes pionniers des premières années se sont adjoints tous les grands noms ou presque de l'électronique. Sans parler des Japonais qui préparent une arrivée en force.

Or cette floraison de matériels, la guerre des prix déclenchée en août dernier, la pénurie de logiciels, déconcertent les utilisateurs. Cela est particulièrement sensible pour les ordinateurs domestiques, le bas de gamme, dont l'usage est jugé, paradoxalement, *« trop complexe »* par les consommateurs moyens, et les performances *« trop limitées »* par tous les passionnés d'informatique.

Les « micro » personnels, les *« portables »* paraissent mieux répondre aux véritables besoins du marché, qui sont schématiquement de deux ordres. Diffusés dans les écoles, les universités, ils permettent de familiariser les jeunes générations aux techniques informatiques, de leur donner une formation de base. Utilisés au bureau, en voyage ou à la maison, connectés à des réseaux, ils permettent une décentralisation de l'informatique et une optimisation de ses performances.

On peut donc s'interroger sur l'avenir de la présente génération des ordinateurs domestiques. Les rangs des compétiteurs vont se clairsemer. Seuls survivront ceux qui auront les ressources humaines et financières suffisantes pour développer une seconde génération de matériels offrant un meilleur rapport prix-performance, avec des utilisations semi-professionnelles. Des matériels qui risquent alors de concurrencer sévèrement les machines haut de gamme vendues actuellement.

Le marché de la « micro » est entré en turbulence. Paradoxalement, cela peut représenter une chance pour l'industrie française. Bien qu'à l'origine des « micro » avec le Micral de la société R.2.E., celle-ci avait pris un retard considérable. Or une redistribution des cartes à l'échelle mondiale peut être l'occasion pour les industriels français de miser sur les prochaines machines, de mettre les bouchées doubles sur les logiciels et progiciels, et de se replacer ainsi dans la compétition. Encore faut-il agir vite, et créer l'environnement propice à l'éclosion des talents...

J.-M. QUATREPOINT.

Une bataille dominée par les États-Unis

En 1982, Apple Computers a réalisé un chiffre d'affaires de 664 millions de dollars. I.B.M. vient ensuite avec 500 millions – il s'agit bien évidemment du seul secteur de la micro-informatique. Les suivants sont Tandy avec 466,2 millions de dollars, Commodore avec 367,8 millions, Hewlett-Packard (H.P.) avec 235,2 millions, Texas Instruments (T.I.) avec 233 millions, et Digital Equipment Corporation (DEC) avec 200 millions. Tel est, d'après le magazine *Datamation*, le classement des sept premiers fournisseurs de micro-ordinateurs dans le monde. En 1983, d'après Future Computing, I.B.M. passerait juste devant Apple.

Première remarque : ils sont tous américains. Seconde remarque : on trouve dans la liste trois pionniers de l'informatique individuelle, Apple, Commodore et Tandy, et quatre sociétés dont l'activité principale est ailleurs, et pour lesquelles la micro-informatique représente au mieux 5 % du chiffre d'affaires global (1). Tandy est toutefois dans une position charnière : la micro-informatique ne compte encore que pour moins d'un quart dans son total. La conclusion est claire. Pour réussir, il faut être parti dans les premiers, ou avoir les reins très solides par ailleurs.

Une nébuleuse floue

Troisième remarque : en micro-informatique personnelle comme en « grande » informatique, I.B.M. pourrait bien devenir le géant qui laisse survivre quelques nains. Son absence a pris fin en 1981 avec l'introduction du « Personal Computer », le PC, disponible depuis le début de 1983 sur le marché européen. Le XT, plus puissant, est venu s'adjoindre au PC, et des noms de code circulent : Peanut, Popcorn, Crakerjack. Le Peanut (bas de gamme) verra certainement le jour avant la fin de l'année. Or le marché de l'informatique individuelle est caractérisé par une « fidélité zéro ». Déçu pour une bonne ou une mauvaise raison, un utilisateur met sa machine au rencard et en achète une autre. La tendance est alors de s'adresser à un constructeur puissant, ayant une bonne image de marque, même si ses prix sont un peu supérieurs à ceux de la concurrence. I.B.M. a d'ailleurs baissé le prix du PC de 20 % en mars de cette année. Les autres ont bien dû en faire autant, quand ils l'ont pu.

Autre constatation, qui résulte de la comparaison des chiffres pour 1981 et pour 1982 : les taux de croissance sont fabuleux. Commodore a doublé son chiffre d'affaires, Apple l'a vu croître des deux tiers. Seul Hewlett-Packard se contente d'une « modeste » progression de 20 %. Cela confirme qu'à la vitesse du train il n'est pas aisé de le prendre en marche. Selon une analyse d'International Data Corporation (I.D.C.), le marché des micro-ordinateurs individuels représentait en 1981, en valeur, un cinquième de celui des petits systèmes informatiques plus traditionnels. La proportion devrait passer à la moitié en 1983, et l'égalité serait atteinte en 1985 – en 1987 seulement d'après d'autres analystes. A ce point de croisement, le marché mondial de la micro-informatique individuelle serait de 12 à 13 milliards de dollars.

Cela étant, il ne faut pas faire dire aux chiffres plus qu'ils n'en peuvent. L'avenir est loin d'être écrit, comme le prouve un sensible – et très inattendu – ralentissement des ventes observé depuis quelques mois aux Etats-Unis. D'autre part, les positions établies en 1982 ne seront pas les mêmes un an plus tard. L'absence des Japonais dans les sept premiers ne les condamne pas à n'y jamais être. On voudrait pouvoir en dire autant des constructeurs français, mais, hélas !... Des évolutions ultra-rapides se produisent en micro-informatique, où aucun succès n'est définitif. L'Apple-II a été une merveille commerciale – un million d'appareils fabriqués, – mais les défauts de jeunesse de l'Apple-III ont bien failli ruiner la firme.

Pour analyser plus finement une évolution encore bien incertaine, il faut répartir les ordinateurs en différentes classes. Il y a d'abord la distinction entre machines professionnelles et ordinateurs familiaux. Les premières peuvent être séparées en trois catégories : les machines de gestion pour P.M.E. ou professions libérales, les machines de bureau (celles qui seront sous peu l'instrument indispensable de tout le travail administratif, auxquelles on peut adjoindre les micro-ordinateurs à vocation scientifique) et, enfin, les « portables », que le cadre emporte avec lui dans ses déplacements. Bien entendu, aucune césure franche n'existe entre ces trois catégories, ni même entre les « professionnels » et les autres. Il est bien connu qu'un des attraits du portable est de permettre de « *faire jouer les enfants* » le soir ou en week-end. D'ailleurs, s'agit-il toujours des enfants ? N'y a-t-il pas résurgence du célèbre syndrome du train électrique ?

Le portable rejoint ici l'ordinateur familial « home computer » destiné aux utilisations distractives ou autres – mais en existe-t-il de sérieuses ? Là encore, il faut distinguer la machine de « M. Tout-le-monde », l'ordinateur vraiment familial, et celle de l'amateur éclairé ou fanatique. Avant tout ordinateur de jeu, le premier ne se conçoit guère sans recours à la couleur, encore inutile pour les machines professionnelles. Les TI-99/4 et TI-99/4A de Texas sont les plus répandus dans cette catégorie avec les VIC-20 de Commodore. On peut aussi y placer la famille ZX de Sinclair, qui fait la transition avec la catégorie suivante. Dans bien des cas, c'est l'écran du téléviseur familial qui est utilisé, mais les « moniteurs couleur » se répandent. Cet ordinateur est essentiellement un support pour de nombreux programmes de jeux, ce qui fait qu'il supplante progressivement les jeux électroniques. Les actuelles difficultés d'Atari en sont, pour partie, la conséquence.

Quant à la machine pour amateur qui programme, elle n'existe plus guère depuis la quasi-disparition des ordinateurs à monter soi-même et l'arrêt de fabrication du T.R.S.-80 modèle I. Les amateurs, qui veulent maintenant des possibilités plus étendues, en particulier des lecteurs de disquettes, utilisent des machines – Apple-II principalement, T.R.S.-80 modèle 3, certains modèles de Commodore – qui sont un peu des machines à tout faire et trouvent ainsi des usages très variés. Ces matériels constituent finalement une catégorie à part, celle des micro-ordinateurs universels. Certains pourraient être tentés de les appeler les micro-ordinateurs dépassés, et il est exact que plusieurs membres de cette classe souffrent de leur conception ancienne. Cependant, ces ordinateurs ont été améliorés au cours des années, et leur ancienneté est en partie compensée par les vastes bibliothèques de logiciels créées pour eux. En général robustes – ceux qui ne l'étaient pas ont eu le temps de disparaître, – ils conviennent assez bien aux usages éducatifs.

Il y a encore les ordinateurs de poche, qui ne se distinguent que malaisément des calculatrices programmables. Il y a quelques machines à vocation très spécialisée – dans le traitement de textes en particulier – mais qui sont éventuellement programmables et entrent ainsi dans la nébuleuse floue des micro-ordinateurs. Ce sont des machines « frontières », et l'on pourrait en dire autant de quelques terminaux plus ou moins intelligents. De toute manière, la différence entre machine professionnelle et « home computer », bien marquée si on considère les gammes de prix – plus de 15 000 F pour les premiers, 5 000 F ou moins pour les seconds, – est beaucoup plus floue si on considère les usages, puisqu'il semble qu'un micro-ordinateur sur deux soit utilisé à la fois pour le travail et pour la distraction.

La lutte sera chaude

L'évolution des machines professionnelles – ce sont elles qui tirent le marché – est celle qui peut être le mieux tracée. Pour la gestion d'une P.M.E., la puissance de calcul et la taille de mémoire sont deux nécessités qui justifient largement l'usage d'un microprocesseur 16 bits – le 8 088 d'Intel et le 16 000 de Motorola tiennent le haut du pavé. La gestion des données est contrôlée par un système d'exploitation, et la lutte est chaude entre le MS/DOS de Microsoft et le CP/M-86 de Digital Research. On peut penser que les choix d'I.B.M. – 8 088 et MS/DOS – feront pencher la balance. Il apparaît une nette tendance vers la « compatibilité I.B.M. ». La compatibilité, c'est l'assurance d'offrir aux clients l'accès aux milliers de logiciels que de nombreuses micro-sociétés américaines – moins de deux personnes en moyenne – développent actuellement pour le PC. Texas Instruments a annoncé un « Professional Computer » construit autour du même microprocesseur et du même système d'exploitation que le PC d'I.B.M. Hitachi fait de même avec sa série 16 000, Hewlett-Packard avec le HP-150.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 29.)

(1) Le chiffre d'affaire d'I.B.M. est en 1982 de 34 milliards de dollars. Ceux de DEC, H.P., T.I. dépassent les 4 milliards.

Les articles publiés dans ce troisième supplément SICOB sont extraits de la brochure *la Micro-informatique* que *le Monde* vient de publier.

Le mythe de l'enfant et de l'ordinateur

Pour l'enfant né à notre époque, fusées et navettes spatiales, mais aussi chaînes hi-fi, télévisions, magnétoscopes, robots et ordinateurs constitueraient un « environnement naturel », alors que, pour l'adulte, certaines de ces innovations ont nécessité familiarisation et adaptation.

Média de l'informatisation, l'enfant le serait parce que l'ordinateur lui apparaîtrait naturel et que leur relation serait sous le signe de l'immédiateté, de la facilité, de l'intensité, de la persévérance et de la créativité.

Ainsi, mis en rapport avec lui, l'enfant considérerait d'emblée l'ordinateur comme un nouveau jouet dont il ne se lasserait pas. Il témoignerait d'une facilité étonnante dans l'apprentissage de son maniement, à tel point que, très vite, il essaierait de comprendre son fonctionnement et d'exercer sa créativité avec cet outil nouveau. Bien plus, l'ordinateur permettrait d'accéder à d'autres connaissances sans « s'en rendre compte ». Il serait un merveilleux pédagogue, ami de l'enfant, ne le gronderait jamais et permettrait un « droit à l'erreur ».

Il n'est sans doute pas sans intérêt de s'arrêter ici quelques instants sur l'expérience menée à Menlo-Park (Californie), rebaptisé pour la circonstance « Computer Town. »

En avril 1979, B. Albrecht et R. Zamora installèrent des micro-ordinateurs à la bibliothèque de la ville, puis ils créèrent un cours afin d'enseigner aux enfants comment concevoir des programmes et utiliser le système. Le succès de l'opération fut considérable et, en août 1979, B. Albrecht estimait que, dans les mois suivants, près d'un millier d'enfants ayant mérité le badge « *mon ordinateur m'aime* » qui sanctionnait la capacité à utiliser le système pourraient se servir des ordinateurs. La ville entière (lycées, collèges, librairies, pizzerias) se mit à l'heure informatique.

De nombreux articles (1) rendent compte de cette expérience, et les témoignages abondent évoquant « *l'attirance magnétique qu'exercent les ordinateurs sur les enfants* », leur passion et assiduité face à ce nouvel outil, l'aide pédagogique qu'il peut apporter notamment dans l'acquisition de concepts compliqués : certains évoquent même « *l'apprentissage d'un comportement social* », « *les enfants apprenant à coopérer et à partager durant la demi-heure où ils disposent d'un ordinateur* ».

Observations que l'on retrouve dans certains des articles parus récemment dans la presse française. Ainsi, par exemple, dans l'article « Les enfants de l'ordinateur » (2) sont également évoqués l'engouement des enfants pour l'ordinateur (présenté comme banal et faisant partie de l'environnement « naturel » de l'enfant), la facilité avec laquelle ils en font l'apprentissage face à des parents qui n'y comprennent rien, leur créativité, etc.

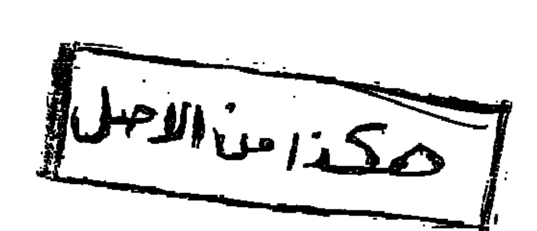
Ainsi, à travers les discours des adultes sur le face-à-face enfant-ordinateur, on sent l'émerveillement qui désigne le conte de fées que les adultes créent et dont les enfants sont les héros. Mais comment finit ce conte ?

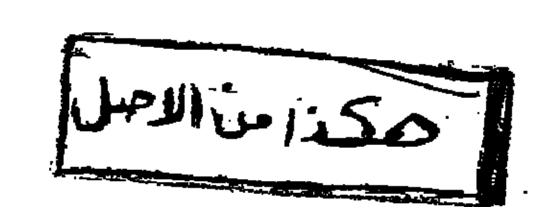
BARBARA ALLEN.
avec la participation
de Bertrand Giraud,
chercheur au C.S.T.B.

(Lire la suite page 30.)

(1) Voir notamment l'*Intelligent Machines Journal*, avril 1979, et le *Menlo Atherton Recorder*, octobre 1979.

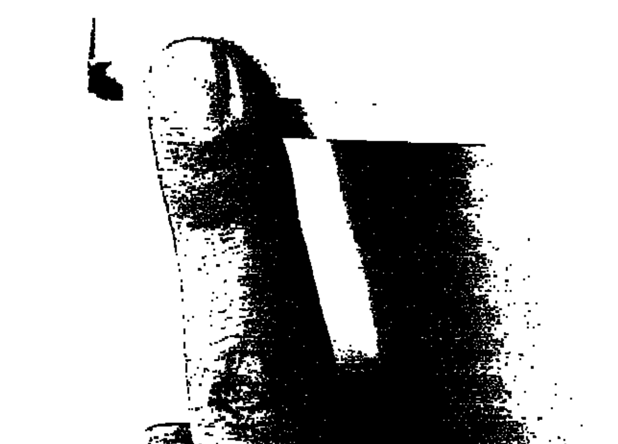
(2) « Les enfants de l'ordinateur », Dominique Simonnet, *l'Express*, n° 1642, 24 décembre 1982.





Une bataille

Thomson : …
avant la …



Une bataille dominée par les Américains

(Suite de la page 27.)

Osborne, s'il survit à sa crise actuelle, modifiera prochainement son « Executive » pour le rendre compatible avec le P.C. Il est aussi certain qu'il n'y a pas de place pour la centaine de constructeurs qui ont attaqué ce marché, et que des faillites, concentrations et retraits sont à prévoir. D'autant qu , si l'utilisation des micro-ordinateurs pour la gestion reste le marché dominant, la croissance se fera de plus en plus dans le secteur voisin des utilisations bureautiques. C'est un marché tout différent par sa clientèle ; ce ne sont plus des individus qui achètent pour leur propre compte, mais des gestionnaires de services administratifs ou de grandes entreprises qui passent commande par dizaines ou par centaines. Les décisions d'achat sont sous contrôle, au moins partiel, d'une direction informatique. D'après I.D.C., ces achats, presque inexistants avant 1980, comptaient pour 15 % du total en 1982 ; la proportion devrait être de 35 % en 1985.

C'est très exactement le créneau visé par le Lisa d'Apple ou le futur « Mac Intosh » du même constructeur. Aussi par le HP-150 de Hewlett-Packard et d'autres machines encore à naître qui participent de la même « philosophie » d'intégration des principaux programmes à la machine. On peut rapprocher de ces ordinateurs « bureautiques », ceux qui sont plus orientés vers les calculs scientifiques — mais l'ingénieur ne travaille-t-il pas le plus souvent à son bureau ?

Quant aux « portables », leur développement apparaît complémentaire de cette « micro-informatique de la grande entreprise » dont on vient de parler. Il y a deux types de portables, les gros et les petits, et certains proposent de réserver l'anglicisme *portable* aux premiers et de qualifier les seconds de « *portatifs* ». Le gros — l'Osborne Executive par exemple — pèse une douzaine de kilogrammes, ce qui fait qu'on y réfléchit à deux fois avant de le déplacer. Mais il a pratiquement les mêmes capacités qu'un micro-ordinateur standard.

Le modèle du petit pourrait être le T.R.S.-80 modèle 100, plutôt que le CC-40 de Texas ; il n'est guère plus grand qu'un ordinateur de poche, mais n'en a pas le côté « jouet ». C'est une machine d'accompagnement, faite pour être utilisée seule pendant les voyages, mais aussi pour être fréquemment reliée à un ordinateur plus puissant. En effet, son écran minuscule limite sévèrement les possibilités d'emploi, ainsi que l'absence de lecteur de disquettes.

Le drame : la division européenne

Beaucoup plus flou apparaît le développement du marché des ordinateurs familiaux. La croissance y est moins rapide que dans le domaine professionnel, mais elle a en général dépassé les prévisions ces dernières années. Ces ordinateurs, qui répondent moins à un besoin, sont très sensibles aux phénomènes de mode. Comme les prix doivent être beaucoup plus « tirés », les marges sont faibles. La crise économique a freiné les ventes. L'actuelle reprise américaine les relancera-t-elle ? L'Europe est encore très peu équipée, à l'exception de la Grande-Bretegne, où Sinclair a trouvé un marché porteur.

Il semble d'ailleurs que les pays latins — France et Italie — soient moins réceptifs à l'informatique individuelle que leurs voisins septentrionaux et que les démarrages y seront plus tardifs. Les difficultés que rencontre actuellement I.B.M. pour vendre son P.C. en France en sont une manifestation.

Cela conduit à une question nouvelle. Quel est le futur des constructeurs nationaux des pays européens ? Ils sont en général partis plus tard, mais cela pourrait n'être pas trop grave puisque l'expansion du marché a aussi un net retard par rapport à ce qu'elle est outre-Atlantique. Mais le drame est qu'il y a plusieurs pays en Europe, et que les constructeurs nationaux — à l'exception de Sinclair — n'arrivent guère à s'implanter hors de leurs frontières. Olivetti, qui tient 37 % du marché italien des ordinateurs à plus de 1 000 dollars, est presque inexistant ailleurs. On peut en dire autant de Triumph-Adler — 11 % du marché allemand — et Research Machines — 9 % du marché britannique. Et qui a entendu parler hors de France du Micral et du Goupil qui tiennent chacun 9 % du marché national ? Pour ne rien dire, dans une autre gamme de prix, du TO-7 que Thomson s'est ingénié, d'abord, à ne pas fabriquer, ensuite à ne pas vendre.

En France, d'ailleurs, les choses sont claires. Les « nationaux » visent les marchés publics, qui leur seront réservés, ceux de l'éducation nationale et ceux des P.T.T. (l'informatisation des postes). A l'abri de la concurrence, ils survivront — l'administration, maîtresse des achats, leur maintenant tout juste la tête hors de l'eau. Dans quelques années, quand la croissance du marché s'atténuera, ils accumuleront les pertes. L'histoire de la C.I.I. a surabondamment montré le chemin, mais il ne paraît pas être dans la mentalité des Français, industriels comme administratifs, d'en emprunter un autre.

MAURICE ARVONNY.

La leçon de marketing d'I.B.M.

La percée d'I.B.M. dans les micro-ordinateurs devrait faire l'objet d'un « cas de marketing » pour élèves de H.E.C. Tout y a été pensé, les choix techniques, les programmes, la distribution, la publicité... en rupture avec les traditions de la compagnie. Le « micro » est un marché neuf, il fallait innover. Où, comment ? Partout...sauf sur la technologie. I.B.M. est passée par où on ne l'attendait pas.

A vrai dire, les professionnels de l'informatique n'en ont pas été surpris outre mesure. Dans le milieu des informaticiens, personne n'ignore qu'I.B.M. ne retient que très rarement des techniques d'avant-garde pour ses ordinateurs, contrairement à sa réputation — entretenue — dans l'opinion publique. Du moins jusqu'à présent, puisque la profonde restructuration en cours depuis la nomination de M. John Opel à la présidence en janvier 1981 devait conduire le numéro un de l'informatique mondial à revoir cette stratégie à l'avenir.

Mais, en 1980, tel n'était pas le cas. Les micro-ordinateurs avaient fait leur apparition depuis cinq ans sans qu'I.B.M. bouge. Pourtant, à partir du moment où ces machines atteignaient les bureaux des cadres gestionnaires ou scientifiques, la compagnie se devait de réagir et de lancer à son tour son « personal computer » (P.C.). Les micro-ordinateurs arrivaient cette fois sur les plates-bandes du géant. Il ne fallait pas refaire l'erreur commise dix ans plus tôt avec les mini-ordinateurs.

Pour I.B.M., l'affaire n'est pas simple. Il s'agit d'un marché nouveau, instable, dont on connaît mal les ressorts. Les clients sont petits et dispersés. Autrement dit, ce qui fait la force de la compagnie — son extrême sollicitude pour ses clients, les directeurs de l'informatique des entreprises et des administrations — se trouvait ici inutilisable. Il fallait inventer un nouveau système de vente, fidèle, sérieux, différent de celui des concurrents, et qui, surtout, ne risque en aucun cas d'altérer l'« image de sérieux » de la compagnie.

Pour la première fois, I.B.M. va donc passer par des revendeurs indépendants, signer un accord avec la chaîne commerciale spécialisée dans l'informatique Computerland et se garder, tout de même, les « grands » comptes. Cette stratégie sera payante aux États-Unis, mais elle se soldera par un quasi-échec en France.

Techniquement, les choix sont également complexes. La technologie des « micro » est largement banalisée, dès lors que l'on a choisi deux éléments-clés, le microprocesseur et le logiciel d'exploitation. I.B.M. ne manque ni de l'un ni de l'autre. Mais les microprocesseurs de la firme américaine Intel sont vendus dans le monde entier et sont moins coûteux. Il sera donc retenu un microprocesseur 16 bits d'Intel.

Quant aux logiciels, I.B.M., après réflexion, fera appel à la société Microsoft, dont M. Ted Bates, son jeune créateur, vient de mettre au point un système (le MS/DOS) en passe de devenir le standard de la profession. Pourquoi n'avoir pas retenu un système maison ? Parce que, comme le magnétoscope, un micro-ordinateur se vend grâce à sa panoplie de programmes d'applications disponibles. I.B.M., avec un système d'exploitation de sa marque, se devait de développer rapidement une telle panoplie. En adoptant le MS/DOS, au contraire, tous les programmes existants liés à ce standard tournaient sur le P.C. Le choix fait, I.B.M. allait d'ailleurs contribuer à son tour au succès du MS/DOS. La compagnie lance un appel général de création de programmes auprès du public, des universités, et bien sûr auprès de ses propres ingénieurs. L'appel sera entendu.

Ces deux choix — commercialisation par des revendeurs, technique acquise à l'extérieur de la maison — vont être complétés par un troisième du même type. Pour la première fois, I.B.M. reconnaît officiellement l'existence et l'intérêt des fabricants de « périphériques compatibles », ces matériels non-I.B.M., mais vendus pour être connectés aux ordinateurs du numéro un.

Son motif est clair : ces périphériques complètent le P.C. avec des extensions qu'il est — pour l'instant — incapable de fabriquer, l'« habillent » et le rendent apte à toucher une clientèle plus vaste.

Le P.C. sera prêt dans les délais impartis à la petite équipe chargée de le concevoir à Boca-Raton en Floride : un an. Il est lancé à grand renfort de publicité en août 1981. Avec 200 000 appareils vendus en 1982, I.B.M. ravit 20 % du marché à Tandy, Apple, Commodore et aux autres. Depuis, un autre modèle (le XT) est venu compléter la gamme vers le haut, et les analystes de ce marché en attendent un troisième dans le bas. Une évolution traditionnelle et sans surprise.

La surprise, c'est d'avoir vu une organisation, apparemment si rigide, faire preuve de tant de souplesse. C'est d'avoir vu I.B.M., qui ne cesse de flatter ses ingénieurs et ses vendeurs maison, passer outre leur amour-propre et faire appel à « l'extérieur » pour l'essentiel. Voilà un « micro » ni original, ni en avance, ni bon marché, ni vraiment I.B.M... Mais il se vend bien. Du marketing.

ÉRIC LE BOUCHER.

Thomson : la famille avant la petite entreprise

LE principal constructeur français à viser le marché de l'informatique familiale est Thomson avec, pour l'instant, son Télé-ordinateur Système TO-7. Dans les «micro-boutiques», le TO-7 fait encore souvent piètre figure. A première vue, il est plus cher que la concurrence : le TI99/4A de Texas Instruments, la machine familiale la plus répandue dans le monde, est vendue couramment 1 200 francs de moins (2 300 francs au lieu de 3500 francs) et dispose d'une bibliothèque de logiciels incomparablement supérieure; on les dénombre par centaines, contre moins de trente pour le TO-7.

La comparaison en matière de prix est encore plus dure quand on regarde d'autres « micro », encore moins chers, comme le Sinclair, l'Oric 1 ou le Victor Lambda.

Pourtant, chez Thomson, on pense que le produit supporte largement la comparaison : à la différence de ces trois derniers systèmes, le TO-7 n'est pas avant tout destiné à des fanatiques de la programmation, même si, parmi les premiers logiciels commercialisés, figure un Basic de Microsoft dont les performances sont plus qu'honorables. L'objectif est clairement, pour démarrer, celui d'une clientèle familiale cherchant avant tout du «prêt-à-porter».

Par rapport à ce qui paraît donc être son concurrent direct, le Texas, le TO-7 est cependant nettement plus orienté «éducation» : le premier partenaire de Thomson pour les logiciels a été Nathan, et le TO-7 ne supporte pas — en fait ne cherche pas à supporter — la compétition avec les systèmes orientés « jeux vidéo », sans compter les consoles du type Atari.

L'*«ordinateur de toute la famille»* — c'est l'axe des premières campagnes publicitaires — s'adresse donc au *«couple moderne»* qui, par effet de mode ou par conviction, croit nécessaire de faire un premier investissement informatique : gestion de budget et carnet d'adresses pour les parents; pour les enfants, même très jeunes : jeux éducatifs — de mémoire ou d'intelligence plus que d'adresse — voire logiciels d'enseignement (didacticiels), mettant à profit des caractéristiques techniques assurément originales. Le TO-7 a ainsi été le premier micro familial (ses concurrents n'ont pas tardé à le copier) auquel est intégré un crayon optique qui en fait vraiment un outil «convivial».

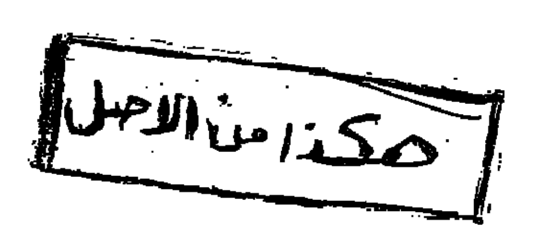
Autre caractéristique — qui peut d'ailleurs poser des problèmes commerciaux : le seul lecteur de cassettes qu'accepte le TO-7 est un magnétophone spécialement conçu par Thomson — et vendu 850 à 900 francs — qui a l'originalité de pouvoir délivrer au système à la fois des données et du son : on imagine le profit que peuvent en tirer les auteurs de logiciels éducatifs.

Thomson estime que cette orientation éducative portera ses fruits. Il est clair, d'autre part, que ce produit pourrait bénéficier d'une image de *« produit français »*, fourni en logiciels par des éditeurs français : Nathan tout d'abord, rapidement relayé par Hatier et par l'association Matra-Hachette. Le ministère de l'éducation nationale a d'ailleurs, au printemps 1983, commandé trois mille TO-7.

La preuve de la réussite reste cependant à faire : officiellement commercialisé depuis novembre 1982, le TO-7 a souffert, et souffre encore, d'une bibliothèque de logiciels largement insuffisante — et d'une montée en charge plus que tardive des lignes de fabrication. A la fin juillet, huit mille appareils avaient été vendus ; et ce n'est que depuis avril-mai que l'outil industriel est totalement opérationnel, avec une capacité de production de quatre mille systèmes par mois, pouvant facilement être doublée.

Les équipes de l'entreprise nationale préparent déjà la suite : sans doute, dans le courant de 1984, un système « bas de gamme », vendu aux alentours de 1 500 francs ; et surtout, des systèmes plus puissants, permettant de recentrer le marché visé vers un segment plus « professionnel ». D'ores et déjà, des passionnés ont développé, isolément, des logiciels très professionnels — en gestion agricole ou comme outil de contrôle des connaissances pour l'enseignement supérieur. L'intention de Thomson de doter un futur TO-9 ou TO-11 d'une mémoire plus importante et d'un clavier « professionnel », la préparation de MEMO 7 permettant au système de travailler sur des langages évolués comme Fortran ou Forth, tout comme l'intérêt de certaines sociétés de services, désignent clairement le futur objectif de la gamme de produit : après la famille, la toute petite entreprise.

X. W.



Le défi à l'éducation

DANS un monde industrialisé où les chômeurs se comptent en dizaines de millions, des centaines de milliers d'emplois d'informaticiens ne sont pas pourvus, faute de candidats qualifiés. Il n'est que de parcourir les rubriques des offres d'emploi dans la presse française et étrangère, d'entendre les utilisateurs, les constructeurs, se lamenter de la pénurie d'ingénieurs et de spécialistes en informatique pour prendre conscience de ce paradoxe.

Le manque de main-d'œuvre formée aux nouvelles technologies électroniques est ressenti comme un double handicap. Il risque d'entraver le développement, l'évolution des produits, des logiciels, et, plus globalement, de freiner la transformation, la modernisation des industries et de l'activité économique des pays qui se seront laissé distancer.

Le débat sur la formation à l'informatique n'est pas nouveau. Dès 1970, en France, les experts du Plan avaient attiré l'attention sur les besoins de personnels qualifiés. A la même époque, un séminaire de l'O.C.D.E. concluait à la *nécessité d'introduire l'informatique* dans l'enseignement secondaire et insistait sur la nécessaire formation des maîtres.

Dix ans plus tard, en mars 1980, un nouveau rapport, rédigé par M. Tebeka, mettait en évidence le déficit en ingénieurs électroniciens et le faible rôle joué par le système éducatif dans la formation à ces nouvelles disciplines. Depuis, les rapports se sont multipliés. La mission Filière électronique, dans le document remis en avril 1982 au gouvernement, tirait de nouveau la sonnette d'alarme. Toutes les actions pour la modernisation du tissu industriel, le développement des industries électroniques, risquent d'être caduques si l'on ne fait pas sauter ce goulet d'étranglement que constitue la formation.

Des résistances nombreuses

L'irruption des micro-ordinateurs a sensibilisé le public et les autorités à ce phénomène. En abaissant le coût *des équipements, en simplifiant* l'apprentissage à l'informatique, les « micro » rendent possibles des opérations de sensibilisation, de préformation sur une grande échelle. Aux États-Unis, en Grande-Bretagne, ils sont introduits dans le système éducatif. Ainsi, outre-Manche, 27 000 écoles ont été dotées, en un an, de « micro », et 57 000 instituteurs ont reçu une formation de base.

En France, la pénétration de l'informatique dans l'éducation nationale se fait plus difficilement : 7 000 machines seulement sont installées dans 700 établissements. Certes, d'ici à la fin du IXe Plan, en 1988, on prévoit l'implantation de 100 000 « micro » et la formation d'un nombre au moins égal de formateurs. Mais les résistances à la pénétration de l'informatique à l'école sont nombreuses. D'où les tentatives, à l'instigation surtout du Centre mondial de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, pour lancer des expériences de sensibilisation, de formation à la micro-informatique, à côté de *l'éducation nationale : formation* de jeunes chômeurs, centres de vacances d'initiation à l'informatique, opérations pilotes dans certains quartiers, etc.

Plus la population sera familiarisée avec les nouvelles technologies, plus l'industrie électronique trouvera, outre des débouchés pour ses produits, une main-d'œuvre de qualité lui permettant ainsi de rapatrier en France, dans des usines automatisées, des productions actuellement délocalisées dans des pays à main-d'œuvre à bon marché.

Certes, la formation à l'informatique à travers les seuls « micro » n'est pas la panacée. Savoir utiliser un TO-7, un Apple II, voire un P.C. d'I.B.M., ne fait pas forcément de vous un informaticien. C'est pourquoi ces actions de masse ne sauraient se substituer à la mise en place, sur une grande échelle, de véritables cours d'informatique, dans le secondaire, dans les universités, dans les grandes écoles, avec les moyens humains, techniques et financiers nécessaires.

J.-M. Q.

Le mythe de l'enfant et

(Suite de la page 27.)

L'acquisition de connaissances ou l'informatisation de la société ne sont pas des finalités, et l'on sent poindre une attente à la fois vague et investie de tous les débouchés futurs.

Un monde nouveau

Ainsi, pour certains, de la rencontre enfant-ordinateur surgirait un profond bouleversement social qui affecterait la société dans son *ensemble, allant dans le sens* d'une réduction, voire d'une disparition des clivages et des inégalités les plus structurelles. Ainsi, non seulement les modalités de cette « rencontre » échapperaient à la compréhension de l'adulte, mais aussi le changement qu'elle ferait naître. Un futurologue de trente-cinq ans du S.R.I. (Stanford Research Institute) nous déclarait : *« C'est au travers des enfants qu'il faut essayer d'appréhender l'impact social de la télématique... Ce sont eux qui définiront le mode d'acceptation... Ils créeront un monde nouveau d'une façon qui nous échappe... Ils utilisent les machines d'une manière étonnante ; ce qui est décisif, c'est la façon dont ils sont en train de construire une réalité sociale... Les enfants vont être des créatures différentes de nous, j'apprends pour rester en contact avec eux, mais je suis déjà trop vieux... C'est l'image même de l'homme qui va changer... Le fossé entre générations va être bien plus grand. »*

Il convient maintenant d'interroger ce qui sous-tend ce conte.

D'abord, l'idée que ce nouvel environnement technique serait naturel pour l'enfant. Il est vrai que, contrairement à l'adulte pour qui cet environnement s'est constitué progressivement, il a été donné dès le départ à l'enfant comme un tout, les différents objets techniques y étant présents *simultanément. De plus, comme le* souligne J. Perriault, la nouveauté tient dans l'utilisation par l'enfant de ces objets dans un contact familier, alors que *« nous ne pratiquions pas étant jeunes les machines à vapeur* (3) ». Mais de là à affirmer que cet environnement est naturel, n'est-ce pas aller un peu vite et, sans entrer dans un débat sur la notion « fourre-tout » et idéologique du « naturel », notons ce qui semble surprenant dans l'expérience de Menlo-Park ou dans une démarche telle que celle de S. Papert, sur laquelle nous reviendrons : il s'agit de la coexistence de deux discours, l'un promeut l'environnement technologique et ses différents composants, dont l'ordinateur, comme instrument bénéfique du progrès, l'autre insiste sur ce qu'il faut mettre en place pour que cet environnement soit effectivement au service du progrès.

Dans son ouvrage, fruit d'une expérience de dix ans au MIT, S. Papert (4) défend plusieurs thèses.

Partant de l'idée que l'enfant apprend spontanément certaines choses (sa langue maternelle) et qu'il fait facilement l'apprentissage de ce dont son environnement est riche, S. Papert propose de créer, grâce à l'ordinateur, un environnement qui permettrait aux enfants d'acquérir spontanément les concepts mathématiques. Il propose ainsi de créer une culture technologique où l'ordinateur ferait partie de l'environnement quotidien.

S. Papert critique sévèrement les modalités actuelles d'enseignement par ordinateur (E.A.O. notamment) qui, selon lui, asservissent l'enfant à l'ordinateur. Il propose au contraire, avec son système Logo, une pédagogie où l'enfant guide et même instruit la machine en la programmant dès les premiers contacts. Le système Logo permettrait de dépasser le stade de l'utilisation mécaniste de l'ordinateur, l'enfant aurait le rôle actif et « s'autogérerait » ; du même coup, il apprendrait à penser en réfléchissant sur sa propre pensée afin de la rendre accessible et compréhensible à l'ordinateur. Celui-ci servirait en quelque sorte de structure d'expérimentation par rapport à laquelle l'enfant *découvrirait et testerait* telle ou telle théorie. L'enfant accéderait ainsi à la pensée abstraite.

Un instrument « révolutionnaire » ?

Théorie de l'apprentissage séduisante pour beaucoup, dont nous ne discuterons pas ici. Si la théorie de S. Papert a le mérite de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour rendre l'environnement technologique maîtrisable par l'enfant, notons qu'elle débouche sur un projet socioculturel ambitieux consistant précisément à généraliser un environnement technologique sophistiqué, lui-même condition de la mise en application du modèle d'apprentissage. Nous sommes face à un projet structuré par des inclusions réciproques.

D'autre part, cette théorie et ce *projet se présentent comme ayant* une validité certaine et pouvant s'appliquer à tous les enfants. Cela repose sur deux hypothèses, la première est que l'ordinateur répondrait au désir de chaque enfant : « *Il* (l'ordinateur) *peut prendre des milliers de formes, remplir des milliers de fonctions et par conséquent répondre à des milliers de désirs différents* (5). » La seconde est que cet environnement technologique

7

Le mythe de l'enfa

de l'ordinateur

fonctionnerait de la même façon pour tous les enfants quelles que soient leurs origines socio-culturelles ; ce qui amène le journal *Libération* à parler de l'ordinateur revu et corrigé par le système Logo comme d'« *un instrument d'éducation révolutionnaire qui porte un coup de grâce à une société où la sélection des individus est effectuée en fonction de fausses théories sur l'aptitude* ».

Deux hypothèses très hardies qui font regretter de ne pas trouver dans le livre de S. Papert des éléments sur les expériences menées permettant de les valider. On aurait notamment aimé savoir si des enfants d'origines sociales et culturelles très diverses ont participé aux expérimentations et si les acquisitions facilitées par le système Logo ont été testées et analysées.

D'autre part, affirmer que tous les enfants s'investiront dans l'ordinateur du fait de ses caractéristiques peut paraître excessif.

Il semblerait ainsi intéressant d'analyser l'investissement de nombreux enfants sur l'ordinateur qui peut, en effet, être considérable et de le rapporter aux évolutions de la famille et de la société. De plus, peut être, pourrait-on s'interroger sur une spécificité de l'ordinateur qui en ferait un objet d'investissement privilégié de l'enfant et de l'adolescent durant certaines phases de son développement et sur ce qui sous-tend cet investissement.

Voilà, il nous semble avoir quelque peu malmené ce beau conte de fées et peut-être n'est-ce pas bien... sauf que celui-ci n'est pas destiné aux enfants, mais qu'il les manipule pour entretenir les illusions des adultes ou plutôt pour les protéger de leur angoisse, angoisse que suscite justement cette société informatisée. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis et maintenant en France, bien des particuliers achètent des ordinateurs individuels par peur, s'ils ne le faisaient pas, de compromettre les chances d'insertion et de promotion sociale de leurs enfants. C'est bien le signe qu'ils portent une représentation d'une société future qui serait informatisée mais où les places seraient rares et où la très forte compétition serait arbitrée par la maîtrise de l'informatique. Cette angoisse n'est pas nouvelle et, depuis lontemps, les ordinateurs ont fait l'objet d'une abondante production imaginaire (romans, films de science-fiction). Pendant longtemps, le thème en a été le même : l'homme crée une machine qui s'automatise dans des circonstances diverses et le menace. Peut-être est-ce parce qu'ordinateurs (et robots) constituent, à ce jour, la tentative la plus achevée de l'homme de créer à sa propre image : en créant l'ordinateur, l'homme n'essaie-t-il pas, comme le suggère le terme « *intelligence artificielle* », de donner la pensée à la machine et, ce faisant, ne transgresse-t-il pas quelque part un interdit ou bien ne tente-t-il pas de se substituer à un ordre, source de toutes les croyances, superstitions, interrogations : celui de son origine ?

A un autre niveau, l'ordinateur est l'objet de craintes bien concrètes : celle de la déqualification, celle de la déshumanisation du travail, celle de la perte de l'emploi. Ne se pourrait-il pas alors que tous ces romans, films, et l'engouement qu'ils suscitent, expriment une angoisse de l'homme par rapport à son devenir, une ambivalence face à la toute-puissance de ce qu'il crée ?

Ne pourrait-on pas alors faire l'hypothèse que si, dans un premier temps, l'homme a projeté l'angoisse de ce qu'il est et de son devenir dans ces productions culturelles, on assisterait aujourd'hui à un déplacement et à une annulation de cette angoisse. Après le déchaînement des forces du mal advient l'enfant « apprivoisant », « jouant », « aimant », « dépassant » la machine. L'enfant, lui, comprend, il a séduit la « bête », il saura vivre en l'an 2000 dans un monde technologique nouveau. De ce monde, l'adulte s'exclut lui-même comme s'il ne pouvait apaiser ses angoisses qu'en se dépossédant de son propre devenir.

BARBARA ALLEN,
avec la participation
de Bertrand Girand,
chercheur au C.S.T.B.

(3) J. Perriault, « Perspective pour demain » in *l'Enfant et l'Image, 1879-1979*, C.N.D.P.

(4) S. Papert, *le Jaillissement de l'esprit*, Flammarion 1981.

(5) *Libération*, « Le père Noël de la révolution informatique », 22 octobre 1981.

La guerre des réseaux de distribution

UNE fois de plus, I.B.M. a bouleversé le marché de l'informatique. En annonçant il y a trois ans qu'elle allait entrer en force sur le marché du « personal computer » (P.C.), le géant créait l'événement et déclarait la guerre aux petites entreprises-champignons américaines qui ont inventé et imposé le nouveau concept de la « micro », à la tête desquelles trônaient trois mousquetaires intrépides aux couleurs de la bannière étoilée : Apple, Commodore et Tandy.

Ces lilliputiens courageux ont inventé l'ordinateur personnel à bas prix à la portée des cadres à la recherche d'un outil de travail individuel à usage professionnel, des « hobbystes » et des foyers familiaux. Micro-ordinateur autonome, parfois portable, ou multiposte qui peut désormais communiquer, par l'intermédiaire de réseaux de télématique, avec les plus puissants systèmes informatiques actuellement en service.

Règlements de comptes

Dans la foulée de cette nouvelle « race » d'ordinateur est apparue une nouvelle forme de distribution : la commercialisation de masse par l'intermédiaire de distributeurs, de revendeurs indépendants ou de chaînes de revendeurs spécialisés disposant de boutiques. Ainsi Apple compte plus de 3 300 revendeurs dans le monde, dont 350 rien qu'en France. Faute de statistiques sérieuses, on estime que le nombre de ces « partenaires » varie aujourd'hui entre 2 500 et 5 000 en France. Mais chaque jour qui passe voit apparaître de nouveaux adeptes. La chasse des distributeurs par les fournisseurs bat son plein.

La raison de cette débauche de vocation : avec le faible prix de ces matériels (entre 8 000 et 50 000 F avec leurs logiciels et périphériques : disques magnétiques, imprimantes, terminaux à écran-clavier), les marges bénéficiaires sont insuffisantes et ne permettent pas aux fabricants d'avoir recours à une force de vente directe, coûteuse en hommes et en moyens.

Il s'agit d'un tournant dans l'histoire de l'informatique. Au début, seuls existaient les « grands » ordinateurs, volumineux et coûteux, vendus directement par les constructeurs. Avec les « minis », une première évolution apparaissait puisque l'américain Digital Equipment (DEC), leur « inventeur » et numéro 1 mondial de ce créneau, décidait de vendre une partie de ses machines par l'intermédiaire de revendeurs spécialisés dits O.E.M. (Original Equipment Manufacturers). DEC leur vendait des machines « brutes » qu'ils se chargeaient d'adapter aux besoins spécifiques des clients. Cette innovation fit le succès de DEC. Mais ces revendeurs restaient des sociétés spécialisées (Geveke, Métrologie, Tekelec, en France), disposant de cadres, d'ingénieurs et de techniciens rompus – en général – à l'informatique. Avec les « micro », cette fois-ci, les constructeurs sont contraints d'aborder une distribution « grand public », qui ignore tout de cette technique, comme les grandes chaînes de distribution aux Etats-Unis ou bien la Redoute, la FNAC, voire les boutiques de quartier en France. Cela pose et posera immanquablement des problèmes.

Dans un premier temps, on a vu se dessiner une première bataille entre nouveaux et anciens distributeurs. Laquelle a commencé à prendre des allures de règlements de comptes quand les constructeurs japonais (dont Sharp, Canon, Sony, Hitachi, etc.) et les entreprises-champignons américaines ont multiplié l'offre de ce type de produit et ont prétendu, eux aussi, faire appel aux distributeurs.

Résultat : plus d'une centaine de micro-ordinateurs sont actuellement proposés en France ; c'est la jungle. L'affrontement permanent s'est transformé en une véritable guerre quand I.B.M. est entrée sur le marché, imitée très rapidement par certains de ses concurrents traditionnels, comme N.C.R. et Burroughs. Les gros constructeurs, qui se mettaient avec retard de la partie, entendaient écrémer et fidéliser les distributeurs les plus compétents. En tête, I.B.M., qui domine de la tête et des épaules ses poursuivants. Et qui, comme pour les grands ordinateurs de gestion, prétend imposer ses standards.

Un deuxième front s'est ensuite ouvert au niveau des remises aux distributeurs et des services après-vente que leur offraient les constructeurs (documentation, promotion publicitaire dans les grands médias, conseils et stages de formation gratuits, etc). Tout y passe pour séduire mais également pour tester les qualités des revendeurs.

Certains constructeurs n'hésitent pas à les mettre en concurrence. Exemple, l'américain Altos Computer qui se fait distribuer en France par Tekelec, Alfatronic et Feutrier. D'autres, au contraire, jouent la carte de l'exclusivité au niveau national ou régional.

Aux distributeurs de prouver qu'ils sont ou seront les gagnants. Ce qui n'est pas évident. Beaucoup d'entre eux manquent de compétences techniques ou de moyens financiers et découvrent, parfois amèrement, que vendre des micro-ordinateurs n'est pas chose facile. Ils cherchent donc la meilleure stratégie. Certains ont choisi la carte multi-produits et multi-marques. D'autres – ou les mêmes – s'efforcent de signer des accords de coopération soit avec des firmes spécialisées dans la maintenance des matériels, soit avec des sociétés de services et de conseils en informatique (S.S.C.I.) en mesure de leur fournir logiciels et progiciels dont ont besoin leurs clients. Tous se battent bec et ongles pour s'affirmer sur un marché en pleine explosion, mais qui n'en est qu'à ses débuts. Mais, après une période de recrutement intense, on risque d'assister à une hécatombe.

Combien seront-ils dans trois ou cinq ans ? Personne n'est en mesure d'avancer un chiffre aujourd'hui. Une certitude : nombreux seront ceux qui y laisseront des plumes. Ainsi malheureusement que certains de leurs clients qui feront sans nul doute les frais de la conjugaison d'une technologie encore en pleine mutation et d'un nouveau type de distribution qui recherche encore sa déontologie.

Chez les constructeurs, ce sont une fois de plus les grands de la profession qui tireront les meilleurs profits de cette évolution. Olivetti France semble d'ores et déjà bien placé avec son réseau de points de vente indirecte qui assure 70 % de la distribution de son micro-ordinateur personnel M 20. Ce réseau comprend des concessionnaires (totalisant 250 points de vente), près de 400 revendeurs indépendants (distributeurs, S.S.C.I., pratiquant le « clé en main », boutiques) et fait aussi appel au commerce intégré (grandes surfaces, sociétés de vente par correspondance, etc.). Il préfigure ce que seront demain les grands réseaux de distribution des grands constructeurs ; lesquels semblent vouloir garder en parallèle une force de vente pour leurs gros clients (les « grands comptes ») achetant en quantité, tout en se révélant, en revanche, plus réservés quant à la création de boutiques à leur enseigne.

Dans cette guerre sans merci des réseaux, les grands de l'informatique traditionnelle ont l'avantage, sur leurs adversaires, de pouvoir disposer de gros moyens et d'une image de marque conséquente. Laquelle pèsera sans nul doute dans les résultats et les conquêtes de leurs partenaires commerciaux.

Des « franchisés »

Un dernier front vient d'être ouvert avec la création de centrales d'achats – comme celle de Carri – en France et de chaînes de « franchisés ». Les premières tentent de rassembler des petits distributeurs indépendants pour leur apporter un maximum de services au niveau de l'achat et de la sélection des matériels qu'ils veulent vendre, cette aide leur permettant d'échapper à la férule de leurs gros fournisseurs.

La franchise prétend fournir la même aide, mais lie cette fois le revendeur à son « franchiseur ». Le groupe américain Computerland – distributeur de l'ordinateur individuel d'I.B.M. – constitue actuellement la plus importante chaîne de distribution de micro-informatique en boutique dans le monde. Son organisation couvre au total dix-sept pays et 400 points de vente.

Il a inauguré récemment son troisième point de vente parisien, portant ainsi à huit le nombre de ses boutiques dans le pays.

De son côté, Hachette vient d'acquérir l'enseigne Nuggets et compte créer un réseau en partie franchisé qui bientôt (en plus des disques, des cassettes et des programmes vidéo) distribuera des logiciels pour micro-ordinateur. Il débutera avec huit points de vente et devrait en créer cinq par an.

Moins connue, mais tout aussi dynamique, la firme française Start Informatique a réussi sa reconversion en pariant sur la franchise. Implantée depuis 1978 à Salies-de-Béarn (entre Pau et Bayonne), elle a commencé à commercialiser en O.E.M. des constructeurs californiens Onyx (petits systèmes basés sur Z 80 et Z 8000) et Mercator (8086/8088). Elle dispose aujourd'hui de douze revendeurs franchisés et vient d'opter pour Rexon – contrat portant pour la première année sur la commercialisation sous son label de 250 systèmes – prenant ainsi le relais de la société défunte C.M.C. Elle compte réaliser en 1983 un chiffre d'affaires de 70 millions de francs (en augmentation de 63 % par rapport à 1982).

Bref, on gagne de l'argent dans la franchise. Surtout si le franchiseur dispose de bons produits, est puissant et connu, enfin s'il permet de faire des économies d'échelle en marketing, formation, achat, maintenance, publicité, etc.

Une grande partie du succès tient au sérieux et à l'aide de ce franchiseur. Si ce n'est pas le cas, le commerçant a toutes les chances de se retrouver au chômage, et le client sans service après-vente.

PIERRE LINDÉ.

Un nouveau marché pour l'édition

SELON M. Alain Savary, le ministre de l'éducation nationale, *« le système scolaire disposera en 1988 de cent mille micro-ordinateurs et d'autant de formateurs formés à son usage »*. Tous ces appareils serviront à enseigner un peu de tout, l'informatique comme l'anglais, la physique comme le latin. On n'en est encore qu'aux balbutiements, mais le Centre national de la documentation pédagogique a déjà en catalogue plusieurs centaines d'heures de programme.

Lubie d'hommes politiques et de fonctionnaires fascinés par les nouvelles technologies ? Pas du tout.

La preuve : les éditeurs spécialisés dans le livre scolaire se sont eux aussi lancés dans l'aventure. Ils ont signé des accords avec des fabricants de matériels – Nathan s'est associé avec Thomson, Hachette avec Matra, Hatier avec Atari, – ont constitué des équipes d'auteurs et commencent à lancer leurs premiers produits. Leur cible : les parents, la famille, la clientèle traditionnelle des jeux parascolaires, des manuels de révision, des cours de rattrapage. De manière significative, aucun ne vise directement les marchés de l'école publique. C'est délibéré. *« Nous ne pouvons pas,* expliquent leurs responsables, *espérer une réussite commerciale en nous pliant aux contraintes de l'éducation nationale, qui a choisi un langage, le L.S.E., et des machines qui ne sont pas les plus diffusés sur le marché. »*

Le premier souci de ces éditeurs est, en effet, de créer des programmes pour les matériels les plus vendus. Ce qui est malaisé dans l'état actuel des choses : le marché est si étroit qu'il peut, en l'espace de quelques mois, changer complètement de physionomie. D'où ces associations avec les constructeurs qui laissent à chaque partenaire la plus entière liberté et n'imposent aucune exclusivité : malgré son accord avec Atari, Hatier travaille avec Goupil ; Nathan, qui parie sur la réussite du TO-7, le micro-ordinateur que Thomson vend 3 500 F, commercialise des programmes pour Apple II...

Deux atouts

Cet intérêt pour un marché prometteur (on pense, en général, que les produits éducatifs représenteront le tiers du marché du logiciel domestique), mais qui, de toute évidence, n'est pas encore mûr, s'explique : les éditeurs veulent être prêts à temps. Pour cela, *il leur faut réunir* des auteurs, mettre au point des méthodes et préparer un réseau de diffusion (beaucoup aimeraient que les libraires y occupent une part importante, mais les difficultés qu'a toujours éprouvées cette profession à se diversifier les obligeront sans doute à examiner d'autres solutions), ce qui ne se fait pas en quelques semaines. Les éditeurs français sont d'autant plus disposés à investir dans ce domaine qu'ils ont le sentiment d'avoir deux cartes à jouer, deux atouts :

– Une protection naturelle de leur marché par la langue et la culture. On peut exporter tels quels des jeux, on ne peut exporter des programmes éducatifs sans profondément les modifier ;

– Des auteurs qui sont, à l'heure actuelle, plutôt plus imaginatifs que leurs confrères américains.

Quant à leur principal handicap, la faible taille du marché hexagonal, il perd de sa gravité avec des produits à durée de vie longue.

Pour exploiter à fond ces avantages, Nathan a donné à sa filiale spécialisée dans les éditions électroniques, VIFI, une dimension internationale. Son association avec des éditeurs étrangers (allemands, italiens, britanniques, canadiens) doit faciliter la diffusion de ses produits, leur traduction et leur adaptation aux méthodes et matériels dominants sur les différents marchés européens. La dimension internationale est tout aussi présente chez Hachette et chez Hatier qui, fort de l'expérience de sa filiale Didier dans l'enseignement du français comme langue étrangère, prépare la distribution de logiciels aux États-Unis en association avec Atari.

Une large gamme d'applications

Dans les lycées, l'ordinateur est surtout considéré comme un outil pour le rattrapage et les révisions. *« Il permet,* explique Monique Perdrillat, vice-présidente de l'Ademir, une association qui *regroupe des élèves et des professeurs* passionnés d'informatique, *d'individualiser l'enseignement, d'adapter les exercices, leur fréquence et leur difficulté au niveau des élèves. » « Cet outil,* ajoute ce professeur de lettres qui a longtemps travaillé dans un collège de La Courneuve, *donne d'excellents résultats dans les classes difficiles. Je l'ai essayé avec des élèves qui accumulaient les échecs scolaires, qui étaient en révolte permanente contre l'école. Il les a impressionnés; ce qu'aucune autorité professorale n'avait su faire, et passionnés ».*

Dans l'industrie et dans le monde de la formation professionnelle et permanente, on est plus exigeant. L'enseignement assisté par ordinateur est un investissement qui ne se justifie que s'il permet de faire des économies, de réduire les coûts de la formation. *Les plus gros efforts faits l'ont été* pour résoudre des problèmes pédagogiques liés à des situations très spécifiques : personnels dispersés (agences de banques...), taux de *turn-over* élevés (caissières de grands magasins), postes de travail à contraintes de qualité très sévères, enseignements en langues étrangères... Tous problèmes dont la solution exige la mise en place de structures lourdes : machines *« dédiées »* (spécialisées), programmes réalisés sur mesure. Ce n'est plus le monde de l'édition classique, mais celui de l'informatique et de la formation professionnelle. On y trouve comme fournisseurs des spécialistes de l'informatique, comme Control Data qui s'intéresse à l'EAO depuis une vingtaine d'années, de la formation en après-vente comme Sonovision et Matra (c'est la division après-vente de la branche militaire de Matra qui a développé son système d'EAO : Mascotte) ou de la pédagogie en entreprise comme Eduvision.

Qu'ils s'adressent à des lycéens ou à des adultes en formation, les cours actuellement disponibles exploitent quatre grandes méthodes pédagogiques :

– *L'exercice dirigé,* dans la lignée des systèmes anglo-saxons des questions à choix multiples et de l'enseignement programmé. On pose à l'élève une question. S'il y répond correctement, il peut continuer le programme ; s'il commet une erreur, il recommence. S'il ne trouve pas la solution, la machine lui dit de retourner à une leçon antérieure. Cette formule est souvent très élémentaire, c'est le cas sur la plupart des logiciels actuellement dans le commerce, mais elle peut être très complexe.

Définir des objectifs

C'est ainsi que le logiciel éducatif de Matra, Mascotte, possède un système expert qui définit à chaque moment du cours les stratégies pédagogiques à suivre en fonction de la personnalité de l'élève, de son niveau de connaissances, de ses objectifs (il s'agit de formations très techniques), de son état d'avancement dans le cours, de sa nationalité (les cours se faisant en anglais, tous les élèves n'ont pas les mêmes difficultés à suivre), de ses motivations. Ces formules sont difficilement applicables dans l'enseignement primaire ou secondaire, mais elles conviennent parfaitement pour les formations professionnelles où l'on sait définir des objectifs.

– *La simulation :* on introduit à l'intérieur du logiciel un modèle mathématique qui calcule automatiquement les effets d'une décision prise par l'élève. Les programmes construits sur ce principe sont souvent très proches des jeux, ils sont bien adaptés à des disciplines comme l'économie ou le management. Hatier a ainsi construit tout un cours autour de la Bourse. On demande à l'élève d'acheter ou de vendre des actions en fonction d'informations : comme un boursier, il voit son capital augmenter s'il prend les bonnes décisions et s'amenuiser si, à l'inverse, il choisit la mauvaise stratégie.

– *La combinaison de plusieurs médias.* Matra et Sonovision ont développé des systèmes qui combinent texte, graphique et vidéo. Le Vidame de Sonovision utilise un seul écran, le Mascotte de Matra en demande trois, mais il est beaucoup plus puissant et dispose d'un logiciel de traitement du graphisme très avancé qui donne la possibilité de simuler les résultats d'une décision de l'élève. L'apprenti pilote peut, ainsi, voir directement sur écran si le missile qu'il vient d'envoyer a touché sa cible ou pas. Ces systèmes multimédias ont de nombreuses applications professionnelles. Ils sont très intéressants lorsque l'on doit former des personnels appelés à travailler sur des claviers ou des tableaux de bord : caissières de grands magasins, opérateurs dans une raffinerie, pilotes... L'écran tactile et la synthèse vocale élargiront encore les possibilités de ces postes d'enseignement qui valent, selon les modèles, de 75 000 à près de 500 000 francs.

La petite tortue du Logo

– *L'apprentissage des mécanismes du raisonnement.* C'est pour des enfants très jeunes, ne sachant pas nécessairement lire, qu'a été conçu le plus célèbre des systèmes exploitant cette méthode : Logo. Il s'agit d'un langage qui a pour ambition d'aider l'enfant à construire son raisonnement. Conçu, à l'origine, par une équipe américaine du MIT pour étudier les comportements des enfants et la manière dont ils procèdent pour résoudre des problèmes, il est devenu, au fil des ans, un véritable outil pédagogique. Un outil dont Bertrand Schwartz, auteur d'un rapport sur l'informatique et l'éducation, a dit qu'il le fascinait. La petite tortue du Logo est aujourd'hui utilisée pour une multitude d'applications scolaires : formation à la technologie, à la physique, à la linguistique, etc. Son succès auprès des éducateurs est tel qu'on en trouve plusieurs éditions : le C.N.D.P. a la sienne, Nathan et Matra-Hachette la leur.

D'autres solutions sont envisageables, comme la connexion à des bases de données : l'élève interroge en cours de leçon une banque de données pour recueillir les informations nécessaires à la *solution de son problème.* Des formules de ce type ou d'autres qui exploitent les possibilités de la télématique sont intéressantes, mais elles ne se développeront que s'il y a un marché.

Or, pour l'instant, personne n'est en mesure de dire ce qu'il sera. *« Nous visons très large,* dit Marc Lenot, du G.I.E. Matra-Hachette, *nous ciblerons plus tard. » « Nous réfléchissons dans plusieurs directions »,* reconnaît Jacques Verrier, de Control Data.

Pour le grand public, on dispose bien de l'exemple américain. On sait que chaque acheteur de micro-ordinateur acquiert, l'année qui suit l'achat de sa machine, quatre logiciels. On sait aussi que les dépenses en logiciels varient beaucoup d'un matériel à l'autre. Mais comment vont évoluer les parts de marché dans la micro-informatique ? Que vont donner le TO-7 de Thomson, le petit ordinateur personnel que doit présenter l'année prochaine Matra ? Comment vont se comporter Goupil, Commodore ou Atari ?

Sur les marchés professionnels, les choses ne sont plus simples qu'en apparence. Sans doute peut-on déjà relever quelques réussites. Control Data, qui distribue le Micro-Plato, un ensemble de 150 000 francs avec micro-ordinateur et écran tactile, a de très nombreuses références en France : Citroën, Peugeot, la Société générale, la C.F.P., Kodak, le Crédit agricole (cent soixante-dix agences équipées d'un poste d'enseignement)... De la même manière, Matra a déjà vendu Mascotte à l'exportation.

Mais le marché ne s'ouvrira vraiment que si l'EAO baisse ses prix et tient ses promesses. Or il est encore trop tôt pour le dire. S'il y a des expériences très positives, comme celle du Crédit lyonnais où *« le temps moyen de formation des responsables du suivi local est tombé, avec l'EAO, d'un jour et demi à deux heures quarante-cinq »,* il en est d'autres qui le sont moins, comme celle de Renault. *« Il ne semble pas,* disait récemment un de ceux qui l'ont animée, *qu'en acquisition de connaissances l'EAO en lui-même permette une économie spectaculaire des temps de formation »* (1).

Cette incertitude qui n'est pas seulement hexagonale est sans doute le signe que, sur ce marché-là, l'industrie française n'arrivera pas après la bataille. C'est plutôt un bon signe.

BERNARD GIRARD.

(1) Deux expériences analysées lors de la Convention informatique 83.

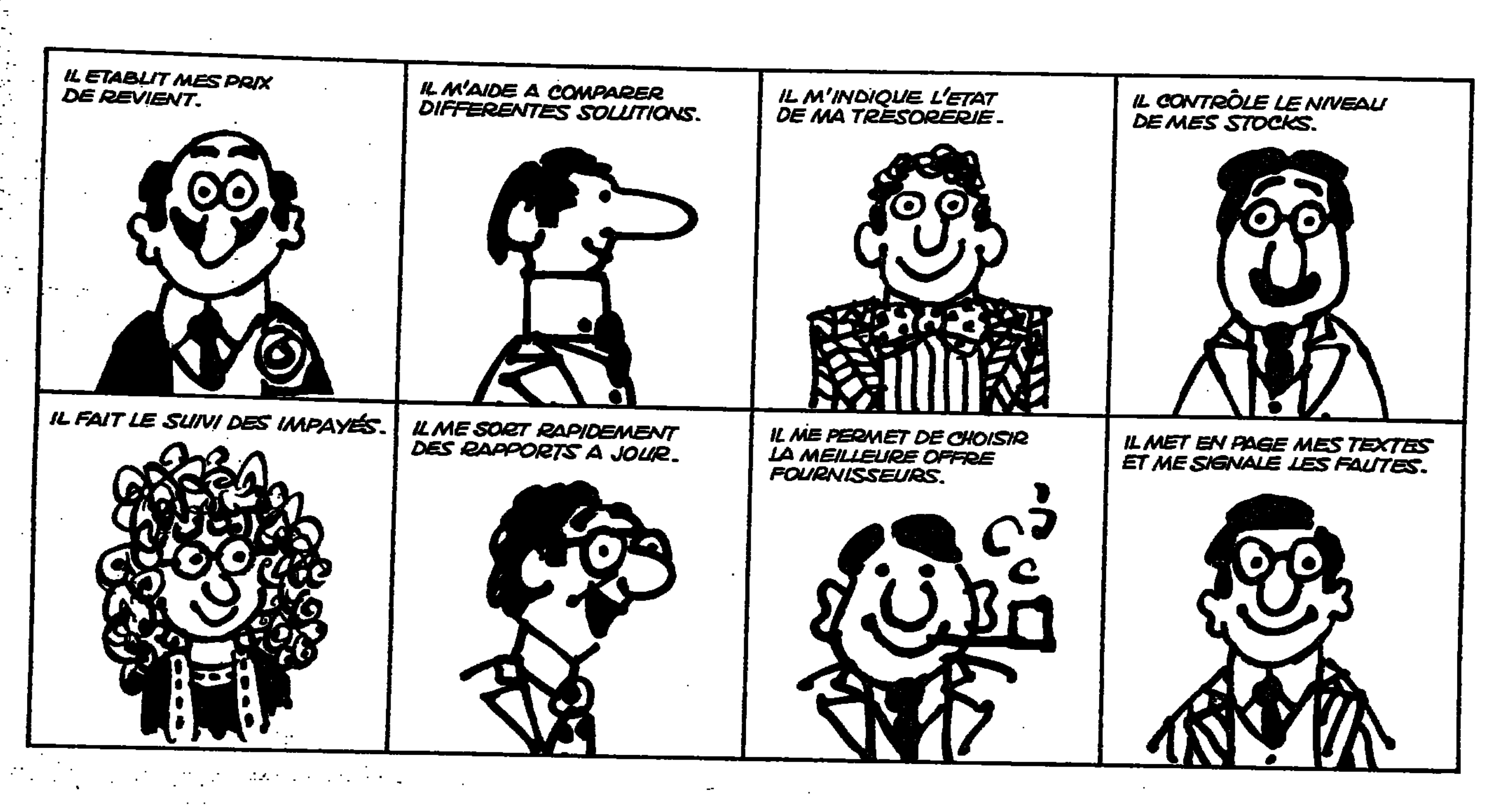
● DARTY ET LA MICRO-INFORMATIQUE. – A l'enseigne *Infostore,* les établissements Darty et Fils vont ouvrir à Paris (272, avenue de Vaugirard) à la fin d'octobre, une « grande surface » où le grand public trouvera tous les matériels relatifs à la *« micro-informatique, à la bureautique et à la communication »* (téléphonie...). Jusqu'à présent Darty s'était spécialisé dans l'électroménager et – dans une moindre mesure – dans les articles de sport.

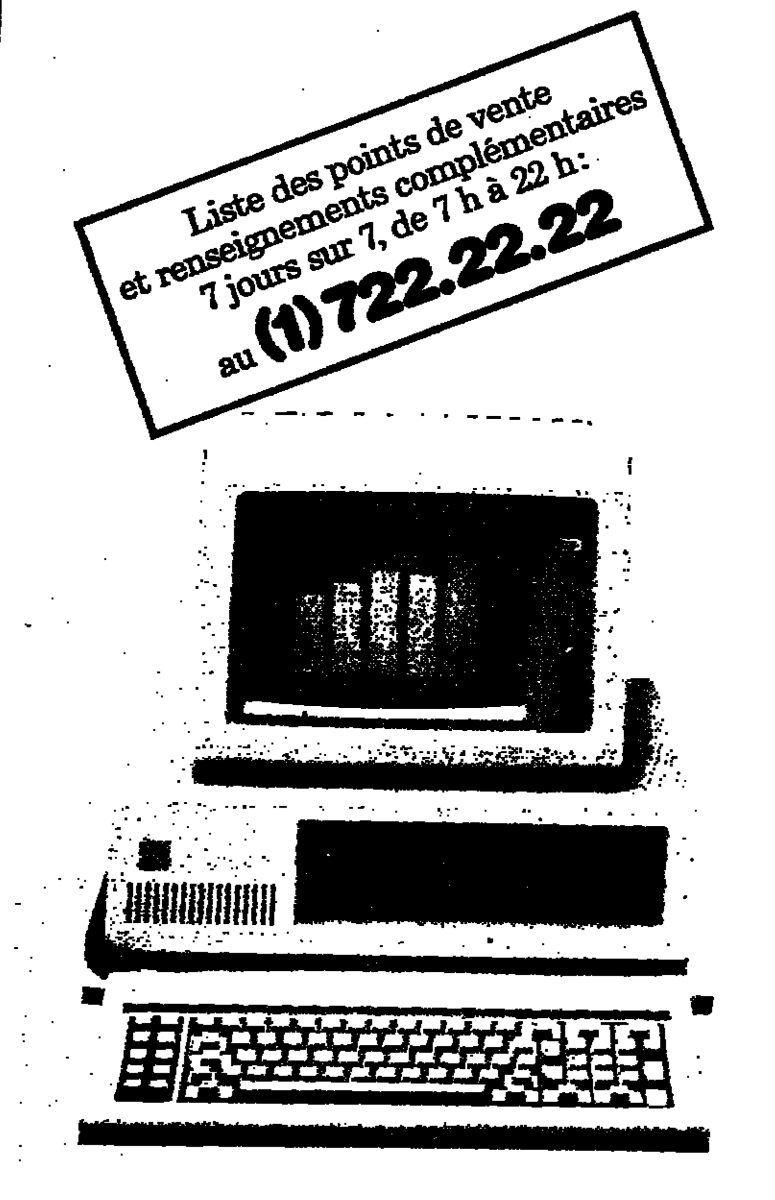
● CORRECTIF. – *« Didacticiel » et l'enseignement assisté par ordinateur.* Plusieurs articles de la brochure du *Monde* sur « La micro-informatique » utilisent le mot « didacticiel » pour désigner les logiciels d'enseignement assisté par ordinateur. Comme nous le signalons dans l'index de cette brochure, Didacticiel est une marque déposée de la société Facilatil. Celle-ci, estimant que le préjudice que lui fait subir cet usage est « considérable », nous interdit tout usage futur de cette marque en l'absence de son accord écrit et préalable. Dont acte.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN 0395 - 2037

simplifiez-vous le quotidien





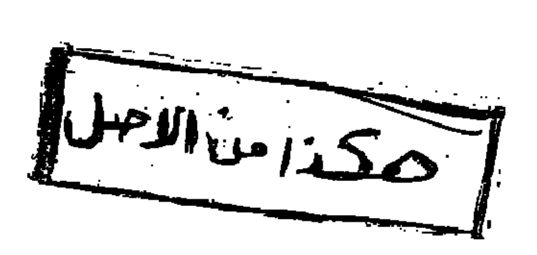
Je, tu, il, nous avons tous besoin d'un outil simple et efficace. Un outil qui amplifierait nos capacités personnelles, ferait pour nous les tâches fastidieuses, raccourcirait notre journée de travail. Le rêve.

Cet outil c'est l'ordinateur personnel IBM. Un outil aux pouvoirs multiples qui peut utiliser toute une palette de logiciels adaptés aux besoins professionnels.

Venez le découvrir chez votre distributeur agréé IBM. Parlez-lui de votre problème et découvrez-vous de nouvelles possibilités.



L'ordinateur personnel IBM: la plus simple des décisions.



Le phénomène du piratage des logiciels

AVEC l'arrivée des progiciels, le piratage bat son plein. Apple estime que 50% de ses produits sont copiés, *Visicalc a été dupliqué et commercialisé* par deux entreprises allemandes sans l'accord de l'auteur; Tandy a fait intervenir la police dans un club informatique de la région parisienne, Atari a poursuivi onze contrefacteurs... La liste est longue.

Pourquoi les progiciels sont-ils particulièrement visés ? Comparés aux logiciels d'application sur mesure, ils s'utilisent tels quels, sans adaptation ; les protections « soft » (les verrouillages) sont moins complexes pour des raisons de place sur le programme et de coût. De toute façon, un verrouillage n'est jamais totalement inviolable. Ce qui attire surtout les pirates, c'est que ce marché est nettement plus porteur que celui des logiciels sur mesure. Les pirates sont surtout des sociétés qui copient pour revendre ou encore les clubs informatiques pour leurs adhérents, *mais plus rarement* l'utilisateur professionnel.

Aussi les conséquences d'un plagiat systématique risquent-elles d'être lourdes pour l'industrie française encore embryonnaire. Ce qui explique le manque d'enthousiasme pour les progiciels des professionnels que sont les S.S.C.I. (sociétés de services et de conseil en informatique). « *Les investissements nécessaires pour créer des progiciels professionnels* (pour l'industrie ou le tertiaire) *ne sont rentables que sur des marchés importants non grevés par la piraterie. Le seuil de rentabilité d'un investissement de 1 million de francs ne commence qu'à partir de mille unités vendues à un prix minimal de 5 000 francs.* » Or vendre mille exemplaires d'un progiciel professionnel, c'est déjà un score difficile à atteindre.

De leur côté, les professionnels des progiciels grand public (jeux, formation, gestion personnelle, etc.) appartenant à l'édition du livre semblent beaucoup moins marqués par ce phénomène. Leurs investissements sont moins lourds, le marché plus large, et les prix de vente également moins élevés. Certains, comme Vifi-Nathan, feignent d'ailleurs de l'ignorer, mais recherchent néanmoins des supports difficilement copiables. D'autres attaquent le problème de front. Le G.I.E. Matra-Hachette, par exemple, a décidé de mieux connaître ses ennemis. En présentant ses premiers produits sur le marché, il a organisé un concours de « piratage ». Les copieurs les plus rapides et les plus doués reçoivent une récompense mais, en contre-partie, livrent leur méthode.

Si les réactions sont diverses, aucun professionnel, quel que soit son secteur, n'est indifférent au problème, les enjeux étant trop importants. Il s'agit tout d'abord de l'enjeu économique : réduction d'un marché potentiel par des concurrents déloyaux qui commercialisent des produits ne leur *appartenant pas, pour lesquels ils* n'ont fait aucun investissement mais dont ils tirent profit. L'auteur réel (personne physique ou morale) est directement lésé, ce qui, à terme, peut avoir des retombées directes sur la créativité. Les auteurs de progiciels, déjà trop peu nombreux, vont-ils continuer de créer sans contre-partie financière ?

Ce phénomène ne vise pas particulièrement les produits français. Aujourd'hui, ce sont plutôt les produits américains qui sont concernés, car ils existent. Mais, très prudentes, les sociétés françaises demandent, avant de se lancer dans ce créneau, un cadre juridique bien défini. Les matériels informatiques sont protégés par les brevets. Il est logique que les *programmes, qui représentent* aujourd'hui une part de plus en plus importante du marché de l'informatique, bénéficient d'un cadre juridique.

La reconnaissance de la propriété ne peut être une protection efficace à 100 %, estime-t-on au Syntec Informatique, mais peut être dissuasive ! Pourtant... les produits américains, assez bien protégés, sont copiés. Il est vrai que les pirates sévissent surtout hors des États-Unis...

Depuis 1980, le Computer Software Copyright protège les codes sources et l'objet des programmes informatiques. Résultat : toute duplication illégale est très *sévèrement punie*. Récemment, Data Equipment a été condamné à payer la somme de 250 000 dollars aux sociétés MicroPro International Corp. et Digital Research Inc., pour avoir violé le copyright d'un progiciel d'application de micro-ordinateur. Ce serait le premier procès de ce genre.

Certes, en France, aucune loi spécifique ne protège les programmes d'ordinateur. Mais les auteurs ne sont pas pour autant totalement démunis. La loi du 11 mars 1957 sur le droit d'auteur *s'applique. Les éditeurs de progiciels* y font référence et la jurisprudence s'en inspire. Cette loi est, il est vrai, incomplète. Elle ne couvre que la reproduction de l'œuvre et non l'utilisation de son contenu. Or un programme informatique peut facilement être transcrit dans un autre langage. De plus, elle autorise expressément la copie pour l'usage privé du copiste...

Une dizaine de saisies

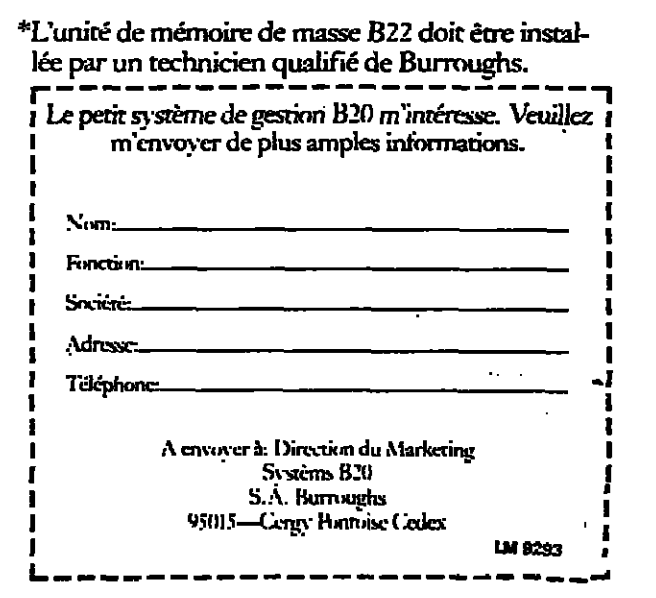
Pour être efficace, la loi devrait couvrir le savoir-faire (les idées et le raisonnement) et le produit fini, et, surtout, avoir une portée internationale. Des travaux sont menés dans ce sens à tous les stades : professionnel et gouvernemental. Vont-ils aboutir rapidement ?

Dans l'immédiat, à défaut d'un droit *sui generis*, les pratiques du droit commercial s'appliquent également : l'obligation des contrats, le dépôt des marques... Des actions privées ont également été entreprises. Depuis quelques mois, tout logiciel ou progiciel peut, moyennant finance, être déposé auprès de l'Agence pour la protection des progiciels (A.P.P.), qui leur attribue un numéro d'ordre et la marque « France Logiciel ». En cas de conflit, elle intervient à l'amiable ou assiste ses adhérents dans des poursuites judiciaires. Elle a déjà procédé à plus d'une dizaine de saisies de progiciels pirates.

La piraterie est sans aucun doute un danger pour la profession, mais des moyens de protection et de recours existent. Les récriminations des professionnels ne *seraient-elles pas tout simplement* une excuse au retard pris dans ce domaine ?

L'immobilisme actuel — voilà cinq ans que ce problème est posé sans trouver de solution efficace — *ne s'explique-t-il pas aussi par* des raisons fiscales ? Les S.S.C.I. poussent un cri d'alarme unanime. Mais, en leur sein, les avis sont partagés. Obtenir une protection légale pour un programme pourrait aussi les contraindre à en préciser la valeur réelle. Certaines S.S.C.I. ne semblent pas le vouloir. Peut-être parce qu'elles tirent plus de profits du flou réglementaire actuel ?

NICOLE MATHIEU.



Quand

L'AGRICULTURE va devenir pour l'informatique un terrain d'élection. L'attitude des agriculteurs et des agri*cultrices ne trompe pas* : ils ne veulent pas être en retard sur l'événement et multiplient les stages de formation. Les organisations professionnelles non plus ne veulent pas être prises de court, ce d'autant qu'elles sentent, confusément, qu'il y a là une chance pour l'agriculture, mais aussi un danger pour elles-mêmes. Il y va de leur pouvoir et de leur emprise sur le monde agricole. Mais ces enjeux de pouvoir, pour la maîtrise desquels les organisations se surveillent, tournent en fait encore autour de deux notions mal identifiées : la nature même du pouvoir que confère le contrôle de l'outil informatique et la nature aussi de l'information qu'il est censé véhiculer.

Schématiquement, l'informatique agricole peut se présenter sous plusieurs aspects :

— Les automatismes, installés dans un atelier de production qui, selon un programme fixe, délivrent par exemple des rations alimentaires propres à chaque animal. Ils peuvent aussi enregistrer les performances de production des animaux.

— La gestion économique individuelle micro-informatique : c'est la tenue de la trésorerie, de la comptabilité. Elle est assurée, en continu, par un micro-ordinateur installé à la ferme.

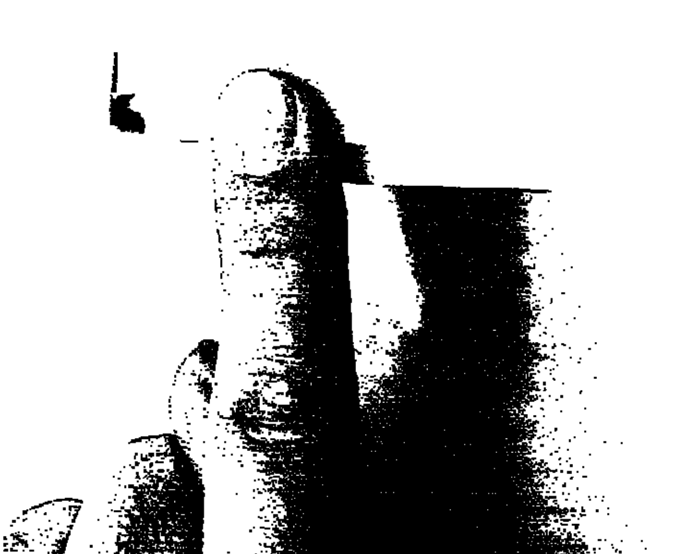
— La gestion technique individuelle, micro-informatique également : pour la conduite des ateliers de production, les rotations culturales, etc. Les appareils destinés à ces deux modes de gestion, économique et technique, implantés sur une exploitation, peuvent avoir une utilisation plus conviviale par un groupe d'agriculteurs dans une commune ou un canton. De même le conseiller agricole, bien qu'il s'agisse d'une utilisation en continu, peut intervenir au coup par coup.

— La consultation micro-informatique et périodique : c'est le territoire privilégié des institutions professionnelles et de leurs conseillers de développement, qu'il s'agisse de diagnostic d'ensemble sur la santé de l'entreprise, d'une réorientation partielle ou totale de l'exploitation, ou encore de conseils d'accouplement avec les taureaux améliorateurs pour l'élevage bovin. Dans ces exemples, le matériel sera le plus souvent portable, à la disposition du conseiller.

— La télématique enfin, à laquelle les organisations professionnelles se sont particulièrement attachées, grâce à l'appui de la Direction générale des télécommunications (D.G.T.) et parce que la maîtrise du centre serveur et des données de la banque d'information contrecarre quelque peu les tendances centrifuges de la micro-informatique. C'est le choix opéré par le Crédit agricole pour la tenue permanente de la trésorerie des exploitations. C'est aussi le procédé qui permettra d'accéder aux conseils de traitement, de disposer d'un catalogue du matériel agricole, de rations alimentaires ou de processus d'analyse des sols. Mais c'est aussi *le procédé qui permet l'arrivée à* domicile de n'importe quelle information : des aides disponibles pour l'installation des jeunes à la recommandation de tel ou tel produit par une firme chimique par exemple.

Devant ce tableau des possibilités, plusieurs problèmes se posent. En premier lieu celui de l'adaptation des produits les uns aux autres et de l'adaptation au marché également.

Pour une informatisation rationnelle de d'exploitation agricole, il faudrait d'abord pouvoir associer les appareils automatiques aux *micro-ordinateurs* de gestion technico-économique. En second lieu, il faudrait prévoir la compatibilité des logiciels de gestion économique et de gestion technique, qui ont, bien évidemment, des interférences pour la conduite de l'exploitation. *S'il* existe aujourd'hui entre soixante et cent logiciels, ils sont faits par des personnes différentes pour des utilisateurs différents, adaptés à des matériels différents. On comprend, dès lors, la perplexité de l'acheteur éventuel.



l'ordinateur va aux champs

Hormis les institutionnels qui ont misé sur les logiciels utilisables par les conseillers agricoles (mais qui envisagent aussi, pour en contrôler la distribution, de pénétrer sur le marché des logiciels pour les utilisateurs individuels), il existe une quinzaine de sociétés, de dimensions diverses, le plus souvent régionales. Mais les ténors de l'informatique hésitent encore à s'engager.

Une demande mal connue

Un petit nombre d'éditeurs, qui disposent de deux à trois produits, envisagent d'en développer d'autres. Ils pourraient être encouragés par les pouvoirs publics qui disposent de crédits dégagés lors de la conférence annuelle agricole de 1981, moins cependant que d'éventuels nouveaux venus — trois candidats ont été recensés — qui accepteraient de s'engager dans une logique de fabrication de modules homogènes, qui tourneraient sur du matériel français.

L'adaptation au marché est aussi complexe. Aujourd'hui, 8 % seulement des agriculteurs tiennent une comptabilité et, dès lors, l'informatique de gestion peut apparaître comme une mode élitiste pour le court terme. Le marché n'existe pas encore, car on ne connaît pas la demande en nombre (I.B.M. estime à 5 000 les utilisateurs potentiels de micro-informatique de gestion pour les deux années à venir), mais on connaît mal aussi la demande en contenu d'informations. Ce marché n'a pas encore non plus suffisamment d'agents : éditeurs et distributeurs, maintenance, le secteur public (recherche agronomique surtout) s'étant attaché davantage à l'écriture de logiciels qu'à leur diffusion.

Ignorance encore, le juste coût d'un service informatique, dans la mesure où les expériences en cours sont toutes plus ou moins aidées. Comment savoir combien l'agriculteur est disposé à payer, dans la mesure où lui-même ne sait quels gains de productivité il retirera de l'informatisation ?

Un autre souci se fait jour. L'agriculture française est volontiers collective. C'est-à-dire que de nombreux progrès ont été réalisés et sont encore possibles grâce à une organisation collective de recensements divers : résultats de gestion, contrôles de performances tant en productions animales que végétales. Ces données sont utiles pour le développement de l'agriculture, pour la recherche aussi. Les organismes concernés (centres de gestion ou syndicat de contrôle laitier, par exemple) sont dotés d'outils informatiques anciens. Les agriculteurs qui les alimentent en données le font parce qu'ils ont le souci de la collectivité et parce qu'ils recevaient, en retour, un service de la part de ces organisations, mais avec un décalage dans le temps parfois important. Ces agriculteurs, adhérents d'organismes de développement, sont aussi parmi les plus novateurs, et il est permis de penser qu'ils seront parmi les premiers à s'équiper de ce nouvel outil de développement qu'est la micro-informatique qui leur rend des services en temps réel.

Le risque est grand alors de voir se tarir les sources d'information collective. Il est tempéré par le fait que les exploitants ont besoin d'éléments de comparaison, qu'ils savent depuis longtemps l'utilité des mises en commun. Mais il faudra aussi que les institutions agricoles sachent leur rendre un service plus « pointu » et surtout à un coût faible. L'autre danger, qui découle du premier, c'est que les organismes, soucieux de voir leur pérennité assurée, perdent de vue la question posée à l'origine — à savoir : quels services destine-t-on aux agriculteurs ? — pour une question subsidiaire : quelles sont les places respectives des institutions face à l'informatique ?

Au cours des états généraux du développement agricole, en janvier 1983, cette double préoccupation est apparue : crainte de voir l'informatique utilisée, dans certains cas, comme un outil d'intégration par l'information complétant une intégration économique déjà faite, sous couvert d'une trop grande sélection dans les modes de financement ; à l'inverse, dans le cadre d'un trop grand laisser-faire, crainte de voir se développer une multitude de systèmes individuels fermés, rendant impossible toute remontée d'informations vers les systèmes collectifs.

Avec la télématique, ces dangers de dispersion ou de perte de contrôle semblent écartés. Les organisations agricoles se sont précipitées vers la télématique. Elles y sont aidées par l'équipement : d'ici à cinq années, l'annuaire électronique sera installé dans 200 000 exploitations agricoles. Mais, surtout, ce mode de communication en étoile correspond bien à leurs structures : un centre émetteur et des rayons qui atteignent chaque adhérent. D'où, depuis deux ans, une quinzaine d'expériences environ qui, à chaque fois, ne représentent qu'un petit nombre de terminaux, entre 25 et 100.

Des expériences non significatives

Ces expériences ne sont pas en soi significatives, ni sur la réalité du service rendu ni sur son coût. Au-delà des 25 à 100 terminaux, qui n'ont pas la possibilité de se brancher sur d'autres émetteurs, c'est le vide. Pas de concurrence, pas d'émulation, pas de choix réel de la part d'une clientèle captive. En outre, ces expériences ont été largement financées par la D.G.T. Elles n'ont donc pratiquement rien coûté à ceux qui les mettent en œuvre, ni à leurs « clients ». Aujourd'hui, on peut penser que la source des cadeaux de l'État va se tarir. Il va dès lors falloir songer à calculer les prix de revient réel de la télématique à la ferme, pour les organisations, et pour les utilisateurs.

Pour occuper le terrain, des chambres d'agriculture s'équipent aujourd'hui en mini-ordinateurs. Plus généralement, les organisations professionnelles agricoles « classiques » se sont regroupées, pour mieux se contrôler mutuellement, au niveau du département. Elles entendent ainsi verrouiller le système, en le mettant en place. En contrôlant les centres serveurs, c'est-à-dire le réseau de distribution, elles ont le sentiment de pouvoir mieux contrôler la production de ces informations en écartant ainsi le risque de la perte de l'exclusivité qu'elles détiennent sur le monde agricole.

Cette démarche ne répond pas à la question du contenu des informations. Selon une enquête de la D.G.T., les demandes exprimées par les agriculteurs sont la connaissance des avertissements (conseils de traitement) et des cours des marchés. Cette démarche risque, en outre, d'être fort coûteuse. Si l'on admet que la rentabilité optimale du système suppose l'accès à des informations locales et nationales, cela suppose que travaillent ensemble des producteurs nationaux d'informations (des auteurs), un éditeur local, des auteurs locaux, un distributeur enfin.

De plus, la pratique de la saisie, de la mise à jour des fichiers et de la diffusion n'existe pas encore. Elle nécessitera beaucoup d'emplois, donc des coûts de fonctionnement dont on ne sait s'ils seront couverts par la demande des agriculteurs.

En fait, si l'arrivée de Télétel a pris de court les institutions qui entendent informer le monde agricole, qui ont cru aussi que cette information allait circuler d'un coup de clavier magique, l'approche est aujourd'hui moins enthousiaste.

La réaction des agriculteurs qui ont chez eux un terminal est intéressante à connaître. L'accueil n'est pas délirant. Les spécialistes décèlent trois raisons à cela : technique pas tout à fait au point, messages trop élémentaires, difficultés de lecture.

Il reste que, ici ou là, on travaille à la constitution de banques d'informations. Au ministère de l'agriculture, le service de la production des végétaux, qui dispose depuis longtemps d'une pratique de la collecte et de la diffusion (les « avertissements »), envisage de créer un système informatique agro-météorologique. L'ACTA (Association de coordination technique agricole) et les instituts techniques disposent d'un matériel pour les produits phytosanitaires.

Un danger potentiel

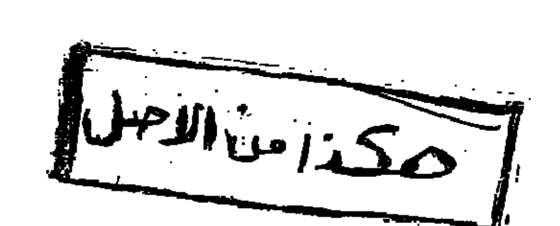
D'autres travaux, qui demanderont beaucoup de temps pour que soient mis en place les circuits de collecte, pourront déboucher sur d'autres systèmes pour l'alimentation animale, l'analyse des sols, le machinisme. Un projet sur ce dernier thème réunit le B.C.M.E.A. (Bureau commun du machinisme et de l'équipement agricoles), le Cemagref (Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts) et la F.N.C.U.M.A. (Fédération nationales des coopératives d'utilisation de matériel agricole). L'investissement initial est estimé à 4 millions de francs en trois ans, et le coût de fonctionnement de 400 000 francs par an, après la période de rodage, en supposant que le nombre de clients estimé soit exact. Ceux-ci paieraient un abonnement annuel à la banque des données (50 francs), la communication téléphonique, et l'utilisation de la machine serveuse (100 francs de l'heure). Il n'est, dès lors, pas évident que les « consultations » soient très nombreuses.

Le Crédit agricole a estimé, lui, que la télématique était un bon outil pour la gestion des exploitations. A l'inverse du système « micro à la ferme », qu'il juge élitiste et peu apte à la vulgarisation, l'enregistrement des opérations et la tenue des comptes à distance lui paraissent être de meilleure pédagogie, plus progressive que la micro-informatique. D'ailleurs, il ne s'agit que de tenir un compte de trésorerie, en alimentant en données les centres de gestion, qui rendent en retour un service immédiat. On retrouve ici la préoccupation, déjà exprimée, de maintien du réseau de la collecte des informations par les organismes.

En outre, la gestion télématique contraint l'agriculteur à continuer d'avoir recours au service d'un comptable. Ce qui assure la permanence des centres de gestion et de leurs emplois... Associé à l'IGER (Institut de gestion et d'économie rurale), le Crédit agricole diffuse donc un logiciel (SESAME) utilisé à titre d'expérience dans deux départements, l'Aveyron et la Loire-Atlantique. Selon les représentants de la « banque verte », « *ça marche* », et d'autres départements, une vingtaine, sont demandeurs. Quant au prix de ce service, calculé en coût réel et non en fonction de celui de l'expérience, il serait acceptable par les agriculteurs, même si on l'ajoute au coût du service comptable qui demeurera donc.

Les fichiers informatiques ne sont pas détenus par le Crédit agricole, mais par le centre de gestion. Pour un paysan, voir partir dans la nature, sur un fil téléphonique qui aboutit à un fichier, qui peut être connecté à un autre fichier, celui de son banquier par exemple, ses recettes et ses dépenses représente un risque d'autant plus ressenti que le phénomène est « mystérieux ». « *Je suis le seul à avoir la clef de mon coffre à informations, mais en suis-je bien sûr ?* » Bien qu'on s'en défende au Crédit agricole, beaucoup de gens sont « intéressés » par la connaissance de la situation de trésorerie des agriculteurs. Ce danger potentiel, tant que le jeu n'est pas certifié, représente aussi un frein au développement de la télématique.

JACQUES GRALL.



Tiers-monde : le « micro » aux pieds nus

« DÉMOCRATISER l'usage de l'informatique, diffuser la « culture » informatique et informatiser l'univers de chacun pour aboutir non seulement au plein emploi, mais au plein emploi des facultés de chacun », telle est l'ambition, selon les mots de son président, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, du Centre mondial informatique et ressource humaine, créé à la fin de 1981. Et cette ambition est universelle. Le Centre a déjà conclu des accords avec des universités ou des instituts de recherche de plusieurs grands pays développés comme les Etats-Unis, le Canada et le Japon. Mais ses dirigeants s'intéressent particulièrement au tiers-monde et prônent *un « transfert massif du savoir et des connaissances »*. La brochure de présentation du centre s'ouvre d'ailleurs sur la célèbre citation de Kuan-Tzu : *« Si tu donnes un poisson à un homme, il se nourrira une fois. Si tu lui apprends à pêcher, il se nourrira toute sa vie. »*

Deux expériences sont actuellement menées par le centre, l'une au Sénégal, l'autre au Tchad. Elles sont de nature fort dissemblable.

La première se déroule à Dakar depuis octobre 1982. Il s'agit d'initier un certain nombre de jeunes élèves à l'informatique en mettant à leur disposition des micro-ordinateurs. Leur comportement est constamment analysé, leurs progrès sont suivis de près et les enseignants s'efforcent de déterminer l'éventuelle incidence de cet apprentissage sur le reste du travail scolaire. Dirigée par une informaticienne, Mlle Sila, une équipe a été mise en place à l'École normale supérieure de la capitale sénégalaise. Elle comprend six instituteurs et plusieurs spécialistes, notamment un docteur en sciences de l'éducation, un polytechnicien, un mathématicien et un psycho-pédagogue. Cette équipe, réunie à l'initiative du ministre sénégalais de la recherche de l'époque, M. Jacques Diouf, s'est mise au travail au début de 1982. Après un séjour à New-York, ses membres ont suivi deux stages de formation de deux mois chacun à Paris.

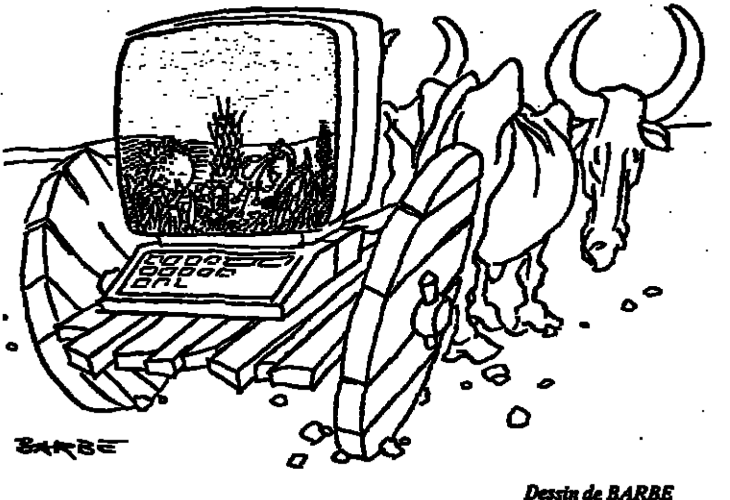
A la rentrée d'octobre, quinze Apple II équipés d'un logiciel LOGO ont été mis en place à l'École normale supérieure de Dakar. Cinquante élèves de la classe d'âge de neuf à treize ans ont été sélectionnés dans cinq établissements scolaires dont une école franco-sénégalaise. Les enfants étaient de niveaux très différents mais tous étaient réputés savoir lire et écrire couramment. Il s'est révélé par la suite que tel n'était pas toujours le cas, ce qui n'a d'ailleurs rendu l'expérience que plus intéressante. La transcription du langage informatique en ouolof, l'une des langues sénégalaises les plus utilisées, a permis parfois de compenser le handicap dû à une connaissance imparfaite du français.

Une banque de données médicales

Un bilan de cette action a été établi lors d'un séminaire qui s'est tenu à Dakar en juillet 1983 sous la présidence du nouveau ministre de la recherche, M. Dassée. Il a été jugé suffisamment positif pour qu'il soit décidé de passer à une nouvelle phase. En octobre 1983, vingt-cinq nouveaux micro-ordinateurs, parmi lesquels quelques Thomson TO-7, seront installés directement dans les cinq écoles qui avaient fourni le premier contingent de « cobayes ». Des efforts sont actuellement déployés pour traduire le langage informatique dans d'autres langues africaines et notamment en mandingue, et un groupe de recherche sur l'application de l'informatique à l'apprentissage de la lecture précoce s'est mis en place. Des recherches sont également menées sur l'utilisation de l'informatique comme outil de formation en logique et en écriture.

Ce programme, on tient à le souligner au Centre, est entièrement contrôlé et réalisé par des Sénégalais. Le Centre mondial est intervenu pour la formation initiale des animateurs locaux, il donne une assistance technique notamment pour la maintenance des matériels et il participe aux recherches pour la traduction en langues africaines du langage informatique. Sur le plan financier, ce soutien représente chaque année 2 millions de francs.

A Dakar, la micro-informatique est utilisée comme un moyen de formation. Le but que poursuit le Centre mondial en finançant et en appuyant les efforts déployés par des membres de l'association Médecins sans frontières est d'une autre nature. Le micro-ordinateur est conçu dans ce cas comme un moyen de



Dessin de BARBE

pallier – momentanément et partiellement – les lacunes de la plupart des pays du tiers-monde en matière de santé dans la brousse et les postes isolés. Cela n'exclut pas un effet induit de formation, mais ce qui est recherché dans ce cas c'est une utilité pratique et immédiate. En raison de l'extrême misère qui le caractérise et de la présence d'équipes de Médecins sans frontières, le Tchad constitue un terrain d'expérimentation tout à fait approprié.

« Jusqu'à présent, nous dit M. Xavier Emmanuelli, l'un des fondateurs de l'association, responsable au Centre mondial de la réalisation de ce programme, *aucun pays du tiers-monde, même parmi les plus avancés comme l'Inde ou l'Algérie, n'a trouvé de solution satisfaisante au problème des soins de santé dans les régions rurales reculées. Les jeunes médecins formés dans ces pays refusent de s'y installer et les mesures contraignantes qui ont pu être prises ici ou là trouvent vite leurs limites, les intéressés préférant parfois s'expatrier plutôt que de s'y soumettre. L'utilisation des coopérants ne constitue qu'un palliatif souvent coûteux et ne permet pas une solution définitive du problème. Le mythe des « médecins aux pieds nus » a fait son temps, et la formation sur place de gens en s'appuyant sur la pratique des médecines traditionnelles présente plus de dangers que d'avantages. Nous avons donc eu l'idée de créer, sous une forme compacte, une « banque de données » accessible à des profanes ne nécessitant pas un apprentissage préalable de données médicales. »*

Au départ, les auteurs du programme se sont inspirés des ordinogrammes ou « flow charts » mis au point depuis une dizaine d'années pour faciliter, en Afrique notamment, la formation des agents de santé aux techniques de diagnostic rapide et exact et de traitement de presque toutes les maladies et problèmes de santé qu'ils sont habituellement appelés à rencontrer.

Des questionnaires recensent systématiquement les principales données de base concernant le malade (âge, sexe, poids, taille, etc.) et les symtômes apparents ou décrits par l'intéressé. Selon que la réponse est positive ou négative, l'agent de santé trace ou non une croix dans la case correspondante. Le croisement de ces divers éléments permet l'établissement d'un diagnostic et la prescription d'un traitement.

Ce type de questionnaire se prête évidemment fort bien à un traitement informatisé, et l'équipe du Centre mondial a pu ainsi réaliser un programme, l'ordinateur posant des questions auxquelles il est possible de répondre simplement par oui ou par non. Les ordinogrammes ainsi traduits en langage informatique équipent un micro-ordinateur portable en bandoulière et dont le poids avoisine 2 kilos. Il s'agit du Husky, construit par une firme britannique, la D.V.W.-Micro-electronics de Coventry. Le principal client en est pour le moment l'Electricity Board anglaise (équivalent de l'E.D.F.), qui le confie à ses agents chargés de relever les compteurs : chaque soir, tous ces appareils sont connectés à un ordinateur central qui recopie toutes les données collectées dans la journée et établit les factures.

« Un redoutable instrument du pouvoir »

Par son faible encombrement, sa robustesse, sa totale étanchéité, ce « micro », qui dispose d'une autonomie de quatre cents heures et dont la mémoire disponible a été poussée à 336 K, constitue un matériel parfaitement adapté à un emploi dans la brousse. La machine est équipée d'un écran de huit lignes et d'un clavier, actuellement très complet mais qui sera ramené à une quinzaine de touches pour l'utilisation que veulent en faire les responsables du Centre mondial. Cet appareil n'a qu'un défaut : son prix extrêmement élevé, de l'ordre de 30.000 F pièce, un prix excessif qui s'explique par l'absence de concurrence sur ce marché.

« Ce type de machine, estime M. Emmanuelli, *n'exige de la part des utilisateurs potentiels que trois caractéristiques : savoir lire et compter, être honnête, être un peu malin pour rechercher ce qu'il ne sait pas. Le choix de cet opérateur sera primordial, car dans les pays où les pratiques magiques sont encore très développées, un appareil de ce type peut constituer un redoutable instrument de pouvoir. »*

Cette banque de données portable ne nécessite aucune infrastructure particulière et aucun entretien, la suppression de tout élément mécanique excluant pratiquement les risques de panne. Son utilisation régulière finira par engendrer une autoformation, ce qui implique par la suite la mise au point de programmes plus perfectionnés. Son emploi cependant demande que deux conditions soient remplies : un approvisionnement suivi en produits pharmaceutiques ayant toujours le même conditionnement et, enfin, la présence à moins de deux jours de voiture d'un hôpital au cas où l'ordinateur recommanderait l'hospitalisation du malade.

Quarante médecins, infirmiers et laborantins de Médecins sans frontières sont actuellement présents au Tchad où, dans le cadre d'un programme de deux ans, financé par la C.E.E., ils gèrent sur le plan médical toute la région Nord du pays.

Ils ont réactivé hôpitaux de districts et dispensaires. A la fin septembre, cinq Husky seront mis en circulation dans une région-pilote pour une expérimentation en « vraie grandeur ». Ils seront d'abord utilisés en hôpital avant d'être confiés à des volontaires dans des dispensaires de brousse. L'expérience se déroulera sous la surveillance d'un médecin expatrié dont ce sera la seule tâche. Si elle se révèle positive, elle pourra être généralisée à l'ensemble du Tchad. Des contacts ont été pris d'autre part avec le Gabon, lequel s'intéresse à cette réalisation, et où une expérimentation pourrait se faire dans des conditions pathologiques très différentes de celles du Tchad.

DANIEL JUNQUA.



McCANN-ERICKSON

L'incroyable TI 99/4A, l'Ordinateur Familial de Texas Instruments : des programmes jamais vus à la télé !

L'Ordinateur Familial de Texas Instruments, c'est très facile à utiliser : sans connaître l'informatique, il suffit d'enficher une cartouche et le programme peut commencer.

Vous pouvez par exemple, gérer votre budget familial, apprendre à jouer aux échecs et composer de la musique. Les enfants peuvent apprendre les maths ou la grammaire. Et il y a même une fantastique série de jeux comme "PARSEC" et "OTHELLO" qui permettent à tous de passer d'excellents moments. Car Texas Instruments a déjà une très grande bibliothèque de programmes et n'arrête pas de l'enrichir.

L'Ordinateur Familial de Texas Instruments, avec son langage BASIC intégré est immédiatement prêt à vous initier à l'informatique. Et, le moment venu, vous pouvez avec lui évoluer facilement vers les langages de programmation plus sophistiqués : Assembleur, Logo, Pascal, etc.

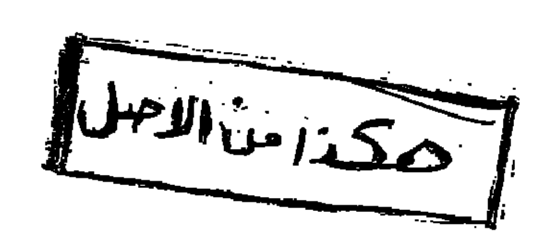
L'Ordinateur Familial TI 99/4A est conçu de telle façon qu'il puisse répondre à tous vos besoins. Il dispose en option d'une large gamme de périphériques, du magnétophone à cassette au système de mémoire à disquettes, en passant par le synthétiseur de parole.

Pour un prix très familial de 1.800 F*, le TI 99/4A de Texas Instruments vous offre vraiment d'incroyables possibilités.

Essayez-le, vous comprendrez vite pourquoi l'Ordinateur Familial TI 99/4A de Texas Instruments constitue le meilleur choix pour toute la famille et s'est déjà vendu à plus d'un million d'exemplaires dans le monde.

TEXAS INSTRUMENTS

*Prix couramment pratiqué au 20.08.83.



Nos ingénieurs commerciaux sont ambitieux : si vous l'êtes cette offre vous concerne.

Jeunes diplômé(e)s d'écoles d'ingénieurs et de commerce, vous êtes à la recherche de votre première situation

Bien choisir votre métier, votre branche d'activité est *une affaire désormais* déterminante pour votre réussite professionnelle, votre réussite tout court.
L'informatique est promise à un développement continu.
Si vous êtes ambitieux, devenez ingénieur commercial IBM.

Le métier d'ingénieur commercial

L'ingénieur commercial représente la Compagnie auprès des Grandes Administrations et Entreprises.
Il a la responsabilité commerciale d'une zone géographique ou d'une branche d'activité économique.
Il établit des contacts au niveau le plus élevé et propose nos produits et services susceptibles d'améliorer la gestion d'une entreprise.
Sa mission est vaste : suivi de la clientèle, recherche de nouveaux clients, vente de produits et services, suivi des paiements.

Pour vous préparer à l'exercice de ce métier, nous vous assurons une formation normalement rémunérée pendant un an, suivant un programme alterné dans nos Centres d'Education de la Région Parisienne, et sur le terrain dans le cadre d'une agence parisienne ou d'une Direction Régionale.

Nous sommes prêts à vous confier rapidement d'importantes responsabilités, si au-delà de votre diplôme, vous présentez les qualités requises pour le poste.

Ce que nous attendons de nos futurs ingénieurs commerciaux

Votre motivation pour une activité de vente doit être forte. Nous recherchons des femmes et des hommes présentant les qualités suivantes :
- Aptitude à communiquer à haut niveau.
- Ambition, énergie au-dessus de la moyenne.
- Sens de la méthode, esprit de synthèse.
- Sens de la négociation et aptitude à convaincre.
- Imagination dans la recherche de nouveaux *clients et dans la préparation d'un projet* informatique.

Nous vous demandons de répondre aux conditions suivantes :
- Avoir de bonnes connaissances de l'Anglais.
- Accepter le principe de la mobilité géographique : nos postes sont à pourvoir à Paris et en province.
- *Etre dégagés des obligations* du Service national.

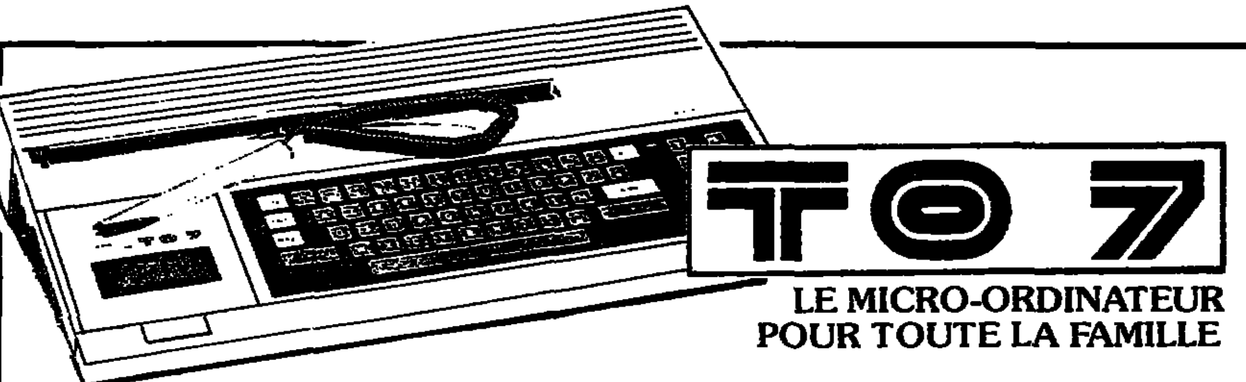
Processus de recrutement

Que vous soyez débutant, ou que vous ayez une expérience professionnelle de 2 à 3 ans, adressez votre lettre de candidature à notre Département Recrutement - Orientation - Conseils - 2, rue de Marengo, 75001 Paris en mentionnant la référence ICM-29/9. Après examen de leur dossier, les candidats répondant aux conditions de base, seront reçus à Paris ou dans une Direction Régionale.



le bon départ.

MASH



LE MICRO-ORDINATEUR
POUR TOUTE LA FAMILLE

INGÉNIEURS LOGICIELS, À VOUS DE JOUER...

Le TO 7 de THOMSON : premier-né d'une nouvelle génération de micro-ordinateurs... et déjà un grand succès commercial.

Face à ce constat de réussite, nous renforçons nos équipes. A vous de jouer...

RESPONSABLE DE PROJETS "JEUX"

Issu d'une Grande École ou titulaire d'un DEA, vous possédez une solide formation en INFORMATIQUE-ÉLECTRONIQUE. Vous avez 28/30 ans dont 5 années d'expérience acquises ou non en micro-informatique, en qualité de Chef de Projet de préférence.

Responsable technique de projets auxquels vous participez, vous êtes gestionnaire de leur développement, rendez compte de leur avancement. Cette mission d'encadrement et d'organisation comporte aussi une part importante d'activités relationnelles auprès des sous-traitants, partenaires éditeurs et auteurs dont vous serez appelé à superviser, voire contrôler et tester les réalisations.

Motivé, attiré par ce domaine où la technologie évolue très vite, vous êtes diplomate et très à l'aise dans les contacts à tous niveaux. Vous maîtrisez l'ANGLAIS. (Réf. 103).

INGÉNIEUR DE PROJETS

Ingénieur ou de formation équivalente, mais spécialisé en INFORMATIQUE, vous avez 26/28 ans et environ 2 ans d'expérience.
Vous connaissez les logiciels de base ou les systèmes d'exploitation utilitaires ou le soft de base Télécom.
Vous participerez aux projets de conception et réalisation d'utilitaires et de logiciels, d'aide à la création pour notre TO 7 et pour les nouvelles générations à venir. La connaissance de langages évolués, comme PASCAL, LOGO, etc., serait un atout supplémentaire.
Ce poste est, bien sûr, appelé à une évolution vers une fonction de CHEF DE PROJET. (Réf. 104).

Pour un premier contact, adressez C.V., photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à notre Conseil : ALPHA CDI – 181, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.



THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT



les solutions de progrès

recherche pour SOPHIA-ANTIPOLIS près ANTIBES (06)

UN INGENIEUR ANALYSTE

environ 3 ans d'expérience.

Le (la) candidat(e) intégrera une équipe dont les activités sont :
- L'installation et le suivi de logiciels CFAO électronique (schémas, simulations, circuits imprimés...)
- Le développement de logiciels spécifiques
- L'interfaçage des différents logiciels
- Leur communication par une base de données technique gérée *par SGBD de type* CODASYL.

L'anglais technique est indispensable et l'expérience des systèmes DIGITAL (VAX) sera très appréciée (DATATRIEVE, DBMS, FMS...).

Bien entendu, le (la) candidat(e) aura une facilité de dialogue et de contact avec les autres membres de l'équipe et les nombreux utilisateurs de tous les Services de l'Entreprise.

Envoyer CV + photo + diplômes + prétent. à : TELEMECANIQUE
Direction du Personnel - Route des Lucioles
06565 VALBONNE - sous réf. SR/DWS1/31.08



INGENIEUR SYSTEME

Expérimenté ou débutant

LEE COOPER, premier Groupe européen de jeans, souhaite intégrer au sein de son centre informatique pilote pour la France et l'Europe de l'Ouest, un Ingénieur Système débutant ou ayant une première expérience.
Cette Société offre à un jeune Ingénieur diplômé, une formation complète d'Ingénieur Système dans un environnement particulièrement dynamique et performant, ainsi qu'une perspective de carrière. Configuration du réseau IBM 4341/2 -7 H.P. 3000 plusieurs centaines de terminaux.
Des profils de candidats plus confirmés sont également recevables.
Le poste est basé à Amiens.
Merci d'adresser lettre de candidature et CV, sous réf. M 8584 K, à :

EGOR INFORMATIQUE
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system



PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Jeune Ingénieur Futur Chef de Projet Informatique

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES offre à un ingénieur débutant une très intéressante opportunité de formation et la possibilité d'assumer rapidement des responsabilités à la mesure des compétences acquises au sein d'une équipe informatique jeune, performante et utilisant des techniques de pointe.

Diplômé d'une école d'ingénieurs, il aura d'excellentes capacités de communication et il aura prouvé son ouverture aux problèmes de gestion par une formation complémentaire (type IAE) ou par des stages dans ce domaine.
Un début d'expérience professionnelle serait un atout supplémentaire pour ce poste.

Il participera à des projets pouvant concerner tous les domaines de l'entreprise : gestion, production, marketing.

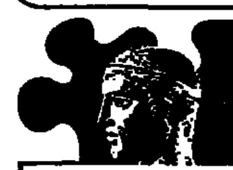
Larges perspectives de carrière dans le domaine de la gestion dans la Société ou au sein du Groupe BSN. Poste à PARIS.

Écrire sous référence BU 151 C à ETAP.



4, rue Massenet 75016 Paris
etap

HAVAS CONTACT



Analystes Programmeurs

Vous êtes de formation IUT ou équivalent, vous avez une expérience d'environ 3 ans, avec une pratique PASCAL, une connaissance bases de données, ou des systèmes temps réel, commutation de messages, langages évolués.
Nous vous proposons dans notre Société de Services, filiale d'un important organisme public, de travailler au sein d'un secteur de pointe, avec des perspectives d'avenir.
Ces deux postes, basés à Paris, sont à pourvoir. L'un deux nécessite des déplacements à l'étranger.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., sous référence 83813 M à Madame Claude FAVEREAU

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

AFFLUENTS

GRAND QUOTIDIEN PARISIEN
recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATIQUE

Il sera responsable :
- Du fonctionnement d'un important système de photocomposition et de son évolution.

Il sera en outre conseiller de la Direction pour les futurs investissements.

Le candidat âgé de 35 ans ou plus devra :
- Connaître les techniques temps réel et de préférence le système PDP11-IAS ;
- Avoir une expérience des responsabilités liées à la production ;
- Avoir le goût du travail en équipe et être un excellent formateur ;
- De préférence connaître les techniques ARTS GRAPHIQUES ;
- Parler l'anglais.

Le poste est situé à PARIS.

Prière d'adresser votre dossier de candidature, c.v., photo et prétentions (lettre manuscrite) sous référence 272.406 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

les offres d'emplois informatique — SPECIAL SICOB 1983 — offres d'emplois informatique
emplois informatique les offres d'emplois informatique les offres



ANGERS : NOTRE CENTRE INTERNATIONAL DE LA MICRO-INFORMATIQUE

THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC a situé à ANGERS (49) son usine la plus performante en matière d'Électronique Grand Public, et son Laboratoire International de Recherche et Développement de produits nouveaux.

Une ambiance et un contexte propres à stimuler la motivation créatrice des jeunes **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS** recherchés aujourd'hui pour le

LABORATOIRE MICRO-INFORMATIQUE
(périphériques et unités centrales d'ordinateurs)

SPÉCIALISTE MATÉRIEL

Rattaché au Chef de Laboratoire, il est chargé de la conception et du développement des circuits intégrés destinés à l'ordinateur domestique.
Débutant "pointu" ou Ingénieur expérimenté, il est, au sein du laboratoire, "le" spécialiste du traitement *du signal sous forme analogique et digitale.*
Travaillant en équipe, ses qualités d'ouverture et de communication seront des atouts majeurs pour son intégration. Enfin, il aime les voyages et est très mobile. Anglais courant, bien sûr. **Réf. 83347**

SPÉCIALISTE LOGICIEL

Sa mission : étudier et mettre au point des ensembles de logiciels s'étendant sur toute une gamme de micro-ordinateurs et leurs périphériques. Cet ingénieur possède au moins un à deux ans d'expérience des logiciels en micro-informatique (réseaux téléphoniques, micro-ordinateurs, jeux vidéo...). Il assure, après intégration, des responsabilités élevées sur un ensemble de projets, premier stade d'une évolution qui devrait être rapide et l'amener à encadrer une équipe.
En corollaire aux perspectives d'évolution de ce poste : une très haute technicité et un sens aigu de la communication. Anglais indispensable. **Réf. 83348**

Enfin, ANGERS est aussi une ville universitaire agréable, à 1 h 30 de la mer et à 3 h de Paris...

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions), en précisant la référence du poste choisi, à notre Conseil : SELECOM - 225, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC



CONSEIL ASSISTANCE INFORMATIQUE

Pour leurs Etudes et Réalisations en Systèmes micro-informatique, Systèmes temps réel, Télécommunications, Réseaux de Transmission de données, Bureautique, Productique...

Les grands groupes industriels font appel aux

Ingénieurs et Techniciens

de notre

DEPARTEMENT TECHNIQUES AVANCEES

- Saisissez cette opportunité de développer, exercer, prouver votre compétence dans des activités de pointe.
- Assurez votre avenir en intégrant nos équipes et en relevant un défi d'envergure nationale.

Contactez-nous, sous référence DTA 5, au 6 rue Paul Baudry 75008 Paris.

média-system

HOTCHKISS-BRANDT SOGEME, filiale THOMSON, leader européen de la mécanisation postale et du contrôle industriel non destructif, établissement de PARIS, banlieue NORD (proximité immédiate du métro) *crée dans le cadre de son expansion à l'export le poste de*

Jeune ingénieur logiciel avancé

Nous accueillerons un candidat d'une grande école ou d'une école spécialisée qui sera intéressé par la création de logiciels de base en temps réel appliqués au domaine du traitement du signal ou de l'image ainsi qu'à la lecture optique. Ces logiciels habillent les systèmes d'électronique industrielle, articulés autour de multiprocesseurs qui pilotent nos produits. La notoriété mondiale de la Société permet une évolution ultérieure. Les entretiens auront lieu à **PARIS** ou à **LYON**.

Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 Rue Barrème 69006 LYON, sous référence **243 MS.**

média-system

Cabinet Gatier

AMI PUBLICITE

CERCI, SPECIALISTE INCONTESTE DE L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE.

TRANSPORTS — ENERGIE — INDUSTRIE — COMMUNICATION

Couvrant 4 grands secteurs d'activité, CERCI, société d'ingénierie informatique, conçoit et réalise des systèmes de mini et micro calculateurs Temps Réel de A jusqu'à Z, produit du logiciel et assure la coordination d'équipes pour des affaires d'ensembles.

Par son développement permanent, CERCI est à la recherche de nouveaux ingénieurs, responsables et performants (Chefs de Projets, Ingénieurs Informaticiens : Réseaux, Systèmes, Téléphonie,...).

Vous serez au contact des réalités techniques où *seules votre compétence et vos qualités professionnelles* seront reconnues.
Nous vous attendons à PARIS ou à GRENOBLE.

Partagez notre passion et notre savoir-faire.

Les candidatures des Ingénieurs débutants seront également étudiées avec soin.

Merci d'adresser lettre de candidature avec c.v. détaillé et prétentions à E. PICARD
Direction du Personnel CERCI - 56, rue Roger-Salengro 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS (proche RER).

Cerci
Filiale JEUMONT-SCHNEIDER

"CHALLENGE POUR COMMERCIAUX AMBITIEUX"

SAGEM 2e constructeur mondial
de Terminaux Télex
C.A. : 2,6 milliards de francs

souhaite pour le développement
de son département Télex et Bureautique

DES JEUNES COMMERCIAUX FRANCE
(Paris et région parisienne)

Vous êtes jeune diplômé
d'Ecole Supérieure de Commerce
ou professionnel de la vente justifiant
d'une première expérience réussie.

Vous avez le goût du challenge
et une aptitude à négocier à tous les niveaux.

Nous vous proposons une formation,
un poste et une évolution de carrière
en relation avec votre ambition... et votre talent.

Pour en savoir plus,
nous contacter
sous référence M1 à : SAGEM,
Service du Personnel - BP 215
92002 NANTERRE CEDEX
Tél. 729.10.10 ou au Sicob.



Votre meilleure
Relation Extérieure.

INGENIEURS DIPLOMES, DEBUTANTS ET EXPERIMENTES

MARKETING - BUREAU D'ETUDES GENIE INDUSTRIEL - SUPPORT

Vous êtes motivés par un constructeur informatique qui se veut très en avant dans le domaine des technologies de pointe, et qui l'a prouvé. La progression de son CA (25% à 30% par an) témoigne bien de son dynamisme. Vous êtes **Ingénieurs diplômés**, débutants et expérimentés. Notre taille et notre rayonnement nous permettent de vous proposer des opportunités dans une large palette de fonctions : **marketing, bureau d'études, génie industriel, support.**

Pour un premier contact, nous vous prions d'écrire sous réf. 4544 à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence — 75009 PARIS, qui transmettra.

• INFORMATIQUE •
la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur metier.
Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres tres nombreuses.
Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ?
Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique.
Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilite de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un cheque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

Le Monde

économie

AFFAIRES

LES DOTATIONS EN CAPITAL DES ENTREPRISES NATIONALES DU SECTEUR CONCURRENTIEL

« Boucher les trous »

La ventilation entre les entreprises nationales des dotations en capital inscrites dans le budget de 1984 donne toujours lieu à de difficiles discussions entre les ministères concernés. D'autant que la restructuration de l'industrie du téléphone et les sommes demandées à l'Etat dans le cadre du projet d'accord entre la C.G.E. et Thomson a quelque peu bouleversé les schémas initiaux.

Dans le projet de loi de finances pour 1984, les concours de l'Etat aux entreprises nationales du secteur concurrentiel (hors Charbonnages, S.N.C.F. et R.A.T.P.) sont inscrits pour 14,92 milliards de francs. Sur ce total, 2,07 milliards de francs seront partagés, outre une *« provision pour les banques »*, entre la Compagnie générale maritime, Air France et la SEITA.

Les onze groupes industriels du secteur concurrentiel, auxquels s'ajoutent l'ex-filiale d'I.T.T. (la Compagnie générale de construction téléphonique) et la SNECMA, dont la tutelle, à l'exception de cette dernière société, relève du ministère de l'industrie, auront droit globalement aux 12,85 milliards de francs restants. Ce chiffre comprend les dotations fournies par les P.T.T. (1,6 milliard en principe) dans le cadre de la réforme du financement de la filière électronique.

Comment se ventileront ces 12,85 milliards de francs ?

La sidérurgie (Usinor) aurait besoin, selon les dirigeants de ce secteur, de 2,5 milliards à 3 milliards de francs pour boucler l'année 1983. En outre, Usinor et Sacilor auraient demandé 6 milliards de francs pour 1984. Le problème pour l'exercice en cours n'est pas résolu (diverses formules sont à l'étude) et les dotations prévues dans l'enveloppe 1984 seraient effectivement de 6 milliards de francs.

Une somme de 2 milliards de francs sera consacrée à la fin des opérations de restructuration de l'industrie chimique. Toutes les autres entreprises auraient donc à se partager 4,85 milliards. Or PUK aurait besoin de 1,4 milliard, Rhône-Poulenc de 1 milliard, Bull de 1,5 milliard, Renault de 1 milliard. Sans parler de E.M.C. (1), C.D.F.-Chimie, Thomson, et tous les autres.

Diverses formules de financement complémentaire étaient envisagées pour entrer dans l'épure budgétaire, tout en permettant à ces groupes de faire face à leurs besoins de financement. Ainsi, le succès rencontré auprès des épargnants par le nouveau « livret industriel » (le CODEVI) devrait permettre d'orienter l'année prochaine vers le Fonds industriel de modernisation (FIM) des sommes supérieures aux 5 milliards de francs initialement prévus. Renault, pour ne prendre que cet exemple, n'aurait pas de dotation budgétaire, mais pourrait faire largement appel au FIM pour financer sa modernisation.

L'affaire s'est compliquée ces derniers jours avec le projet d'accord entre la C.G.E. et Thomson qui prévoit que l'Etat versera 720 millions de francs en capital à la nouvelle société Thomson - Télécommunications. Où prendre cet argent ? Rue de Rivoli, où l'on n'a guère apprécié cette opération tant sur le fond que sur la forme, on est tenté de renvoyer la balle à M. Fabius, ministre de l'industrie et artisan du projet d'accord entre les deux groupes. *« Qu'il prélève donc cette somme sur les dotations prévues pour le secteur industriel »* (les 12,85 milliards).

Comme la charge du financement de la filière électronique a été transférée aux P.T.T., M. Fabius, qui exerce également depuis mars dernier la tutelle sur ce ministère, peut être tenté de se tourner à son tour vers cette administration. Mais la manne de la Direction générale des télécommunications n'est pas inépuisable. Déjà, il lui faut trouver en 1983, 3,4 milliards de francs supplémentaires, dont 1,6 pour les dotations aux entreprises nationales de la filière électronique. Prélever ces 720 millions sur ces sommes ne peut se faire qu'au détriment d'autres entreprises, notamment de Bull.

Autre idée avancée : les 720 millions de francs pourraient être imputés sur le « prélèvement exceptionnel » que les P.T.T. sont contraints de verser depuis 1982 dans les caisses du budget général (un peu plus de 2 milliards de francs en 1984). Mais dans un budget général aussi tendu, ces 720 millions risquent de faire défaut ailleurs. Bref, un bel imbroglio.

Au-delà de cette péripétie, on constatera encore une fois que l'Etat-actionnaire consacre la majeure partie de ses ressources à « boucher les trous » des secteurs traditionnels. Si l'on cumule les seuls concours en capital et en subventions à la sidérurgie, la chimie et les Charbonnages de France, on atteint pour 1984 le total de près de 15 milliards de francs, concentrés sur une demi-douzaine de grandes entreprises publiques. Un chiffre à comparer à la dizaine de milliards de francs que l'Etat (toutes aides et toutes entreprises confondues) consacrera à la filière électronique en 1984, pourtant baptisée, mardi encore par M. Fabius, de *« priorité numéro un de la politique industrielle »*.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Entreprise minière et chimique.

LA FILIÈRE ÉLECTRONIQUE

Huit opérations de recherche sont engagées

Le conseil des ministres du 27 septembre a été pour l'essentiel consacré aux actions qui permettront de *« gagner le défi de l'électronique et de l'informatique »*. Une importante action de recherche et de développement est nécessaire. En juillet 1982, le lancement d'un programme mobilisateur « filière électronique » avait été décidé. Il était articulé autour de projets nationaux, mais était resté un cadre vide. Huit opérations précises viennent d'être engagées. D'autres opérations sont à l'étude et démarreront dans les prochains mois.

Ces opérations portent sur la réalisation d'un poste de travail informatique, la réalisation de circuits intégrés (V.L.S.I.) à partir de méthodes « hiérarchiques », du traitement d'images, du génie logiciel, l'industrialisation d'un système de traduction automatique, la réalisation d'une banque de données pour la conception assistée par ordinateur, celle de modules de visions pour robots, celle enfin d'un système de commande de robots.

Dans chaque cas, il s'agit d'une action de longue durée avec garantie d'un financement pluriannuel qui peut globalement dépasser les 200 millions de francs. Elle associe des laboratoires publics et des groupes industriels, entraînant parfois la création de structures du type groupement d'intérêt économique. Des comités d'experts ont été formés pour assurer l'évaluation et le suivi des recherches. Les sujets ont été définis à partir de deux critères : existence d'équipes de recherche armées pour s'engager dans cette voie, et recherches correspondant à un domaine stratégique ou à une étape jugée cruciale pour le développement ultérieur de la filière. Dès 1983, l'Etat aura consacré 250 millions de francs de crédits incitatifs à ces opérations. En 1984, les crédits incitatifs affectés à la filière électronique atteindront 750 millions de francs.

Il a été aussi décidé de donner une forte impulsion aux recherches touchant à l'intelligence artificielle, la plupart des projets nationaux étant déjà liés à des progrès dans ce domaine.

M. A.

Stabilisation relative du déficit commercial

Le déficit commercial des industries de la filière électronique tend à se stabiliser. Pour les dix premiers mois de cette année, il s'est établi à 5,6 milliards de francs (23,5 milliards de francs d'importations et 17,9 milliards de francs d'exportations) contre 5,3 milliards de francs pour le premier semestre 1982 (19,2 milliards de francs d'importations et 13,9 milliards de francs d'exportations).

Les premières informations sur les mois de juillet et août semblent confirmer cette tendance. On espère pour l'ensemble de l'année ne pas dépasser le déficit enregistré en 1982 de 7,4 milliards de francs.

Cette relativie stabilisation tient plus à un phénomène conjoncturel qu'à une amélioration structurelle de la compétitivité du secteur. Sans Poitiers et le blocage des magnétoscopes, 500 millions de francs de plus seraient venus gonfler les importations, estiment les experts. De plus, on a enregistré une baisse sensible des ventes dans le domaine de l'électronique grand public (radio, télévision, hi-fi). Une conséquence directe du plan de rigueur de M. Delors.

Cela se traduit automatiquement, dans un secteur où les marques étrangères occupent une part de marché importante, par une diminution des importations. En revanche, et cela est fort préoccupant, les achats à l'étranger de biens d'équipement, de circuits intégrés, de matériels informatiques, ne cessent de croître et le déficit dans ces domaines de se creuser, notamment avec les Etats-Unis.

Les mécomptes du plan acier

(Suite de la première page.)

M. Levy n'a pas voulu citer de cas précis, mais les exemples sont nombreux, à commencer par le train de laminage *« universel »* que souhaite bâtir Sacilor à Gandrange pour remplacer, il est vrai, l'un des siens très ancien, mais qui remet en question l'existence chez Usinor de l'usine de Valenciennes et gêne celle de Dunkerque. Il faut que l'État, actionnaire commun, arbitre les différends, estime le président d'Usinor qui ne souhaite pas pour autant une fusion Usinor-Sacilor, dommageable du point de vue commercial, mais une *« coordination étroite »*.

M. Levy avait déjà réclamé en avril une révison des objectifs (24 millions de tonnes) du plan acier. Le plan, bâti autour d'hypothèses optimistes, ne correspond plus aux perspectives réelles du marché. Il n'a pas été écouté, le sera-t-il aujourd'hui ?

Démobilisation

Peu à peu, le gouvernement prend conscience de l'impasse, en particulier financière, et les pouvoirs publics déplorent aussi que les deux groupes se livrent à une course à l'investissement et à la conquête de la clientèle. Un fonctionnaire ajoute même : *« Il n'y a plus de règle du jeu. Les entreprises ont perdu leur objectif de retour à l'équilibre financier. Il y a démobilisation. »* Mais deux impératifs bloquent encore une révision globale que l'on sait pourtant nécessaire voire urgente : le principe d'autonomie de gestion et l'impact sur l'emploi.

« On a essayé de favoriser la coordination des deux groupes, mais le comité ad hoc *prévu d'ailleurs dans le plan ne fonctionne pas. Usinor et Sacilor ont des points de vue différents sur tout »*, dit-on au ministère de l'industrie. Quand l'autonomie rime avec gâchis... Mais que peuvent faire les deux groupes rivaux sinon se battre à partir du moment où ils ont à se partager un maigre marché alors que leurs usines sont subventionnées ? La guerre est inévitable parce qu'elle découle de la logique même de la non-révision des capacités globales de production.

Or, cette révision a été refusée par le gouvernement pour des raisons d'emploi. Le plan prévoit douze mille suppressions d'emplois – sans licenciement – d'ici à 1985, sur les quatre-vingt-dix mille que compte encore le secteur. Aller au-delà, c'est-à-dire concrètement supprimer d'autres usines en Lorraine, c'est *« condamner une région entière »*. Le gouvernement s'y refuse et M. Fabius après sa prise de fonctions en mars a préféré une solution progressive : aucun licenciement sans création d'emploi de substitution dans la région, et ce quoi qu'il en coûte financièrement (*le Monde* du 8 juin 1983). Officiellement, la position du gouvernement est inchangée aujourd'hui.

Toutefois, les esprits évoluent. Certains s'alarment de la double impasse financière et industrielle. Ils font remarquer que les crédits de politique industrielle ne sont pas extensibles et que *« tout franc qui va à la sidérurgie est 1 F de moins pour les technologies de pointe »*. Est-ce une bonne solution de créer un monopole dans les télécommunications – secteur porteur – et de ne pas le faire dans la sidérurgie – secteur en crise ? Autres constat : la création d'emplois de substitution dans l'« arc » Nord-Ardennes-Lorraine prend trop de temps. Les sociétés régionales de reconversion ont un bilan non négligeable – deux mille emplois seront créés dans les quatre ans – mais largement insuffisant (*le Monde* du 27 juillet). Il faudrait, pour accélérer le mouvement déplacer des emplois existants, par exemple des usines automobiles de l'Ile-de-France. Est-ce possible ?

L'enjeu du débat intéresse au premier chef la sidérurgie. Le risque est grand qu'à vouloir trop conserver on compromette celles des usines sidérurgiques françaises qui comptent parmi les plus compétitives d'Europe. Mais il concerne aussi l'ensemble de l'industrie parce qu'il s'agit du choix, déchirant mais incontournable, entre l'emploi d'aujourd'hui et celui de demain. A quelques jours de l'ouverture du débat parlementaire sur la politique industrielle, c'est une question de fond.

ERIC LE BOUCHER.

● *Échec des Dix sur l'organisation du marché des fruits et légumes.* – Les ministres de l'agriculture des Dix, réunis lundi 26 et mardi 27 septembre à Bruxelles, ne sont toujours pas parvenus à s'entendre sur les aménagements à apporter à l'organisation commune du marché des fruits et légumes. Dans la perspective de l'adhésion de l'Espagne, la Commission européenne propose d'une part un accroissement du rôle des groupements de producteurs afin de parvenir à de meilleures disciplines de marchés, d'autre part un ensemble de mesures sur les marchés de la C.E.E. et à l'importation afin de mieux tenir les cours. La France, l'Italie et la Grèce appuient ces propositions.

SOUCIEUX D'ÊTRE PRÉSENTS SUR LE MARCHÉ DE L'EURODOLLAR

Paribas et la banque américaine Becker créent une filiale commune à Londres

En prenant appui sur la banque américaine A.G. Becker, dont il s'est assuré le contrôle majoritaire en mars dernier (en même temps qu'il procédait à un réaménagement de ses participations croisées avec le groupe britannique Warburg), Paribas va créer à Londres, d'ici à la fin de l'année, une filiale commune, Paribas Becker Ltd, dont le capital de 1 million de livres sterling (12 millions de francs) sera réparti à parts égales entre les deux partenaires.

Cette implantation dans la capitale britannique – où Paribas et Becker sont déjà représentés – marque la décision du groupe bancaire nationalisé de se placer au cœur du marché international de l'eurodollar afin d'offrir aux grands investisseurs étrangers une gamme complète d'instruments financiers. Elle s'effectuera par une mise en commun progressive des services de placements et de *trading* (prises de positions), lesquels génèrent actuellement davantage de profits que les traditionnelles opérations de direction et de garantie relatives au montage des crédits internationaux.

A cet effet, Paribas va détacher, dans un premier temps, deux ou trois membres de sa direction des opérations financières internationales (DOFI). De son côté, A.G. Becker, considérée comme l'une des premières banques américaines d'investissement et qui vient récemment d'embaucher l'ancien responsable du marché monétaire de Merrill Lynch, va également fournir une petite équipe à cette filiale londonienne.

Il s'agira là de la seconde étape (après New-York), d'un plan de développement des opérations du groupe Paribas-Becker sur le marché financier international, la prochaine devant être Tokyo, l'une des principales plaques tournantes du marché de l'asia-dollar, les deux autres étant Singapour et Hongkong où Paribas dispose déjà d'une solide alliance locale à travers Sung Hung Kai.

D'autres établissements français ont également renforcé depuis quelques mois leur présence à Londres à travers des opérations de moindre envergure. C'est ainsi que la Société générale s'est associée à la firme britannique Strauss Turnbull, tandis que le Crédit commercial de France créait sur place une société de courtage, C.C.F. Securities.

S. M.

Buitoni et Poulain envisagent de coopérer

Industries Buitoni Perugina (I.B.P.), le groupe italien de l'agro-alimentaire, a engagé des négociations avec la société française Poulain. Un communiqué précise que ces conversations ont *« pour objet de permettre à Poulain Industries d'être associée aux actionnaires de la Finanziaria Buitoni et au groupe Redec, dans le contrôle des I.B.P. »*.

I.B.P., qui a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs, est encore une société familiale, puisque son capital est détenu à 51 % par la famille Buitoni, le groupe de M. Gaith Pharaon, le financier saoudien, détenant 10 %. Le groupe I.B.P. possède une demi-douzaine d'usines en France.

Poulain Industries (1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires) est depuis 1981 une société indépendante contrôlée par la famille Midy et cotée en Bourse. Elle était auparavant une filiale du groupe Elf-Aquitaine. A l'occasion de restructurations entre Sanofi et C.M. Industries, les activités agro-alimentaires de cette dernière avaient été recédées à des groupes d'actionnaires privés. Poulain contrôle, notamment, les marques Banania et Poulain, et détient 20 % d'Interfood, le grand groupe chocolatier suisse.

PRIX

LA HAUSSE DES PRIX EN AOUT

Selon le ministre des finances, sensible décélération de l'inflation

« Avec une évolution des prix ramenée à 2,7 % sur les quatre derniers mois, l'inflation sur cette période est à son niveau le plus bas depuis 1972, soit depuis onze ans, hors la période de blocage des prix de 1982 », estime le ministère de l'économie et des finances après l'annonce des résultats définitifs de la hausse des prix du mois d'août (+ 0,6 %).

Le rythme de 9,7 % enregistré sur les douze derniers mois *« correspond à une réduction du différentiel d'inflation avec nos sept principaux partenaires commerciaux par rapport au différentiel du premier semestre 1982*, poursuit le ministère. *Pour les douze derniers mois connus, il avait ainsi été ramené de 4,8 % à 3,1 % ».*

Selon la Rue de Rivoli, *« les résultats obtenus depuis plusieurs mois et la poursuite de la politique de désinflation telle qu'elle est menée doivent ainsi permettre de rester proche de l'objectif de 8 % retenu pour 1983 et ainsi, grâce à une sensible décélération de l'inflation sur le second semestre 1983, de ramener la hausse des prix à 5 % en 1984. »*

[Le commentaire du ministère ne fait pas mention de plusieurs données importantes : les prix de détail n'évoluent pas librement en France ; les hausses de tarifs publics sont freinées ; les prix pétroliers ne reflètent qu'incomplètement la hausse du dollar. Les comparaisons faites avec les années passées sont donc discutables.]

Libres opinions

La politique de l'indice

par JEAN ALLIX (*)

LES pouvoirs publics avaient décidé que les prix n'augmenteraient pas de plus de 8 % en 1983. Cet objectif semblant maintenant hors d'atteinte, il est question d'un encadrement plus serré des prix et même, mesure éminemment populaire, de blocages partiels. Le syndicat C.F.D.T. des personnels de la direction générale de la concurrence et de la consommation a quelques idées au sujet du blocage et du décalage entre l'objectif et le résultat.

Le contrôle des prix et sa version plus draconienne, le blocage, sont populaires, mais l'opinion publique ne perçoit pas les difficultés pour concevoir des réglementations et ensuite les faire appliquer.

Certaines réglementations fixent des augmentations en pourcentage par rapport à un prix antérieurement pratiqué ; d'autres imposent une marge en pourcentage par rapport à un prix d'achat. Dans les deux cas, l'intérêt du professionnel est d'être cher ou d'acheter cher : ainsi, l'augmentation rapportera plus, ou la marge sera plus importante. Le résultat va donc à l'encontre de l'objectif. Il n'est pas possible de concevoir une réglementation sans concertation avec les représentants de la profession. L'administration, pour négocier, incite les professionnels à se regrouper en syndicats. Ces syndicats professionnels passent très vite d'une politique de concertation à une politique d'harmonisation des prix entre leurs adhérents. La politique de réglementation des prix est donc contradictoire avec la politique de la concurrence.

Il faut enfin faire la différence entre la réglementation et le blocage des prix. Le blocage est une méthode de politique économique fruste, qui ne peut être employée que pour des périodes très courtes. Elle relève plus de l'arsenal psychologique que de la réalité économique : ainsi — et ce n'est qu'un exemple, — pendant le précédent blocage (juin à octobre 1982), il a fallu prévoir de nombreuses dérogations pour toutes les ventes de gros et de détail de café.

Prenons un autre exemple que l'actualité impose : celui de l'huile. Certains consommateurs ont remarqué ces derniers jours des hausses importantes de 2 F à 3 F sur le prix du litre d'huile. La tentation est grande de dire : il suffit de bloquer le prix. La cause de cette hausse est le prix de l'arachide sur le marché mondial : + 150 % en sept mois. Nous savons, par nos enquêtes, que la concurrence est très forte en matière de distribution d'huile : toute impossibilité de répercuter les hausses entraînerait aussitôt la disparition de l'huile d'arachide des magasins, puisque la marge du distributeur serait négative.

Cet exemple simple du prix de l'huile dans une économie ouverte montre la difficulté de réglementer.

Après la conception de la réglementation se pose le problème de son application.

Il existe des coefficients multiplicateurs sur les fruits et légumes. C'est le chiffre (1,5) par lequel on multiplie le prix d'achat sur facture pour obtenir le prix de vente. *A priori*, le contrôle est facile. Mais de nombreux commerçants obtiennent, en fin de mois ou de trimestre, des remises, sous forme d'avoirs, en fonction du chiffre d'affaires réalisé. Ces remises ont depuis quelques mois une très nette tendance à augmenter : 20 % n'est pas rare. En toute légalité, les prix sur la facture sont donc faux.

Etant donné le nombre de prix théoriquement contrôlables, — plusieurs millions —, et le nombre de contrôleurs, mille cinq cents effectivement sur le terrain, de nombreux établissements ne sont jamais contrôlés. Au jeu du gendarme et du voleur, le professionnel est presque toujours gagnant, sauf dans certains secteurs très surveillés. Cette situation déresponsabilise souvent les professionnels. Bien sûr, le ministre peut faire appel aux services de police et de gendarmerie. En dépit, parfois, de leur bonne volonté, l'expérience montre que ces « collaborants » sont très vite perdus au milieu du maquis réglementaire.

La politique des prix, depuis la sortie du blocage de novembre 1982, est une politique de l'indice : les réglementations sont décidées en fonction de l'évolution de l'indice des prix de l'INSEE.

Les contrôleurs sont devenus des pompiers qui interviennent dès qu'un poste de l'indice flambe. Dans son dernier article au *Monde* (24 septembre), Maurice Duverger estimait qu'en matière de politique industrielle le gouvernement navigue sans objectif entre les récifs. Nous savons, nous, qu'en matière de lutte contre l'inflation le ministère navigue entre les composantes de l'indice avec une boussole orientée à 8 % et une voile portant l'enseigne « blocage ». L'activité de la D.G.C.C. est en conséquence uniquement conjoncturelle. Ainsi, par exemple le comité des prix s'est réuni pour donner son avis sur une réglementation concernant les fruits et légumes, le jeudi 15 septembre dans l'après-midi. La réunion à peine terminée, les télex des directions départementales crépitaient le texte de l'arrêté. Le vendredi 16 était consacré à l'information des professionnels. Le lundi 19, tous les contrôleurs étaient mobilisés pour commencer les contrôles, le premier bilan devant être envoyé à Paris dès le mardi 27.

En contrepartie, à la D.G.C.C., les enquêtes de concurrence sont devenues rares. Les études de formation de prix sont suspendues. Il est vrai que ce type d'enquête n'a pas d'effet direct sur l'indice.

Toutes ces critiques ne signifient pas que toute réglementation est impossible. Lorsque la concurrence ne joue pas, ou lorsque la demande est sans proportion avec l'offre, une réglementation peut se révéler efficace.

Notre critique de fond est que les pouvoirs publics considèrent la lutte contre l'inflation comme un problème entre les professionnels et eux. Il ne faut pas tout attendre de l'Etat. Celui-ci doit tenir sa partie, conscient des limites d'un contrôle administratif, en orientant autrement l'activité de ses services : concurrence et étude de formation de prix sont des formes plus structurelles de lutte contre l'inflation.

Celle-ci doit être combattue par tout le corps social. Dans ce sens et en liaison avec notre confédération et l'ASSECO-C.F.D.T., nous faisons depuis des années des propositions pour un contrôle social des prix. L'inflation est un conflit de répartition, insoluble par des mesures administratives de blocage de prix.

(*) Secrétaire général adjoint du syndicat C.F.D.T. de la concurrence et de la consommation.

Le rapport d'activité de la répression des fraudes

PAS DE GRANDS SCANDALES MAIS DES ANOMALIES CONSIDÉRABLES

Rôtis de dindonneaux corrompus, carcasses de volailles « rénovées » dans un bain de saumure antiseptique, viandes d'équarrissage « rafraîchies » au formol pour être vendues à des professionnels fabriquant des merguez, pizzas « à la mozarella » faites avec du fromage ordinaire, pizza « au fromage » s'ornant d'un mélange de caséinates et d'huile de coprah hydrogènée... Quelques exemples peu ragoûtants des trouvailles faites par les agents de la direction de la consommation et de la répression des fraudes (ils sont 1 595, et leur nombre n'augmentera pas) au cours de leurs 600 000 opérations de contrôle annuelles.

Pas de grand scandale en 1982, mais des anomalies condamnables. Celles-ci se sont traduites par 9,5 millions de francs d'amendes et 18 000 jours de prison, dont 2 395 ferme. M. Castang, directeur de ce service, qui présentait à la presse, mardi 27 septembre, avec Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, son rapport général d'activité pour 1982, a insisté sur le lien direct qui existe entre la qualité des produits et la lutte contre l'inflation, la tentation étant grande de maintenir les prix aux dépens de la qualité : il n'y a que d'infimes différences entre le couscous « ordinaire » et le couscous « royal », mais des différences de prix de 30 % à 40 %.

Si le respect des règles d'hygiène s'améliore peu à peu, il n'en reste pas moins que seulement 35,8 % des produits surgelés conservés en surface des meubles froids ouverts étaient stockés à la température convenable. Dix-neuf arrêtés vont paraître pour préciser la réglementation des surgelés sans que pour autant apparaisse sur les emballages la « pastille » de couleur qui « vire » lorsque la chaîne du froid a été interrompue.

La direction de la répression des fraudes devrait voir en 1984 son budget de fonctionnement passer de 38 à 49 millions de francs.

CONJONCTURE

Sur huit mois

LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ONT PROGRESSÉ DE 13,7 %

Le nombre de défaillances d'entreprises est resté très élevé en juillet et en août. En données brutes, il a été respectivement de 3 669 et de 2 480. L'INSEE, qui publie ces statistiques, estime que cette importance *« s'explique par le rattrapage complet du retard qui avait affecté les publications des jugements »*. Après correction des variations saisonnières, les chiffres sont de 2 882 pour juillet et 2 072 en août.

Pour les huit premiers mois de l'année, le nombre cumulé d'entreprises défaillantes s'élève à 15 683 contre 13 796 pour la même période de 1982, soit une augmentation de 13,7 %. C'est dans l'industrie (+ 27,3 %) et les services aux particuliers (+ 19,9 %) que l'accroissement des défaillances est le plus sensible.

RENAULT VA LANCER UNE ÉMISSION DE 1 MILLIARD DE FRANCS DE TITRES PARTICIPATIFS

La Régie nationale des usines Renault va procéder, le 3 octobre, à l'émission de titres participatifs, à hauteur de 1 milliard de francs, conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1983, qui permettent ainsi à des groupes nationalisés (et à des coopératives constituées en société anonyme) de procéder au renforcement de leurs fonds propres.

Ces titres, négociés en Bourse, seront émis au pair et au prix unitaire de 1 000 F, la rémunération offerte au souscripteur étant au minimum de 9 % par an, indexée pour un quart sur le chiffre d'affaires de la Régie, avec une double base de calcul :

- **Une partie fixe de 6,75 % par titre ;**
- **Une partie variable de 2,25 % par titre, cette variation étant fonction de l'évolution future du chiffre d'affaires consolidé du groupe Renault, considéré à structure constante.**

En principe, ces titres participatifs ne sont pas amortissables, mais imitant le récent exemple de la Compagnie générale d'électricité (*le Monde* daté 18-19 septembre), la Régie a prévu une clause de sauvegarde à partir de la quinzième année sous la forme de remboursements annuels limités à 10 % du montant des titres émis.

MONNAIES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU F.M.I.

Le président Reagan adjure le Congrès américain de voter l'augmentation des ressources du Fonds

De notre envoyé spécial

Washington. — Contrairement à la tradition, ce n'est pas seulement une allocution de bienvenue que le président Reagan, en tant que chef de l'Etat du pays hôte, a prononcée, mardi matin, lors de la session d'inauguration de la trente-huitième assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale présidée cette année par le ministre des finances de l'Espagne, M. Miguel Boyer. Le chef de l'exécutif américain a prononcé un véritable discours politique qui a été très applaudi.

Le président a profité de l'occasion pour adresser un appel solennel au Congrès, l'adjurant de voter en temps utile, c'est-à-dire avant le 30 novembre, la contribution américaine à l'augmentation des ressources du Fonds. C'est donc un engagement irrévocable en faveur de cette augmentation qu'a pris publiquement le président Reagan.

Mettant les points sur les « i », le président a déclaré qu'il ne s'agissait pas de renflouer par ce moyen les pays endettés ou les banques commerciales, mais bel et bien de fournir les fonds nécessaires à une entreprise de coopération internationale, faute de quoi tout le système financier et des échanges mondiaux pourrait subir de très graves dommages, un véritable « cauchemar » qu'il convient à tout prix d'éviter.

De même, M. Reagan a exprimé son ferme soutien à la Banque mondiale, demandant encore avec insistance au Congrès de voter les crédits pour l'exercice en cours de l'Association internationale de développement, spécialisée dans les prêts sans intérêt et à très long terme en faveur des pays les plus pauvres. M. Reagan a fait également un chaleureux plaidoyer en faveur de l'économie de marché et a encore insisté sur la nécessité de réduire la progression des dépenses publiques dans tous les pays.

Après le discours de M. Boyer, qui déclara notamment que l'inflation était incompatible avec un développement de l'activité économique, c'est le président de la Banque mondiale, M. A. Clausen, qui prit pendant une heure la parole. M. Clausen se montra fidèle à une certaine image de la Banque mondiale par son franc-parler, n'hésitant pas à prendre des positions fort différentes de celles défendues par la délégation des Etats-Unis sur les affaires concernant sa propre institution. Il insista sur la nécessité d'augmenter tous azimuts les ressources du groupe de la Banque mondiale, demandant que d'ici à la fin de 1986 une nouvelle décision soit prise pour une augmentation substantielle de son capital.

En attendant, M. Clausen souligna le rôle essentiel joué par l'Association internationale de développement, estimant que pour la période triennale 1984-1987 il conviendrait de lui apporter 16 milliards de ressources nouvelles si on veut qu'elle puisse répondre aux nombreux besoins des pays qui relèvent de son assistance, et notamment les pays du Sahal.

On sait que les Américains voudraient limiter à quelque 9 milliards la future dotation de l'A.I.D. : *« Une réduction des ressources de cette institution au-dessous des niveaux que l'on a connus au cours des dernières années porterait un coup terrible aux nations les plus pauvres »*, a déclaré M. Clausen qui a aussi fait appel à la participation accrue des capitaux privés, et notamment des investissements directs.

L'effort de la France

M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds monétaire, reçut un hommage appuyé non seulement du président Reagan, mais, dans l'après-midi, de M. Jacques Delors. Dans son discours, le directeur général du F.M.I. souligna que les perspectives étaient aujourd'hui considérablement plus brillantes qu'elles ne l'étaient il y a un an à Toronto ; cependant, il reste encore trois défis à relever.

Il faut d'abord consolider la récession ; il faut ensuite résister aux pressions protectionnistes ; enfin, il convient d'empêcher les problèmes soulevés par l'endettement d'échapper à la maîtrise des gouvernants. Des progrès considérables, a dit M. de Larosière, ont été accomplis dans le domaine de l'ajustement des pays endettés. Cependant, le danger demeure et, si on n'agit pas en conséquence, la situation pourrait bien devenir incontrôlable a-t-il encore déclaré.

M. de Larosière s'est attaché à montrer le rôle positif du Fonds monétaire. On entend parfois, a-t-il dit, l'argument selon lequel les programmes de redressement demandés aux pays débiteurs ont pour effet de ralentir leur croissance et, par là, d'aggraver encore la récession de l'économie mondiale. Un tel raisonnement dénote une profonde méconnaissance du rôle du F.M.I., car les programmes d'ajustement approuvés par le Fonds rendent au contraire l'assainissement moins douloureux qu'il ne le serait autrement. Le Fonds joue un rôle de catalyseur, en accordant des crédits, il permet de mobiliser de nouvelles ressources bancaires quatre fois supérieures au montant qu'il a lui-même mis à la disposition du pays débiteur.

A son tour, M. de Larosière a vigoureusement plaidé en faveur d'une augmentation des ressources de l'institution qu'il dirige. Le financement de la politique du F.M.I. exigera que celui-ci emprunte de nouveau au cours des prochaines années, car l'augmentation des ressources déjà décidée sera insuffisante.

Dans son discours, prononcé mardi après-midi, M. Jacques Delors a fait un certain nombre de suggestions visant à améliorer le système. Selon le ministre des finances, la conférence préconisée par la France pour réformer le système monétaire international n'est pas pour demain. Mais il convient dès maintenant d'examiner un certain nombre de questions fondamentales concernant notamment le renforcement du F.M.I., le problème des mouvements erratiques de capitaux ainsi que la répartition des liquidités internationales. M. Jacques Delors a insisté sur la nécessité d'augmenter l'aide publique au développement qui, globalement, plafonne autour de 35 milliards de dollars depuis quelques années. La France, pour sa part, est décidée à accentuer son effort. *« Elle le poursuivra en particulier en faveur de la catégorie des pays les moins avancés. »*

PAUL FABRA.

LA HAUSSE DU DEUTSCHEMARK SE POURSUIT : 3,0375 F

Sur des marchés des changes assez calmes, le dollar a reperdu, mercredi 28 septembre, ses gains de la veille, revenant à Paris de 8,05 F à 8 F environ, à Francfort, de 2,6550 DM à 2,6370 DM.

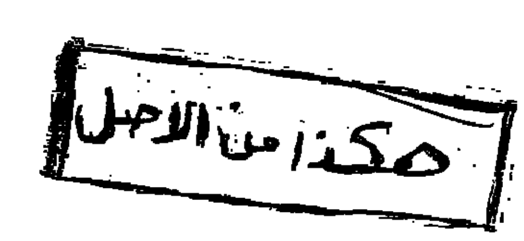
A Paris, la montée de la monnaie ouest-allemande s'est poursuivie à 3,0375 F (nouveau record historique). Certes, l'obligation, par la Banque de France, de soutenir le franc belge, toujours au plancher du système monétaire européen, a des effets pervers sur la tenue du franc français, en tête du système, et pénalisé par rapport au deutschemark, pour des raisons techniques et complexes. Mais le regain de vigueur de la monnaie ouest-allemande est devenu manifeste, et quelques doutes s'infiltrent dans l'esprit des opérateurs étrangers sur la tenue du franc.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −
$ E.-U.	8,0075	8,0095	+ 170	+ 205	+ 375	+ 420	+ 1040	+ 1160
$ can.	6,4980	6,5012	+ 150	+ 190	+ 340	+ 395	+ 920	+ 1045
Yen (100)	3,3855	3,3885	+ 140	+ 160	+ 300	+ 335	+ 920	+ 985
DM	3,0360	3,0375	+ 160	+ 180	+ 330	+ 360	+ 960	+ 1020
Florin	2,7130	2,7150	+ 135	+ 160	+ 275	+ 305	+ 810	+ 870
F.B. (100)	14,9700	14,9780	+ 260	+ 380	+ 610	+ 760	+ 1715	+ 2090
F.S.	3,7635	3,7665	+ 230	+ 260	+ 490	+ 525	+ 1420	+ 1500
L (1 000)	5,0125	5,0160	− 270	− 215	− 490	− 400	− 1410	− 1270
£	11,9870	11,9958	+ 240	+ 310	+ 360	+ 670	+ 1710	+ 1950

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	9	9 3/16	9 9/16	9 1/4	9 5/8	9 1/2	9 7/8
DM	5 1/4	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 3/4	6 1/8
Florin	5 1/4	6 1/4	5 3/8	6 1/4	5 3/4	6 3/8	6 1/16	6 11/16
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	9 1/16	10 3/16	9 1/4	10 1/8	9 1/2	10 1/4
F.S.	1 3/8	2 1/8	4 1/16	4 7/16	4 5/16	4 11/16	4 1/2	4 7/8
L (1 000)	15 1/2	17 1/2	16 7/8	18 3/8	17 1/4	18 1/2	17 3/4	18 3/4
£	9 1/2	10 1/4	9 3/8	10	9 1/4	9 7/8	9 1/4	9 7/8
F. franç.	12	12 3/4	12 3/8	13 1/8	13 1/4	14	15 3/4	16 1/2



SOCIAL

M. Bérégovoy invite « l'Europe à agir de concert » pour la réduction de la durée du travail

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Intervenant le 27 septembre devant l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a évoqué d'emblée les dangers de la crise de l'emploi. Faisant allusion à une récente étude de l'O.C.D.E. (*le Monde* du 24 septembre), le ministre a souligné que, pour arrêter la progression du chômage dans les vingt-quatre pays les plus industrialisés, « *il faut créer vingt mille emplois par jour de 1984 à la fin 1989* ».

« *Nous ne pouvons accepter,* a ajouté M. Bérégovoy, *d'un côté, des salariés à l'emploi protégé, qualifiés et bien rémunérés, de l'autre, des salariés à l'emploi précaire ou des chômeurs endémiques, femmes désirant reprendre une activité, jeunes sans qualification, handicapés, migrants. Si l'on devait s'installer dans une société à deux vitesses, ce serait une formidable régression sociale qui nous conduirait à une politique d'assistance à des groupes vulnérables, laissés de côté une fois pour toutes.* »

Alors que la France présidera la C.E.E. au début de 1984, M. Bérégovoy a regretté les « divergences » européennes quant à l'efficacité de la réduction du temps de travail comme moyen de lutte contre le chômage. Il faut, selon lui, dépasser ces contradictions, même si le recours accru aux retraites anticipées a pour effet d'accroître les charges de la protection sociale... « *Ce qui me semble important,* a-t-il dit, *c'est de pouvoir confronter nos expériences.* »

Pour le ministre, « *l'idéal dans cette voie serait sans doute la négociation de conventions collectives au niveau européen, ou au moins d'un accord-cadre qui pourrait se démultiplier dans chacun de nos pays au niveau interprofessionnel, ou des branches ou des entreprises. Il s'agit pour la France d'encourager l'Europe à agir de concert, et développer des politiques communes* ». « *La réduction du temps de travail,* a-t-il ajouté, *est inséparable de la modernisation de nos entreprises.* »

M. Bérégovoy a aussi consacré une partie de son exposé à la nécessité d'une coopération internationale dans le domaine de l'immigration : « *Nos pays ont à l'égard de la main-d'œuvre étrangère une responsabilité particulière. Nous avons attiré cette main-d'œuvre lorsque nous en avions besoin, souvent pour assurer des travaux déqualifiés et mal payés, délaissés par les travailleurs nationaux. Le chômage n'a pas rendu ces emplois plus attractifs. Mais, surtout, l'idée que nous nous faisons de la liberté et de la démocratie implique le respect de la dignité des hommes et des femmes, sans considération de race ou de religion. J'ajouterai que l'histoire que nous avons en commun doit nous rendre particulièrement attentifs aux réflexes de xénophobie et aux manifestations racistes que la crise attise.* » Cependant, le ministre français a souhaité que les Etats membres s'opposent sur leur territoire aux flux de main-d'œuvre illégale vers des pays limitrophes.

J. B.

QUATRE SYNDICATS EUROPÉENS VONT ENTREPRENDRE UNE DÉMARCHE COMMUNE POUR OBTENIR LES 35 HEURES DANS L'AUTOMOBILE

Confrontés au problème des sureffectifs dans l'industrie de l'automobile, *mis en lumière* par l'annonce de suppression d'emplois chez Peugeot et Talbot, l'I.G.-Metall ouest-allemande, la F.L.M. italienne, la C.F.D.T. et F.O., toutes membres de la Fédération européenne de la métallurgie (qui revendique sept millions de cotisants), se sont concertées sur la réduction de la durée du travail, à l'initiative des organisations françaises, le 27 septembre à Paris. M. Georges Granger, secrétaire général de la fédération de la métallurgie C.F.D.T., a indiqué à la presse qu'un « *accord total* » s'est dégagé entre les quatre organisations sur un « *cahier de revendications communes* ».

Les quatre syndicats vont « interpeller » chacune des directions des quatre grands groupes automobiles (Volkswagen, Fiat, Renault et P.S.A.) et demander l'« aide » de la C.E.E. pour obtenir dans l'industrie de l'automobile les 35 heures. « *la mise en place d'une gestion prévisionnelle de l'emploi* », « *le contrôle des heures supplémentaires et de leur récupération en temps libre* », « *la nécessité de négocier l'introduction de la robotisation et de l'automatisation, et leurs conséquences en niveau et qualité de l'emploi* », une meilleure « flexibilité » de celui-ci.

Alors qu'une « réunion-bilan » sur la durée du travail est prévue le 25 octobre dans la métallurgie en France, qu'un accord sur la baisse du temps de travail vient d'être signé dans la sidérurgie italienne, ces discussions à venir dépendront largement du résultat des négociations que l'I.G.-Metall va engager début 1984 dans l'ensemble de la métallurgie ouest-allemande pour obtenir les 35 heures avec compensation salariale intégrale. « *L'objectif des 35 heures,* a souligné M. Michel Huc, secrétaire général de la fédération F.O. de la métallurgie, *est obligatoire et réaliste si on on ne veut pas avoir des problèmes d'emploi plus grands.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Rapprochement dans les travaux publics.** – Le groupe Caroni va être repris en location-gérance par Campenon-Bernard, filiale de la Compagnie générale des eaux. Caroni, entreprise familiale de Marcq-en-Barœul (Nord) employait 2 500 salariés, il y a moins d'un an, 1 700 en juillet dernier et une procédure de 494 licenciements est en cours. Le chiffre d'affaires consolidé, de 900 millions de francs en 1982, devrait être de 650 millions de francs en 1983.

● **Création du Conseil national de la construction.** – Le Conseil national de la construction (C.N.C.) a tenu son assemblée générale constitutive mardi 27 septembre. Il regroupe autour de la Fédération nationale du bâtiment des promoteurs-constructeurs, des industriels des matériaux, des architectes et des agents immobiliers, treize organisations professionnelles spécialisées, le tout représentant trois millions et demi de personnes actives. L'objectif de ce nouvel organisme est de faire de la filière construction un « *partenaire privé représentatif ayant la capacité de faire prévaloir ses réflexions, avis et propositions* ». La première prise de position officielle du C.N.C. touche au projet de budget 1984 qui est « *en contradiction flagrante avec la politique officiellement proclamée de soutien à la construction* ».

Agriculture

● **Le C.N.J.A. et la réforme de la PAC.** – Le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) s'inquiète des conditions dans lesquelles ont été engagées les négociations sur la réforme de la politique agricole commune (PAC).
« *Aucune solution valable ne pourra être trouvée (...) si l'unique souci reste de réaliser des économies budgétaires* », affirme-t-il dans un communiqué, en réclamant « *la définition préalable d'une politique d'avenir pour l'Europe, qui ne peut se construire sur les ruines de l'agriculture* ».

Energie

● **Relèvement du prix de certains « bruts » britanniques.** – La compagnie pétrolière nationale britannique a relevé les tarifs de plusieurs de ses « bruts » de la mer du Nord pour le quatrième trimestre. Le prix du pétrole « Brent », qui sert de *référence*, notamment vis-à-vis de l'OPEP, reste inchangé à 30 dollars par baril, par contre toutes les autres qualités voient leurs tarifs augmenter de 0,15 à 0,40 dollar par baril, ce qui a pour effet de diminuer les écarts de prix (différentiels) entre les différentes qualités.

Social

● **Élection à la Sécurité sociale : la C.G.C. présentera 5 612 candidats.** – La Confédération française de l'encadrement-C.G.C. vient de préciser, dans un communiqué du 27 septembre, qu'elle présenterait 5 612 candidats aux élections à la Sécurité sociale du 19 octobre. Présente sur toutes les listes aux élections des conseils d'administration des caisses, la C.G.C. a 2 668 candidats dans la branche famille, et 2 944 pour l'assurance-maladie. « *La C.G.C. en profite,* lit-on dans le communiqué, *pour constater avec regret que depuis que les sondages donnent la C.G.T. et la C.F.D.T. comme perdantes à ces élections, le gouvernement a fait arrêter sa campagne de sensibilisation.* »

● **Elections à la Sécurité sociale : le R.P.R. et la C.S.L. contre « les syndicats marxistes ».** – Dans un communiqué diffusé le 27 septembre, le R.P.R. et la C.S.L. « *appellent à voter contre les syndicats marxistes* ». Cette décision est prise « *afin que (ces syndicats) n'acquièrent pas la maîtrise des institutions sociales, ce qui conduirait à la collectivisation du système de soins et compromettrait ainsi l'avenir de la protection sociale de tous les Français* ».

Par ailleurs les deux délégations de ces organisations « *se sont inquiétées de la dégradation persistante du climat économique actuel entraînant une démotivation du monde du travail* ».

● **Licenciements en série.** – Après le dépôt de bilan de l'entreprise Nicolas, à Champs-sur-Yonne (fabrication d'engins de transports lourds), le 15 septembre, le syndic a annoncé, le 27 septembre, 160 licenciements sur un effectif de 460 personnes.

A Plouagat (Côtes-du-Nord), les 90 ouvriers de l'Imprimerie de Châtelaudren ont été licenciés, après la mise en liquidation de biens de l'entreprise prononcée le 21 septembre.

Au Thillot (Vosges), les 191 employés de la Société des tissus de laine des Vosges vont être licenciés, après la mise en liquidation de biens prononcée le 27 septembre. En septembre 1982, cette entreprise avait déjà déposé son bilan, licencié 60 personnes et élaboré un plan de restructuration qui a finalement échoué.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SLIVAFRANCE

Société Lyonnaise d'Investissements en Valeurs Françaises
Société d'Investissement à Capital Variable - SICAV -

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société, réunie le 21 septembre 1983, sous la présidence de M. Etienne BOURUET-AUBERTOT, a approuvé les comptes de l'*exercice clos le 30 juin 1983.*
Les revenus distribuables de l'exercice 1982-1983 s'élèvent à F 44 783 017,29.
L'Assemblée a décidé d'attribuer à chaque action composant le capital un revenu global de F 23,47 composé d'un dividende net de F 20,74 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F 2,73. Ce dividende, mis en paiement le 23 septembre 1983, sera matérialisé par le paiement du coupon n° 34.
Comme les années précédentes, le montant du dividende pourra être réinvesti en actions de la Société en franchise totale de droit d'entrée, pendant un délai de trois mois à compter de la date de mise en distribution.
Au cours de son allocution, le Président a notamment déclaré :
« Depuis le 30 juin, la valeur liquidative de SLIVAFRANCE a ajouté 7,2 % à ses gains antérieurs. Mais, les résultats d'une gestion ne pouvant naturellement s'apprécier que sur une longue période, je voudrais, en terminant, vous rappeler qu'en cinq ans la valeur liquidative de l'action de votre société est passée de F 172,04 à F 304,68 le 20 septembre dernier, soit une augmentation de 77,1 %. Si l'on inclut les dividendes bruts mis en distribution dans l'intervalle, l'appréciation ressort alors à 119,2 %.
Ces résultats confirment, me semble-t-il, la qualité de votre titre et paraissent justifier le maintien d'une confiance que vous n'avez pas cessé de nous manifester ».

CESSATION DE GARANTIE

La Banque de Neuflize Schlumberger Mallet, société anonyme régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales, au capital de 120 000 000 F, dont le siège est à Paris (8e), 3, avenue Hoche, immatriculée au R.C.S. sous le n° Paris 552 003 261,
porte à la connaissance du public qu'elle dénonce la garantie financière qu'elle avait délivrée en faveur de la société Greyhound World Travel, 4, rue Cambon, 75001 Paris, et de son point de vente « Globus Gateway », sis 36, boulevard Haussmann, à Paris (9e), et prévue par le chapitre 3 du décret n° 77 363 du28 mars 1977, pris en application de l'article 14 de la loi n° 75 627 du 11 juillet 1975, relative à l'activité des agences de voyages.

Cette garantie cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs suivant la date de la présente publication.

Conformément à l'article 20 dudit décret, les créanciers ont un délai de trois mois à dater de la présente parution pour produire leurs créances. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues.

Il est précisé qu'il n'y a pas d'interruption de garantie financière pour la société Greyhound.

Dorénavant, la nouvelle garantie financière de la société Greyhound World Travel sera assurée par International Westminster Bank, 18, place Vendôme, 75001 Paris.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 septembre

Marché plus discuté

Après presque 3 % de hausse en deux séances, les valeurs françaises ont été plus discutées, l'indice instantané perdant 0,3 % environ.

Pour les professionnels, le marché était « coiffé », c'est-à-dire que les gains récents, fort substantiels, se consolidaient, dans de bonnes conditions, il est vrai, avec d'abondantes transactions.

Certes, Manurhin, dont la cotation a dû être différée en raison de l'abondance des ordres de vente, a baissé de 11 %, mais on sait que la situation de la société n'est guère brillante. Par ailleurs, T.R.T. et Moulinex ont reperdu une partie de leur avance antérieure, tandis que Peugeot s'effritait.

En revanche, Essilor gagne encore 2 % après un bond de 7,5 % la veille, Pernod-Ricard poursuit son avance, et L'Oréal sa remontée. Ajoutons des gains de 3 % pour Fichet-Bauche, Colas, Olida et Sommer Allibert.

Visiblement, la Bourse prépare sa fin d'année, avec les souscriptions aux comptes d'épargne en actions.

Aux valeurs étrangères, les américaines ont peu varié en dépit de la hausse de Wall Street, assez largement anticipée et d'ampleur très réduite, il est vrai. Les mines d'or ont sensiblement fléchi à la suite du recul du cours de l'once de métal, revenu de 416 à 413 dollars.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 200 F à 107 300 F, et le napoléon 7 F à 679 F. A propos de cette pièce, il convient de noter que sa « prime » par rapport au lingot est tombée, en début de semaine, à moins de 8 % au plus bas depuis très longtemps.

Le dollar-titre est resté inchangé aux environs de 10,58 F.

NEW-YORK

Vif repli

Après avoir battu ses records historiques en début de semaine, l'indice Dow Jones atteignait 1260,77 en hausse de 5 points, Wall Street a battu en retraite mardi 28 septembre, l'indice perdant près de 13 points à 1247,97, dans un marché nettement moins animé, il est vrai.

Outre les ventes bénéficiaires bien compréhensibles après une avance qui a fait monter l'indice Dow Jones de 46 points au cours des sept dernières séances, une série de facteurs négatifs ont pesé sur la tendance.

Si, effectivement, la masse monétaire a enregistré une contraction inattendue de 3,1 milliards de dollars (et non 1,5 milliard de dollars, comme il a été indiqué par erreur dans notre édition datée du 28 septembre), l'incertitude continue à régner sur les véritables intentions de la Réserve fédérale en matière de crédit.

Le compartiment des compagnies aériennes a réagi défavorablement au moratoire obtenu par la Continental Airlines, les Easter Airlines ayant averti qu'elles pourraient en faire autant. Celui des maisons de courtage a été affecté par une affaire de fraude portant sur des transactions de plus de 200 millions de dollars, les transports ferroviaires ont souffert des modalités de la fusion Santa-Fé-Southern Pacific. D'une manière générale, le marché est devenu sensible aux mauvaises nouvelles, telles que la chute des résultats d'Apple Computer, par exemple.

VALEURS	Cours du 26 sept.	Cours du 27 sept.
Alcoa	46 1/4	45 7/8
A.T.T.	65 3/4	66 3/8
Boeing	42 3/4	39 7/8
Chase Manhattan Bank	48 1/4	47 7/8
Du Pont de Nemours	53 3/8	52 3/8
Eastman Kodak	70	71 1/4
Exxon	37 3/8	37
Ford	64 7/8	63 1/2
General Electric	52 7/8	53 3/8
General Foods	49 1/4	49 1/4
General Motors	75 1/8	74 1/4
Goodyear	30 3/4	30 3/8
I.B.M.	128 3/4	128 1/8
I.T.T.	44 3/4	44 3/8
Mobil Oil	32 5/8	32 1/4
Pfizer	41 1/4	41 1/4
Schlumberger	58 3/8	54 7/8
Texaco	36 5/8	36 1/8
U.A.L. Inc.	29 3/4	29 1/2
Union Carbide	68 3/8	66 1/2
U.S. Steel	29 7/8	29 1/2
Westinghouse	48 1/4	47 1/2
Xerox Corp.	43 5/8	43

LA VIE DES SOCIÉTÉS

POCLAIN. — Le groupe a subi au premier semestre 1983 une perte nette de 111,6 millions de francs, après un déficit de 109,6 millions de francs pour les six premiers mois de l'année précédente sur un chiffre d'affaires de 1,41 (contre 1,58) milliard de francs. Au niveau de la société mère, le déficit ressort à 111,2 millions de francs (contre 98,6 millions précédemment) sur un chiffre d'affaires de 1,07 (contre 1,19) milliard de francs. Faisant état d'une chute particulièrement sensible du marché en France (moins 30 %), le numéro un mondial de la pelle hydraulique estime *« nécessaire la poursuite des efforts entrepris »* pour opérer le redressement de la société, filiale à 40 % du groupe américain Case Tenneco.

SIGNAUX-SAGEM. — La Compagnie de signaux et d'entreprises électriques a décidé de porter son capital social de 48,9 à 65,2 millions de francs par l'émission de 163 134 actions à dividende prioritaire (A.D.P.) sans droit de vote, à souscrire contre espèces. Comportant un prix d'émission de 500 F, la date de jouissance étant du 1er janvier 1983, ces A.D.P. sont assorties d'un dividende prioritaire de 12,5 % du nominal, soit davantage que les 5 % du dividende statutaire.

De son côté, la Société d'applications générales d'électricité et de mécanique va procéder à une opération identique sous la forme de 226 600 actions à dividende prioritaire, sans droit de vote, au prix d'émission de 900 F et à la même date de jouissance que pour la Compagnie des signaux. Ces A.D.P. seront assorties d'un dividende prioritaire de 15 % du nominal au lieu du dividende statutaire de 5 %.

BONGRAIN. — Bénéfice net (part du groupe) au titre du premier semestre 1983 : 65,5 millions de francs contre 58,3 millions pour les six premiers mois du précédent exercice, sur un chiffre d'affaires consolidé de 2,13 milliards de francs (contre 1,79 milliard), en progression de 15,5 % sur le marché français et de 23,7 % à l'étranger.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	26 sept.	27 sept.
Valeurs françaises	142,7	143,
Valeurs étrangères	155,8	154,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	26 sept.	27 sept.
Indice général	139,5	139,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 sept. .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 sept.	28 sept.
1 dollar (en yens)	238,13	237,10

BOURSE DE PARIS Comptant 27 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 50	2 975
5 %	39 80	3 274
3 % amort. 45-54	71	0 475
4 1/4 % 1963	....	4 711
Emp. 7 % 1973	10003	..
Emp. 8,80 % 77	112 02	3 078
9,80 % 78/93	88 20	2 089
8,80 % 78/86	89 25	6 992
10,80 % 79/94	91	0 708
13,25 % 80/90	99 95	4 238
13,80 % 80/87	101 25	13 119
13,80 % 81/99	100 90	9 679
16,75 % 81/87	109 95	0 824
16,20 % 82/90	110 20	11 451
16 % juin 82	109 65	4 862
E.D.F. 7,8 % 61	....	10 447
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 30	4 350
Ch. France 3 %	136	..
CNB Bques janv. 82	101 65	3 384
CNB Paribas	101 60	3 384
CNB Suez	101 60	3 384
CNI janv. 82	101 50	3 384
B.S.N. 10,50% 77	2120	215
Carrefour 6,75% 75	300 10	30 010
Interbail (obl. conv.)	215 20	21 520
Lafarge 6 % 72	316	..
Martell 8,75 % 77	1040	115
Michelin 5,50% 70	620	61 900
Moët-Hennes. 8%77	1530	151
Pétr. (Fse) 7,50% 79	195 10	19 700
Peugeot 6 % 70-75	380	35 700

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	560	560
Dév. Rég. P.d.C (Li)	112 60	112 60
Didot-Bottin	284	290
Dist. Indochine	350	352
Drag. Trav. Pub.	199 80	199
Duc-Lamothe	273 50	284 50 d
Dunlop	6 90	6 96
Eaux Bass. Vichy	942	930
Eaux Vittel	686	700
Ecco	2175	2245
Economats Centre	420	404
Electro-Banque	229	229
Electro-Financ.	481	490
El-Antargaz	145	150
E.L.M. Leblanc	588	575
Entrepôts Paris	253	250
Epargne (B)	1195	1175 o
Epargne de France	317	320
Epeda-BF	1148	1194
Escaut-Meuse	320	319
Eurocom	499	500
Europ. Accumul.	32	32
Eternit	258 80	250 50
Félix Potin	1135	1149
Ferm. Vichy (Ly)	106 90	110 d
Finalens	89 90	89
RPP	117	....
Fnac	196	198
Focep (Chât. eau)	1370	1350
Foncière (Cie)	176	176
Fonc. Agache-W.	75	76

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piper-Heidsieck	364	379
P.L.M.	139	140
Porcher	173	172 10
Profils Tubes Est	7 10	7 25
Prouvost ex-Lain.R.	36 10	36 10
Providence S.A.	350	359
Publicis	856	855
Raff. Souf. R.	153	151 50
Ressorts Indust.	98 90	....
Révillon	467	476
Ricqlès-Zan	135	133
Ripolin	41	46
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	70 40	73 20 d
Rochette-Cenpa	16 65	16 65
Rosario (Fin.)	100	100
Rougier et Fils	64	63 80
Roussalot S.A.	380 10	382
Sacer	42 80	....
Saclor	3 15	3 02
SAFAA	65	73 50 d
Safic-Alcan	194	194
SAFT	170	182 10
Saunier Duval	28	28
Saint-Raphaël	80	78
Salins du Midi	221 50	221
Santa-Fé	185	183
Saturn	49	49 60
Savoisienne (M)	89	....
SCAC	202	203 80
Sellier-Leblanc	266	269 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Femmes d'Auj.	76 20	....
Finoutremer	260	....
Finsider	0 45	....
Fosecco	18 50	....
Gén. Belgique	370	355
Gevaert	445	460
Glaxo	129	125 10
Goodyear	330	....
Grace and Co	517	515
Grand Metropolitan	53 40	53
Gulf Oil Canada	170	170
Hartebeest	830	813
Honeywell Inc.	1200	1270
Hoogovens	119 50	....
I. C. Industries	479	481
Int. Min. Chem	485	....
Johannesburg	1401	....
Kubota	13	13 90
Latonia	249	250
Mannesmann	522	....
Marks-Spencer	32 50	33 50
Midland Bank Plc	73	70
Mineral-Ressourc.	115	117
Nat. Nederlanden	595	596
Noranda	240	241
Olivetti	21 20	20 60
Pakhoed Holding	210	209
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	441	446 90
Phoenix Assuranc.	46 60	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sud. Allumettes	323	....
Tenneco	425 50	....
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	257	....
Toray indust. inc	19 45	19 60
Vieille Montagne	850	....
Wagons-Lits	362	370
West Rand	101 30	98 20

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	870	885
Dafsa	295	299
Far East Hotels	1 18	1 17
Marlin Immobilier	1860	1860
Métallurg. Minière	135	136
M.M.B	296	290
Novotel S.I.E.H.	1390	1400
Petit Bateau	355	355
Pétrofigaz	488	490
Sodexho	2050	2095
Sofibus	217	216
Rodamco	465	463

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	11 50	11 80
Alser	175	....
Cellulose du Pin	38	39 10
C.G.Maritime	8	....
Coparex	460	446

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1993	4,5 % 1973	1989	1975	1976	1975
3028	C.N.E. 3 %	3010	3010	3010	3010
178	Accor	186	184 50	184	180 90
760	Agence Havas	795	790	790	790

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
720	Euromarché	730	730	730	730
570	Europe no 1	605	614	606	625
655	Facom	665	673	673	675
940	Fichet-bauche	900	935	935	925

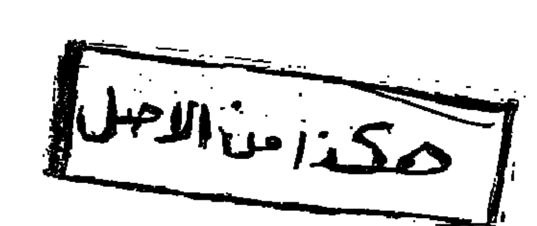
COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/9	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 014	8 047	7 820	8 220
Allemagne (100 DM)	302 940	303 420	292	312
Belgique (100 F)	14 974	14 971	14	15 100
Pays Bas (100 fl.)	270 850	271 200	258	278
Danemark (100 krd)	84 190	84 170	79	87
Norvège (100 k)	108 580	108 820	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 049	12 034	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 655	8 680	8	10 100
Italie (1 000 lires)	5 003	5 007	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	373 900	375 150	363	384
Suède (100 krs)	102 260	102 500	99	106
Autriche (100 sch)	43 110	43 130	42	44
Espagne (100 pes.)	5 292	5 290	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 465	6 470	5 600	7
Canada ($ can 1)	6 500	6 527	6 280	6 620
Japon (100 yens)	3 364	3 376	3 240	3 400

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/9
Or fin (kilo en barre)	107500	107350
Or fin (en lingot)	107500	107300
Pièce française (20 fr)	672	679
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	666	671
Pièce latine (20 fr)	633	635
Souverain	798	798
Pièce de 20 dollars	4220	4300
Pièce de 10 dollars	1970	2000
Pièce de 5 dollars	1205	.....
Pièce de 50 pesos	4210	4200
Pièce de 10 florins	680	670





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 septembre 1983 a été tiré à 502 642 exemplaires

A B C D E F G

LE CHEF DE L'ÉTAT DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

M. Mitterrand souhaite faire mieux comprendre la politique étrangère de la France

M. François Mitterrand, arrivé mardi après-midi 27 septembre à New York, devait prendre la parole ce mercredi devant l'Assemblée générale des Nations unies. Son intervention est retransmise en direct par TF 1, aux environs de 17 heures (heure française).

En s'adressant, ce mercredi à l'Assemblée générale des Nations unies, comme en participant dès son arrivée à New-York, la veille, au sommet informel organisé par Mme Gandhi *(lire page 4)*, M. Mitterrand comptait se livrer à un nouvel exercice d'explication de la politique étrangère de la France, exercice qu'il estime particulièrement nécessaire. Si bref que soit son passage à New-York, le président de la République peut en effet y rencontrer, par délégués interposés, l'ensemble de la communauté internationale, mais aussi, de façon plus systématique, les représentants d'un certain nombre de pays du tiers-monde, grâce à l'initiative du premier ministre indien.

L'engagement de la France au Tchad et, sous une autre forme, au Liban, fait partie des sujets qu'il comptait aborder dans cette série d'entretiens informels, indépendamment de ce qu'il pourrait en dire à la tribune de l'Assemblée générale. Il s'agit notamment de dissiper les craintes que la politique africaine de la France a pu faire naître chez un certain nombre de ses interlocuteurs du tiers-monde. Le chef de l'État devait en particulier insister sur le fait que, dans un contexte général de tension accrue entre les deux blocs (en particulier depuis l'affaire du Boeing, mais aussi de façon profonde, moins circonstancielle), bien des conflits en apparence régionaux, comme ceux que l'on observe en Amérique centrale ou entre l'Iran et l'Irak, ou intérieurs (Liban, Tchad), sont en réalité, selon, la formule employée par son porte-parole, M. Vauzelle, « *à très forte implication Est-Ouest* ».

Le président de la République avait, d'autre part, l'intention de mettre l'accent, dans son discours, sur le fait que la diminution des tensions internationales ne passe pas seulement par la réduction des armements « *au niveau le plus bas possible* », mais aussi par celle des disparités économiques entre le Nord et le Sud.

Mais les questions de sécurité et de désarmement devaient également faire l'objet d'un long développement, au cours duquel on prêtait au chef de l'Etat le dessein de manifester à nouveau avec fermeté, comme il l'avait fait en janvier dernier devant le Bundestag, à l'occasion du vingtième anniversaire du traité franco-allemand, la solidarité de Paris avec ses alliés occidentaux. Y compris dans l'hypothèse où les pourparlers américano-soviétiques de Genève échoueraient, et où l'OTAN devrait mettre à exécution ses projets de réarmement nucléaire en Europe. Cette question devait également être abordée lors du déjeuner réunissant notamment, juste après sont intervention en Assemblée générale, le président français et le secrétaire d'État américain George Shultz, à l'invitation du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar.

M. Mitterrand, que le président Reagan avait informé personnellement par lettre le 10 septembre dernier des dernières propositions américaines sur les euromissiles, n'a pas accueilli sans une certaine réserve l'idée selon laquelle les Etats-Unis pourraient « *ne pas compenser entièrement le déploiement global soviétique* » en SS-20 par leurs propres installations de missiles en Europe (se réservant tout de même la possibilité d'en installer ailleurs). « *Les Etats-Unis auraient tort de renoncer à exiger la diminution du nombre des SS-20* », a notamment déclaré le chef de l'Etat lors du conseil des ministres de mardi. Il pourrait revenir à la charge auprès de son interlocuteur américain.

Enfin, on souligne dans l'entourage de M. Mitterrand que ce dernier a voulu, en se livrant, à un exposé détaillé de la politique étrangère de la France, marquer son « *attachement aux institutions internationales* » et aux Nations unies, en particulier.

BERNARD BRIGOULEIX.

Au Chili

UN ANCIEN MINISTRE DE SALVADOR ALLENDE A ÉTÉ ARRÊTÉ

Un ancien ministre du gouvernement de Salvador Allende, M. Pedro Felipe Ramirez, dirigeant de la Gauche chrétienne (I.C.), a été arrêté le mardi 27 septembre à Santiago. M. Ramirez, qui fut secrétaire d'Etat aux mines à l'époque de l'Unité populaire, fait l'objet d'une plainte de la part du ministre de l'intérieur, M. Onofre Jarpa, pour s'être montré partisan, dans une interview publiée par la revue de gauche *Analisis*, de la « *désobéissance civile* » en vue de mettre fin au régime du général Pinochet. Le directeur de la publication, M. Juan Pablo Cardenas, a lui-même été arrêté. Il est accusé d'injures envers le chef de l'Etat et d'incitation à la paralysie des activités économiques du Chili.

Une manifestation a eu lieu presque aussitôt à Santiago pour protester contre ces deux arrestations. – *(A.F.P.)*

En R.D.A.

Berlin-Est annonce des mesures visant à faciliter les contacts entre les deux Allemagnes

De notre correspondant

Bonn. – Le porte-parole du ministère est-allemand des affaires étrangères a annoncé, le mardi 27 septembre, que les enfants de « *pays non-socialistes* » de moins de quatorze ans seraient désormais dispensés de l'obligation de change à l'entrée en R.D.A. En octobre 1980, les autorités est-allemandes avaient décidé d'augmenter le montant du change obligatoire quotidien pour les Occidentaux de 13 à 25 marks par personne de plus de quinze ans et d'instituer un change obligatoire de 7,50 marks par jour pour les enfants de six à quinze ans. Ces mesures avaient eu pour effet de réduire (de plus d'un tiers) le nombre des visites d'Allemands de l'Ouest en R.D.A., et les gouvernements de Bonn n'ont cessé, depuis, de réclamer leur abolition.

Les nombreux hommes politiques ouest-allemands qui se sont rendus ces derniers mois en R.D.A. (MM. Strauss, Schmidt, von Weizsäcker et de nombreux parlementaires) avaient tous plaidé auprès des dirigeants est-allemands en faveur d'une *diminution du change*. On s'attendait à Bonn que les allégements s'appliquent aussi aux retraités, ce qui n'est pas le cas. C'est pourquoi les mesures annoncées mardi par Berlin-Est ont été accueillies avec une certaine réserve. Le chancelier Helmut Kohl a qualifié la décision de « *premier pas dans la bonne direction* ».

La R.D.A. a d'autre part publié mardi un règlement concernant la réunion des familles séparées et le mariage entre certains de ses ressortissants avec des « *étrangers* », catégorie dans laquelle elle fait entrer les Allemands de l'Ouest. Il prévoit qu'un visa de sortie sera accordé aux membres d'une famille dispersée qui voudraient se réunir en R.F.A. (à condition qu'il s'agisse d'ascendants et descendants directs), ainsi qu'aux ressortissants est-allemands voulant épouser un « *étranger* » et s'établir à l'Ouest.

Ces assouplissements (qui découlent des obligations souscrites par la R.D.A. à la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe) sont toutefois assortis de multiples réserves et clauses restrictives. Les autorisations de départ étaient jusqu'à présent laissées à l'arbitraire des bureaux locaux. Elles sont désormais codifiées, et un recours en appel est prévu pour ceux qui s'estimeraient injustement privés du bénéfice de ces dispositions.

Enfin, plusieurs sources ouest-allemandes (M. Franz Josef Strauss à Munich, M. von Weizsäcker à Berlin) ont indiqué que les « *automates de la mort* », c'est-à-dire les batteries de tir automatique particulièrement meurtrières disposées le long de la frontière entre les deux Allemagnes, auraient été démantelés en différents points sur plusieurs dizaines de kilomètres. On ignore cependant si la R.D.A. entend démanteler l'ensemble de ce dispositif de tir automatique, comme le demande Bonn, où si le retrait du matériel le plus ancien sera suivi de son remplacement par des équipements plus modernes. Malgré le doute, on a tendance, à Bonn, à voir là un nouveau geste de bonne volonté.

Cet ensemble de mesures reste bien en deça de ce qu'on attendait ici, en contre-partie de la caution donnée par le gouvernement fédéral au prêt d'un milliards de deutschemarks consenti à la R.D.A. par un consortium de banques ouest-allemand. Malgré tout, on veut y voir l'amorce de concessions plus substantielles dans un proche avenir. Si cet espoir devait être déçu, les relations inter-allemandes, qui ont été très actives ces derniers temps, retomberaient dans la morosité.

ALAIN CLÉMENT.

LA GRÈVE DES CENTRES DE TRI POSTAUX

Les protestations se multiplient

Tandis que ce mercredi 28 septembre, le ministre des P.T.T. reçoit les différentes fédérations syndicales (C.G.T., C.F.D.T. et F.O.), les protestations se multiplient, à propos des mouvements de grève qui affectent les centres de tri des P.T.T. Le 27 septembre, MM. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., René Bernasconi, président de la C.G.P.M.E., et Maurice Bujon, président de la fédération nationale de la presse française, ont chacun adressé une lettre à M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., pour l'alerter sur les conséquences graves pour la santé économique des entreprises. « *Ces mouvements de grèves, désorganisent et affaiblissent de nombreuses entreprises et en menacent certaines d'asphyxie,* écrit M. Gattaz, qui demande au ministre, « *d'assurer la continuité d'un service public (...) d'autoriser la mise en place (...) de dispositifs d'urgence afin d'assurer un service minimum* ». Il demande des délais de paiement pour les entreprises qui ne peuvent assurer leurs échéances.

Évoquant « *la situation catastrophique dans laquelle se trouvent placées un grand nombre de publications qui se diffusent principalement par abonnement* », M. Bujon demande « *que tout soit mis en œuvre pour que l'administration des P.T.T. puisse assurer, dans des conditions normales, la distribution du courrier en général et celle de la presse en particulier* ».

Dans le Nord, où le centre de tri de Lille est toujours totalement bloqué, les entreprises de vente par correspondance sont très touchées. Les Trois Suisses viennent de mettre au chômage technique 100 personnes chargées de dépouiller le courrier et, nous signale notre correspondant, La Redoute, à Roubaix, a fait de même le 26 et le 27 septembre, pour 300 salariés. Ce 28 septembre, dans l'après-midi, la mesure devrait être étendue à 1 600 personnes.

Dans les centres de tri eux-mêmes, la situation ne cesse de se compliquer, et le nombre des établissements totalement bloqués augmente. Aux centres de Créteil, de Nice et de Lille sont venus s'ajouter ceux de Marseille, de Rennes et, depuis la nuit dernière, ceux de Metz et de Nancy.

Selon le ministère, pourtant, si l'on excepte l'effet de l'action de la C.G.T., dans la nuit du 27 au 28 septembre, la situation serait la même que la veille avec trois départements totalement privés de courrier et huit départements moyennement touchés. Il indique que des mesures d'urgence ont été prises pour assurer un fonctionnement minimum.

● *Les musées nationaux fermés pour cause de grève.* – Le Louvre, le Jeu de Paume, le château de Versailles et d'autres musées nationaux sont fermés, ce mercredi 28 septembre, à la suite d'un ordre de grève lancé par l'ensemble des syndicats (F.O., C.G.T. et C.F.D.T). Ces derniers protestent contre le retard de l'administration à mettre au concours trois cents nouveaux postes de surveillants de musée.

● *Un jeune voleur de voiture tué par des policiers à Marseille.* – Un jeune homme âgé de vingt ans, Serge Molinas, a été tué par deux policiers en civil qui tentaient de lui barrer la route, le mercredi 28 septembre vers 5 heures 30, près d'un grand ensemble du boulevard Michelet, à Marseille, alors qu'il prenait la fuite au volant d'une voiture volée la veille. Les policiers guettaient le moment où il utiliserait la voiture, qu'ils avaient repérée, dans l'espoir de l'interpeller en flagrant délit.

● *La Suisse n'immergera pas ses déchets radioactifs.* – Le gouvernement helvétique a annoncé, le 26 septembre, qu'il renonçait, pour cette année, à immerger des déchets radioactifs dans l'Atlantique. L'équipage du navire britannique qui devait larguer les fûts a refusé d'assurer cette mission, avec le soutien du Syndicat des gens de mer de Grande-Bretagne. En août dernier, la Belgique avait pris la même décision. – *(Reuter.)*

● *RECTIFICATIFS.* – Un incident technique du système de composition a rendu incompréhensible, dans nos premières éditions du 28 septembre, deux paragraphes de l'article consacré aux liens entre l'ex-F.L.N.C. et l'extrême-droite. A partir du troisième alinéa, le texte aurait du être : « *Un rendez-vous manqué, mais surveillé de près par la direction des renseignements généraux, a conforté récemment ce sentiment. En juin, les policiers français ont appris qu'une délégation de membres de l'ex-F.L.N.C. devait se rendre les 2 et 3 juillet en Belgique, à Dixmude. Chaque année s'y tient un pèlerinage régionaliste flamand, afin de commémorer le sacrifice en ce lieu de soldats flamands de l'armée belge durant la première guerre mondiale.*

« *Une manifestation devenue, au fil des ans et en marge des cérémonies officielles, l'occasion de rencontres internationales de militants d'extrême-droite européens, néo-nazis notamment. Bien que récemment dissous, le mouvement flamand néo-nazi V.M.O. (Vlaasme Militanten Orde) en serait toujours l'animateur. Selon des sources policières, une trentaine de militants français issus du Parti des forces nouvelles, du Mouvement nationaliste révolutionnaire, des Faisceaux nationalistes européens et du GRECE auraient participé cette année à ces diverses réunions.* »

Il en a été de même pour l'article intitulé : « L'Etat est décidé à éviter le dépôt de bilan du groupe Creusot-Loire », dans *le Monde* du 28 septembre.

Nous aurions dû imprimer : « *Il faut encore dégager 5,750 millards de francs. 650 millions pour combler le trou de Phoenix Steel, un investissement sidérurgique désastreux outre-Atlantique (...). Enfin, 350 millions devront permettre de financer certaines activités du groupe et 400 millions seront nécessaires pour payer le coût social de cette restructuration.*

« *Voilà pourquoi M. Pineau-Valenciennes a écrit il y a quelques semaines à M. Fabius, le ministre de l'industrie, pour demander que soit accepté son plan social de dégraissage et que soit assuré le financement du groupe par les banques nationalisées (...).* »

Il fallait lire aussi à propos de la C.G.E. : « *Une IRI à la française* » et non une IDI. Enfin, la somme offerte par le C.E.A. pour le rachat de 20 % de Framatome est de 400 à 500 millions de francs et non milliards.

